TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 10 964 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 29 AVRIL 1980

L'évacuation des troupes françaises du Tchad a commencé

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

M. Cyrus Vance offre sa démission de secrétaire d'État pour manifester sa désapprobation du raid en Iran

Selon M. Bani Sadr, la crise du Kurdistan est un élément du « complot américain »

Trois jours après l'échec du raid mené en territoire iranien, dont le déroulement est désormais mieux connu grâce à divers témoignages publiés par la presse américaine (lire page 3), *M. Cyrus Vance, qui avait désapprouvé l'opération, a résolu de quitter le gouvernement. Le secrétaire d'Etat, qui a annulé tous ses engagements pour ce lundi 28 avril, devait annoncer sa décision dans la journée. Depuis un certain temps, M. Vance était en désaccord sur diverses questions avec d'autres collaborateurs du président Carter, notamment M. Brzezinski, conseiller pour les affaires de sécurité nationale.*

A Luxembourg, les participants au sommet européen s'apprêtaient à publier lundi après-midi une déclaration dans laquelle ils réaffirmeront leur solidarité avec les Etats-Unis dans l'affaire des otages et leur volonté d'appliquer des sanctions à l'Iran si elle n'est pas réglée avant le 17 mai. Les Neuf n'en entendent pas moins faire connaître leur irritation à M. Carter, et c'est M. Cossiga, le chef du gouvernement italien, président en exercice du conseil, qui se rendra à Washington pour exposer la position des Européens.

A Téhéran — où plusieurs personnes ont été blessées ce lundi matin par l'explosion d'une bombe dans un cinéma, — les dirigeants iraniens ont laissé entendre, dimanche, qu'une nouvelle action militaire des Etats-Unis n'était pas exclue.

Le chef de l'Etat, M. Bani Sadr, a déclaré que le raid de Tabas n'était qu' « un chapitre d'un vaste plan d'ensemble imaginé par l'Amérique pour briser notre révolution » et que « ce qui se passait au Kurdistan » était lié au « complot de Washington ».

L'offensive lancée depuis une semaine par l'armée iranienne au Kurdistan se poursuit sans répit, provoquant de nombreuses victimes au sein de la population civile, notamment à Saqqez, Sanandaj et Baneh, villes qui sont systématiquemet bombardées et vidées de leurs habitants.

La défaite de l'homme du compromis

A moins d'un retournement imprévu de sa part ou de celle de M. Carter, M. Cyrus Vance va abandonner les fonctions de secrétaire d'Etat qu'il occupait depuis l'entrée du président à la Maison Blanche il y a trois ans et trois mois. Cette démission couronne d'un ultime paradoxe le fonctionnement chaotique de la machine politique - militaire américaine au cours des derniers jours : l'un des membres les plus loyaux et dévoués de l'équipe de M. Carter donne l'impression d'abandonner ce dernier à l'heure de l'épreuve.

Dans cette affaire, M. Vance est d'abord loyal envers lui-même ; selon des indications concordantes, il s'était opposé dès le début à toute tentative de sauvetage des otages par la force et avait fait savoir dès le 11 avril — date à laquelle l'opération de Tabas avait été décidée contre son avis et en son absence — qu'il démissionnerait après la réalisation de celle-ci, quel qu'en fût le résultat. Sa première préoccupation était sans doute la loyauté envers les alliés, auxquels Washington demandait des sanctions contre l'Iran en échange, afin, précisément, d'éviter le recours aux mesures militaires. Pour les mêmes raisons, le secrétaire d'Etat avait obtenu du président, au début de ce mois, qu'un dernier lot de sanctions non violentes contre l'Iran (l'embargo sur les produits alimentaires et médeaux) fût tenu en réserve pour l'avenir, afin de reculer le moment où la violence s'imposerait comme la seule issue possible.

C'est bien pourquoi le départ de cet avocat scrupuleux, voire tatillon, des solutions négociées illustre de manière symbolique, en même temps que ses propres échecs, l'évolution intervenue depuis six mois dans la politique étrangère américaine.

Bien qu'il ait été confirmé par M. Carter dans le rôle de principal porte-parole de la diplomatie, M. Vance avait tenu sa dernière conférence de presse il y a six mois, cinq jours avant la prise d'otages de Téhéran : l'homme était visiblement mieux adapté aux configurations classiques de la diplomatie traditionnelle qu'aux événements tumultueux qui allaient suivre. Plus que la signature des accords de Camp David, pour lesquels la palme revient à M. Carter, son principal succès avait été la négociation du traité SALT-2. L'« enterrement » peut-être définitif de cet accord, puis la montée des tensions avec l'U.R.S.S., affaiblissaient gravement sa position : il lui devenait de plus en plus difficile de « tenir la ligne » jusqu'en janvier 1981, date qu'il avait fixée d'abord pour son départ des affaires.

M. Brzezinski, le conseiller de M. Carter pour les affaires internationales, a désormais le champ libre pour faire prévaloir la vision *globale et activiste* qu'il a des rivalités Est-Ouest et à laquelle il a rallié le président. Que M. Vance soit remplacé par l'ancien professeur de Columbia ou par M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint — un homme que M. Brzezinski avait lui-même recommandé le mois dernier, — n'atténuera guère le durcissement prévisible de la politique américaine. Malgré ou peut-être même à cause de l'échec de l'opération de Tabas, l'opinion semble décidée à soutenir de nouvelles actions de force pour libérer les otages de Téhéran.

Une majorité plus importante encore qu'il était prévu (71 % contre 18 %, selon un sondage Gallup) approuve en effet la tentative de M. Carter. De nombreux ténors de la politique américaine, de M. Kissinger au sénateur Kennedy, en passant par MM. Nixon et Bush, ont plaidé le soutien ou l'indulgence. Sans doute M. Carter vient-il d'être devancé d'extrême justesse par son rival Kennedy dans l'élection primaire du Michigan. Mais ce résultat n'a rien à voir, selon tous les observateurs, avec l'échec essuyé en Iran.

Téhéran s'attend à une autre intervention des États-Unis

De notre envoyé spécial

Téhéran. — C'est à Qom et à Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan, que les « *étudiants islamiques* » ont transféré leurs otages, au terme de cent soixante-dix-sept jours de captivité. Les geôliers des diplomates américains ont fait savoir que le choix de ces deux villes n'était pas fortuit : « *Si, en premier lieu, nous avons choisi Qom,* ont-ils précisé dans un communiqué, *c'est parce qu'elle est la cité de notre vaillant peuple et celle de notre imam vénéré. En retenant également Tabriz, nous voulons montrer que les incidents qui y ont eu lieu voici quelques mois étaient le fait d'éléments extérieurs et non du peuple d'Azerbaïdjan, à qui nous demandons de coopérer avec nous pour surveiller les otages, en nous signalant, le cas échéant, tout mouvement suspect.* »

Ce transfert des captifs loin du « *nid d'espion* » de l'ambassade des Etats-Unis a été perçu dans la capitale comme une indispensable mesure de prudence, qui rend plus aléatoire encore l'éventualité d'une nouvelle tentative américaine, si toutefois le cuisant échec de la première, et ses lourdes conséquences ne suffisaient pas à faire réfléchir à deux fois les dirigeants américains quant aux chances de réussite d'une nouvelle action militaire.

Mais les autorités iraniennes ne semblent pas convaincues, loin de là, du fait que la « *leçon* » suffira à décourager définitivement le président Carter d'entreprendre une nouvelle intervention.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Mea culpa

Si une opération comme celle de Tabas avait été décidée et commandée depuis notre pays, se serait-il trouvé ensuite un responsable pour venir s'accuser publiquement, devant les caméras de la télévision, de l'échec subi ?

Et si tel avait été le cas, les autres hommes politiques, chez nous, n'auraient-ils pas cherché à abattre définitivement un adversaire durement touché, alors qu'aux Etats-Unis ils ont presque tous fait bloc derrière leur président ?

Bref, si en un temps nous avons appris la liberté aux Etats-Unis, aujourd'hui, et quoi qu'en pensent les Iraniens, ne nous enseignent-ils pas souvent la démocratie ?

MICHEL CASTE.

Les Neuf se refusent à critiquer officiellement M. Carter

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). — Le conseil européen devait publier, ce lundi après-midi 28 avril, une déclaration sur les grands problèmes internationaux — Iran, Afghanistan, Proche-Orient, — dont l'objet principal est de réaffirmer la solidarité de l'Europe des Neuf avec les Etats-Unis dans l'affaire des otages et sa volonté d'appliquer des sanctions contre l'Iran s'ils ne sont pas libérés.

Dès son arrivée à Luxembourg, dimanche, M. Giscard d'Estaing a dit : « *La France est disposée à poursuivre ses efforts et, je pense, la Communauté également, en solidarité avec les Etats-Unis, pour la libération des otages détenus en contradiction avec les droits de l'homme et le droit international.* » Après le dîner de dimanche soir, que les chefs de gouvernement ont consacré à la discussion des problèmes internationaux, M. Simonnet, ministre belge des affaires étrangères, a déclaré : « *Il y a nécessité absolue de maintenir clairement la solidarité avec les Etats-Unis dans l'affaire des otages.* »

Les Neuf réaffirmeront donc l'intention exprimée lundi dernier par leurs ministres des affaires étrangères de décider, lors de leur prochaine réunion, le 17 mai, à Naples, l'application de sanctions contre l'Iran si les « *progrès décisifs* » conduisant à la libération des otages ne sont pas obtenus d'ici là. Ces mesures devraient être « *identiques* » pour chacun des Neuf, a souligné M. Simonnet, et prises après consultation avec Washington. M. Cossiga, chef du gouvernement italien et président en exercice du Conseil des communautés, ira en parler au président Carter.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 5.)

● **LUXEMBOURG : les Neuf se heurtent à de nombreux obstacles à propos du budget et des prix agricoles.** (Page 43.)

● **PARIS : vingt-deux partis sont représentés à la « rencontre » communiste pour la paix et le désarmement.** (Page 6.)

POINT

Le P.S. et la règle du jeu présidentiel

Surprenant parti socialiste ! La convention nationale qu'il a réunie ce week-end a mis en évidence à la fois sa richesse et sa faiblesse : samedi, un débat dense, sérieux et serein sur la politique étrangère ; dimanche, une séance houleuse et tendue à propos des modalités de désignation de son candidat pour 1981. Un jour il explore de larges zones de convergence, le lendemain son premier secrétaire évoque « les poignards qui cherchent le dos ».

Dans l'actuelle pré-campagne présidentielle, la faiblesse que font apparaître les divisions internes sur cette question prime — c'est dommage — l'identité de vues sur les sujets internationaux.

Dans la perspective d'une compétition où la victoire appartient à celui qui incarne un courant d'opinion et que pousse une force dépassant largement les limites des formations traditionnelles, voilà un parti dont deux des candidats potentiels, MM. Michel Rocard et J.-P. Chevènement, incarnent deux tendances minoritaires, même si la seconde fait partie de la majorité qui soutient M. Mitterrand. Voilà un parti dont le chef, bien qu'il s'applique à rester au-dessus de la mêlée, n'évite pas toujours de se conduire en leader d'une autre tendance, même si celle-ci est majoritaire.

Dans la perspective d'une élection qui donnera lieu — qui donne déjà lieu — à un débat sans merci, voici un parti qui étale ses divisions et donne à l'avance des arguments à ses adversaires. Un parti qui risque aussi de se trouver exclusivement occupé à sa campagne interne alors que les autres candidats auront commencé de s'adresser au pays.

Né d'une adaptation à la nature des institutions, le P.S. de M. Mitterrand donne aujourd'hui l'image d'un parti dont le comportement est inadéquat à la règle du jeu présidentiel ; il ajoute ainsi à l'obstacle majeur que constitue pour lui la rupture de l'union de la gauche.

(Lire pages 12 et 13.)

Pour une nouvelle politique de la santé

I. — Les années folles de la médecine

par le docteur RUFFIÉ (*)

Au cours de la seconde guerre mondiale, des militaires japonais se sont perdus dans la jungle des îles du Pacifique. De loin en loin, on retrouve un de ces survivants qui revient au pays, où il est accueilli en héros. Supposons que cette mésaventure soit arrivée à un médecin. Après une absence de trente ans, il serait incapable de reprendre son métier. Il ne reconnaîtrait plus grand-chose de son art : ni les résultats, pour lui inintelligibles, qu'il recevrait du laboratoire, ni les échantillons médicaux dont l'inonderaient les firmes pharmaceutiques. Car la médecine vient de progresser en trente ans plus qu'en un millénaire. La plupart des maladies infectieuses ont disparu ou sont devenues bénignes. Les grands sanatoriums, où venait mourir une partie de la jeunesse, se sont vidés ou reconvertis. Des cancers, et même des leucémies, guérissent. Hypertensions, insuffisances glandulaires sont rééquilibrées dans la grande majorité des cas. La chirurgie a pénétré des domaines qui semblaient naguère ceux de la science-fiction : le cerveau, le cœur.

Loin d'être uniquement réparatrice, la médecine tend à devenir substitutrice, procédant à l'« échange standard » d'un rein malade par un organe sain. Les techniques de réanimation et de transfusion sanguine permettent de récupérer des sujets aux portes de l'agonie. Il ne se passe pas de semaines ou de mois sans que les grands moyens d'informations ne fassent part de quelque réalisation nouvelle.

Pourtant, malgré ces résultats, un malaise est en train d'envahir tous les secteurs qui touchent la santé. Nous vivons en plein paradoxe. Malgré les progrès de la technique médicale, qui se poursuivent, l'espérance de vie, accrue de trente ans en un siècle, accuse une stagnation et même un discret fléchissement dans les grandes cités industrielles. Le nombre de sujets malades (taux de morbidité) qui avait fortement diminué tend à augmenter en suite de la pollution, des mauvaises conditions de travail, des accidents. Pendant ce temps, les dépenses de santé comme celles qui concernent la famille et les retraites ne cessent de croître, au point de dépasser le budget de l'Etat et d'engloutir une part de plus en plus grande du revenu national.

(Lire la suite page 16.)

(*) Professeur au Collège de France.

LA SEMAINE DES « CAHIERS DU CINÉMA »

Le septième art à l'ère des médias

Introduisant cette nouvelle « semaine » (du 23 au 29 avril), les rédacteurs des *Cahiers du cinéma* précisent et situent avec pertinence leur travail aujourd'hui. « *Quoi de commun,* écrivent-ils, *entre un vieux Ford et le video-art de Nam June Paik, entre Depardon et Ozu, Mizoguchi et Rudolf Thome ? Rien. Si ce n'est qu'à chaque fois il s'est agi d'une expérience de cinéma, au double sens du mot : expérimentation et intériorisation. Il n'y a guère que cette idée d'expérience qui puisse contrebalancer le marketing culturel des « noms d'auteur », dont le cinéma se nourrit aujourd'hui (et dont, en fait, il crève).* »

Lignes prémonitoires et capitales, qui nous mettent à l'heure des années 80, et dont la sélection de films présentée à l'Action - République confirme la justesse. Les « auteuristes » (amateurs du cinéma d'auteur) seront probablement déçus de l'absence au programme du dernier film de Wajda, *le Chef d'orchestre,* annoncé, mais non encore sous-titré en français. Les amateurs, au meilleur sens, ceux qui ont le goût du cinéma, se rattraperont sur un autre film polonais, *Amator,* de Krzystof Kieslowski, grand prix ex aequo du dernier Festival de Moscou. Ce film a le mérite de poser à sa façon le thème qui court en filigrane de plusieurs des œuvres réunies dans cette « semaine » : le rapport du cinéma avec la réalité.

Il y a, certes, en majeur, dans toute sa force et son évidence, le cinéma le plus classique, des Ozu ou des Mizoguchi rares, le film le plus pur, le plus poétique, le plus libre de John Ford (avec *The Sun Shines Bright), Wagonmaster,* le très rare *Voyage en Italie,* de Roberto Rossellini, le dernier Chaplin, *la Comtesse de Hongkong.*

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

COMMUNISME

Les idéologies sont peut-être mortes, mais on continue d'en parler. La conférence européenne des partis ouvriers, qui s'est ouverte ce lundi à Paris à l'initiative des P.C. français et polonais, comme le débat que les Dossiers de l'écran consacrent mardi au congrès de Tours, attirent une fois de plus l'attention sur la situation du communisme. Trois marxistes font ici le point sur l'état du marxisme, de l'eurocommunisme et du P.C.F.

La machine à immobiliser

par HÉLÈNE PARMELIN (*)

IL n'y a eu en France, au retour de Moscou de Georges Marchais, ni soulèvement ni vague protestataire. Il ne s'est rien passé de visible. Sinon « entre soi ». Les « entre soi » sont de violents procureurs. Mais sans aucun résultat dans le tunnel des silences.

Partout, des entreprises aux quartiers et aux universités, les même précautions, plus morales que politiques, protègent le parti, toujours censé fournir, du côté de la lutte de classes et de l'opposition au pouvoir, un bilan globalement positif.

Les communistes sont d'abord paralysés par leur mobilisation contre la « guerre idéologique ». Il est vrai que l'adversaire de classe dispose de l'arme la plus meurtrière qu'il ait jamais eue en sa possession : la réalité des « socialismes ». Non seulement le P.C.F. refuse de prendre en main l'éclairage de cette réalité, mais il l'exalte. Douze à quinze millions de morts en U.R.S.S. et les goulags d'aujourd'hui deviennent pour lui une arme de « la droite ».

Les communistes sont en même temps bâillonnés par l'urgence de faire barrage à la « campagne anticommuniste ». Que le parti alimente grassement par son comportement archéologique, son alignement soviétique, son fanatisme d'au-théâtre-ce-soir, et son habitude de substituer ses postulats de « vérité » à toute preuve historique, à tout flagrant délit. Le P.C. renvoie les boulets qu'il fournit, et crie à l'attaque. Dans un climat préélectoral où il apparait fort utile, on lui ouvre tous les petits écrans chaque fois qu'on ne lui tend pas tous les petits micros. Il décuple donc la campagne anticommuniste qu'il dénonce. Si vous éclairez cette manœuvre, vous êtes anticommuniste.

Les communistes sont ensuite muselés sur le plan des droits de l'homme. Ils craignent, s'ils accusent les « socialismes » de vider ces droits, de paraître sous-estimer les attentats « impérialistes » que le P.C. privilégie. Comment attaquer les « socialismes » sans blanchir les « impérialismes » ?

Le manichéisme devient la meilleure machine à immobiliser. Tout doit demeurer un et indivisible. Tout se passe comme si un communiste révolté devait se trouver en échec chaque fois que le parti communiste, qu'il combat, soutient par ailleurs une cause à soutenir. On se demande en quoi cette opposition se verrait soudain culpabilisée.? Un enfant qui rit au Cambodge contredirait-il le drame cambodgien ? Fêter le Têt à Hanoï démontrerait-il l'inexistence du drame stalino-vietnamien ?

Les communistes sont enfin entraînés, pour mettre un comble à l'inextricabilité de leur réflexion politique, dans la défense de l' « honneur de Georges Marchais » qui, se voulant incarner le parti communiste tout entier, crie à l'attentat anticommuniste contre un parti communiste nommé Marchais. L' « honneur de Marchais » a été collectivisé.

Pourtant, le seul véritable honneur que l'on sache jusqu'à maintenant, en ce qui concerne la période 1939-1945, reste d'avoir participé, d'une façon ou d'une autre, à la Résistance, comme un certain nombre de Français l'ont fait. Ce n'a pas été le cas de Georges Marchais. Nul ne l'ignore. Un point c'est tout.

Qui a obligé le parti communiste et sa presse à répondre par des attaques déshonorantes à des attaques basses ? Comment les communistes appelés au soutien de Marchais n'ont-ils pas retrouvé leur lucidité en laissant l' « affaire Marchais » se substituer à celle de la soviétisation du parti français, et au seul déshonneur dont les communistes soient réellement atteints : le ralliement inconditionnel à l'Union soviétique, à ses méthodes de pensée et d'action, à ses tanks fraternels et à ses bombes convaincantes ?

« Ne pas se couper des intellectuels »

La clé habituelle ferme les œillères majeures et transmet le mal sans remède. Les communistes ne veulent pas nuire à la classe ouvrière. Elle ne veut pas nuire à « ceux qui la défendent » : le parti communiste. La grande peur de se voir rangés dans le camp de droite fige les communistes. Il ne faut pas attaquer le « parti de la classe ouvrière », car si on l'attaque on soutient l'ennemi...

Le P.C.F. est-il toujours le « soutien de la classe ouvrière » ? Même quand il ne cesse d'expliquer que la vie chère et l'austérité sont diaboliquement voulues et organisées par la bourgeoisie ? Même quand il répète à longueur de journée que le chômage enchante les capitalistes, sans doute tombés dans un masochisme autodestructeur ? Même quand il ressuscite un chauvinisme et un anti-internationalisme déroulédiens ? Même quand il courtise la misère ? Même quand il pratique et flatte l'ouvriérisme le plus isolationniste ?

Même quand il milite pour la solitude communiste ? Contre l'unité ouvrière et politique ? Même quand il crache le feu de ses injures quotidiennes contre la gauche, quitte à l'accuser ensuite de ne pas se jeter dans ses bras à chaque élection partielle ?

Est-il aussi le « meilleur soutien de la classe ouvrière » quand il décide brusquement de la doter d'un théâtre de « révolution » généré par la nécessité d'habiller la nudité de son isolement ?

Est-il le « meilleur soutien de la classe ouvrière » quand il remet debout les statues déboulonnées du prolétaire heureux en régime « socialiste » ? Comme si le peuple avait fait la révolution et supporté le reste pour obtenir une dénomination exacte du pouvoir qui l'exploite en supprimant l'autodétermination des hommes ? Et comme si les seules modalités du système d'exploitation constituaient une amélioration sur un autre système d'exploitation ? On se souvient de la vieille et fameuse anecdote (soviétique naturellement) : « *Qu'est-ce que le capitalisme ? C'est l'exploitation de l'homme par l'homme. Qu'est-ce que le socialisme ? C'est le contraire...* »

Dernière entrave à l'expression de la vérité : « *Il ne faut pas se couper de la classe ouvrière* ». Réflexion courante chez les intellectuels. Car on a rarement entendu des ouvriers dire : « *Il ne faut surtout pas se couper des intellectuels* ». Je parle des ouvriers communistes, auxquels leur parti présente à nouveau les intellectuels soit comme des *ouvriers* de la pensée, des exploités comme eux, avec des problèmes d'exploités assimilables aux leurs ; soit comme d'illustres évêques de la fidélité au Parti quoi qu'il fasse, et qui mettent une note d'esthétisme aux tribunes.

Aucune solidarité digne de ce nom ne soumet ses actes à la réciprocité. Il existe mille moyens de semer à tous vents des passerelles de paroles. Mais, pour ne pas « se couper », les communistes cessent de l'être en soutenant un parti qui a perdu sa qualification avec son indépendance. Et dont ils s'obstinent à croire qu'envers et contre tout, il « change », il « avance »...

Car le P.C.F., tout en cuisinant un nouveau *credo* copié sur ceux d'avant le déluge stalinien, a métamorphosé pour beaucoup l'innocence de l'ignorance en falsification volontaire et politicienne d'une réalité trop connue. Il a compris la nécessité d'un illusionnisme moderne. Il a inventé la nuance. Et jamais la nuance de réserve n'a été aussi cyniquement maniée.

Exemple-type : le parti communiste et Georges Marchais déclarent considérer le socialisme tchécoslovaque comme une caricature de socialisme. Voilà le parti qui change !...

Aucune allusion au « socialisme » qui a installé militairement à Prague sa caricature de socialisme : le même...

Autre nuance : le P.C. réprouve la relégation de Sakharov, atteinte à la « démocratie socialiste ». Les plus purs marchaisiens signent ensemble une gronderie contre cette mesure. Les mass-media et la presse répercutent : elles disent que le parti communiste proteste contre la relégation de Sakharov. Et les militants soulagés pensent que le parti change.

Pourtant Georges Marchais et *l'Humanité* se chargent de préciser leur dessein. Sakharov est un « homme de droite ». Ce qu'il aurait fallu, au lieu de le reléguer, c'est « le convaincre ». On ne peut s'empêcher d'imaginer Sakharov entre les membres du bureau politique du parti communiste français occupés à le convaincre des bienfaits de la société socialiste, et à lui démontrer que « les droits de l'homme, c'est nous »... Il est vrai que les dissidents d'aujourd'hui ont « bonne mine » selon Marchais.

Ces « nuances » réussissent à aggraver la paralysie communiste. Elle ne cède pas même devant les énormités publiées par *l'Humanité*. « Notre envoyée spéciale en Afghanistan » a beau ressusciter les reportages-types du temps de Staline ; elle a beau raconter avec quelle ardeur, parmi la population et les militaires soviétiques, on attend « *la fin de l'ingérence étrangère* »..., les communistes dans leur ensemble demeurent impassibles. « Notre envoyée spéciale » a même vu le côté « *souriant* » du marché de Kaboul. Nous sommes dans le « *Budapest qui sourit à travers ses larmes* » qui a fait couler tellement d'encre au temps de l'entrée des tanks soviétiques en Hongrie, appelés par le gouvernement contre l' « *ingérence étrangère* » hongroise...

Les communistes français continuent à crever les yeux de leurs idées, ou bien à souffrir en silence jusqu'à l'humiliation. Dans leur majorité, ils situent leurs réflexions et leurs actions, volontairement ou non, à l'intérieur des camisoles de force staliniennes.

C'est la méthode stalinienne, infiltrée jusqu'à la moelle du militantisme ou de l'appartenance, qui pétrifie la pensée. C'est la méthode stalinienne, dont le parti communiste protège et fortifie la pérennité, qui emprisonne l'*intelligentsia* ouvrière et intellectuelle dans les méandres sophistiqués d'un nouveau manichéisme.

[Cet article est extrait d'un long texte que nous avait adressé Mme Parmelin, et dont il nous a fallu, pour des raisons de place, faire sauter plusieurs passages et notamment l'introduction.]

(*) Ecrivain. Membre du parti communiste.

L'eurocommunisme au tournant

par VICTOR FAY (*)

L'EUROCOMMUNISME, à cause de l'épreuve qu'il traverse, se trouve à un tournant. Le flou politique de ses débuts ne pouvait durer qu'à condition que Moscou tolère un certain relâchement des rapports des partis communistes étrangers avec l'U.R.S.S.

Or, une telle attitude a été désavouée par les porte-parole du P.C.U.S., MM. Souslov et Ponomarev, qui ont exigé l'alignement des autres partis sur la politique extérieure soviétique et ont rejeté, comme infondées et sacrilèges, les critiques du régime intérieur du premier pays du « socialisme existant ».

Un clivage devenait inévitable entre les partis tendant à s'émanciper de la tutelle soviétique et ceux pour qui la solidarité avec l'U.R.S.S. primait toute autre raison. Tel fut le cas du P.C.F., dont l'adhésion tardive et réticente à l'eurocommunisme était toujours sujette à caution.

Le retour du P.C.F. à l'inconditionnalité, l'approbation tonitruante de l'invasion de l'Afghanistan, ont fait éclater le désaccord entre les partis eurocommunistes et les partis prosoviétiques. On sait maintenant « qui est qui » et « qui est avec qui ». Les partis eurocommunistes, en désavouant l'invasion de l'Afghanistan, se sont démarqués de faux alliés, devenus de vrais adversaires.

Ils ont refusé de participer à la conférence des partis communistes européens par les P.C. français et polonais, téléguidés par Moscou. Ce faisant, les partis communistes italien et espagnol, ainsi que la ligue des communistes yougoslaves ont déjoué la manœuvre qui ne pouvait en aucun cas contribuer à la détente.

L'eurocommunisme, en dépit de son appellation, n'est pas une notion géographique mais politique. Il a trouvé un vaste écho en dehors des frontières d'Europe occidentale. C'est ainsi que le P.C. japonais, malgré son éloignement dans l'espace, s'inspire de l'eurocommunisme ; que le courant démocratique du P.C. polonais s'en réclame ; que la ligue des communistes yougoslaves s'en rapproche sur de nombreux points.

Dans la difficile gestation de cette tendance, les relations avec l'U.R.S.S. ne présentent qu'un aspect le plus connu parce que le plus vivement combattu par les dirigeants du P.C.U.S. L'éloignement de l'U.R.S.S. s'explique par le choix d'une stratégie d'intégration dans la vie nationale ; par le refus de toute direction et discipline internationales ; par la volonté de rapprochement avec les partis socialistes et sociaux-démocrates et avec les mouvements démocratiques d'inspiration chrétienne.

Il s'agit pour les partis eurocommunistes de sortir de l'isolement où ils se sont si longtemps cantonnés et de contribuer à la formation, face au bloc des forces conservatrices, d'un vaste rassemblement apte à renverser le rapport des forces défavorables au projet de profondes réformes de structure en Europe occidentale.

Ce que Togliatti définissait en 1966 comme le polycentrisme est devenu l'eurocommunisme. Pratiqué d'abord, sans le dire, par le P.C. britannique, belge et scandinave, il a reçu les renforts de gros bataillons italiens et espagnols, qui lui ont donné une dimension jamais atteinte, capable de résister aux pressions soviétiques.

L'internationalisme prolétarien, qui consiste dans le soutien inconditionnel de l'U.R.S.S., a vécu. Chaque parti détermine sa politique, soutient ou désaprouve celle de l'U.R.S.S. Ce que Staline considérait comme une manœuvre, pour apaiser les craintes de Roosevelt, en dissolvant le Komintern en 1943, est devenu une réalité.

Tout en tenant compte des impératifs nationaux, les partis eurocommunistes tendent à transcender les limites des Etats, à s'intégrer dans une structure plus vaste, de type confédéral ou fédéral, permettant à l'Europe occidentale de devenir la troisième puissance mondiale.

Le strict conformisme de naguère

Tout autre est la démarche national-communiste. Elle consiste dans l'exaltation des valeurs nationales, dans le rejet de l'intégration européenne, dans le maintien des liens étroits avec l'U.R.S.S. En particulier, le P.C.F., qui prône le socialisme aux couleurs de la France, revêt l'aspect de gallo-communisme. Ce terme recouvre à la fois l'aspiration à l'indépendance à l'égard d'un centre, qu'il soit à Rome ou à Moscou, et le refus de rupture avec ce centre.

Le gallicanisme n'a jamais obtenu, pour l'Eglise de France, l'indépendance conquise, après la rupture avec Rome, par l'Eglise d'Angleterre. Depuis plus d'un siècle, l'Eglise de France a renoncé à ses velléités d'indépendance. Le gallo-communisme est revenu, lui aussi après un bref écart, lors de la crise afghane, à son strict conformisme de naguère.

Le national-communisme ne peut subsister sans support extérieur. Ayant répudié l'intégration européenne, il ne peut le trouver qu'en U.R.S.S., ce qui entraîne une attitude prosoviétique. Celle-ci est d'autant plus aisée à adopter qu'elle s'inscrit dans la tradition de l'alliance franco-russe de 1904 et de 1944 ; elle est assortie de quelques réserves quant au régime intérieur, tant tsariste pour les responsables de la Troisième République que soviétique pour les dirigeants du P.C.F.

Le processus de différenciation entre le national-communisme et l'eurocommunisme est loin d'être achevé. Il reste nombre de prosoviétiques dans les rangs des P.C. italien et espagnol. Il existe de nombreux partisans de l'émancipation à l'égard de Moscou parmi les militants du P.C.F. Un tournant historique d'une telle ampleur ne pouvait pas ne pas susciter de profonds remous dans des partis dressés pendant un demi-siècle à la discipline.

En renonçant à la dictature du prolétariat et à la conquête révolutionnaire du pouvoir, les partis eurocommunistes se sont prononcés pour le respect de la légalité, de l'alternance des partis au pouvoir. Cette évolution leur vaut le reproche de se « social-démocratiser » et de larguer les principes auxquels demeurent attachés, en paroles sinon en actes, les dirigeants du P.C.U.S.

Cette évolution aboutit, en politique étrangère, à l'acceptation du pacte atlantique, au projet de dissolution des blocs militaires antagonistes et de neutralisation de l'Europe. Dans ce contexte, le rapprochement avec les partis socialistes et sociaux-démocrates devenait possible.

Certes, les préjugés anticommunistes sont loin de disparaître dans les partis sociaux-démocrates. Cependant, des rencontres comme celles de M. Berlinguer avec M. Willy Brandt et M. Mitterrand témoignent d'un rapprochement progressif entre les orphelins un peu perdus du Komintern, cherchant à sortir du ghetto, et leurs adversaires-partenaires au sein du mouvement socialiste européen.

De ce rapprochement, plus virtuel encore que réel, est issu le concept de l'eurogauche, d'un rassemblement des forces démocratiques et socialistes d'Europe occidentale. Ce concept avant même d'être mis en application est dénoncé comme une trahison par les communistes prosoviétiques.

Cette dénonciation sans nuance place les partis eurocommunistes devant l'alternative de revenir au bercail, comme vient de le faire le P.C.F., ou de rompre avec Moscou. Ils ne le feront pas d'emblée. Trop de freins ralentissent leur marche. L'eurocommunisme vit, à l'occasion de la présente tension internationale, sa première crise grave. S'il recule devant le choix, il est condamné à disparaître. S'il la surmonte, il contribuera à modifier de fond en comble le paysage européen et le rapport des forces mondial.

(*) Membre de la direction nationale du P.S.U.

Marx et le moment actuel

par CHARLES BETTELHEIM (*)

IL est beaucoup question d'une « crise du marxisme ». La formule n'est pas nouvelle, mais elle prend une signification particulière dans le moment actuel.

Cependant, il est faux de parler de crise du marxisme, car « le » marxisme n'existe pas. En fait, elle sert à désigner des crises multiples : celle des pays dits « socialistes » ; celle des rapports entre partis communistes ; celle du mythe *du* marxisme, alors que dès le début du vingtième siècle *les* marxismes foisonnent ; celle de cet autre mythe qui présente l'œuvre de Marx comme un système clos et achevé, auquel il n'y aurait qu'à apporter des « perfectionnements » et des « compléments ». Le mythe du marxisme unifié prend une forme exacerbée à la suite de l'usage particulier de l'œuvre de Marx fait par Lénine, puis de la transformation des textes de ce dernier en un léninisme que Staline érige en idéologie d'Etat.

Ces crises, bien réelles, doivent être saluées comme saines et bienfaisantes par tous ceux qui ne sont pas des partisans de l'ordre existant, car rien ne stérilise davantage l'action pour des transformations sociales que les mythes et les dogmes qui s'édifient autour d'eux.

Avant que ces différentes crises ne prennent un caractère aigu, des militants, des théoriciens ou des historiens se sont appliqués à cette tâche indispensable qu'est la démolition des dogmes édifiés à partir de l'œuvre de Marx. Quel que soit le jugement que l'on porte sur telle ou telle de leurs analyses, on doit saluer leur lucidité.

Aujourd'hui, l'approfondissement des crises nous fait entrer dans une période où s'ouvrent la possibilité et la nécessité de *reconstruire* une problématique révolutionnaire ouverte qui parte de l'expérience des luttes des exploités, des mouvements sociaux (mouvement des femmes, écologie, etc.), de leurs succès et de leurs échecs, de l'analyse concrète et spécifique du capitalisme actuel, des « socialismes réels » et de leurs crises, des réalités de la classe ouvrière, de l'histoire des marxismes et de celle de l'œuvre de Marx.

Dans cette reconstruction, l'œuvre de Marx (recouverte et occultée par les marxismes) pourra enfin prendre sa place essentielle. Cette œuvre a jeté les bases d'une analyse scientifique de la réalité sociale et de ses transformations. Elle a reconnu le rôle historique des luttes de classes et de leur enracinement objectif, elle s'est efforcée de partir des apparences réelles (comme le « pouvoir de l'argent ») pour saisir les rapports sociaux dont elles sont la manifestation, elle a analysé avec une grande rigueur le mode de production capitaliste et ses structures fondamentales.

Mais il ne s'agit pas de retomber dans les vieux errements. On doit cesser de traiter l'œuvre de Marx comme un ensemble de « textes sacrés » dont on fait l'exégèse, ou comme un « libre-service théorique » (selon la formule de Paquot) dans lequel on choisit la citation qui convient. Cette œuvre (comme celle des différents marxistes) doit être traitée de façon critique. Elle doit être saisie dans son mouvement ; celui de ses propres *remises en cause* et de ses contradictions. Elle doit être traitée comme un ensemble de résultats datés et limités qui portent la marque de leur époque (d'un certain évolutionnisme, d'une croyance en un « progrès » unilinéaire, etc.) et de présupposés et d'utopies destinés à combler des vides théoriques qui ont produit des effets désastreux en nourrissant des dogmes.

Ces utopies et ces dogmes doivent être repérés et leur enracinement social mis au jour. Un tel travail ne saurait fonder un « nouveau marxisme », mais contribuer à entrer réellement dans la voie, ouverte par Marx, du développement de la connaissance scientifique et critique des transformations sociales et de leurs exigences, afin d'aider le plus possible les hommes à faire leur propre histoire en connaissance de cause.

(*) Directeur d'études à l'Ecole pratiques des hautes études.

Le Monde

étranger

L'ÉCHEC DE L'OPÉRATION AMÉRICAINE EN IRAN

Le raid américain en Iran continue à susciter de nombreuses réactions dans le monde, qui vont de la compréhension à la condamnation catégorique.

● AU CAIRE — où le ministre égyptien de la défense, M. Kamal Hassan Ali, a démenti qu'une base égyptienne ait été utilisée par les avions qui ont transporté le commando en Iran, — le président Sadate a réaffirmé son appui aux Etats-Unis. A Ryad, en revanche, le gouvernement saoudien a exprimé son « vif regret » et sa « grande inquiétude » après une « opération non conforme aux règles internationales ». A Koweït, M. Abdelaziz Hussein, ministre d'Etat, a assuré que le raid « avait encore compliqué le règlement de l'affaire des otages et créé une situation critique dans la région, mettant en danger des pays qui ne sont pas parties au conflit ».

● A TUNIS, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a déclaré : « Le recours du président Carter à une option militaire, alors que l'ONU a pris en charge la recherche d'une solution pacifique, constitue un revirement redoutable qui a transformé les données de la crise irano-américaine et risque de se répercuter sur la paix mondiale et sur les impératifs de la sécurité dans la région arabe. »

● A ALGER, une source proche du ministère des affaires étrangères, citée par l'agence Algérie Presse Service (A.P.S.), a déclaré qu'il s'agissait d'un « acte de provocation dirigé contre la souveraineté, l'indépendance et la sécurité de la République islamique d'Iran » et d'une « grave menace à la sécurité et à la paix dans le monde ». A Tripoli, l'opération est qualifiée d' « agression armée ». La Libye réclame « l'exclusion des Etats-Unis de l'ONU » et demande aux pays arabes de prendre une initiative commune pour « protéger le Golfe contre une intervention colonialiste américaine directe ».

● A DAMAS, la Syrie « condamne énergiquement l'agression » dans un communiqué commun publié dimanche 27 avril au terme de la visite de M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères. Les deux parties dénoncent « une violation évidente de l'intégrité, de l'indépendance et de la souveraineté de l'Iran, ainsi qu'une menace dangereuse contre la paix et la sécurité internationales ».

● A BEYROUTH, l'O.L.P. condamne également l' « agression » et proclame sa solidarité avec le régime iranien. Des hommes armés sont descendus dans les rues, tirant en l'air en signe de joie et criant : « Allah akhbar ! » (« Dieu est le plus grand ! »). A Djeddah, M. Habib Chatti, secrétaire général de la Conférence islamique, a exprimé l'inquiétude des pays islamiques et protesté contre l'opération américaine qui « préoccupe le monde musulman ». M. Chatti a appelé les pays islamiques à soutenir l'Iran.

● A BONN, le chancelier Schmidt a adressé au président Carter un télégramme dans lequel il l'assure du soutien de la République fédérale. « Je tiens, dans cette heure difficile, à vous témoigner ma profonde sympathie. Quiconque a eu, à un moment, la responsabilité de la vie d'otages sait ce que vous ressentez en ce moment difficile », écrit notamment le chancelier.

● A COPENHAGUE, M. Kjeld Olesen, ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'il n'était pas question de remettre en cause ou d'ajourner les sanctions contre l'Iran qui avaient été arrêtées au dernier conseil des ministres européens, rapporte notre correspondante. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, actuellement à Copenhague, a estimé qu'une nouvelle action militaire américaine visant à libérer les otages de Téhéran était exclue.

● A ROME, le président du Sénat, M. Amintore Fanfani, a déclaré : « Nous devons redouter une nouvelle guerre ». M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., qui faisait samedi une escale à Hongkong, après sa visite en Chine, a exprimé la crainte que l'opération manquée de Téhéran n'entraine une déstabilisation en Asie du Sud, mais a estimé que celle-ci « ne devrait pas pousser l'Iran dans les bras de Moscou ».

● A LISBONNE, M. Sà Carneiro, chef du gouvernement portugais, a déclaré que son pays « contribuera au renforcement des alliances avec l'Occident pour lutter contre le péril représenté par l'expansionnisme soviétique ». « La paix, a-t-il ajouté, se défend avec du courage et de la fermeté. » — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

M. Cyrus Vance est décidé à abandonner la direction du département d'État

De notre correspondante

New-York. — L'annonce, dimanche soir 27 avril, de la démission imminente du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, n'a pas été une surprise. Depuis plusieurs semaines, les divergences entre le département d Etat et le conseiller pour la sécurité, M. Brzezinski, étaient un secret de polichinelle. La coexistence entre les diplomates de carrière du département, enclins à la négociation, et l'universitaire de formation, profondément antisoviétique, qu'est le conseiller pour la sécurité, n'a jamais été facile, mais l'affaire d'Iran, puis, surtout celle d'Afghanistan, ont précipité les choses.

M. Vance avait annoncé, il y a plusieurs mois, qu'il quitterait de toute façon son poste à la fin du mandat de M. Carter. Après le raid désastreux de vendredi en Iran, auquel M. Vance s'était formellement opposé, le chef du département d'Etat a refusé d'apparaître en public, laissant le secrétaire à la défense, M. Harold Brown, et le conseiller à la sécurité répondre aux questions de la presse.

Dimanche matin, M. Brzezinski, tendu et acerbe, a ainsi participé à une émission de la chaine de télévision ABC au cours de laquelle il a longuement justifié le raid en Iran. Il a notamment insisté sur le fait que, quel que soit le résultat, il aura prouvé aux dirigeants iraniens que Washington n'est plus décidé à laisser Téhéran mener le jeu.

Bien que les critiques contre le président Carter restent étonnamment modérées, l'opinion s'interroge de plus en plus sur les conditions dans lesquelles l'affaire a été décidée et sur les raisons pour lesquelles elle s'est heurtée à tant d'incidents techniques. — N. B.

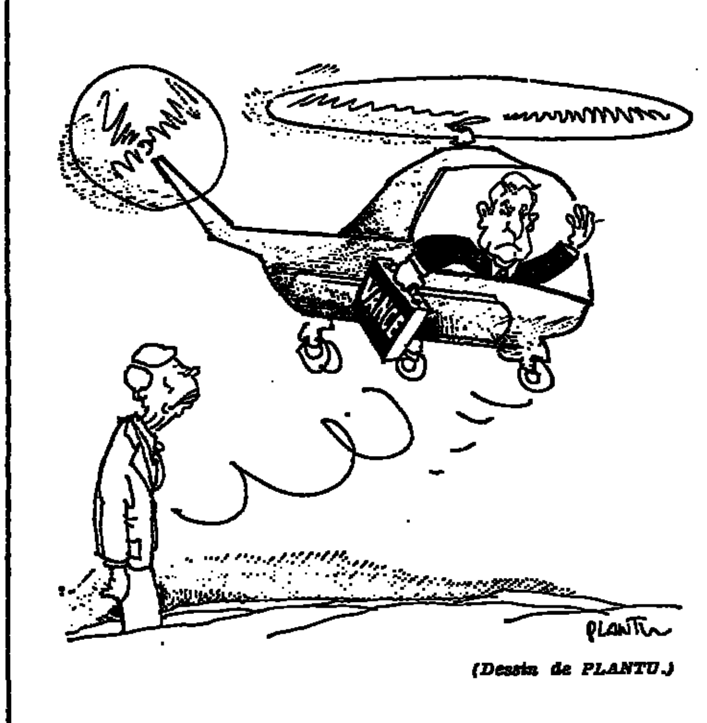
L'anti-Kissinger

Depuis janvier 1977, successeur de M Kissinger au département d'Etat, M Cyrus Vance offrait un contraste complet avec cette vedette hors du commun américain. Né en 1917 dans une « bonne famille » — il est le neveu du candidat démocrate malheureux à la présidence des Etats-Unis en 1924, — ayant fait de « bonnes études » (et même de très bonnes) à l'université Yale, dont il sortira en 1942, ce juriste de formation ne recherchera jamais l'éclat et la publicité Avant d'être nommé au département d'Etat par M Carter, dans les derniers jours de 1976, M. Vance avait surtout servi « en second » dans les fonctions très diverses qu'il occupa jusque-là, ce qui ne l'empêcha pas d'assumer, en de multiples occasions, le rôle d'homme indispensable.

Avocat de Wall Street, déjà engagé dans une belle carrière, c'est le sénateur Lyndon Johnson qui lui mettra le pied à l'étrier politique en l'appelant, dès 1957, à prodiguer ses conseils aux comités du Sénat sur lesquels il a la haute main, principalement en matière de défense et d'espace. Toujours grâce à la recommandation du vice-président texan, l'administration Kennedy le fait jurisconsulte du Pentagone Il y travaillera en étroite collaboration avec M MacNamara, qui apprécie ses capacités et ses talents d'organisateur. En 1962, il devient sous-secrétaire à la défense en charge de l'armée de terre. En janvier 1964, le président Johnson lui confie le poste de numéro deux dans la hiérarchie du Pentagone, mais il entend surtout avoir M Vance à sa disposition pour des missions délicates.

Avant même de prendre ses nouvelles fonctions, M Vance part pour Panama, que viennent d'agiter des émeutes d'étudiants anti-américaines qui mettront en route le processus qui aboutira à la révision des accords sur le canal. L'année suivante, il conduit, à chaud, une «enquête» gouvernementale en République Dominicaine. Encore un an, et c'est au Vietnam que M Cyrus Vance se retrouve en mission avec M Robert Komer (l'actuel directeur des affaires politiques du Pentagone) pour apprécier la situation. A l'époque, il partage l'optimisme des milieux officiels et n'a pas d'objection à l'escalade qui se prépare. Il participera même à la sélection des sites à bombarder en représailles des attaques du Vietminh.

Pour raison de santé et aussi pour retrouver un emploi plus lucratif, M. Vance démissionne en juin 1967, mais en juillet il cède aux instances de M. Johnson et se rend à Detroit, qui vient de vivre des journées de violence raciale, pour y ramener la paix et trouver les moyens de prévenir d'autres crises du même genre En novembre de la même année, M. Vance est dépêché auprès des gouvernements grec et turc pour éviter que le coup de force à Chypre ne dégénère en conflit ouvert. En février 1968, après l'affaire du navire espion Pueblo, c'est auprès du président sud-coréen Chun Hee Park qu'il est envoyé porter les assurances du président Johnson. Quelques jours plus tard, il se joint au petit groupe de conseillers qui vont amener Lyndon Johnson à renoncer à la guerre du Vietnam, ce qui, tout naturellement, en fera pour plusieurs mois l'adjoint du négociateur en chef américain à la conférence de Paris, l'ambassadeur Averell Harriman.



(Dessin de PLANTU.)

Indépendance d'esprit

Le règne de M. Nixon permet à M. Vance de retourner, pour de bon cette fois, à son métier d'avocat : en 1975, il sera président du barreau de New-York. Mais déjà l'année suivante, la politique le reprend Il appuie d'abord la candidature de M Sargent Schriver, un condisciple de Yale, à la nomination démocrate pour la course à la Maison Blanche, mais se rallie bientôt à la cause de M. Jimmy Carter

Sa démission sonnera probablement l'heure de la retraite définitive de la vie publique. Elle est aussi peut-être le premier acte d'indépendance d'esprit radicale d'une personnalité marquée par la formation très particulière que reçoit le « lawyer » américain — juriste qui croit plus aux vertus du compromis qu'à celles de la confrontation et qui répugne aux « grands moyens » du style du raid manqué sur l'Iran Il n'était pas plus pour la « diplomatie-spectacle », à grands coups de théâtre, dans la manière Kissinger, que pour le recours à la force. En même temps, il ne pouvait se cacher qu'il y a un temps pour tout, même peut-être pour l'impatience, et que la modération n'est pas forcément la mère de la médiation.

A. C.

LE DÉROULEMENT DU RAID SELON LE « NEW YORK TIMES »

Une insigne malchance et de nombreuses défaillances de matériel

Un officier supérieur américain qui a demandé à garder l'anonymat a raconté la mésaventure du commando qui devait délivrer les otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, et décrit l' « *enfer* » qu'ont vécu dans le désert iranien les volontaires de la mission avortée. Le scénario s'est déroulé sans accroc majeur jusqu'à 1 h. 40 — heure locale — vendredi, précise le *New York Times*, qui rapporte le récit de l'officier, à cela près que deux des huit hélicoptères qui, avec six C 130, composaient la force aérienne engagée dans le raid avaient dû regagner le porte-avion *Nimitz* à la suite d'ennuis techniques et qu'un car de voyageurs iraniens était arrivé sur les lieux trois minutes après les atterrissages. Les passagers furent placés sous la garde de soldats parlant farsi jusqu'au terme de l'opération. L'officier interrogé par le *New York Times* précise que les membres du commando portaient des tenues camouflées et des écussons américains.

Aucun blessé abandonné sur place

Deux hélicoptères étaient en train de faire le plein et les quatre autres avaient terminé quand on a constaté, sur un des appareil, une défaillance du contrôle du système hydraulique. A 2 h. 30, l'ordre était donné d'annuler l'opération. Les hommes qui se trouvaient à bord des appareils ont alors regagné les avions de transport, tandis que les pleins d'essence se poursuivaient, la consigne étant de ramener les hélicoptères en état de voler. Un C 130 ravitailleur ayant épuisé sa provision de carburant, un hélicoptère qui n'avait pas achevé son plein s'est dirigé vers un autre ravitailleur et son rotor a transpercé au passage le fuselage d'un C 130 en instance de départ, rempli de militaires. Les deux appareils ont alors pris feu, provoquant la mort de trois *marines* à bord de l'hélicoptère et de cinq hommes d'équipage du C 130, tandis que leurs camarades réussissaient à évacuer la carlingue. Voyant que le commandant de bord était bloqué, deux soldats se sont précipités et ont réussi à le sauver au péril de leur vie.

L'accident s'est produit environ 48 minutes après que le président Carter eut donné personnellement l'ordre d'annuler l'opération. Tandis que les munitions des deux appareils en feu explosaient de toutes parts, le commandant du raid, le colonel Charles Beckwith, chef d'un groupe antiterroriste de Fort-Bragg, décida d'abandonner les hélicoptères de crainte qu'ils ne s'écrasent sur le chemin du retour. Après s'être assuré qu'aucun blessé n'était resté sur place et que les cadavres ne pouvaient être extraits des appareils en flammes, il monta alors dans le dernier des six C-130 qui l'attendait et décolla. Il était environ 4 heures du matin.

Il est également possible que des cartes secrètes, des documents confidentiels aient dû être abandonnés sur place. Le colonel Beckwitch était en contact avec le chef de l'ensemble de la mission, le général James Vaught, qui se trouvait en un point qui n'a pas été révélé. Il pourrait s'agir du *Nimitz*, en mer d'Arabie, ou un avion survolant le Golfe. Les communications entre ces deux officiers et Washington étaient « *les meilleures possibles* ». L'opération était suivie par le général David Jones, président du comité des chefs d'état-major, qui se trouvait au National Command Center, au Pentagone.

L'itinéraire suivi

D'autres officiers ont raconté comment les six C-130 Hercules avaient gagné Tabas. Ils sont manifestement partis d'Egypte, ont longé la mer Rouge, survolé le golfe d'Aden et la mer d'Arabie et atterri à Oman pour faire le plein. Trois des appareils transportaient des hommes, des armes, des jeeps et des motocyclettes tandis que les trois autres étaient des avions-citernes. Sans entrer dans les détails, les officiers ont précisé que le commando disposait d'un appareillage électronique, qui lui a permis de tromper la vigilance des radars soviétiques installés en Ethiopie et à Aden et de la surveillance côtière iranienne. Ils ont également souligné que l'Arabie Saoudite n'a pas été survolée et que l'espace aérien d'aucun pays tiers n'a été violé.

Au début du raid, l'un des huit hélicoptères partis du *Nimitz* avait dû rebrousser chemin après avoir été pris dans une tempête de sable, ses deux gyroscopes étant endommagés. Un autre a eu une défaillance hydraulique et a dû se poser dans le désert, avant de regagner le porte-avions.

L'ÉCHEC DE L'OPÉRATION

Les Américains s'interrogent sur les réticences des Européens à l'égard de la politique de Washington

De notre correspondante

New-York. — Traumatisés par l'échec de la mission de sauvetage des otages de Téhéran, les Américains, pour la première fois peut-être depuis que le président Carter a fait appel au soutien des alliés, s'interrogent sérieusement sur les raisons des réticences de ces derniers. Nombre d'entre eux ont conscience que la décision de la Maison Blanche survenant juste après la déclaration des Neuf d'imposer des sanctions économiques à l'Iran a pu avoir quelque chose d'irritant pour les Européens.

Si l'Europe, comme on la conçoit à Bruxelles, à Luxembourg ou à Strasbourg, existe, c'est bien de ce côté-ci de l'Atlantique. Un Américain ne dit pas : « *Je vais en France* » (ou en Angleterre, en Italie), il dit : « *Je vais en Europe.* » Pour lui, l'Europe occidentale constitue un tout, à peine différencié çà et là par l'histoire, la qualité de la cuisine... et le degré d'hostilité ou de sympathie qui s'y manifeste à l'égard des Etats-Unis.

L'Europe du Marché commun, fille turbulente du plan Marshall, agace, attendrit et inquiète périodiquement les Américains, dont beaucoup conservent des liens aussi orageux que sentimentaux avec le « vieux pays » de leurs ancêtres.

Les querelles internes de la Communauté leur sont généralement inconnues. Ses rivalités économiques et politiques leur paraissent inintelligibles, voire dérisoires. Il est vrai que la plupart des grands journaux n'entretiennent en Europe occidentale qu'un ou deux correspondants qui écrivent des articles de synthèse politique et économique en singularisant les positions française, britannique ou allemande par un paragraphe ou deux. Leur « couverture » comprend un nombre presque égal d'articles de magazine sur les aspects pittoresques de la vie locale, ainsi que des « profils » des personnalités en vue.

Les Américains connaissent ainsi les principaux dirigeants politique européens, mais ils n'ont qu'une idée très vague des rivalités qui opposent Paris à Londres ou à Bonn. Il leur paraît, à eux, tout à fait naturel que l'Europe « *parle d'une seul voix* ».

La crainte des P.C.

De tous les alliés, celui qui leur donne le plus de souci reste la France, toujours soupçonnée de pêcher en eau trouble. Tout récemment, un officiel français en tournée dans le sud des Etats-Unis était sévèrement interrogé sur les raisons qui avaient pu pousser Paris à donner asile à l'imam Khomeiny pendant... quinze ans. Prompts à déceler un relent de gaullisme dans la moindre tentative de Paris pour se distinguer du peloton, les Américains n'entendent goutte aux relations entre l'Elysée et ses diverses oppositions.

L'un des éléments-clés du malentendu tient sans doute au rôle du parti communiste dans plusieurs pays européens. Plus foncièrement anticommuniste qu'antisoviétique, l'Américain moyen, qui n'a jamais rencontré un communiste de sa vie, attribue aux P.C. des pouvoirs aussi exorbitants que subversifs, mais il ignore tout du jeu de bascule qui se joue dans une bonne partie de l'Europe occidentale entre les gouvernements, Moscou et le P.C. local.

L'autre élément du malentendu est d'ordre... géographique. En janvier, peu après l'intervention soviétique en Afghanistan, et au plus fort de la tension entre Moscou et Washington, l'opinion américaine ne semblait nullement réaliser que l'Europe occidentale, qui se trouve à quelques jours de route des armées du pacte de Varsovie, a quelques raisons de se montrer prudente, et que les souvenirs de la dernière guerre pèsent encore lourd dans la mémoire de millions d'Européens.

Dans l'affaire iranienne, les premières réticences des alliés ont surpris et déçu les Américains. Des éditorialistes ne se sont pas fait faute de rappeler que Paris, en particulier, tenait à « son » pétrole iranien autant qu'à « ses » échanges commerciaux avec Moscou. Plus récemment, les soucis électoraux prochains de MM. Helmut Schmidt et Giscard d'Estaing ont été évoqués : réponse du berger à la bergère après les allusions blessantes de la presse européenne à la « politique électoraliste » du président Carter.

Le 24 avril, le *Wall Street Journal* écrivait que les accusations des alliés selon lesquelles les hésitations et les contradictions de la Maison Blanche doivent les inciter à la prudence ne sont qu'un prétexte pour « lâcher » les Américains. Et le quotidien concluait : « *Il y a apparemment une conscience grandissante en Europe de la gravité des attaques dont les intérêts de l'alliance atlantique font l'objet, de même que les principes de gouvernement qui ont permis la naissance de la civilisation occidentale, mais nous serions plus rassurés si cette prise de conscience était plus rapide et s'il y avait moins de récriminations contre les échecs de la présidence américaine. L'Europe peut seule dominer les craintes que lui inspire la présence soviétique.* »

La décision des Européens d'imposer des sanctions économiques à l'Iran a été accueillie avec soulagement, mais les Américains ont été déçus que les alliés ne procèdent pas immédiatement à la rupture de leurs relations diplomatiques avec Téhéran. Les commentateurs ont été nombreux, à ce moment, à se demander si la décision des alliés procédait d'un véritable sentiment de solidarité... ou de la peur de voir le président Carter s'engager dans des opérations militaires.

L'affaires des otages, qui, depuis près de six mois, continue à « ouvrir » toutes les émissions d'informations de la télévision, bouleverse toujours la vie quotidienne des Américains, qui y voient à la fois un douloureux problème humain et le signe inquiétant du déclin de la puissance nationale. Ils ne réalisent pas que les prisonniers de Téhéran ne font plus qu'épisodiquement la « une » des journaux européens. C'est pourquoi l'accueil réservé par M. Giscard d'Estaing à quatre des épouses des otages a été apprécié ici.

Les vertus de M. Carter

Les Américains restent des sentimentaux. L'air de chien battu du président Carter lorsqu'il a annoncé, au petit matin du 25 avril, l'échec de la mission de sauvetage des otages n'a provoqué ni mépris ni révolte dans l'opinion : il l'a attendrie.

Dans un éditorial du *Washington Post* consacré à la mort de Sartre, Joseph Kraft écrivait dimanche matin : « *Les Américains ont de l'estime pour M. Jimmy Carter quand il cherche son inspiration dans la prière. Si Valéry Giscard d'Estaing en faisait autant, toute la France éclaterait d'un rire méprisant.* »

La guerre du Vietnam avait paru, un temps, convertir les Américains au cynisme que des siècles de drames sanglants ont enseigné aux Européens. Mais il faut bien se rendre à l'évidence : les vertus domestiques et humaines de M. Carter continuent à peser lourd dans la balance électorale face à ses erreurs de jugement et de tactique. Les résultats du « caucus » démocrate qui a eu lieu samedi dans le Michigan en témoignent : malgré l'ampleur des dernier déboires de M. Carter, le sénateur Kennedy, favori dans cet Etat essentiellement industriel, ne l'a emporté sur le président que par une très faible majorité. Il est vrai qu'il n'y a eu que seize mille votants sur quarante mille inscrits. Le scrutin donne soixante et onze délégués à M. Kennedy contre soixante-dix à M. Carter.

Après l'équipée de Tabas, les Européens ont sans doute plus de raisons que jamais de se méfier des initiatives de la Maison Blanche. Ce qui veut pas dire que les Américains soient mieux préparés à admettre leurs atermoiements.

NICOLE BERNHEIM.

TOKYO : ne plus « se reposer sur la force américaine »

De notre correspondant

Tokyo. — Après avoir ouvertement manifesté leur mécontentement dans les quelques heures qui ont suivi l'annonce de l'opération avortée de sauvetage des otages américains en Iran, qualifiée, vendredi 25 avril, par le ministre des affaires étrangères, d'action « *regrettable* », les Japonais ont adopté une position beaucoup plus nuancée et compréhensive à l'égard de Washington. « *Il ne sert à rien de critiquer ce qui a été fait* », déclarait, dès samedi, le premier ministre, M. Ohira.

L'incident a, en tout cas, plus que jamais convaincu les Japonais de la nécessité de redoubler d'efforts pour parvenir à une solution pacifique à la confrontation américano-iranienne en coopération avec les autres alliés des Etats-Unis : pour cela, il ne faut pas isoler Washington en critiquant trop durement sa politique. M. Ohira, qui sera, le 1er mai, le premier chef de gouvernement étranger à rencontrer M. Carter après les événements de la semaine dernière, a précisé qu'il insisterait auprès du chef de la Maison Blanche pour que les Etats-Unis ne cherchent plus à employer la force vis-à-vis de l'Iran. Le blocus, par exemple, des ports du golfe Persique peut avoir des conséquences très graves sur l'économie du Japon.

Les Japonais, qui s'étaient engagés avec une certaine réticence à répondre aux demandes américaines de sanctions contre l'Iran ont été extrêmement surpris, et, au début, choqués, par l'action militaire entreprise par les Etats-Unis : c'était, en effet, précisément pour éviter une telle extrémité que Tokyo s'était résolu à compromettre ses approvisionnements en pétrole iranien. Le ton des éditoriaux des journaux du 26 avril était, à cet égard, révélateur : « *Une affaire incroyable*, écrivait le quotidien *Yomiuri*, *qui est ressentie comme un coup porté à l'esprit de coopération des alliés des Etats-Unis.* »

L'*Asahi* allait plus loin en écrivant : « *Les Etats-Unis n'auraient jamais dû décider une telle action non seulement pour ne pas risquer la vie des otages, mais aussi pour ne pas accroître la tension au Proche-Orient. M. Carter porte la responsabilité d'une action qui a trahi l'attente et la bonne volonté de ses alliés.* » Les partis d'opposition, pour leur part, et notamment le P.S. et le P.C., ont critiqué le gouvernement japonais pour sa « servilité » à l'égard de Washington.

La dernière initiative américaine dans l'affaire iranienne renforce le sentiment, à Tokyo, que le Japon doit avoir un rôle plus actif sur la scène internationale. « *Les Etats-Unis ne sont plus une superpuissance mais une puissance tout court*, déclarait dimanche M. Ohira. *Le temps est passé où nous pouvions nous reposer sur la force américaine.* » Sur le plan économique et financier, le premier ministre affirmait, en outre : « *Le dollar, autrefois plus fort que l'or, n'est plus qu'un morceau de papier : cette baisse de la monnaie américaine nous fait marcher sur des chemins boueux.* »

L'approvisionnement en pétrole

En ce qui concerne l'Iran et plus généralement le Proche-Orient, les Japonais paraissent surtout inquiets du risque d'un accroissement de l'influence soviétique dans la région. Ils ont repris, depuis dimanche, leurs négociations interrompues la semaine dernière avec les Iraniens sur les livraisons de pétrole. Les compagnies pétrolières nippones ayant refusé, en accord avec leur gouvernement, les demandes d'augmentation des prix, les livraisons ont été interrompues le 21 avril.

Les Iraniens ont placé les Japonais devant un nouvel ultimatum : accepter les hausses des prix (2,5 dollars par baril) ou bien risquer de voir annuler les accords de livraisons directes (530 000 barils par jour, soit 10 % des approvisionnements japonais) péniblement conclus l'année dernière. La sécurité de leurs approvisionnements est assurément pour les Japonais un problème important. Mais ce qui les inquiète peut-être davantage aujourd'hui c'est de voir l'Iran se rapprocher peu à peu des pays de l'Est. Ces derniers, compte tenu de la diminution des livraisons en provenance d'U.R.S.S., dont la production baisse en raison notamment de l'embargo américain sur les équipements de forages, se tournent de plus en plus vers l'Iran pour se fournir en hydrocarbures. Ce renforcement des liens de Téhéran avec les pays de l'Est, comme les mouvements de troupes soviétiques en Azerbaïdjan, près de la frontière russo-iranienne, relevés, vendredi, par l'Agence de défense nippone, incitent les Japonais à penser qu'il ne faut ni isoler Téhéran ni donner prétexte, par une nouvelle action militaire américaine, à une intervention soviétique en Iran, possible en vertu du traité d'amitié de 1921 entre les deux pays.

C'est donc dans le sens de la modération que comptent agir les Japonais dans leurs relations tant avec l'Iran — l'ambassadeur japonais a regagner Téhéran, samedi, — qu'avec les Etats-Unis.

PHILIPPE PONS.

Téhéran s'attend à une nouvelle intervention

(Suite de la première page.)

Lors d'une conférence de presse, réunie à Téhéran le 26 avril, le président de la République iranienne a nettement exprimé ses craintes à ce propos : « *Je crois*, a déclaré M. Bani Sadr, *que dans un avenir assez proche, d'autres tentatives se produiront et que ce raid n'est qu'un chapitre d'un vaste plan d'ensemble imaginé par l'Amérique pour briser notre révolution.* »

M. Bani Sadr a aojuté que, « *bien entendu, ce qui se passe actuellement au Kurdistan est également lié à ce même plan. Carter est persuadé que l'Etat iranien est à la veille de s'effondrer. Et, s'il a pris la décision de libérer les otages, c'est parce qu'il croit que le gouvernement va disparaître et que ses compatriotes se trouveraient dès lors en grand danger, l'anarchie s'instaurant aussitôt dans le pays* ». « *Aussi, je demande à tout le peuple iranien*, a encore dit le président Bani Sadr, *de rester uni plus que jamais, car le complot n'est pas terminé.* »

Interrogé ensuite sur une éventuelle demande d'arbitrage à des instances internationales, M. Bani Sadr a indiqué qu'une telle démarche n'était pas dans les intentions du gouvernement. « *Si ces organisations existent réellement, et si elles ne dépendent pas des super-puissances, elles se doivent d'accomplir leur devoir sans qu'on ait à le leur demander. Nous verrons quelle sera leur réaction face à l'agression américaine.* » En revanche, le président iranien a fait part de son intention de provoquer une réunion extraordinaire des pays non alignés, afin de déterminer de concert les mesures à prendre.

La présentation des cadavres

Comme on lui demandait si les derniers événements pourraient déterminer de nouvelles orientations de la politique étrangère de l'Iran, M. Bani Sadr s'est montré formel quant à l'attitude iranienne, « *qui restera ce qu'elle n'a cessé d'être, à savoir une politique d'indépendance ne s'appuyant ni sur les super-puissances soviétique ou américaine ni sur tout autre gouvernement ou pouvoir, une politique qui s'efforce d'aider tous les pays du monde sur la voie de la révolution en vue de la révolution mondiale* ».

Dans son journal quotidien de 21 h. 30, la télévision iranienne a accordé, samedi, une très large place au premier reportage tourné sur les lieux de la mésaventure américaine. Ne faisant grâce d'aucun détail, la caméra est revenue à plusieurs reprises sur les corps calcinés de quelques-uns des militaires tués lors de la collision entre un hélicoptère et un avion du commando, montrant ensuite des lots épars de matériels divers, avant qu'un officier iranien ne présente à l'objectif des liasses de dollars et de rials. Le lendemain, dimanche, en fin d'après-midi, l'ayatollah Khalkhali, procureur des tribunaux islamiques, qui avait été chargé de superviser le transport à Téhéran des restes des victimes, après que le président de la République eut fait part de son intention de les restituer aux Américains, a fait présenter à la presse, dans une cour de l'ambassade américaine, au cours d'une macabre cérémonie, neuf cadavres qu'une ambulance avait amenés là depuis l'aéroport de Téhéran, où ils étaient arrivés par avion quelques heures plus tôt. Les dépouilles mortelles ne seront pas remises directement aux autorités américaines (1).

« Voici les soldats de Carter ! »

Contenus dans des linceuls, des sacs de plastique ou des caisses, les restes non identifiables des marines carbonisés ont été, tour à tour, exhibés sans le moindre égard, comme de vulgaires marchandises, tandis que l'ayatollah annonçait d'une voix forte : « *Voici les soldats de Carter !* », avant d'ajouter : « *Il y en a vingt autres que nous avons dû laisser sur place, car ils sont intransportables.* » Auparavant, les journalistes avaient pu voir un échantillonnage du matériel récupéré sur les lieux, armes diverses, casques, cartes de la région, plans de Téhéran, photographies aériennes de l'ambassade des Etats-Unis et du stade voisin, où il avait été probablement prévu de faire se poser des hélicoptères, ainsi que des cocardes autocollantes aux couleurs de l'armée de l'air iranienne, destinées à être apposées sur les engins américains.

« *Tabas n'est qu'un accident de parcours dans le plan imaginé par Carter pour détruire l'Etat iranien* », a indiqué l'ayatollah Khalkhali, qui devait préciser ensuite que la force d'intervention américaine avait totalisé « *trois mille hommes transportés à bord de dix-huit avions et vingt hélicoptères* ». « *Des documents retrouvés dans les débris nous autorisent à affirmer*, a encore déclaré l'ayatollah, *que les Etats-Unis ont disposé de nombreuses complicités iraniennes, mais toute la lumière sera faite à ce sujet.* »

Evoquant enfin le sort des otages, le procureur de la République islamique a indiqué qu'ils seraient traduits en justice une fois élu et mis en place le premier Parlement iranien, c'est-à-dire, au mieux, vers la mi-mai. « *Les innocents n'ont rien à craindre*, a dit encore l'ayatollah, *quant aux coupables, c'est-à-dire les espions, je ne suis pas personnellement favorable à leur éventuelle exécution* »

Déjà, la presse iranienne accuse : « *Il y avait des officiers iraniens parmi les agresseurs* », a titré en gros caractères sur toute la largeur de sa « une » le quotidien *Kayhan* du 27 avril, qui reproduisait, d'autre part, comme tous les journaux de Téhéran, des photos des appareils incendiés et d'un G.I. carbonisé gisant la face contre le sol près d'un hélicoptère fracassé.

S'il ne fait pas de doute que le commando américain comptait des soldats d'origine iranienne, le mystère demeure entier quant aux vraies raisons qui ont pu faire avorter si brutalement, à peine déclenchée, une opération nécessairement fondée sur des moyens en hommes et en matériel très élaborés, et dont on ne saurait imaginer qu'elle n'ait été répétée et vérifiée mille fois dans ses plus infimes détails.

Le raid a, très provisoirement, fait passer au second plan les nouvelles en provenance du Kurdistan, où la situation prend de plus en plus la tournure d'une guerre ouverte. Le président Bani Sadr, qui a ordonné à l'armée d'observer un cessez-le-feu unilatéral, semblerait bien n'avoir pas été entendu des militaires ; les Kurdes, qui se considèrent comme les victimes d'un génocide orchestré par le pouvoir, n'ont pas non plus l'intention de s'en tenir là. Dans un communiqué, le cheikh Ezzedine Husseini, chef religieux des Kurdes iraniens, appelle à la « *lutte par tous les moyens* » et à l'instauration immédiate d'un gouvernement populaire kurde.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Les corps — au nombre de huit selon les Américains — seront remis, a annoncé lundi radio Téhéran, citée par l'A.F.P., « *aux représentants du pape, de la Croix-Rouge et du gouvernement suisse* », par l'intermédiaire de Mgr Capucci, qui a quitté Rome pour Téhéran.

Une victime de la guerre des ondes

COMMENT LES IRANIENS ONT « ASSASSINÉ » M. SADDAM HUSSEIN...

La guerre des ondes que se livrent depuis des semaines l'Irak et l'Iran a atteint, dimanche, un sommet lorsque la présidence de la République iranienne eut annoncé, en fin de matinée, la mort, « à la suite d'un coup d'Etat », du président de la République irakienne, M. Saddam Hussein. L'« événement », révélé par cette seule source, ne pouvait que susciter le scepticisme. Il a pourtant provoqué une vive agitation à la radio et à la télévision françaises, qui lui ont accordé une large place en tête de leurs bulletins d'information. Plus prudente, la B.B.C. de Londres a totalement passé sous silence cette douteuse « nouvelle ».

A Téhéran, pris au piège des services de propagande iraniens, de nombreux habitants de la capitale sont descendus dans la rue et ont commencé à danser en clamant « L'islam est plus fort » et « Dieu est le plus grand », bien que l'Agence irakienne d'information ait démenti la nouvelle, en accusant l'Iran de « prendre ses désirs pour des réalités ».

Il semble que tout ce branle-bas ait été provoqué par la diffusion par la radio de Téhéran d'un communiqué de l'Organisation des combattants islamiques d'Iran, qui regroupe des opposants chiites au régime de Bagdad. Selon ce communiqué, le président irakien visitait dimanche matin un camp militaire quand des « combattants islamiques » ouvrirent le feu sur lui. En fait, à cet instant précis, le président Saddam Hussein accueillait dans la capitale irakienne le président des Seychelles, M. France-Albert René.

PÉKIN : « Une situation dont le Kremlin peut profiter »

De notre correspondant

Pékin. — Après les prudents « *regrets* » exprimés la veille par le ministère chinois des affaires étrangères, l'agence Chine nouvelle a critiqué lundi matin 28 avril en des termes beaucoup plus sévères la tentative américaine de raid en Iran.

La déclaration très diplomatique de dimanche renvoyait pratiquement dos à dos l'Iran et les Etats-Unis pour leurs atteintes respectives aux principes des relations internationales, observant seulement que l'action de commando pas plus que les sanctions des Etats-Unis « *ne contribuaient à résoudre les problèmes, mais risquaient plutôt de provoquer une détérioration de la situation* ». Elle exprimait en outre l'espoir que les deux parties « *s'efforcent de résoudre leur différend par des consultations pacifiques, afin de ne pas faire le jeu de gens mal intentionnés* ». A peu de chose près, la position de la diplomatie chinoise n'était pas très différente de celle de l'Inde ou même de la Turquie.

Le commentaire de Chine nouvelle met lundi avec vigueur les point sur les « i », constate l'« *escalade de la crise* » et observe que « *les efforts de médiation internationale ont été rendus plus difficiles et l'inclination des Iraniens à la souplesse et à l'accommodement plus improbable* ».

« *Le pire*, ajoute l'agence chinoise, *est que les sanctions* (imposées par les Etats-Unis) *et la tentative de sauvetage ont créé une situation dont le Kremlin peut profiter pour avancer dans sa poussée vers les eaux chaudes du Sud.* »

Non seulement la crise sert « *à détourner l'attention mondiale* » de l'invasion soviétique en Afghanistan, mais, de l'avis de Pékin, elle comporte le risque d'une intervention soviétique en Iran.

Depuis le début de la crise américano-iranienne, les responsables chinois ont régulièrement invité leurs interlocuteurs américains à avoir « *une vue à long terme* » de la situation et à ne pas laisser le problème des otages, si délicat soit-il, compromettre des intérêts stratégiques beaucoup plus importans.

Les inquiétudes de la Chine s'étaient encore aggravées au lendemain de la rupture des relations diplomatiques entre Washington et Téhéran et au fur et à mesure que montait, d'autre part, la tension entre l'Iran et l'Irak. « *Face à la dure réalité*, écrivait ainsi *le Quotidien du peuple* dès le 13 avril, *tous les pays intéressés devraient se préoccuper de la stabilité et de la sécurité de la région, traiter correctement les contradictions et les différends qui les séparent et éviter de fournir aux hégémonistes soviétiques des occasions qu'ils pourraient exploiter à leur avantage.* » C'est exactement le contraire qui vient de se produire, faisant naître à Pékin de sérieuses alarmes et y provoquant les critiques les plus sévères qu'on ait entendues en Chine depuis de longs mois à l'encontre des Etats-Unis.

ALAIN JACOB.

AMÉRICAINE EN IRAN

Les Neuf se refusent à critiquer officiellement M. Carter

(Suite de la première page.)

Mais, contrairement aux bruits qui ont couru, une réunion au sommet du conseil atlantique semble écartée. Il serait en revanche étonnant que, lors du sommet des sept plus grands pays industrialisés occidentaux, qui se tiendra à Venise en juin, et qui sera en principe consacré aux problèmes économiques, l'affaire des otages ne soit pas évoquée, si elle n'a pas profondément évolué d'ici là.

Officiellement donc les Neuf ne désespèrent toujours pas de parvenir à une solution politique avec le gouvernement de Téhéran, bien qu'une telle perspective soit très compromise depuis le raid américain manqué. En fait les Neuf jugent surtout la situation internationale trop grave pour affaiblir encore l'alliance atlantique. Ils ne feront donc pas, en tant qu'Europe des Neuf et publiquement, le reproche à M. Carter d'avoir joué double jeu en entreprenant une opération militaire alors qu'il avait laissé entendre qu'il n'en ferait rien si les alliés des Etats-Unis manifestaient leur solidarité concrètement. Le comportement du président américain n'en est pas moins durement ressenti et sévèrement jugé par les Neuf. Mais chacun lui fera sans doute connaître son sentiment par les voies diplomatiques les plus discrètes.

En maintenant leur projet de prendre des sanctions sérieuses, les Neuf sont d'ailleurs logiques avec eux-mêmes. Ils se sont toujours défendus de céder à des pressions américaines et ont condamné les prises d'otages, d'autant moins admissibles que des diplomates bénéficiant de l'immunité en sont victimes, et parce qu'elles sont contraires au droit international. Ils se déjugeraient s'ils changeaient d'avis aujourd'hui, sous prétexte qu'un raid américain entrepris avec des moyens militaires, mais à des fins humanitaires, a lamentablement échoué.

Sur l'Afghanistan, il ne semble pas que les Neuf expriment des positions nouvelles, mais ils estiment que cette affaire est la plus grave et la plus dangereuse pour l'avenir. MM. Giscard d'Estaing et François-Poncet ont informé leurs collègues de leurs conversations avec M. Gromyko, jugées par tous plus dures que jamais, et comme n'ouvrant aucune perspective de détente. Sur ce chapitre, certains dirigeants européens ont manifesté leur intention de rester en étroite consultation avec les Etats-Unis. On sait que les ministres des affaires étrangères et de la défense des pays « intégrés » dans l'organisation atlantique (ce qui exclut la France) doivent se réunir à la mi-mai à Bruxelles pour parler de l'Afghanistan. Reste à savoir si la démission de M. Vance ne remettra pas ce calendrier en question.

Enfin, sur le Proche-Orient, les Neuf réaffirment une position qui, pour n'être pas nouvelle, n'en est pas moins sensiblement différente de celle des Etats-Unis, puisque les Européens rappellent leur attachement à une solution équilibrée au Proche-Orient respectant les droits des Palestiniens, mais ils rappellent aussi les droits d'Israël à vivre en paix. Cette position n'est pas différente de celle qu'avait exprimée le président Giscard d'Estaing à Amman. Les Neuf ont d'ailleurs l'intention de prendre une initiative en juin, comme l'avait suggéré le président de la République au cours de son voyage au Proche-Orient, après le terme fixé par les accords de Camp David pour aboutir à une solution sur la Cisjordanie et Gaza par des conversations bilatérales égypto-israéliennes. La position des Neuf serait suffisamment nuancée pour que ces idées nouvelles, tendant essentiellement à résoudre le problème palestinien, puissent être considérées comme une contribution susceptible d'alimenter le dialogue égypto-israélien ou comme se situant en dehors de ce dialogue une fois son échec consommé. C'est au prochain conseil européen, à Venise en juin, que ces idées des Neuf seront formulées.

MAURICE DELARUE.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., a déclaré samedi 26 avril à Bordeaux : *« L'opération américaine en Iran est un événement extrêmement dangereux pour la paix du monde. Mais je pense que les premiers responsables de cette affaire ne sont pas les Etats-Unis. Ce sont ceux qui, dès le départ, ont envahi une ambassade, pris des diplomates en otage et ainsi commis les premiers un acte de guerre. »*

● *M. Bernard Stasi*, président délégué du Centre des démocrates-sociaux, a déclaré samedi 26 avril devant les jeunes démocrates-sociaux : *« Les Français doivent se garder d'ironiser sur les hésitations, les incohérences, les insuffisances et les ratés de la politique américaine. La faiblesse des Etats-Unis est celle de l'Occident. Face au camp de la servitude, elle est aussi la faiblesse du camp de la liberté. Il n'y a pas de salut pour l'Europe et encore moins pour chacun de nos pays dans l'affaiblissement de la puissance américaine et dans l'humiliation du peuple américain. »*

● *Au nom de la Fédération des républicains de progrès* (gaullistes de gauche), que préside M. Pierre Dabezies, M. Delecourt, secrétaire général a déclaré : *« La criminelle et imbécile opération militaire américaine en Iran démontre que la politique des U.S.A. est avant tout et uniquement conduite en fonction des intérêts de la classe dominante et des enjeux de politique intérieure en Amérique. La tentative, et l'échec, de cette opération confirme aux Européens qu'ils ne sont que des pions — qui risquent continuellement d'être piégés par une illusoire solidarité atlantique — dont on attend l'alignement inconditionnel au détriment de nos vocations nationales respectives et de la virtualité potentielle d'une Europe indépendante. »*

● *M. Philippe Malaud*, président du Centre national des indépendants et paysans, a affirmé, samedi 26 avril, à Paris, devant les cadres de son parti réunis pour une journée d'étude : *« Il n'y a pas de commune mesure entre l'action de légitime défense, certes maladroite, du président Carter, et l'agression au napalm de l'U.R.S.S. en Afghanistan. Dans l'état de tension très grave des relations internationales, il est nécessaire que la France affirme plus vigoureusement que jamais sa solidarité avec les Etats-Unis, même si la politique américaine montre des insuffisances. »*

M. Mitterrand : le devoir est de délivrer les otages

La résolution adoptée samedi 26 avril par la convention nationale du P.S. affirme que les socialistes « comprennent » l'impatience du peuple américain devant la détention d'otages et condamne cette prise d'otages. Mais ce texte reconnaît le droit au peuple iranien d'« établir les responsabilités du régime du chah et à dénoncer l'appui que celui-ci a reçu de la diplomatie américaine ». Il conclut à la nécessité de rechercher une solution « hors d'une politique de force » afin d'obtenir la libération des otages sans exposer leur vie et sans aggraver la tension internationale.

Cette résolution ne reprend pas l'approbation de la tentative de libération des otages par les Etats-Unis exprimée par M. François Mitterrand. En prenant une telle position, celui-ci avait conscience d'« être minoritaire » dans son propre parti. M. Lionel Jospin, secrétaire national du P.S., préfigurant les interventions des différents orateurs, avait exprimé vendredi une opinion contraire.

Prenant la parole devant la convention nationale du P.S., M. François Mitterrand évoque l'intervention américaine en Iran. Il souligne, en citant M. Bani Sadr, que dans ce pays il y a des forces *« qui cherchent une issue qui ne soit pas celle du drame »* et qu'il y a une situation révolutionnaire *« que nul ne peut avoir la prétention d'appréhender par des condamnations ou des approbations »*. Raisonnant *« comme s'il s'était agi »* pour les Etats-Unis de délivrer les otages, M. Mitterrand précise : *« Je n'ai entendu que des critiques, d'abord sur la tentative elle-même. Moi, je pense que lorsque, pour quelque raison que ce soit, un pays étranger s'empare des concitoyens, compatriotes — il s'agirait de Français, je réagirais comme cela, — mon devoir est, par quelque moyen que j'ai à ma disposition, de les délivrer. (...)*

» Je n'ai aucune raison de dissimuler ma pensée, ni pour faire plaisir à mes adversaires ni pour faire plaisir à mes amis, si l'on attente à la vie, à la liberté de mes concitoyens jugés innocents de la responsabilité qu'on leur attribue, ou bien simplement victimes d'une notion que je rejette, qui est celle de la responsabilité collective, qui est à mon avis l'un des signes les plus évidents du retour à la barbarie. Je n'accepte pas que la responsabilité collective des actes insupportables des Etats-Unis d'Amérique au travers du chah en Iran puisse se reporter sur un certain nombre d'individus américains.

» A partir de là, le droit du pays bafoué, des frères, des familles et, d'une façon plus générale, de la famille américaine, est touché, comme le serait la famille française, le droit de délivrer est pour le moins égal, sans paradoxe, au droit d'emprisonner, c'est-à-dire que nous sommes dans une situation qui ressemble à la guerre. A partir de là, instinctivement, je ne critique pas celui qui veut sauver son frère. Que dis-je ? je l'approuverais — au conditionnel, avec un « s » — si un certain nombre d'autres conditions étaient réunies »

Après avoir souligné que l'échec de cette tentative *« est infiniment plus grave pour le reste du monde que l'eût été la réussite »*, puis critiqué le président des Etats-Unis, coupable de confondre les intérêts généraux dont il a la charge et les intérêts du candidat Carter, le premier secrétaire du P.S. reproche aux Etats-Unis d'avoir engagé ses alliés européens *« dans une très contestable politique de sanctions économiques (...) qui*, a priori *excluait des sanctions militaires, de les avoir en somme compromis pour tout aussitôt changer de plan et, agissant à son corps défendant, sans tenir compte de l'engagement qu'il venait de faire prendre et du soutien qu'il venait d'obtenir, oui, compromettre les pays étrangers, jouer d'eux, de leur réputation et de leur politique, faire peser tout le poids de l'alliance de l'insécurité auprès de certains d'entre eux... »*

Il ajoute : *« On s'y reprendra à deux fois avant de croire à la parole d'un président américain. »*

Il considère que, à cause de l'échec, le danger de guerre s'est accru. Il craint que l'échec ne conduise les Etats-Unis à en *« faire davantage »*.

M. ROCARD : un problème temporairement insoluble.

De son côté M. Michel Rocard déclare sur ce sujet : *« Nous devons faire savoir à la jeune République islamique qu'elle n'aura pas sa place dans la communauté internationale tant qu'elle en violera les règles et que les otages doivent être libérés.*

» Mais notre long combat politique contre la dictature du chah nous autorise à dire aux Américains que le souci de revanche du peuple iranien s'explique, même s'il prend des formes inacceptables. Il faut, hélas ! savoir attendre qu'un pouvoir public respecté naisse en Iran. Une politique de sanctions, outre sa très grande difficulté technique, on vient de le voir, ne peut avoir que trois effets :

— Menacer la vie des otages ;

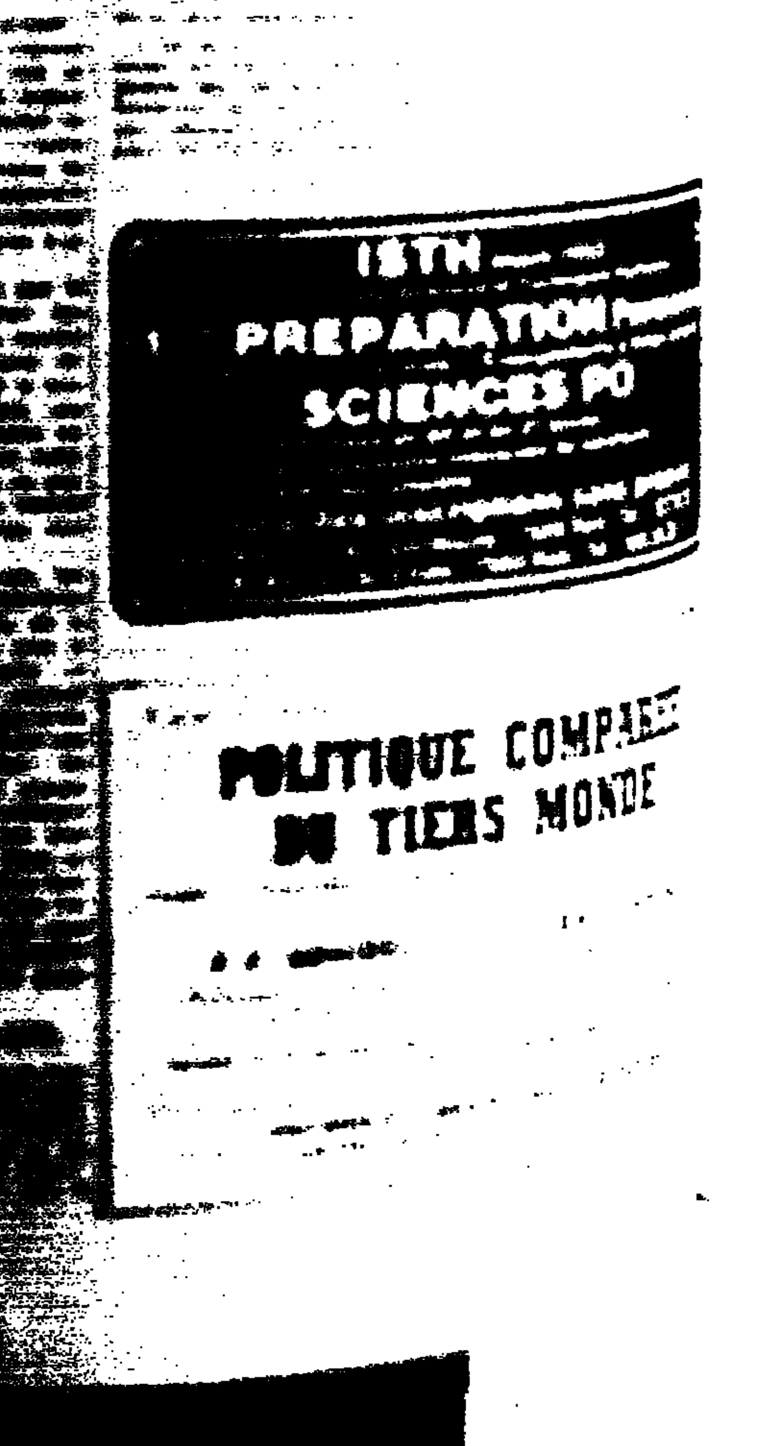
— Défavoriser la renaissance d'une autorité publique respectée en Iran ;

— Pousser l'Iran vers le bloc soviétique.

C'est tout le contraire de ce qu'il faut faire. Il faut du courage pour reconnaître qu'il y a des problèmes temporairement insolubles. »

Quant à M. Jean-Pierre Chevènement, il a condamné *« la triste équipée américaine »*.

● *M. François Loncle*, secrétaire national du M.R.G., a déclaré, dimanche 27 avril, à Arras : *« Lorsque l'on observe certains commentaires français après l'échec de la mission militaire américaine en Iran, on est tenté de dire : un peu de pudeur. L'absence de solidarité des alliés des Américains, et singulièrement de la France, son manque d'empressement à condamner la prise d'otages de Téhéran et à tout faire pour conduire les Iraniens à mettre fin à leur acte de piraterie, n'ont pas été sans conséquence sur l'attitude américaine. Aujourd'hui, il est vain d'accabler les dirigeants américains, il est vain de se lamenter. Ne faudrait-il pas, au contraire, engager un vrai dialogue avec les Etats-Unis ? L'Occident doit resserrer ses liens, cesser de jouer à cache-cache, aborder de front les problèmes angoissants qui déterminent la paix ou la guerre dans les mois qui viennent, en priorité les problèmes Nord-Sud, dont l'affaire iranienne est une pénible illustration. »*



PROCHE-ORIENT

LES « DOUZE HEURES POUR ISRAËL »

La diplomatie française est accusée de s'aligner sur les thèses arabes

Dénoncer la politique française au Proche-Orient, mobiliser toutes les forces de la communauté juive de France afin d'utiliser avec le maximum d'efficacité, lors de l'élection présidentielle de 1981, l'arme du « vote juif », tels étaient les objectifs essentiels des organisateurs des Douze Heures pour Israël, dimanche 27 avril, au Pavillon de Paris, porte de Pantin.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes, parmi lesquelles beaucoup de jeunes, ont écouté de nombreux orateurs condamner en termes vigoureux les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur le droit à l'autodétermination des Palestiniens au cours de sa tournée au Proche-Orient et protester contre une éventuelle visite en France du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat. Les noms du chef de l'Etat et de son ministre des affaires étrangères, M. François-Poncet, ont été sifflés et hués à plusieurs reprises par l'assistance.

Me Henri Hajdenberg, le jeune président du Renouveau juif (1) organisateur avec le Mouvement sioniste de France de la manifestation, avait donné le ton en affirmant que le discours d'Amman constituait *« le point culminant, théâtral et spectaculaire d'un long processus d'alignement des thèses françaises sur les thèses arabes les plus dures ». « Il y a*, devait-il ajouter, *quelque chose d'extravagant, d'injuste, d'intolérable dans la position du président de la République. »*

Le chef de l'Etat a été accusé de *« saboter la paix uniquement parce qu'elle se faisait sans lui »* et Me Hajdenberg a même déclaré que *« tout baignait dans le pétrole à l'Elysée »*.

Le président du Renouveau juif, estimant que les juifs de France se trouvent *« en situation de légitime défense »*, a donc appelé à la constitution d'un groupe de pression, d'un *« lobby »* qui combattrait l'arme arabe du pétrole par celle des bulletins de vote. *« Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes »*, a-t-il dit en substance avant de dresser sans ménagement le *« procès-verbal de faillite »* des dirigeants actuels de la communauté juive, accusés d'incapacité et de timidité. *« Les responsables des institutions centrales de la communauté*, a-t-il dit, *ont refusé d'être les leaders politiques d'une politique juive. »* Et il a appelé à la construction d'une *« nouvelle communauté »* à laquelle chaque famille cevra être liée *« de façon organique »*, sur le plan local et le plan national.

Pour asseoir la crédibilité de son « arme électorale », le Renouveau juif conviait le public à participer à un vote symbolique. Les « électeurs » avaient le choix entre deux bulletins. L'un portait la mention : *« J'approuve la politique de la France au Proche-Orient, je vote pour Valéry Giscard d'Estaing »*, et l'autre la mention inverse. Les urnes ont été assiégées toute la journée, le billet d'entrée servant de carte d'électeur. Les résultats de l'opération ne devaient être connus que lundi. Ils ne font, bien sûr, pas de doute.

(1) Le Renouveau juif est le nouveau nom du Comité juif d'action qui avait organisé à Paris en 1976 les premières Douze Heures pour Israël. Il a pris en 1979 une dimension nationale. Selon son président, M. Hajdenberg, un avocat de trente-trois ans, Renouveau juif, qui s'adresse essentiellement aux nouvelles générations juives, veut « affirmer sans complexes l'identité juive des juifs en France ».

M. Mitterrand acclamé et sifflé

Le Renouveau juif se propose également de réunir les signatures de mille élus pour la venue en France de MM. Sadate et Begin. Parmi les premiers signataires, on énumérait dimanche soir les noms de six députés parisiens de la majorité, MM. Féron, Mesmin, Abel Thomas, Pierre-Bloch, Marcus et Tibéri.

La journée a été marquée par un « face à la presse » de M. Ben-Elissar, premier ambassadeur d'Israël en Egypte, grande vedette de la journée, qui a répondu aux questions de six journalistes. Il a exprimé notamment son opposition à la création de tout Etat palestinien et a défendu l'implanation de colonies en Judée et en Samarie pour des *« raisons stratégiques importantes »*.

De nombreuses personnalités politiques ont ensuite participé à un débat public. M. François Mitterrand dont l'arrivée avait été longuement acclamée par le public, a suscité quelques sifflets lorsqu'il a déclaré que la paix passait par la création d'une patrie pour les Palestiniens. Approuvant les accords de Camp David, il a estimé qu'il était vain de rêver à une négociation globale et immédiate à laquelle participeraient tous les partenaires, *« Palestiniens compris »*. Il est plus réaliste, a-t-il dit, d'avancer vers la paix pas à pas. Le premier secrétaire du P.S., qui parlait en présence de M. Michel Rocard, a rappelé la position constante de son parti pour le droit d'Israël à l'existence, mais s'est refusé à tout électoralisme et ne s'est pas prononcé contre une éventuelle visite en France de M. Arafat, *« le sol français devant être accessible à qui veut s'y rendre »*.

M. Didier Bariani, président du parti radical, ne partageait pas ce point de vue puisqu'il a estimé que, *« dans les circonstances présentes, un voyage en France du leader de l'O.L.P. mettrait en question la participation de son parti à la majorité présidentielle »*. Les autres partis majoritaires s'étaient fait représenter, le R.P.R. par Mlle Nicole Chouraqui, et l'U.D.F. par M. Jean-Pierre Pierre-Bloch. M. Roger Gérard Schwartzenberg a pris la parole pour les radicaux de gauche.

La journée s'est terminée comme elle avait commencé, dans une joyeuse cohue, avec les chansons de Rika Zaraï. Elle prenait le relais d'un Enrico Macias très applaudi par un public où dominaient très largement les juifs originaires d'Afrique du Nord. — D. J.

Le « virage » de la communauté juive de France pourrait avoir des conséquences politiques

Cette manifestation des Douze Heures pour Israël aura-t-elle des effets sur la politique intérieure française et contribuera-t-elle à modifier le résultat de l'élection présidentielle, en 1981 ? Il est trop tôt pour l'affirmer.

Elle marque néanmoins, nous semble-t-il, un tournant dans l'attitude d'une très importante fraction de la communauté juive ; une fraction si importante même que les dirigeants du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et du Consistoire ont dû, avec plus ou moins de chaleur mais par leur seule présence, apporter leur caution aux déclaration de M. Henri Hajdenberg, président du Renouveau juif et organisateur des Douze Heures ; déclarations qui étaient la condamnation de leur action passée, *« un procès-verbal de faillite »*, et prenaient le contre-pied des positions traditionnelles du CRIF.

La charte de cette instance suprême des communautés juives de France proclame, en effet : *« La communauté juive organisée se refuse à agir comme un groupe de pression. »* Pour le CRIF, l'électeur juif est un électeur *« comme les autres »*. Or, M. Hajdenberg affirme exactement le contraire. *« Nous ne sommes plus*, déclare-t-il, *des électeurs comme les autres. »* Et dimanche, devant les dizaines de milliers de personnes qui l'acclamaient, le président du Renouveau juif précisait : *« Nous sommes dans une société qui accepte mal les « lobbies ». Mais n'ayons pas de complexes. Il existe de multiples groupes de pression (...) militaro-industriel et pétroliers. Nous, juifs, avons des intérêts supérieurs aux leurs à défendre (...). Nous avons le droit et le devoir de nous organiser en groupe de pression. »*

Il a toujours existé au sein des communautés juives de France, quelques groupes « activistes » favorables à la politique que définit M. Hajdenberg. Le fait nouveau est le très large écho dont ils bénéficient aujourd'hui. — A. G.

M. JEAN DANIEL : la fidélité au « Livre » consiste aussi à refuser de devenir des « occupants ».

M. Jean Daniel écrit notamment, dans *le Matin*, à propos des déclarations du président du Renouveau juif aux « Douze Heures pour Israël » : *« Former une jeunesse juive à refuser l'autodétermination à un peuple : ce n'est pas juif. Rien dans la tradition juive ne commande une intransigeance de ce genre. La fidélité au Livre comme au souvenir de l'holocauste, cela consiste tout de même aussi à ne pas accepter que les juifs deviennent des occupants, transformant ainsi en résistants les occupés. On ne peut pas d'un côté reprocher au gouvernement français de ne pas soutenir Sadate et ne rien faire pour que la mission de Sadate réussisse. Le chef de l'Etat égyptien ne réussira que s'il prouve que sa politique est en mesure d'apporter aux Palestiniens plus que le radicalisme incantatoire des autres Arabes. »*

Libye

LE COLONEL KADHAFI MENACE LES OPPOSANTS EN EXIL DE « LIQUIDATION ».

Le colonel Mouammar Kadhafi, chef de l'Etat libyen, a adressé dimanche un « ultime avertissement » aux opposants libyens vivant à l'étranger, leur demandant de *« rentrer immédiatement en Libye, sous peine d'être liquidés »*.

Cet avertissement intervient deux semaines après l'assassinat à Londres d'un journaliste libyen, M. Mohamad Ramadan, connu pour son hostilité au régime, et deux jours seulement après l'assassinat, toujours dans la capitale britannique, d'un avocat libyen, M. Mahmoud Abou Salem Nafa.

Parlant des opposants à l'étranger, qu'il a qualifiés de *« groupuscules appartenant à une époque révolue »*, le colonel Kadhafi, selon l'agence libyenne Jana, a déclaré : *« C'est en Libye que se trouve leur salut, sinon la liquidation sera leur sort partout où ils se trouvent. »*

EUROPE

L'OUVERTURE A PARIS DE LA CONFÉRENCE DES P.C.

L'Union soviétique accentue ses pressions sur l'Europe et fait allusion à l'« arme énergétique »

La rencontre des partis communistes et ouvriers d'Europe, organisée par le P.C.F. et le parti ouvrier unifié polonais, s'est ouverte lundi matin 28 avril à l'hôtel Méridien à Paris. Les travaux, qui se déroulent à huis clos, devaient se terminer mardi après-midi par une conférence de presse, au cours de laquelle devrait être présenté un « appel aux peuples d'Europe ».

Vingt-deux partis sont représentés à cette rencontre, au niveau des responsables des relations extérieures. Il s'agit des P.C. d'Allemagne fédérale, d'Allemagne de l'Est, d'Autriche, de Berlin-Ouest, de Belgique, de Bulgarie, de Chypre, du Danemark, de France, de Finlande, de Grèce, de Hongrie, d'Irlande, du Luxembourg, de Malte, de Norvège, de Pologne, du Portugal, de Suisse, de Tchécoslovaquie, de Turquie et d'Union soviétique. La délégation française est conduite par M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., la délégation polonaise par M. André Werblan, membre du secrétariat du POUP et la délégation soviétique par M. Boris Ponomarev, membre du secrétariat du P.C.U.S. qui a prononcé un discours dont on trouvera des extraits ci-contre. Les partis suisse et belge sont représentés par des observateurs.

Neuf partis invités ont refusé de participer à cette rencontre : la Ligue des communistes de Yougoslavie, les P.C. roumain, italien et espagnol, les partis de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Suède, de San-Marin et d'Islande.

Dans « l'Humanité » le lundi, M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F. et directeur de son quotidien, souligne que tous les partis représentés « n'ont pas les mêmes opinions sur toutes les questions ». « Il existe entre eux des différences, et même des divergences sur certains problèmes », écrit-il. « Le fait qu'ils se rencontrent témoigne déjà de leur volonté de lutter pour que soient créées les conditions du dépassement de la division de l'Europe en bloc. Nul doute que les résultats de la rencontre aboutiront à développer l'action vitale des peuples européens pour la détente, la paix et le désarmement. »

Moscou. — De notre correspondant

L'Union soviétique accentue ses pressions tous azimuts sur les pays d'Europe occidentale. L'intervention manquée des Américains en Iran lui en fournit un argument supplémentaire dans une campagne qui dure en fait depuis l'été dernier, quand l'OTAN a commencé à préparer sérieusement sa décision sur l'installation de nouvelles fusées nucléaires à moyenne portée sur le Vieux Continent. C'est autour de ce thème que tourne toute la propagande soviétique.

Ce doit être aussi la cible principale de la conférence des partis communistes européens qui se tient à Paris. L'U.R.S.S. aura d'autant moins de mal à faire entériner son point de vue par les partis frères que les contestataires potentiels ont préféré s'abstenir. L'absence des communistes espagnols, italiens, roumains ou yougoslaves (pour ne citer que les plus importants) va enlever quelque crédit à ces résolutions, qui ne vont pas manquer d'être fêtées comme des succès de la politique de paix de l'Union soviétique et du camp socialiste.

Le parti communiste d'U.R.S.S. n'a laissé planer aucun doute sur sa conception de la discussion avec les partis frères. Tout en préconisant un échange de vues *« aussi souple et ouvert que possible »*, il a bien indiqué qu'il n'y avait qu'une seul bonne manière d'envisager les problèmes de la paix et du désarmement : la sienne. Dans un article de l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, Boris Vesnine, pseudonyme qui cache un important fonctionnaire du comité central, a répondu aux critiques craignant *« une approche unilatérale »* de la question. Quand on parle de point de vue unilatéral, écrit-il, il s'agit de celui de notre pays, de l'Union soviétique. *« Est-ce une manière étroite d'aborder le problème ? Que serait une manière large ? Faut-il appuyer la modernisation de l'OTAN ? Critiquer l'U.R.S.S. parce qu'elle ne veut pas laisser violer la parité ? » « En fait*, conclut Boris Vesnine, *le choix n'est pas entre une manière étroite ou large d'aborder la question du désarmement, le choix est entre une politique de paix et une politique qui mène objectivement à la guerre ; il n'y a pas de troisième voie. »*

Chacun doit choisir son camp, et doit le faire rapidement, car il est urgent d'arrêter, comme le déclarait l'agence Tass, *« la main des militaristes du Pentagone et de l'OTAN, qui menacent les destinées de la détente en Europe et au-delà »*. C'est pourquoi toutes les propositions visant à ajourner la conférence de Paris, aussi séduisantes soient-elles — allusion aux Roumains, — sont irrecevables, affirmait, la semaine dernière, un éditorial de la *Pravda*.

Cette volonté soviétique de centrer toutes les discussions sur les décisions du conseil atlantique de décembre dernier n'a pas été entamée par les derniers événements d'Iran, bien au contraire. L'U.R.S.S. y puise de nouveaux arguments. A tous les niveaux. D'abord envers l'opinion publique : *« La tentative de débarquement aérien américain (en Iran) obligera sans aucun doute l'opinion publique d'Europe occidentale à mettre encore plus en doute la justesse du comportement des dirigeants ouest-européens, qui manifestent une bonne volonté surprenante à se conformer aux directives de la Maison Blanche »*, écrit l'agence Tass.

A l'égard ensuite des dirigeants européens eux-mêmes. Dans sa revue hebdomadaire de politique étrangère, la *Pravda* soulignait dimanche que les événements d'Iran sont une *« nouvelle preuve des projets hégémonistes à long terme de l'impérialisme américain dans la région du Proche et du Moyen-Orient, dans l'océan Indien, et de son intention d'obtenir la domination mondiale. Ils ont montré que les Etats-Unis ne se gênent pas lorsque bon leur semble pour recourir à la force des armes »*. De l'Iran aux nouvelles armes nucléaires de théâtre en Europe, le rapport n'est pas difficile à établir : *« Est-ce que, après tout cela, certains, dans les pays de l'OTAN, peuvent encore espérer que la Maison Blanche les consultera quand elle songera à utiliser les fusées déployées sur leur territoire ? »*

Les alliés des Américains sont en fait les *« otages »* de la politique hégémoniste de Washington. En faisant monter artificiellement la tension au Proche-Orient, les Américains ne visent pas seulement des objectifs locaux, expliquent les Soviétiques. Ils veulent aussi en profiter pour reprendre en main leurs alliés, pour renforcer sur l'alliance atlantique un pouvoir qui avait tendance à s'affaiblir à la faveur de la détente. *« C'est pourquoi ils voudraient bien mettre fin*, écrit *« la Russie soviétique »*, *à l'une des manifestations importantes de la politique de détente : le renforcement de l'indépendance des capitales occidentales sur la scène mondiale. »*

Mais les moyens d'information soviétiques ne se contentent pas de peindre en couleur très sombre l'avenir de l'Europe au cas où elle suivrait les Etats-Unis. Ils n'hésitent pas non plus à brandir la menace. Un commentateur de Tass a laissé entendre, samedi, que l'Europe de l'Ouest n'était pas à l'abri de représailles économiques si elle s'associait aux sanctions contre l'Union soviétique. Jusqu'à maintenant, les Soviétiques avaient certes mis l'accent sur les bienfaits de la détente et de la coopération pour les économies malades de l'Occident et sur les conséquences négatives d'une détérioration des relations Est-Ouest. Mais Tass va plus loin : *« La pression grossière exercée par Washington sur ses alliés afin de les associer à la politique de chantage économique à l'égard de l'U.R.S.S. accroît nettement pour eux le risque de perdre cette source traditionnelle de ravitaillement énergétique. »* C'est la première fois, à notre connaissance, que l'U.R.S.S. évoque la possibilité d'utiliser l'*« arme énergétique »* contre l'Europe. L'agence rappelle que les pays socialistes fournissent l'équivalent de 100 millions de tonnes de produits énergétiques par an à l'Europe et au Japon et que, jusqu'à la fin du siècle, l'Union soviétique devrait livrer 400 milliards de mètres cubes de gaz naturel aux pays ouest-européens.

DANIEL VERNET.

Il n'existe pas de troisième voie entre la politique du pacte de Varsovie et celle de l'OTAN

déclare M. Ponomarev

Dans le discours prononcé ce lundi devant la conférence des P.C., M. Ponomarev a assuré que cette *« rencontre »* avait un *« caractère pressant et urgent »*, en raison de *« la menace de guerre qui pèse sur l'Europe, sur le monde entier »*, du fait des *« initiatives »* prises par les Etats-Unis et l'OTAN, notamment la décision d'implanter en Europe occidentale de nouveaux missiles nucléaires de moyenne portée et l'ajournement de la ratification des accords SALT 2.

Le délégué du P.C. soviétique a admis *« que l'Union soviétique est une grande puissance et qu'elle s'arme aussi »*, mais il a souligné que *« les mesures prises pour renforcer sa capacité de défense n'ont toujours été qu'une réponse aux actions de l'Occident »*.

Faisant allusion à la crise iranienne, il a ajouté : *« Ces derniers temps ont montré avec suffisamment d'éloquence le comportement inconstant et imprévisible de l'administration des Etats-Unis, la tendance à tomber dans les extrêmes, à se laisser aller à l'hystérie, à prendre des mesures inattendues sans se concerter avec qui que ce soit »*. Il a estimé que *« la dernière action d'envoi d'un groupe armé de diversion sur le territoire d'un Etat souverain* (l'Iran), *en dépit de tous les avertissements, montre le sans-gêne et l'aventurisme de l'administration américaine »*.

Pour *« arrêter ce glissement vers la guerre »*, M. Ponomarev, rappelant l'*« intérêt »* manifesté par les Soviétiques *« pour l'attitude des partis sociaux-démocrates, de l'Internationale socialiste à l'égard de ces problèmes »*, mais déplorant que les déclarations de ces partis *« soient un divorce manifeste avec la politique réelle des Etats qu'ils gouvernent »*, a fait l'éloge des positions prises par son pays et par les autres Etats du pacte de Varsovie en faveur de la détente. Il a déclaré :

« Il n'existe pas ici de troisième voie pour les représentants du mouvement ouvrier et les forces réellement antimilitaires. Il ne s'agit nullement d'estomper toute la variété des situations des différents pays. Nous voulons simplement mettre en garde contre l'illusion qui consiste à croire qu'en mettant l'OTAN et l'Organisation du traité de Varsovie sur un même plan, on sera à même de résoudre les problèmes de la guerre et de la paix en faveur de cette dernière. Ces deux organisations sont diamétralement opposées par toute leur essence et leur caractère. »

M. Ponomarev a rappelé l'importance que revêt, aux yeux des Soviétiques, l'organisation d'une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe. Il a indiqué que l'appel que doivent adopter les P.C. réunis à Paris, *« du point de vue du P.C.U.S. (...), reflète l'aspiration et la position de tous les partis communistes, y compris de ceux qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas représentés à cette rencontre »*.

A TRAVERS LE MONDE

R. F. A.

● LE PARTI SOCIAL-DEMOCRATE (S.P.D.) est sorti vainqueur, le dimanche 27 avril, des élections pour le renouvellement du Landtag de Sarre.

Le parti du chancelier Schmidt, avec 45.4 % des suffrages, gagne 3.6 points par rapport à la consultation régionale de 1975 et devient la première formation de ce Land, le seul de la République fédérale où les libéraux du F.D.P. (alliés aux sociaux-démocrates à Bonn) gouvernent aux côtés de la C.D.U. Cette coalition disposera encore de 27 sièges au Landtag, contre 24 au S.P.D. La C.D.U., avec 44 % des suffrages, perd 5,1 points et le parti libéral, avec 6,9 %, en perd 0,5. Les écologistes ont obtenu 2,9 % des voix. *(A.F.P.)*

Vietnam

● MANIFESTATION A PARIS. — Près de deux mille Vietnamiens ont manifesté samedi 26 avril, à Paris, de la place Denfert-Rochereau à la place Fontenoy où se trouve le siège de l'UNESCO, à l'occasion du cinquième anniversaire de la chute de Saigon. A l'appel de la Communauté des Vietnamiens libres d'Europe que préside M. Dinh Van Ngoc, les manifestants ont demandé la libération de tous les détenus politiques des prisons et des « camps de rééducation », *« véritables camps de concentration »*, dénoncé la *« corruption »* sévissant dans le pays, réclamé le droit pour chaque Vietnamien de quitter son pays s'il le désire, et lancé un appel à l'aide humanitaire en faveur des réfugiés.

Cambodge

EN ORGANISANT SON CONGRÈS SUR ...

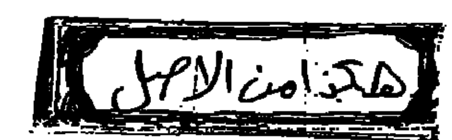
Le Front de libération ... a voulu affirmer sa ...

Une alternative

Un déserteur vietnamien affirme que les troupes de Hanoi utilisent des gaz de combat

De notre envoyé spécial





ASIE

Cambodge

EN ORGANISANT SON CONGRÈS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Le Front de libération du peuple khmer a voulu affirmer sa légitimité

De notre envoyé spécial

Sroch-Srang. — Après des kilomètres de piste ensablée, à environ 350 kilomètres à l'est de Bangkok, nous franchissons un fossé et nous voici au Cambodge, dans ce « *village mobile* » où le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann a tenu son premier congrès les 24 et 25 avril (*le Monde* daté 27-28 avril). L'atmosphère est calme et ne sera troublée, en vingt-quatre heures, que par trois ou quatre lointains coups de canon, comme si les soldats vietnamiens, qui se trouvent à quelques kilomètres, voulaient préserver la paix de cette réunion. Les grillons et les oiseaux chantent sous le soleil écrasant, les militaires et civils du Front vaquent tranquillement à leurs occupations, les congressistes déambulent, dossiers à la main.

Une alternative

Seule organisation sérieuse de Khmers non communistes à la frontière, le F.N.L.P.K. a voulu, en rassemblant des délégués de presque toutes les provinces du Cambodge et de Phnom-Penh, civils et militaires — certains ont voyagé pendant plusieurs semaines, — affirmer sa crédibilité, sa représentativité et sa légitimité, nationale et internationale, et se poser en alternative aux deux mouvements communistes qui se disputent le pays, les Khmers rouges soutenus par la Chine et le régime Heng Samrin mis en place par les Vietnamiens. Le commandement suprême thaïlandais, après avoir bloqué les visites de journalistes pendant des mois, a facilité notre visite.

Les centaines de délégués, dont beaucoup d'origine paysanne, ont mandaté M. Son Sann pour « *lancer un appel à toutes les personnalités qui exercent des responsabilités à tous les niveaux ainsi qu'à tous les patriotes de toute tendance (...) pour aider le F.N.L.P.K. dans sa lutte* ». Ils l'ont autorisé à former un « *gouvernement national* » provisoire et à entrer en contact avec les « *responsables officiels du Kampuchéa démocratique* ». Il est aussi habilité à « *les informer avec toutes les précautions nécessaires* » qu'il refuse de participer à un front uni avec eux, mais qu'il est prêt à lutter, parallèlement avec eux, contre l'ennemi commun vietnamien.

Ce dernier point a son importance à un moment où les Américains et certains pays de l'ASEAN penchent vers un compromis avec Hanoï sur l'affaire cambodgienne. Certes M. Son Sann demeure ferme sur sa condamnation sans appel du régime Pol Pot et reconnaît que, s'il collaborait avec lui, il perdrait l'appui de ses partisans et de la population. Mais, a-t-il dit lors d'une conférence de presse : « *Le principal ennemi reste toujours les troupes de Hanoï qui ont envahi le pays.* »

Le choix de l'ennemi principal constitue le point de divergence le plus important entre M. Son Sann et le prince Sihanouk, qui considère toujours les Khmers rouges comme l'adversaire à abattre en premier. Le prince semble isolé dans cette position, et l'un de ses plus anciens fidèles et plusieurs fois premier ministre, M. Penn Nouth, retiré en France, a rallié le point de vue du F.N.L.P.K. Il n'est cependant pas question pour ce dernier de collusion avec les Khmers rouges. Il considère qu'il s'agit là d'une affaire interne aux Cambodgiens, qui sera réglée une fois les Vietnamiens boutés hors du pays. Les Khmers rouges, pensent-ils, ne peuvent que s'affaiblir avec le temps et ne bénéficient d'aucun soutien populaire.

Un calendrier d'évacuation

M. Son Sann a d'autre part rejeté publiquement tout compromis avec l'occupant vietnamien. Il refuse de participer à des élections avant le départ des troupes de Hanoï, dénonce la création d'une nouvelle monnaie à Phnom-Penh, condamne le « *génocide par obstruction* » perpétré, selon lui, par les Vietnamiens qui affament les Khmers. Il demande la tenue d'une conférence internationale sur le Cambodge ou le retrait des soldats vietnamiens. Il se satisferait cependant d'un calendrier d'évacuation assorti de garanties. Si aucune solution de ce genre n'était possible, a-t-il dit dans son rapport politique, « *il ne nous restera qu'à combattre les Nord-Vietnamiens à notre manière, selon nos possibilités* ». Pour le moment, le F.N.L.P.K. se contente avant tout de travail politique et diplomatique. Ses forces armées, dirigées par le général Dien Del, n'ont, en effet, pour tâche, selon ce dernier, que « *d'organiser les populations dans tout le Cambodge, d'y mettre en place un réseau de renseignements et d'action psychologique et subversive et d'aider les populations à survivre en leur apportant les denrées alimentaires et en les protégeant contre leur ennemis* ».

Ces réseaux dans les zones contrôlées par le régime pro-vietnamien semblent une réalité à travers les interviews de quelques personnes récemment arrivées à Sroch-Strang. Ainsi, ce délégué de la province de Kandal, qui entoure Phnom-Penh, et qui a voyagé pendant dix-neuf jours pour assister au congrès. Ancien militaire, chef de village choisi par le nouveau régime, il est entré en relations avec les partisans clandestins du Front, qui l'ont averti, dès février, de la tenue du congrès. Il a été choisi après une consultation locale. Il est reparti pour son village dès la réunion terminée. M. Chhim San El était responsable de la santé dans le district de Mouk-Kampoul, dans la même province, jusqu'à sa fuite en février. Après avoir accueilli les Vietnamiens en « *libérateurs* », il a vite déchanté, dit-il, et est parti alors que commençait une campagne de propagande en faveur de la coopérativisation des terres. Il était en contact avec la « *résistance* » depuis l'automne dernier.

Le F.N.L.P.K. n'a ni les moyens ni la volonté de remettre en cause seul la présence vietnamienne. Il veut surtout convaincre qu'il demeure le seul recours face aux Khmers rouges et aux pro-vietnamiens. Ses objectifs sont limités par l'honnêteté politique, parfois un peu idéaliste, de son président. Il fait respecter une stricte discipline à ses hommes, auxquels il a interdit l'alcool. Mais il n'est pas le seul maître du jeu et demeure dépendant, dans une certaine mesure, des Thaïlandais, qui avaient récemment fait pression sur lui pour qu'il rencontre M. Khieu Samphan, le premier ministre khmer rouge.

PATRICE DE BEER.

Un déserteur vietnamien affirme que les troupes de Hanoï utilisent des gaz de combat

De notre envoyé spécial

Sroch-Srang. — Il a assisté discrètement à la prise d'armes et à la cérémonie de clôture du congrès du F.N.L.P.K. avant de demander à parler aux journalistes. Cet officier d'artillerie vietnamien a déserté son unité, la 75e division, en janvier, pour rejoindre les zones tenues par le Front, après plus de quinze ans de loyaux services dans l'armée populaire et onze ans au parti communiste. Epuisé par une guerre trop longue, lui qui espérait la paix en 1975, abandonné par sa femme lasse de l'attendre, il a épousé, l'an dernier, une Cambodgienne, qui attend un enfant. C'est avec elle qu'il a décidé de fuir et de refaire sa vie.

Il affirme que, depuis son entrée dans l'armée, des gaz de combat ont régulièrement été utilisés, en particulier des gaz incapacitants qui, selon lui, sont appelés CZ (en réalité CS) quand ils sont d'origine américaine et HZ quand ils sont de fabrication soviétique et qui seraient entreposés dans l'ancienne base américaine de Long-Binh, près de Ho-Chi-Minh-Ville. Ils peuvent être mortels dans certaines conditions et causer parfois des effets secondaires : impuissance chez les hommes, formation de fœtus anormaux chez les femmes. *Tous les types de canons sont pourvus d'obus chimiques, dont l'emploi est autorisé au niveau du régiment, et qui ont été massivement utilisés au Cambodge depuis l'an dernier.* Il en a constaté l'emploi à Kompong-Cham en janvier 1979 (cent quarante obus en une heure), à Kratié, à Sisophon, Poipet, Phnom-Malai, Kompong-Speu. D'autre part, des produits chimiques ont, selon lui, été répandus dans certains cours d'eau pour les empoisonner.

Il déclare aussi que beaucoup de ses camarades, fatigués eux aussi par la guerre, songent à déserter, qu'ils ont subi de lourdes pertes lors de *l'attaque du Cambodge, lors du* « nettoyage » des zones frontalières. Il n'y a toutefois pas de plan pour éliminer les dernières bases de résistance khmères rouges, a-t-il dit interrogé sur l'aide alimentaire internationale. Il nous dit que la ration de ses hommes était composée aux deux tiers de riz donné par les organismes internationaux et pour le reste de blé soviétique.

Depuis 1968 jusqu'à la prise de Ho-Chi-Minh-Ville en avril 1975, le capitaine a été cantonné dans la région de Tay-Ninh, à la frontière cambodgienne. En 1970, il s'est battu au Cambodge. En septembre 1977, il a été envoyé à nouveau dans le même secteur pour lancer des incursions en territoire khmer. « *Nous avions l'initiative des attaques* », affirme-t-il. C'est ainsi qu'il a participé à des raids entre Snoul et Mimot, puis, en novembre 1978, à une attaque de grande envergure contre Kratié. — P. de B.

ASIE

Afghanistan

LES FORCES SOVIÉTIQUES COMPRENDRAIENT CINQ MILLE CHARS ET BLINDÉS ET DES MISSILES DE MOYENNE PORTÉE

Les Soviétiques déploient cinq mille chars et véhicules blindés, ainsi que des missiles de moyenne portée susceptibles, pour certains, de transporter des ogives nucléaires, a indiqué, le 27 avril, l'agence de presse indienne P.T.I., citant des sources *« haut placées »* à Kaboul, et confirmant, ce faisant, les informations déjà connues des spécialistes occidentaux (*le Monde* du 7 mars). L'armée soviétique serait forte actuellement de cent dix mille hommes et disposerait de quatre à cinq divisions — sur neuf ou dix dans le pays, — dans les régions proches de la frontière iranienne.

Les observateurs à Kaboul cités par P.T.I. estiment que, dans les circonstances présentes, les missiles constituent une arme de dissuasion destinée à renforcer la position stratégique de l'U.R.S.S. et à maintenir un peu plus les Américains sur la brèche dans un secteur proche de l'Iran, du golfe Persique et du détroit d'Hormuz en contrôlant l'entrée. En déployant des missiles de moyenne portée, les Soviétiques, qui possèdent également en Afghanistan, et notamment dans la région de Kaboul, des missiles sol-sol dits Frog de portée limitée, augmentent leur rayon d'action.

Les mêmes observateurs, ajoute P.T.I., sont intrigués par la présence d'un nombre aussi important de chars et de transports de troupes blindés et notent également que les Soviétiques ont également sur place un très grand nombre d'avions et d'hélicoptères de combat. Les vols de Mig-21 à partir de Kaboul, indiquent-ils, sont pratiquement quotidiens et il existe des preuves péremptoires qu'ils attaquent au napalm les positions des insurgés. P.T.I. indique encore que les Soviétiques utilisent dans leurs opérations un gaz qui paralyse sans provoquer la mort.

Kaboul a fêté, dimanche 27 avril, le second anniversaire de l'arrivée des marxistes au pouvoir. L'agence de presse nationale a indiqué que des dizaines de milliers de personnes avaient participé aux manifestations qui ont marqué cet anniversaire. Un défilé militaire a eu lieu dans la capitale, auquel assistait le président Karmal, les principaux dignitaires du régime et M. Mikhail Zymianine, secrétaire du comité central du P.C. soviétique. Dans un discours diffusé par Radio-Kaboul et capté à Islamabad, M. Karmal a déclaré que l'*« agression chinoise et américaine »* contre son pays équivalait à une *« guerre sans limite »*. Le président a affirmé à nouveau que *« les troupes soviétiques seront retirées de son pays lorsque ces menaces auront cessé »*. *« Le contingent limité qui a été envoyé à la demande de l'Afghanistan*, a-t-il dit, *ne se bat pas contre le peuple afghan ; il l'aide plutôt à garantir sa souveraineté. »* M. Karmal a également renouvelé son appel à l'amélioration des relations avec le Pakistan.

Dans un message adressé aux dirigeants afghans, à l'occasion du second anniversaire de la révolution, MM. Brejnev et Kossyguine *« constatent avec un sentiment de profonde satisfaction que les relations soviéto-afghanes vont en se renforçant et en s'approfondissant dans l'esprit de camaraderie et de solidarité révolutionnaire sur la base du traité d'amitié signé entre les deux pays »*.

Enfin, Radio-Kaboul a annoncé, le 26 avril, l'arrestation d'un dirigeant d'un mouvement islamique, M. Jaffar Ali Qasim, qui aurait *« avoué »* sa participation à des *« actions subversives »* — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

AFRIQUE

Tchad

La France « met en œuvre sa décision » de retirer ses troupes

La France a annoncé dimanche 27 avril qu'elle retirait ses troupes du Tchad. Le communiqué de la présidence de la République indique : *« Les forces militaires françaises au Tchad ayant accompli leur mission de protection, le gouvernement français a décidé de mettre en œuvre sa décision de retrait de ses forces. Ce retrait est effectué selon des modalités fixées en accord avec le gouvernement d'union nationale de la République du Tchad et tiendra compte des préoccupations du gouvernement tchadien. »*

Cette décision intervient au moment où les combats reprennent à N'Djamena. Un cessez-le-feu de fait s'était pourtant instauré de vendredi soir à dimanche soir entre les Forces armées du Nord de M. Hissène Habré et les Forces armées populaires de M. Goukouni Oueddeï, qui s'affrontent depuis le 21 mars.

Un geste en direction de l'O.U.A.

C'est la troisième fois que le gouvernement français annonce le retrait de ses troupes du Tchad. Déjà, le 20 mars 1979, au lendemain de la première conférence de Kano, qui avait suivi les sanglants affrontements entre « nordistes » et « sudistes » à N'Djamena, Paris avait annoncé un retrait progressif de ses troupes, et c'est devant les demandes réitérées des chefs des tendances tchadiennes que l'armée française était restée en place. Les accords de Lagos, signés cette fois par les onze tendances tchadiennes le 23 août 1979, demandant le retrait des troupes françaises, Paris avait une nouvelle fois commencé à évacuer ses forces le 2 septembre, retirant les éléments situés en dehors de la capitale. Le contingent français était ainsi ramené de 2 500 à 1 150 hommes. Mais, le 5 septembre, le président Goukouni Oueddeï, nouveau président du Tchad, demandait une suspension de l'évacuation, ce qui était accepté par Paris. Le contingent français se repliait alors sur la capitale, où il assurait la plupart des services de l'Etat tchadien défaillant.

Si, depuis le début de la bataille de N'Djamena, le 22 mars, l'armée française avait observé une stricte neutralité reconnue — du moins en privé — par les deux principaux belligérants, le président Goukouni Oueddeï et M. Hissène Habré, les accusations contre la France se sont multipliées ces derniers jours, en particulier de la part de M. Goukouni, qui « sommait » Paris de prendre parti dans le conflit.

La décision prise dimanche, à la veille de l'ouverture du sommet de l'O.U.A. auquel participe le président du Tchad, signifie sans doute que la France a voulu éviter d'être mise en accusation par certains participants, au moment où l'O.U.A., constatant son impuissance, s'apprêterait à faire appel à l'ONU.

Cette décision intervient, d'autre part, au lendemain de la destitution de son poste de ministre de la défense de M. Hissène Habré par un conseil des ministres restreint qui s'est tenu vendredi dans la capitale tchadienne. Paris a peut-être voulu se garder d'être entraîné derrière le gouvernement légal du Tchad, contre son ancien protégé qui se trouve aujourd'hui totalement isolé. La France a enfin voulu éviter une confrontation directe avec la Libye, dont cinq cents militaires viennent d'arriver dans la capitale tchadienne pour soutenir les forces hostiles au ministre de la défense. Cette intervention directe des troupes du colonel Kadhafi dans la bataille de N'Djamena pourrait, en effet, signifier un tournant dans le conflit, et la base militaire française, située près des lieux de combat aurait pu être la cible de provocations. *« Les militaires français se défendront s'ils sont attaqués »*, nous avait déclaré il y a quelques jours le colonel Lardry, commandant en chef des forces françaises du Tchad. On peut penser que c'est pour éviter d'en arriver là que le gouvernement a pris sa décision.

Cette évacuation des troupes françaises, qui devrait commencer ce lundi par le départ de cent vingt hommes vers Libreville, pose cependant de nombreux problèmes. En effet, l'armée assurait encore de nombreux services, tels la garde des dépôts d'hydrocarbures, la marche du bac qui relie N'Djamena au Cameroun, le fonctionnement de la centrale électrique et, surtout, l'entretien des deux hôpitaux qui soignent les blessés de chaque camp. Des tractations sont en cours actuellement avec le président Goukouni Oueddeï pour étudier ce qu'il conviendra de faire, et la France aurait déjà fait savoir au président tchadien qu'elle est prête à continuer d'assurer les soins aux blessés. Cela impliquerait cependant que l'armée garde le contrôle de l'aéroport, donc y maintienne une unité combattante. Le retrait des troupes françaises pose aussi la question de la sécurité des deux cent cinquante Français qui vivent dans le sud du pays, et qui risquent demain de devenir les otages d'un conflit qui leur est étranger.

FRANÇOISE CHIPAUX.

A Lagos

Le premier sommet économique de l'O.U.A. s'ouvre dans le scepticisme général

Vingt-cinq chefs d'Etat et les chefs de gouvernement de cinquante pays d'Afrique sont attendus au premier sommet économique africain qui s'ouvre ce lundi 28 avril à Lagos, sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.).

Les participants s'efforceront de mettre au point le « plan de Lagos », projet de création d'un Marché commun africain, d'ici à l'an 2000. Mais une large place sera aussi réservée à la situation politique au Tchad et au Libéria.

De notre envoyé spécial

Lagos. — La réunion extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine consacrée aux problèmes économiques s'ouvre dans un climat de scepticisme généralisé que ne parvient pas à masquer l'optimisme de commande des hauts fonctionnaires de l'organisation panafricaine.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les ministres des affaires étrangères ont achevé leurs travaux préparatoires, ouverts au début de la semaine dernière, par l'adoption d'un *« plan d'action »* assez ambitieux, même s'il est sensiblement en retrait par rapport aux vœux émis par le secrétaire général de l'O.U.A., M. Edem Kodjo, dans son rapport introductif à la présente session.

Les dirigeants africains les plus réalistes estiment qu'il est préférable de s'attacher tout d'abord à la consolidation des unions régionales et sous-régionales mises en œuvre ces dernières années, en particulier en Afrique occidentale et centrale. De même jugent-ils tout à fait chimériques les idées de création rapide d'une monnaie africaine unique, voire une simple union africaine des paiements qui concernerait l'ensemble des pays du continent.

De leur côté, les pays africains producteurs de pétrole, en tête desquels on trouve le Nigéria, pays hôte de la conférence, et l'Algérie, ont-ils déjà opposé, une nouvelle fois, une fin de non-recevoir catégorique à ceux qui, en dépit de maints échecs antérieurs, s'accrochent encore à l'idée de l'instauration éventuelle d'un prix préférentiel en faveur des non-producteurs du quart-monde africain. Les propositions tendant à obtenir des facilités de paiement en monnaies locales n'ont pas plus de chances d'être retenues.

Mais, contrairement à leurs intentions initiales, les dirigeants africains réunis à Lagos pour ce sommet économique extraordinaire vont avoir à se pencher sur des problèmes politiques beaucoup plus délicats :

— Tout d'abord, celui posé par la disparition brutale et le remplacement (on avance le nom de M. Senghor) de leur président en exercice, le président William Tolbert, du Libéria, assassiné il y a quinze jours :

— Ensuite et surtout, celui posé par le conflit tchadien, auquel ils vont s'efforcer de trouver à chaud une solution susceptible de conduire au minimum à un arrêt des combats fratricides en cours.

Une fois de plus, les pairs du président assassiné, bien souvent arrivés eux-mêmes au pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat tout aussi sanglant, devront s'incliner devant le fait accompli. Mais, en attendant, les autorités nigérianes n'en ont pas moins interdit l'accès de leur territoire à la délégation envoyée vendredi par Monrovia, et qui était conduite par le nouveau ministre libérien des affaires étrangères, M. Bacchus Matthews.

En revanche, c'est un avion nigérian qui devait aller chercher à Daoula, où l'avait préalablement transporté un appareil militaire français, le président Goukouni Oueddeï, du Tchad, dont l'arrivée à Lagos coïncide avec l'annonce du retrait imminent des troupes françaises.

Des informations concordantes recueillies ces jours-ci à N'djamena, à Yaoundé puis à Lagos, il ressort que les chefs d'Etat réunis dans la capitale nigériane vont très certainement faire appel aux Nations unies, pour pouvoir remettre en œuvre sur des bases cette fois plus solides, notamment financièrement, la solution qui avait déjà prévalu en tout dernier ici même : constitution d'une force neutre interafricaine, chargée d'imposer la paix aux belligérants au lieu et place de la France.

PIERRE BIARNÈS.

Libéria

Qui inculpe qui ?

De notre envoyé spécial

Monrovia. — Sans doute pour calmer l'émoi provoqué par les exécutions du 22 avril, le « conseil populaire de rédemption » a libéré, vendredi 25 avril à l'heure du couvre-feu, une soixantaine de détenus. Quelques heures auparavant, le ministre de la justice, M. Chea Cheapoo, n'en avait pas moins remis aux journalistes une liste de quelque cent trente inculpés — exécutés, détenus ou recherchés en raison de leurs activités sous l'ancien régime. Le ministre avait également annoncé qu'aux termes d'un décret promulgué la veille, les dirigeants des entreprises d'Etat ou mixtes étaient concernés, y compris les étrangers, lesquels seraient placés provisoirement en résidence surveillée, mesure qui affecterait, si elle était appliquée, une vingtaine de ressortissants américains et britanniques.

La presse a du mal à s'y retrouver dans ces listes de détenus et d'inculpés fournies à la hâte par le gouvernement libérien. L'actuel vice-ministre de la justice, M. Ephraïm Smallwood, qui assistait à la conférence de presse de M. Chea Cheapoo, serait lui-même inculpé... A moins qu'il s'agisse d'un homonyme qui était procureur sous l'ancien régime. Le commandant Jarboh — auteur présumé d'une tentative avortée de contre-coup d'Etat le 14 avril et qui serait en fuite depuis, — ne figurerait pas encore sur la liste des personnes recherchées. *« Mais vous avez noté*, nous dit le ministre à son sujet, *que nous nous réservons le droit, de temps à autre, de poursuivre en justice d'autres personnes. »*

Dans le domaine des juridictions, la confusion est identique. M. Chea Cheapoo a annoncé la formation d'un *« tribunal populaire suprême »* constitué par sept juges civils. Il a néanmoins affirmé que le tribunal militaire, qui a déjà instruit le procès d'au moins quatorze dignitaires dont treize ont été exécutés, n'avait pas été dissous. Enfin, selon le *« conseil populaire de rédemption »*, les diplomates étrangers (sic) relèveront du nouveau tribunal suprême. De qui s'agit-il ? Des diplomates libériens en poste à l'étranger ou des diplomates accrédités auprès du gouvernement de Monrovia ? Le corps diplomatique présent ici aimerait le savoir.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Algérie

Tizi-Ouzou vit sous le régime de la liberté surveillée

De notre envoyé spécial

Tizi-Ouzou. — A première vue, tout est rentré dans l'ordre. Un ordre pesant, kaki et bleu mêlés : policiers et gendarmes, des hommes en uniforme quadrillent, sillonnent, occupent la ville de toute part. Tizi-Ouzou vit aujourd'hui en liberté surveillée : la ville murmure, dans une ignorance feinte de ses *« gardiens »*... Les forces de l'ordre ont d'évidence reçu consigne de se faire aimables, ouvertes, tendres presque. Mais la politique du sourire ne paraît pas très payante : prudence ou peur diffuse, on s'écarte du zinc quand rentrent deux ou trois policiers, juste venus pour un verre de thé ou de limonade, et l'on préfère, çà et là, changer de trottoir quand, de l'autre côté, les gendarmes sont vraiment trop nombreux.

Le grand nettoyage est déjà presque terminé. Et l'étranger, ignorant des derniers troubles, aurait peine à imaginer que Tizi vient de vivre une *« petite révolution »*. Certes, la gare routière, grand bâtiment bleuté à l'entrée de la ville, attend encore le vitrier. Mais les carcasses calcinées des autocars ont, elles, disparu. Ailleurs, cartons et planches ont bouché les trous. Sur la grand-place, la Maison du parti, installée dans l'ancien hôtel de ville, très vieille France provinciale, paraît presque intacte : les émeutiers se sont contentés de la « vider ».

Un peu plus loin, dans le square ombragé qui jouxte la mosquée, des gendarmes au repos somnolent sur les bancs de pierre ou s'arrachent le journal... pour les mots croisés. Chacun passe et repasse autour d'eux, dans une indifférence muette. La file s'allonge quand, au tabac-kiosque, les boîtes à chiques viennent d'arriver. C'est la ruée...

La ville tout entière semble soudain sur-approvisionnée. Les cageots de légumes sont pleins à tous les étals. Le marché de gros n'en a depuis fort longtemps jamais vu tant affluer en si peu de temps. *« La colère a du bon »*, marmonne un petit marchand en guettant alentour si de mauvaises oreilles l'écoutent, *« cette fois, ils nous ont eus »*. Simple réflexe ou sage précaution, abondance soudain pousse tout le monde à acheter et à acheter beaucoup : la semoule au quintal, légumes et fruits par cageots entiers. *« C'est vrai, bien des gens font des réserves »*, assure une jeune infirmière.

La surveillance étroite en uniforme ou en civil rend prudent et avare de commentaires, mais elle n'empêche pas la rumeur de se propager. Une nouvelle grève pour ce lundi ? Un nouveau round le 1[er] mai ? Quelques rencontres, plus discrètement aménagées, avec des jeunes « militants du mouvement » n'infirment, ni ne confirment. *« Les gens, ici, ne s'estiment pas vaincus »*, explique un fonctionnaire. *« Il y a une peur diffuse mais aussi une fierté d'avoir, à la kabyle, su répondre du tac au tac. »* *« L'essentiel*, renchérit un de ses amis, *c'est que personne n'est plus dupe. On n'avale plus l'intox et le bourrage de crâne d'Alger. C'est là l'énorme changement. »*

Les confidences de ceux qui se risquent à parler montrent que tout n'est pas vraiment rentré dans l'ordre, au moins dans les esprits. Et si l'on prend le recul, la véritable mesure des événements de la semaine dernière, à mi-chemin entre l'épopée soixante-huitarde et l'émeute incontrôlée, nul ne saurait en dessiner déjà les suites immédiates et les retombées plus lointaines. Le feu n'est pas tout à fait éteint à Tizi. Les conséquences de l'explosion sont difficiles à discerner à Alger. Mais qui dirait que ces « trois glorieuses » kabyles resteront sans lendemain ? *« C'est peut-être fini pour cette fois, mais ça recommencera un jour »*, jure notre fonctionnaire. *« Ils ne veulent pas régler le problème ? Peut-être ne peuvent-ils pas ? Mais alors, ils ne seront jamais sûrs de nous ! »*

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Deux cents Algériens interpellés à Paris puis relâchés* — Les deux cents Algériens qui avaient été interpellés samedi 26 avril, aux abords de l'ambassade d'Algérie, rue Hamelin, à Paris, ont tous été relâchés dans la soirée, après les vérifications habituelles d'identité, indique-t-on de source policière. Ils avaient participé à une manifestation organisée par le comité de défense des droits culturels en Algérie et interdite par la préfecture de police.

De nouvelles conversations s'engagent en vue d'apurer le contentieux franco-algérien

M. Bruno de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay, rencontre, ce lundi 28 avril, à Alger, M. Benouniche, directeur pour l'Europe au ministère algérien des affaires étrangères. Ils doivent faire le point des négociations engagées depuis le début de l'année pour tenter de venir à bout du contentieux qui empoisonne les relations entre les deux pays. Ces conversations, dont le principe avait été décidé en juin 1979 lors de la visite à Alger de M. Jean François-Poncet, avaient été relancées après la venue à Paris, en janvier 1980, de M. Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères, qui s'était longuement entretenu avec M. Giscard d'Estaing.

Six groupes de travail avaient été constitués : main-d'œuvre et émigration, questions de personnes, sécurité sociale des Français en Algérie, retour en Algérie des archives de la période coloniale ramenées en France. Les responsables français et algériens de ces groupes participent à la rencontre de ce lundi, ce qui permettra un très large échange de vues.

Les négociateurs se sont donné jusqu'au 14 juillet, dernier délai, pour parvenir à un accord. Il semble qu'ils n'aient pas trop de ce temps pour y parvenir.

Après des débuts difficiles, les discussions auraient permis cependant, ces dernières semaines, de dégager quelques points de convergence et un canevas de règlement du problème de la sécurité sociale aurait été mis au point.

La France pourrait s'engager à relever substantiellement le montant des allocations familiales versées aux enfants de travailleurs algériens restés au pays. Celles-ci seraient même fixées à un taux très légèrement supérieur à celui appliqué actuellement aux Marocains et aux Tunisiens alors qu'il lui est depuis des années très largement inférieur. En revanche, l'Algérie renoncerait à demander un rappel qui aurait entraîné pour Paris le versement de plusieurs centaines de millions de francs. Les Algériens s'étant montrés très conciliants à ce propos entendent obtenir des compensations dans le domaine de l'émigration pour eux vital puisque touchant les personnes. Ils ont déjà acquis la certitude que les Algériens installés en France avant 1962 seraient particulièrement protégés, mais les discussions paraissent maintenant figées, Paris maintenant ses exigences concernant la fixation d'un quota annuel significatif de départs, et Alger refusant toute mesure autoritaire et insistant sur la libre détermination des intéressés.

La volonté d'aboutir paraît de part et d'autre bien réelle. Les difficultés surgies ces derniers temps entre les deux pays n'ont pas entravé les négociations, et l'on s'est efforcé de conserver un bon climat. Elles n'ont pas manqué, cependant, qu'il s'agisse du différend entre G.D.F. et la Sonatrach sur le prix du gaz, de l'affaire de Gafsa, ou plus récemment encore des « événements de Kabylie ». Le feu couve en permanence sous la cendre, et les suspicions sont bien promptes à renaître. Le dialogue politique instauré depuis un an s'est cependant poursuivi sans relâche, notamment par l'intermédiaire des ambassadeurs, M. Sahnoun à Paris et M. Mérillon à Alger. Récemment encore, les responsables du ministère algérien des affaires étrangères ont reçu la visite de M. Jean-Baptiste, conseiller de M. Giscard d'Estaing, venu les informer des objectifs et des initiatives concernant le *« trilogue »*. Enfin, les dernières prises de position du président français, et particulièrement les déclarations faites par lui au cours de sa tournée au Proche-Orient ont trouvé à Alger un écho favorable.

DANIEL JUNQUA.

Tunisie

CORRESPONDANCE

Après l'exécution des treize condamnés de Gafsa

A la suite de l'exécution de treize membres du commando de Gafsa et des protestations qu'elle a provoquées en France et dans le monde (le Monde *des 19 et 20 avril*), *M. Belhadj-Hamadi, étudiant tunisien à Paris, nous a adressé une lettre dont nous extrayons les passages suivants :*

Sous d'autres cieux, ces « combattants de la liberté »... auraient été passés par les armes sommairement sur le lieu même de leur crime, sans autre forme de procès. Certains pensent d'ailleurs que, à l'annonce du bilan, le résultat aurait été meilleur : 45 morts d'un côté et 45 de l'autre.

Mais non, en Tunisie, nous avons préféré annoncer 45 morts plus 108 blessés d'un côté et la mort de 3 assaillants seulement plus un procès loyal. Comment alors parler de « justice expéditive » ? En Tunisie, parce que nous avons des lois, nous avons fait un procès, et, parce que nous avons des tribunaux, nous avons préféré juger : condamner les coupables et acquitter les innocents (20 acquittements sur 53 inculpés).

Vous reconnaissez vous-même qu'aucun pays, « de quelque idéologie qu'il se réclame », ne pourrait ne pas songer au châtiment suprême « s'il était victime d'un coup de main du même genre que celui tenté à Gafsa » !

Chez nous, la justice a donc suivi son cours : l'exécution n'est intervenue qu'après les rejets des pourvois en cassation par la cour spéciale et des recours en grâce soumis au président de la République.

Le président Bourguiba n'a pas « préféré », comme vous dites, « une justice expéditive ». Il n'avait pas le choix. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il a refusé sa grâce maintes fois accordée en d'autres circonstances.

L'attaque de Gafsa, en portant atteinte à l'intégrité territoriale du pays, à sa souveraineté et à sa sécurité, n'a laissé place à aucune possibilité d'excuse, de circonstances atténuantes ou de pardon.

C'est au nom de 45 âmes mortes innocentes de tout crime et de 108 autres frappées dans leurs chairs et souvent diminuées pour la vie, c'est au nom des veuves, des orphelins, des pères et des mères endeuillés que la justice a été faite.

Colombie

Brésil

El Salvador

« Les Annonces » est le n°1 pour la vente des fonds de commerce

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Colombie

Deux mois après l'assaut donné à l'ambassade dominicaine

Les militants du M. 19 et leurs otages sont partis pour Cuba

La prise d'otages de l'ambassade dominicaine de Bogota s'est achevée pacifiquement dimanche 27 avril, après le départ du commando du M. 19 vers Cuba, deux mois jour pour jour après l'assaut donné à la représentation diplomatique par une quinzaine de guérilleros.

Accompagné de sept ambassadeurs, dont le nonce apostolique en Colombie, et de représentants de la Croix-Rouge, le commando a quitté Bogota aux premières heures de la matinée à bord d'un avion de la compagnie nationale cubaine venu chercher otages et guérilleros.

Le mouvement extrémiste n'a pu, malgré vingt-quatre séances de négociations avec le gouvernement colombien, obtenir de ce dernier la libération des trois cent onze prisonniers politiques que le commando avait réclamée depuis le début de la crise. Le gouvernement libéral du président Julio Cesar Turbay a seulement consenti à laisser partir les membres du M. 19, qui ont défié pendant soixante jours l'Etat colombien. Estimant que dans cette affaire il n'y avait *« ni vainqueur ni vaincu »*, le président a déclaré que ce dénouement constituait *« une victoire des institutions démocratiques »*.

Le gouvernement colombien n'a pas cédé non plus sur le versement d'une rançon de 50 millions de dollars réclamée initialement par le M. 19, mais il semble qu'il ait néanmoins laissé verser une petite rançon, de l'ordre de 2,5 millions de dollars, par des personnalités privées de Colombie, qui ont recueilli les fonds auprès d'organismes humanitaires et de plusieurs pays dont les ambassadeurs étaient retenus.

Cette somme aurait été donnée au chef de l'opération lancée le 27 février. Le commando Marco-Zambrano, du nom d'un jeune membre du M. 19 mort sous la torture dans une prison de Cali, selon le mouvement de guérilla, avait alors profité d'une réception donnée à l'occasion de la fête nationale dominicaine pour donner l'assaut. Le M. 19 avait pris près de soixante personnes en otages, quarante d'entre elles devant être libérées progressivement et dix-huit restant aux mains du commando jusqu'à dimanche. L'évacuation est intervenue alors qu'une vingt-cinquième séance de négociations était prévue dans la journée.

L'opération s'est déroulée en présence d'un important dispositif policier. Les guérilleros sont sortis de l'ambassade avec leurs otages et se sont engouffrés dans deux autobus, aux glaces peintes, et surmontés d'un drapeau de la Croix-Rouge. Les véhicules ont pris aussitôt la direction de l'aéroport international, protégés par d'importantes forces de police qui avaient détourné la circulation dès le milieu de la nuit. Avant de monter à bord de l'avion cubain, le M. 19 a libéré deux journalistes colombiens et les ambassadeurs d'Egypte, d'Israël, de République Dominicaine et du Venezuela.

A part une partie de la rançon, le M. 19 a finalement obtenu de se faire connaître au plan international et d'attirer l'attention sur la situation des droits de l'homme en Colombie.

Le caractère *« cordial »*, et même empreint d'*« amabilité, mais avec des limites »*, des relations entre les guérilleros du M. 19 et leurs otages était reconnu par les diplomates libérés, après leur arrivée, dimanche soir, à l'aéroport de La Havane. Les douze diplomates présents ne cachaient pas leur soulagement d'être libérés. Cependant, certains montraient une certaine réserve.

« L'incertitude nous a rongés durant deux mois », a déclaré l'ambassadeur de Suisse, M. Bourgeois, qui a révélé qu'il avait tenté de s'enfuir de l'ambassade occupée dès la première nuit. *« Nous avions été isolés, l'ambassadeur d'Autriche et moi, dès la prise d'otages. Nous pensions que nous allions être fusillés les premiers en cas d'échec des négociations. »*. Il a indiqué qu'il avait pu réussir à desceller la grille d'une fenêtre, mais qu'au moment où il allait sauter les aboiements d'un chien avaient donné l'alerte aux guérilleros.

« Reprendre la lutte par tous les moyens »

A propos de la fuite réussie de l'ambassadeur d'Uruguay, le diplomate suisse a estimé que ce dernier avait eu *« beaucoup de chance »*, sans toutefois assimiler cet acte à de la « couardise » comme n'hésitait pas à le faire le représentant mexicain, M. Ricardo Galan. Selon M. Bourgeois, après cet incident, une entente tacite avait solidairement interdit à tous les otages de mettre la vie des autres en danger par une tentative similaire.

Le consul vénézuélien, M. Francisco Pacheco, a, pour sa part, déclaré : *« Je n'ai jamais eu peur. L'ambiance dans la résidence empêchait de se faire du souci et nos ravisseurs étaient très humains. »* Quant à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Diego Asencio, jovial et sans émotion apparente, il a souligné le *« bon climat »* dans lequel s'était déroulé son séjour forcé à l'ambassade.

L'un des guérilleros a déclaré que le M. 19 se veut *« nationaliste, englobe des catholiques et croit à la dialectique marxiste-léniniste »*.

« Cuba est un grand exemple pour nous, c'est le premier pays socialiste en Amérique latine », a-t-il poursuivi. Parlant de l'affaire des réfugiés de l'ambassade du Pérou à La Havane, il a estimé qu'il s'agissait d'une *« campagne de l'impérialisme yankee contre Cuba »*. *« Nous n'avons pas du tout été choqués*, a-t-il ajouté, *par ces départs de nombreux Cubains pour la Floride. »* Il a réaffirmé que le groupe resterait quelque temps à Cuba avant de retourner en Colombie *« pour mener la lutte par tous les moyens »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

Brésil

La police politique enlève plusieurs dirigeants ouvriers de Sao-Paulo

Sao-Paulo (A.F.P.) — Des brutalités policières contre des parlementaires, des arrestations de dirigeants ouvriers, l'encerclement d'une cathédrale par des unités de choc et des blindés ont marqué, samedi 26 avril, la vingt-sixième journée de grève des métallurgistes de Sao-Bernardo, dans la banlieue de Sao-Paulo.

Trois dirigeants de la grève, rescapés de la vague d'arrestations opérées la semaine dernière dans les milieux syndicaux, ont été arrêtés, samedi, à l'issue d'une assemblée générale des grévistes. L'un d'eux, M. Enilson Simoes de Moura a été poursuivi par la police politique (DOPS) jusque dans le bureau du maire de Sao-Bernardo. Auparavant, une dizaine de policiers en civil, mitraillette au poing, avaient tenté de l'enlever de force du véhicule du sénateur d'opposition Orestes Quercia, qui l'escortait, jetant une grenade lacrymogène dans le véhicule bloqué par plusieurs fourgons de police.

Les deux autres dirigeants syndicaux arrêtés ont été enlevés eux aussi de force d'une voiture, celle du député Freitas Nobre, le chef de file du P.M.D.B. — parti du mouvement démocratique brésilien — à la Chambre des députés. En signe de protestation contre cette violation de l'immunité parlementaire, M. Freitas Nobre s'est constitué prisonnier et a été conduit au siège de la police politique.

Plusieurs milliers de métallos ont décidé de poursuivre leur mouvement de grève lors de l'assemblée générale tenue le matin dans la cathédrale de Sao-Bernardo.

El Salvador

● *L'ancien ministre des affaires étrangères du Salvador*, M. Walter Beneke, a été assassiné dimanche 27 avril à son domicile.

Mille cent deux personnes ont été tuées, lors d'affrontements politiques, entre le 1er janvier et le 15 avril dernier, a déclaré dimanche le responsable du diocèse de San-Salvador, Mgr Arturo Rivera. La cathédrale a été occupée par un groupe de jeunes gens quelques minutes avant le début de l'office religieux, obligeant Mgr Rivera à prononcer son homélie dans une autre église, la basilique du Sacré-Cœur, à l'ouest de San-Salvador. — *(A.F.P.)*

Cuba

Le « pont maritime » entre l'île et la Floride prend des proportions gigantesques

La tempête risque de transformer le drame humain des réfugiés qui quittent Cuba en catastrophe. Pris dans des vagues de plusieurs mètres de haut dans le détroit de Floride, deux bateaux, dont un qui transportait près de deux cents personnes, ont coulé dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 avril. Les garde-côtes cubains et nord-américains ont été mis en alerte et sont dépassés par le nombre d'appels au secours. La situation est d'autant plus grave que la plupart des embarcations sont pilotées par des marins de fortune dont beaucoup ont même acheté leur bateau au dernier moment pour éviter les prix excessifs pratiqués par les professionnels.

Le vice-président Mondale a déclaré dimanche que « le monde rendra Castro responsable de la sécurité de ces Cubains ». D'autre part, les relations entre la communauté cubaine aux Etats-Unis et Washington connaissent une tension inhabituelle. Convoqué samedi à la Maison Blanche un groupe de dirigeants cubano-américains est parti en claquant la porte. « Nous ne sommes pas des policiers » ont-ils répondu à la demande de coopération pour endiguer l'afflux de réfugiés.

De notre envoyé spécial

La Havane. — L'austère port industriel de Mariel à quelque 60 kilomètres à l'est de la capitale cubaine était samedi 26 avril transformé en port de plaisance. Sur fond de cheminées d'usines et de cargos gris une flottille multicolore d'un millier de petits bateaux de plaisance ou de pêche attendaient d'être appelés par les autorités pour embarquer leur cargaison de Cubains désireux de s'exiler aux Etats-Unis. Ambiance détendue à bord des bateaux en rade où l'on boit force bière et rhum en écoutant la radio de Key-West. Le commerce n'a pas mis longtemps à être organisé : combustible, eau douce, nourriture pour le retour, et, tous les produits du terroir auxquels les Cubains de Miami ne renonceront jamais complètement. Depuis la veille, les membres d'équipage et les personnes venues chercher leur famille ont même droit à un séjour à l'hôtel Triton à La Havane d'où ils peuvent téléphoner aux leurs pour leur dire de se présenter aux autorités.

Tout le monde a des raisons d'être satisfait : les marins, qui font des affaires en or (environ 1 000 dollars le voyage par personne), le gouvernement de M. Fidel Castro, qui crie tout haut qu'il a *« rompu le blocus »*, les membres de la *« comunidad »* venus arracher les leurs au régime honni.

Les principaux intéressés, ceux qui s'en vont, sont amenés en bus sur les quais suivant un scénario maintenant parfaitement organisé. *« Je suis cuisinier*, nous a dit Orlando, qui s'est refusé à toute déclaration d'ordre politique, *et j'avais demandé mon départ depuis deux ans. Un officier de police est venu me prévenir hier matin que mon frère m'attendait à Mariel, ce que je savais déjà puisqu'il m'avait téléphoné de Miami avant de partir. Je me suis alors rendu, dans la demi-heure qui suivait, avec ma femme et notre bébé, au centre Abreu-Fontan à Miramar où les officiers d'immigration nous ont donné passeports et visas de sortie. Puis nous avons passé la nuit dans des tentes militaires installées près du port. Et maintenant nous partons »*, conclut-il avec un grand sourire.

A l'arrivée de l'autobus, un officier hurle dans un porte-voix le nom d'un des bateaux qui dansent à quelques encâblures du quai. Celui-ci s'approche. Orlando et les siens descendent en file indienne. Une vieille, que soutiennent ses enfants, pousse un hurlement de joie en montant à bord du *Marlène*. Mais la majorité, hommes, femmes et enfants gardent le silence jusqu'à ce que les amarres soient larguées. Les plus malins se sont précipités vers un coin d'ombre en prévision de la traversée de près de douze heures qui les attend.

Le capitaine d'un bateau en attente, plus marin que nature, les traits marqués par le soleil, nous explique qu'à son arrivée il a eu une rapide discussion avec les autorités pour déterminer le nombre de personnes qu'il pouvait emmener. *« Je leur ai dit que j'avais de la place pour douze et que je venais chercher cinq personnes de ma famille. Ils m'ont donné leur accord, mais je dois en outre emmener sept des réfugiés de l'ambassade du Pérou. »*

« Qu'ils s'en aillent »

Interrogé sur la réaction des autorités nord-américaines il s'est refusé à faire la moindre déclaration, insistant sur le fait que traditionnellement elles avaient réservé le meilleur accueil aux exilés cubains. Montrant d'un large geste la flottille qui occupe la baie il s'est contenté de dire en souriant : *« Si ça continue comme ça nous allons emmener plusieurs dizaines de milliers de personnes ; ils ne peuvent pas tous nous mettre en prison. »* Il est interrompu par les cris stridents de la sirène d'un cargo cubain qui a le plus grand mal à se frayer un passage au milieu de tous ces bateaux de plaisance et dont l'équipage massé sur le gaillard d'avant hurle et danse sur le rythme le plus populaire aujourd'hui à La Havane : *« Que se vayan ! Que se vayan ! »*. (Qu'ils s'en aillent). Les passagers du *Marlène*, qui vient de quitter le quai, leur répondent en écho par le V de la victoire en dansant sur le pont de leur plus modeste embarcation et en criant : *« Vive la liberté ! »* et *« Nous reviendrons ! »*.

Il est encore impossible de dire combien de temps durera ce « pont maritime », qui prend des proportions gigantesques. Le journal *Granma* du 26 avril annonçait que trente-quatre avions attendaient l'autorisation d'emmener leur lot de réfugiés. Il est manifeste que le gouvernement cherche à pousser les Etats-Unis à la négociation.

En attendant, les autorités qui laissent partir les réfugiés de l'ambassade du Pérou et les personnes ayant de la famille « au nord » semblent désireuses de se débarrasser en priorité de ce qu'elles appellent la « lie » de leur société. Selon *Granma* : *« Nous donnerons passeport et sauf-conduit définitif non seulement au « lumpen » de l'ambassade du Pérou mais à tout « lumpen » qui en fera la demande... Tous sont des « dissidents » et ont les mêmes droits. La moindre discrimination serait injuste. »*

FRANCIS PISANI.

● *Les deux enfants du pianiste argentin Miguel Angel Estrella*, qui séjourne à Paris depuis le 16 février après son expulsion d'Uruguay, ont rejoint la semaine dernière leur père. Les deux enfants ont été ramenés en France par le haut commissariat aux réfugiés des Nations unies.

AMÉRIQUES

Cuba

UN ENTRETIEN AVEC M. CARLOS RAFAEL RODRIGUEZ

« Il est incontestable que notre processus de construction du socialisme est tendu »

nous déclare le vice-président du Conseil d'État

De notre envoyé spécial

La Havane. — M. Carlos Rafael Rodriguez, membre du bureau politique du P.C. cubain, est vice-président du Conseil d'Etat et vice-président du conseil des ministres, chargé de coordonner le commerce extérieur, les affaires étrangères et la Banque nationale de Cuba. Il nous donne son point de vue sur les événements de l'ambassade du Pérou à La Havane.

« Notre pays ne traverse pas une crise, il passe par une période de réajustements. Les plus hauts dirigeants de la révolution eux-mêmes ont à l'occasion de discours prononcés depuis quelques mois souligné l'existence de difficultés dont aucune n'est au demeurant critique.

— *Quelles sont ces difficultés ?*

— Les camarades Fidel Castro et Raul Castro ont voulu attirer l'attention dès l'apparition du phénomène sur une certaine tendance au relâchement de la discipline et du sens de la responsabilité dans le travail, principalement au sein de l'administration. Nous sommes en fait dans une phase de transition entre une conception idéaliste de la façon de résoudre les problèmes économiques et un nouveau système. Nous avions tendance à considérer dans le passé que la conscience suffisait à résoudre les problèmes et nous avons exagéré dans ce sens. Pour y remédier, nous avons entrepris de mettre en place un ensemble de mécanismes économiques dont le principe de base est que « chacun doit recevoir en fonction de la quantité et de la qualité de son travail ». Mais nous courions ces derniers temps le risque d'exagérer le rôle des automatismes économiques sans prendre en compte le problème de la conscience. La direction de la révolution est alors intervenue d'une façon tranchante, claire et précise, pour poser le problème.

— *Comment expliquez-vous l'apparition de ce relâchement dont vous parlez ?*

— C'est un phénomène naturel dans un processus révolutionnaire. Il apparaît quand l'intérêt personnel cesse d'être le ressort fondamental. Il s'ensuit un manque de motivation qui s'explique par le fait que l'effort est insuffisamment récompensé, aussi bien matériellement que moralement. Il faut ajouter à cela le manque de vigilance collective, d'exigence. Celui-ci, en dernière analyse, pose toujours la question des dirigeants, des responsables d'entreprises et des ministres.

— *On peut précisément se demander si l'important remaniement ministériel du 15 décembre dernier ne révèle pas une crise de la direction du pays ?*

— Ce remaniement ne reflète en aucun cas la déroute d'une tendance ou d'un groupe, comme ont l'a souvent dit à l'étranger. Certains ministres étaient depuis vingt ans au gouvernement. Tout en étant d'excellents révolutionnaires et de gros travailleurs, ils pouvaient éprouver de la difficulté à se renouveler. Ils étaient souvent éloignés de la réalité, ils avaient tendance à se laisser aller, à perdre de leur efficacité. Mais tous ont à nouveau des fonctions de confiance dans d'autres domaines. Le remaniement nous a d'autre part permis de rapprocher certains membres du bureau politique de la pratique administrative quotidienne en leur confiant la charge de ministères.

— *Les difficultés au niveau de la direction ne révèlent-elles pas des problèmes plus graves ?*

— La révolution traversait une phase dans laquelle elle n'utilisait ni les ressorts compensateurs de la stimulation, ni les mécanismes de contrôle. Nous pensions que la mise en place de stimulants matériels était suffisante et nous avions tendance à nous abandonner à un certain automatisme économique.

» Dans le capitalisme, il y a l'automatisme de l'exploitation : celui qui ne travaille pas est licencié. Les contremaîtres sont là pour exiger, au nom du directeur ou du patron. Le socialisme doit les remplacer par des camarades qui contrôlent au nom de la société et ne peuvent se permettre d'être indifférents devant ce qui est mal fait. J'ajouterai une difficulté que nous n'avons pas encore complètement surmontée : le manque de tradition industrielle. L'industrialisation suppose une certaine discipline que les pays développés ont acquise au fil des décennies. Nous devons combler le fossé du sous-développement et nous n'avons pas le temps d'attendre.

Les manœuvres et les pressions américaines

— *Ne définissez-vous pas le rôle de vigilance du contremaître socialiste d'une façon qui ressemble au rôle du contremaître en système capitaliste ?*

— En aucune manière. Pour développer la construction économique d'un pays, le socialisme doit s'appuyer sur la stimulation matérielle et la formation politique qui donne la conscience. Mais, particulièrement dans la révolution cubaine, on prend en compte la nécessité d'anticiper un peu pendant la phase du socialisme sur la conscience possible dans la phase du communisme. La vigilance est un complément qui supplée certaines déficiences transitoires. A elle seule, elle ne résoud aucun problème.

» D'autre part, cette vigilance socialiste n'a rien à voir avec celle du capitalisme, d'abord parce qu'elle repose sur le principe de base que l'ouvrier participe au processus de production en même temps qu'il est copropriétaire de l'ensemble de la société. Ensuite, parce que cette vigilance n'est en aucun cas persécution sur ordre du patron. Elle consiste à attirer l'attention au nom de la collectivité.

— *La révolution n'a-t-elle pas trop insisté sur le développement économique au détriment du niveau de vie ?*

— Je ne nierai pas que cet aspect a pu jouer un rôle, notamment sur ceux qui sont rentrés dans l'ambassade du Pérou. Certaines personnes ont pu considérer que les sacrifices que demande la construction du socialisme sont excessifs. Même si elle est bien entreprise, cette construction impose des restrictions que l'on doit prendre en compte au moment d'établir le bilan entre ce que reçoit le protagoniste actuel du socialisme et ce que nous voulons que reçoive le protagoniste futur d'une société plus mûre et de plus grande abondance. Sans parler, bien sûr, de l'abondance supposée du communisme, dont on ne sait pas encore très bien ce qu'elle sera ni quelles en seront les limites.

» Il est incontestable que notre processus de construction du socialisme est tendu. Nous avons toujours choisi de privilégier l'accumulation par rapport à la consommation pour qu'elle arrive au seuil qui permet d'accéder au développement. Notre exigence sur le niveau de la consommation n'a pourtant jamais atteint les besoins élémentaires nécessaires à la formation physique et morale de l'homme. Elle a porté sur les terrains où on pouvait faire la différence entre l'essentiel et le moins essentiel. Nous savons que le nombre de mètres de toile que nous distribuons est insuffisant, mais il est toujours supérieur à celui que gagne habituellement le travailleur des sociétés en développement qui ne construisent pas le socialisme. Ces difficultés qui se sentent ne touchent ni l'alimentation ni la santé. Elles frappent plus durement les travailleurs les moins conscients, qui sont nombreux, à côté des éléments antisociaux et des déclassés, dont nous parlons à propos de l'ambassade du Pérou. Ils ne résistent pas à l'épreuve que la société impose à l'ensemble mais que l'ensemble accepte et assimile avec l'esprit révolutionnaire démontré lors de la manifestation du 19 avril.

— *Le gouvernement ne donne-t-il pas l'impression de minimiser les problèmes internes quand il parle des « manœuvres impérialistes » à propos de l'affaire de l'ambassade du Pérou ?*

— Nous pouvons parler des manœuvres et des pressions nord-américaines d'une façon précise et concrète. Je partirai des accusations et des menaces formulées contre nous après la « découverte », dix-sept ans après que les faits se furent produits, de la présence d'une prétendue brigade soviétique à Cuba.

» Je rappellerai également l'offensive suscitée par les récents événements d'Amérique latine et des Caraïbes et la tentative de les attribuer à une intervention directe de Cuba, que ce soit dans le cas de Grenade, du Nicaragua ou du Salvador. Les menaces qui en ont découlé s'expriment d'une façon brutale dans les manœuvres nord-américaines prévues pour le 8 mai. Elles se manifestent également dans le renforcement du dispositif naval et aérien autour de Cuba. Nos radars révèlent sans arrêt la présence de bateaux et même de porte-avions en nombre beaucoup plus grand que par le passé.

» Cette menace de Carter ne nous préoccupe pas, elle nous occupe. Elle prend la forme de manœuvres qui peuvent très bien se transformer en autre chose. Nous, dirigeants révolutionnaires, nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de rester assis quand autour de nous se mobilise la plus grande puissance militaire du monde capitaliste. Nous serions irresponsables si nous ne procédions pas à une mobilisation de toutes nos forces militaires et politiques. Ceux qui connaissent l'histoire de l'Amérique latine n'ont aucun mal à comprendre que la politique des Etats-Unis peut influencer celle de certains gouvernements de l'hémisphère. Nous ne voulons pas aggraver les différends, mais il est visible qu'à la même époque certains pays sont passés d'une attitude d'amitié, de coopération et de bonne entente à une attitude d'hostilité, d'affrontement et de propagande. Aucun argument ne permet de transformer les éléments qui avaient pénétré dans les ambassades en persécutés politiques. Ce qui était négocié avec prudence était immédiatement converti en scandale par la presse de Caracas et de Lima. C'est un fait qui correspond au climat créé à Washington et non dans ces capitales. Je peux ajouter que l'argument utilisé par nos interlocuteurs pour nous convaincre de régler le problème était, avant les derniers événements, qu'ils étaient eux-mêmes soumis à une telle pression politique américaine qu'ils n'étaient pas en condition de résister si nous ne les aidions pas, ce que nous avons fait. Eux-mêmes ne reconnaissaient pas le caractère de réfugiés politiques aux personnes qui étaient entrées dans les ambassades.

» Il est de notre devoir de ne pas contribuer à la désunion de l'Amérique latine. La seule façon est de défendre le processus révolutionnaire cubain contre toutes les attaques dont il est l'objet. Le moindre affaiblissement, la moindre concession, nous seraient fatals.

— *La révolution cubaine n'est-elle pas en train de se radicaliser ?*

— Le terme de radicalisation ne correspond pas à ce qui se passe, surtout s'il fait penser à des expériences aussi lamentables et aussi peu radicales que la révolution culturelle. Nous n'avons pas besoin de nous radicaliser mais d'approfondir la conscience révolutionnaire de notre peuple. C'est plus durable et plus important. »

Propos recueillis
par FRANCIS PISANI.






GRAP
RADIOSCOP
DES ETATS-UN

politique

A LA CONVENTION NATIONALE

M. Mitterrand récuse pour la France la notion de non-alignement

La convention nationale du P.S., réunie samedi 26 avril à Paris, a débattu de la situation internationale sur la base d'un rapport de M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national (le Monde daté 27-28 avril), dont elle a approuvé les grandes orientations. La résolution finale rappelle les objectifs du P.S. : lutte contre la logique des blocs, pour la construction d'une Europe indépendante, pour un nouvel ordre international tant politique que culturel, pour les droits de l'homme et les droits des peuples.

Comme l'était le rapport de M. Jospin, cette résolution est marquée par le souci de maintenir l'équilibre entre les deux super-puissances : elle refuse « l'engrenage de l'affrontement des blocs », *elle réaffirme l'appartenance de la France à l'alliance atlantique et la nécessité pour la France, d'une part, d'éviter que cette alliance soit l'* « instrument » *de la politique américaine, et, d'autre part, de préserver ses propres moyens de défense et* « sa capacité autonome de décision ».

Dans le domaine du désarmement, le P.S. propose « un moratoire immédiat et équilibré » *des nouveaux systèmes stratégiques en Europe* (« ni SS 20 ni Pershing ») *et la réunion d'une conférence européenne sur la réduction des forces et des tensions.*

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité, confirmant ainsi qu'il n'y a guère de divergences essentielles en cette matière au sein du P.S. et qu'il existe, comme l'a noté M. Jean Poperen, « de larges zones d'accord ». *Mais les débats ont tout de même révélé — comme l'a souligné M. Michel Rocard — quelques* « nuances significatives » *dans les rangs de la majorité du parti. C'est ainsi que M. Jean-Pierre Chevènement a proposé de placer la notion de non-alignement* « au cœur » *de la politique extérieure du P.S. De plus, la logique qu'il a développée conduit à considérer l'impérialisme américain comme le danger principal pour la France.* « Nous ne sommes pas un pays non aligné ! », *a clairement réaffirmé M. François Mitterrand. Le premier secrétaire a d'ailleurs dénoncé, en s'adressant manifestement au chef de file du CERES,* « une certaine forme de maximalisme idéologique ou purement idéaliste ».

Si le premier secrétaire a traité presque exclusivement de la question iranienne (lire page 6), *concentrant ainsi plus sûrement l'attention des médias, M. Michel Rocard a choisi, dans une instance qui lui est par définition défavorable, de présenter une sorte de texte de référence mettant en évidence que les* « réponses classiques » *du socialisme ne sont plus suffisantes pour faire face aux dangers de la situation mondiale. Il a esquissé quelques réponses, dans le domaine européen notamment, se réservant d'être plus précis s'il est désigné comme candidat à l'élection présidentielle.*

J.-M. C.

M. Jean-Pierre Chevènement commence son exposé en se demandant si la France est capable d'une politique qui n'attendrait pas un « *double feu vert de Washington et de Moscou* ». Il affirme qu'après l'échec des politiques socialistes successives, après l'échec des « *mythologies* » (Jaurès, Blum) et celui de l'alignement (Guy Mollet), il faut définir une politique indépendante. Le « *cœur* » de celle-ci est, affirme-t-il, constitué par « *notre volonté d'échapper à la logique des blocs* ». Il ajoute : « *Le non-alignement est une idée très forte non seulement pour notre projet mais pour tous les pays qui aspirent à maîtriser leur développement.* » Le chef de file du CERES dénonce à la fois « *certaines illusions européistes en matière économique et monétaire, certaines convergences sur la question de la défense européenne, et l'enrôlement dans les croisades antitotalitaires qui traduisent une vision de politique intérieure* ».

Le député de Belfort affirme ensuite que l'U.R.S.S. « *joue un rôle de contrepoids face aux Etats-Unis, comme elle l'a joué dans le passé face à l'Allemagne* ». Il considère que ce n'est pas l'intervention soviétique en Afghanistan qui est à l'origine de la tension actuelle, « *d'autant que l'U.R.S.S. s'y enlise* » note-t-il : la cause principale réside dans l'alliance entre la Chine, le Japon et les Etats-Unis, alliance qui place l'U.R.S.S. dans une position défensive. D'une façon générale, M. Chevènement considère que l'U.R.S.S. s'est affaiblie et que la détente ne lui a pas profité, comme on tente de le faire croire aujourd'hui.

Puis il indique : « *L'anti-impérialisme verbal dans lequel nous communions tous ne suffit pas à définir une politique. Certains d'entre vous acceptent au fond d'eux-mêmes l'hégémonie américaine.* » La question essentielle est donc de savoir « *comment remplacer* » cette hégémonie. Il plaide pour une politique « *paneuropéenne* », « *s'appuyant sur la réalité des peuples* », qu'il définit comme « *un compromis géographique* ».

Selon lui, le changement nécessaire de l'équilibre européen ne peut venir que d'une coopération accrue entre la France et l'U.R.S.S. Ce « *climat de désenclavement* » devrait également produire des effets positifs à l'Ouest, notamment en matière de libertés. L'objectif est de créer en Europe centrale une zone de désengagement (ce qui suppose la « dénucléarisation » de cette partie du continent) sur la base d'un équilibre politique entre l'U.R.S.S. et la France (ce qui implique la modernisation de notre force de dissuasion stratégique). M. Chevènement conclut : « *Une France gouvernée au centre, c'est une France qui aurait renoncé pour toujours à être un centre.* »

Sarajevo

Après avoir consacré l'essentiel de son intervention à l'Iran (voir page 6), M. Mitterrand met en parallèle « *la prudence* » de l'U.R.S.S. dans cette affaire et le fait que l'opération iranienne laisse les Etats-Unis « *à découvert* ».

Après avoir estimé que la situation actuelle ressemble plus aux préliminaires de la première guerre mondiale (il évoque Sarajevo) plutôt qu'à la situation de 1939, M. Mitterrand précise qu'il faut « *se garder de raisonner comme si on pouvait tout faire* ». Il affirme : « *C'est là une certaine forme de maximalisme idéologique ou purement idéaliste — les deux termes ne veulent pas dire la même chose, — selon laquelle on règle les affaires du monde « comme si... ». Le « comme si » n'existe pas. Nous sommes la France, un pays qui compte, qui peut être déterminant, mais dont les relations de puissance avec les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, y compris avec le bouillonnement du tiers-monde, ne sont pas telles que nous puissions décider à l'avance que ce que nous ferons sera exécuté.* »

M. Mitterrand rappelle ensuite son analyse des événements d'Afghanistan, et demande que l'on évite « *que l'Europe se défasse* ». « *Je pense*, ajoute-t-il, *qu'il faut que le P.S. fasse des propositions à l'Europe qui soient des propositions acceptables et possibles.* » Plaidant pour la réunion de la conférence de Madrid, il précise : « *Il faut aller à Madrid. Je suis de ceux — je ne suis pas le seul — qui ne passent pas l'éponge sur Kaboul ni sur Sakharov, qu'insupporte le compromis honteux qui pourrait laisser entendre aux Soviétiques qu'il leur suffit d'avancer, puisque de toute façon il y aura un peu partout sur la surface de la Terre, particulièrement en Europe, des gens — le cas échéant des socialistes — qui diront : « La paix » avant tout, alors causons... » Bien entendu, il faut causer, il faut parler et il faut préserver les lieux où l'on parle, mais je tiens à redire ceci : il est toujours un point-limite, on perd son honneur, on perd sa liberté. Il ne faut pas croire que parce que l'on a renoncé au premier, on sauvera le second.* »

M. Mitterrand indique ensuite que la France « *n'est pas un pays non aligné, elle fait partie d'une alliance* ».

M. ROCARD : dans le camp des droits de l'homme

M. Rocard souligne que la politique étrangère est un domaine « *où le champ du possible est tragiquement limité* ». Dans un monde dangereux, explique-t-il, « *les réponses classiques du socialisme ne sont pas suffisantes* ». Il indique : « *La paix par le désarmement négocié se heurte à la fois aux volontés politiques des superpuissances et à l'impossibilité de créer le minimum de confiance nécessaire.*

» *Le désengagement tel que nous l'avons défendu résiste mal à l'évident mépris des droits de l'homme qui caractérise l'expansionnisme soviétique.*

» *Notre croyance à la solution de bien des problèmes par les vertus du contrôle démocratique résiste mal à la difficulté de le mettre en place sur les systèmes d'armes, les transferts financiers ou la politique des multinationales.*

» *Enfin, notre soutien inconditionnel aux luttes d'indépendance nationale ne peut plus aujourd'hui éluder toute référence aux structures socio-politiques dont elles sont porteuses et aux menaces de dictature ou de totalitarisme qu'elles peuvent receler.* »

Après avoir repris l'analyse de la volonté soviétique telle qu'il l'avait développée lors de la convention d'Alfortville au mois de janvier — selon laquelle l'U.R.S.S. est revenue de façon durable à une politique expansionniste — le député des Yvelines affirme que « *les différents pays d'Europe ont à assumer leur défense plus largement qu'ils ne le font actuellement* ». Il ajoute : « *Une trop grande dominance des Etats-Unis dans l'alliance atlantique rend les alliés d'Europe trop dépendants de l'irrésolution ou des foucades de la politique américaine comme nous le voyons très exactement ces jours-ci à propos de l'Iran.* »

S'agissant de la détente, M. Rocard considère que ce mot « *ne peut décrire que les procédures visant à prévenir le risque d'un conflit nucléaire entre les grandes puissances ; il n'y a qu'hypocrisie à y ajouter d'autres considérations* ». Il ajoute que cette conception limitée de la détente « *doit passer d'une gestion bipolaire à une gestion multipolaire* ».

M. Rocard indique ensuite : « *Nous sommes dans le camp des droits de l'homme et de la liberté sur le plan diplomatique et militaire, nous ne sommes pas dans le camp du capitalisme sur le plan du développement.* »

M. Rocard conclut : « *La paix appelle le maintien dans le monde d'un strict équilibre militaire et la France a sa part dans sa définition.*

» *La paix appelle l'émergence d'une Europe qui ne soit plus un nain politique, et la France a sa part dans sa relance. La paix appelle l'établissement du dialogue Nord-Sud sur de nouvelles bases plus généreuses et moins capitalistes, et la France peut en prendre l'initiative. (...) Enfin, le monde a un grand rendez-vous bientôt à Madrid. On ne boycotte pas les lieux où le monde parle. Mais pourquoi ne pas y dire qu'Helsinki fut un malentendu, que nous dissocierons à l'avenir le nécessaire maintien de la paix et la lutte pour les droits de l'homme, y annoncer les formes que nous donnerons à cette dernière, notamment dans les échanges culturels et techniques, et que les seules négociations admissibles sont celles qui visent la réduction générale de tous les armements en Europe. Salt 3 n'est pas admissible pour la France dans les conditions prévues, mais cela ne veut pas dire, bien au contraire, qu'une négociation générale de sécurité ne soit pas possible en Europe.* »

La campagne interne pour la désignation du candidat à l'élection présidentielle s'ouvrira le 19 octobre

La convention nationale du P.S., réunie dimanche 27 avril, à Paris, a décidé que la période pour le dépôt des « candidatures à la candidature » pour l'élection présidentielle s'ouvrira le 19 octobre prochain. Il est prévu que chaque candidature soit « au moins présentée par une fédération ». Le congrès de désignation du candidat devra se tenir dans les trois mois suivant le 19 octobre, à une date « qui pourrait être le 14 décembre ». La date définitive sera arrêtée par le comité directeur en fonction de l'évolution de la situation intérieure et internationale.

La résolution adoptée précise également que, d'ici au 19 octobre, « toute déclaration de candidature à la candidature est inopportune ». Cette mise en garde s'adresse notamment à M. Jean-Pierre Chevènement après que le chef de file du CERES eut annoncé qu'il serait lui-même candidat si M. Mitterrand ne l'était pas.

La décision de la convention nationale du P.S. fixant une date d'ouverture pour la campagne interne au parti sans en préciser pour la désignation elle-même a été approuvée avec les seules voix de la majorité du P.S. Les représentants des deux courants minoritaires ont, en effet, vainement défendu un amendement prévoyant la réunion du congrès de désignation le 10 novembre.

A l'appui de la thèse de la direction, M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, a appelé la convention à « *dire que le P.S. ne se laissera pas dicter sa décision de l'extérieur* », argument également développé par M. Paul Quilès, qui a mis en garde contre un choix du candidat par l'opinion publique. M. Poperen a fermement précisé ce que cette décision signifie : « *D'ici au 19 octobre, le parti fera autre chose ; c'est à la réalité économique et sociale qu'il doit faire face, car la majorité des Français ont d'autres préoccupations que celles du choix du candidat.* »

C'est à M. Mitterrand lui-même qu'il revient d'expliquer ce choix par la nécessité de résister à la pression de l'extérieur — « *depuis si longtemps on veut à tout prix que le P.S. s'avance à découvert* », dit-il — comme à la pression de l'intérieur. Il indiqua : « *Il n'y a pas d'urgence parce qu'il ne se passe pas de jour sans événement plus important que la désignation de notre candidat (...)* ». Il dénonça ceux pour qui la campagne présidentielle représente « *le fin du fin, l'essentiel de la pensée* », avant de souligner qu'« *il faudra s'adapter aux circonstances* ». Concédant que beaucoup pensent que la volonté de la majorité est d'attendre l'expiration du délai de trois mois, le premier secrétaire insista sur la possibilité que « *se créent des conditions de politiques intérieures* » conduisant à une désignation avant le 14 décembre. En tout état de cause, affirma-t-il, « *le choix ne peut pas obéir à la volonté des autres ou de certains des nôtres* ».

Auparavant, M. Michel de La Fournière avait estimé, au nom des amis de M. Michel Rocard, qu'une désignation au mois de janvier serait « *irresponsable* » et qu'un délai d'un mois entre le dépôt des candidatures et le congrès de désignation paraissait « *raisonnable* ». M. Gérard Fuchs, au nom du même courant, avait insisté sur la nécessité de créer, pour le candidat quel qu'il soit, les meilleures conditions possibles pour la campagne. Plusieurs premiers secrétaires fédéraux, appartenant à la majorité, intervinrent pour étayer la thèse de la direction, notamment M. Yannick Bodin (Seine-et-Marne), qui mit l'accent sur la nécessité de doter le P.S. d'un « *code de bonne conduite* ».

Le retour du balancier

C'est le moment que choisit M. Jean-Pierre Chevènement pour annoncer que, si M. Mitterrand renonçait, il serait lui-même candidat. Le chef de file du CERES provoqua de brefs mais vifs incidents en attaquant en ces termes M. Michel Rocard : « *Il ne suffit pas, pour être le candidat de l'espérance socialiste, de « promettre peu », de prôner l'alignement sur les Etats-Unis, et de fonder sur l'actuelle majorité de droite à l'Assemblée nationale l'espoir de gouverner à gauche ; que notre candidat plaise à la droite n'est pas forcément le critère du bon choix socialiste.* »

M. Chevènement expliqua qu'il entendait être « *le candidat du projet socialiste, de tous ceux qui l'ont voté sans arrière-pensée et plus particulièrement de la majorité de Metz* ». Il ajouta : « *Nous n'avons pas ramené à bout de bras la S.F.I.O. de la troisième force à l'union de la gauche pour accepter sans broncher le retour du balancier (...). Nous ne pouvons pas accepter de voir se dissoudre, dans le grand large du capitalisme multinational, avec la substance charnelle de notre patrie, la France, ce rêve d'universalité.* » Le député de Belfort indiqua que le P.S. a une « *grande tâche* » devant lui, celle de reconstruire l'union de la gauche « *sur des bases solides, avec des idées claires sans concession à la mode* ».

Après d'autres interventions et quelques vociférations dans l'assistance, M. Jean-Pierre Cot dénonça le « *climat délétère* » dans lequel s'enfonce, selon lui, le P.S. Lançant un « *appel solennel* » aux responsables fédéraux ainsi qu'au premier secrétaire, le député de la Savoie (qui est parmi les plus proches de M. Rocard) précisa : « *Si nous perdons la bataille de 1981, le peuple de gauche retombera dans le désespoir. Nous en sommes tous responsables (...). Il faut mettre notre candidat en état d'emporter l'élection présidentielle.* » Après que M. Pierre Guidoni (CERES) eut annoncé que, « *puisqu'il s'agissait d'imposer un autre discours au parti, un débat politique aurait lieu sur le fond* », M. François Mitterrand prononça un discours dont les principaux points figurent dans les paragraphes de la résolution finale votée à l'unanimité.

Ce texte souligne qe c'est aux fédérations et au comité directeur qu'il reviendra « *d'organiser la campagne, et en particulier de mettre en place les comités de soutien* », et de donner à la campagne « *le grand élan qui permettra, pour le second tour, un large rassemblement populaire* ». Il est également indiqué que, dans l'immédiat, « *toute déclaration de candidature à la candidature est inopportune* ».

Réaffirmant que le P.S. apparaît de nouveau « *comme l'alternative au pouvoir de l'argent* », la résolution insiste sur la nécessité, pour les militants, d'être « *au premier rang* » des luttes quotidiennes et de « *populariser* » les objectifs du « projet socialiste ». La nécessité de la cohésion du parti est également réaffirmée. « *Nul n'a le droit d'y porter atteinte par des initiatives personnelles* », est-il rappelé.

Parmi les autres thèmes abordés par M. Mitterrand, qui n'apparaissent pas dans la résolution finale, figurent notamment l'état du parti, le rôle du premier secrétaire et la question de sa propre candidature.

Sur le premier point, le chef de file des socialistes a imputé la responsabilité de la division actuelle à ceux qui l'« *ont lancée* » au lendemain du scrutin de mars 1978, c'est-à-dire à M. Rocard et à ses amis. Il a regretté de ne pouvoir arrêter « *cette compétition malsaine, ces intrigues, ces dénigrements* ». « *Il n'est pas sain*, a-t-il ajouté, *de multiplier des organisations parallèles qui entretiennent le doute et remettent en cause les décisions majoritaires.* »

Après avoir vigoureusement contesté le point de vue selon lequel « *un parti sans candidat serait en état de déshérence* », M. Mitterrand a souligné qu'il « *éprouve une délectation particulière à ne pas être le candidat et à être celui qui ne doit pas l'être aux yeux de ceux qui ne sont pas socialistes* ».

« Je ne suis pas candidat... »

En ce qui concerne son rôle de premier secrétaire, M. Mitterrand a « *revendiqué, en tout état de cause, l'autorité* » de cette fonction. Après avoir demandé que ne s'établisse pas une « *confusion des rôles* » entre le candidat et le premier secrétaire, ce dernier étant seul à même d'exprimer les objectifs du parti, M. Mitterrand a déclaré : « *Je ne suis pas candidat. Que signifient ces danses du ventre que l'on exécute autour de moi ? Que signifient ceux qui disent qu'ils se présentent si je ne le fais pas ? C'est le premier secrétaire qui a vocation à représenter le parti dans sa continuité. (...) Je n'ai jamais écrit une phrase qui autorise à s'abriter derrière moi pour se dissimuler. Je tiens ce raisonnement à ceux qui m'aiment comme à ceux qui ne m'aiment pas assez.* »

Parmi les tâches prioritaires du premier secrétaire se trouve la nécessité de garantir l'unité du P.S. « *De toutes mes forces, j'y veillerai* », a-t-il indiqué, avant d'ajouter : « *Le candidat désigné, je ferai corps avec lui.* » Relevant qu'une inquiétude apparaît, celle de voir le candidat dans l'impossibilité de « *surmonter les défiances entretenues* », M. Mitterrand a affirmé : « *En découdre trop signifierait qu'il serait impossible de donner l'élan à la candidature. Je ne serai en aucune circonstance un rival dans un combat où déjà les poignards cherchent le dos.* »

Rappelant ensuite que son rôle de premier secrétaire « *passe avant tout autre* », il a souligné : « *Ceux qui ont fait Epinay ne le déferont pas... Que sera le socialisme si son parti se perd en chemin, même s'il a un président ?* »

M. Mitterrand s'est ensuite attaché à montrer qu'il cherche à développer l'audience du P.S. et que l'attitude des autres partis de gauche contraint celui-ci à rechercher d'abord les voix socialistes. Dans ces conditions, la « *moindre réserve à l'égard du projet socialiste est une atteinte grave aux chances du parti et du candidat* ». Il a dénoncé une nouvelle fois l'attitude du P.C.F., coupable de l'isoler et de mettre en pratique « *une philosophie du mensonge* ». Il a fustigé « *cette complicité de M. Marchais qui préfère que la droite soit au pouvoir plutôt que de jouer son honnête part dans le concert d'une gauche qui désormais s'organise autour du P.S.* ».

Le premier secrétaire a conclu en affirmant qu'il ne sera pas « *celui qui ajoutera quoi que ce soit à la difficulté du choix* » et qu'il est « *candidat au rassemblement des travailleurs et des Français autour du socialisme* ».

M. Chevènement : de la S.F.I.O. à la pré-candidature

M. Jean-Pierre Chevènement est né le 9 mars 1939 à Belfort. Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale d'administration (1963-1965), il a commencé sa carrière administrative comme attaché commercial au ministère de l'économie et des finances, puis conseiller commercial à Djakarta.

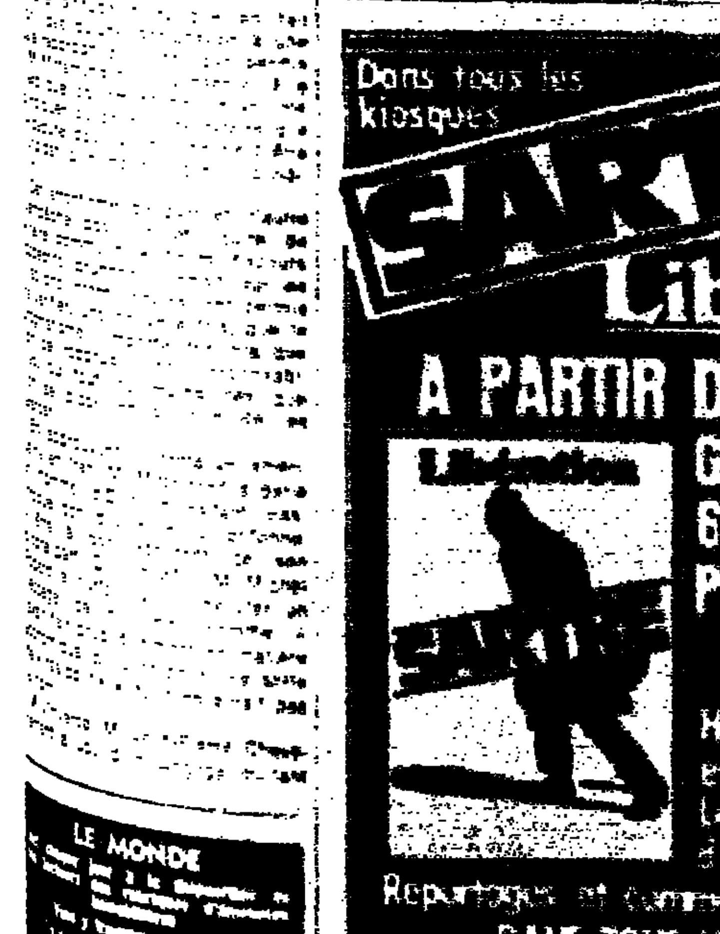
En 1967, il publie un pamphlet sur son expérience de l'ENA, l'Enarchie ou les mandarins de la société bourgeoise. *Déçu par l'administration,* « mortifié » *par deux ans passés en Algérie, agacé par une gauche* « toujours vouée à l'échec et à la bonne conscience », *à vingt-cinq ans, il adhère à la S.F.I.O. (1964). Collaborateur de M. Mitterrand de la création de la F.G.D.S. à l'élection présidentielle de 1965, il fonde, en janvier 1966, le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES). Secrétaire de la fédération socialiste de Paris en 1969, sa liberté de ton, ses critiques lui valent bientôt la méfiance de M. Alain Savary, alors premier secrétaire, et de la direction du P.S. qui, l'année suivante, le suspendent de ses fonctions. En 1971, au congrès* « de l'unité des socialistes », *à Epinay-sur-Seine, il se fait l'allié de M. Mitterrand et contribue à écarter la tendance S.F.I.O. de MM. Guy Mollet et Alain Savary. Devenu secrétaire national du parti socialiste (1971-1975), il est, en 1972, l'un des principaux négociateurs du programme commun. Elu député de la première circonscription du Territoire de Belfort en mars 1973 (réélu en mars 1978), il est spécialiste des problèmes économiques et s'intéresse de près aux questions militaires (il sera l'un des premiers, au P.S., à défendre l'arme nucléaire française).*

Au sein du parti et de la majorité qui gouverne celui-ci, il critique bientôt ouvertement les positions prises par M. Mitterrand. En 1975, au congrès de Pau, il est éliminé de la direction. Cet « exil » *se prolongera durant quatre ans. Au congrès de Metz, en avril 1979, la motion du CERES recueille 14,4 % des mandats, celle de M. Mitterrand, 40,1 % : M. Chevènement soutient le premier secrétaire du P.S. et, le 22 avril, le comité directeur élargit le secrétariat national aux membres du CERES. Principal rédacteur du* « projet socialiste », *M. Chevènement est l'auteur de plusieurs livres, notamment* Socialisme ou social-médiocratie *(1969),* Clefs pour le socialisme *(1973),* le Vieux, la crise, le neuf *(1975),* les Socialistes, les communistes et les autres *(1977),* Etre socialiste aujourd'hui *(1979).*

DU P.S.

M. Mitterrand continue de se poser en arbitre M. Chevènement, candidat de dissuasion ?

Idéologie et réalisme





DU P.S.

• M. Mitterrand continue de se poser en arbitre
• M. Chevènement, candidat de diversion ?

Ce n'est pas une, mais, en fait, deux conventions nationales du parti socialiste qui ont siégé samedi 26 et dimanche 27 avril, à Paris, dans les locaux de l'Assemblée nationale. La première journée a fait apparaître ce que M. Jean Poperen a nommé « de larges zones de convergence » sur la doctrine en matière de politique étrangère. La seconde, consacrée aux modalités de désignation du candidat socialiste en 1981, a donné lieu à de brèves mais rudes empoignades entre, d'une part, les amis et les alliés de M. Mitterrand, et, d'autre part, les partisans de M. Rocard.

Le premier secrétaire du P.S. a lui-même pris acte de la tension qui caractérisait le second débat en faisant allusion aux *« poignards qui cherchent le dos »*. Il avait pourtant mis en garde les participants : « *En découdre trop*, avait-il dit, *signifierait qu'il serait impossible de donner à la candidature l'élan nécessaire.* »

Malgré cet avertissement, la journée de dimanche a paru préfigurer ce que souhaitent les proches de M. Mitterrand : une situation telle qu'il ne reste plus qu'une issue : le recours à celui qui, seul, peut encore rassembler, à celui qui privilégie l'unité et la cohésion du parti. Le recours à M. Mitterrand.

Le calendrier adopté sur proposition de la direction laisse ouverte la possibilité d'un tel processus : aucune date n'est, en effet, fixée pour la clôture des candidatures, aucune date n'est donnée, hormis la *« date pivot »* du 14 décembre (l'expression est de M. Mitterrand). Cela signifie que dès le 19 octobre, date de l'ouverture officielle de la campagne interne au P.S., un ou plusieurs candidats (M. Jean-Pierre Chevènement est déjà sur les rangs) pourront s'opposer à M. Michel Rocard. Le député des Yvelines ainsi harcelé, il resterait à faire appel au premier secrétaire qui ferait connaître sa décision dès lors que les conditions internes et externes au parti lui paraîtraient réunies. Peu importe dans ces conditions que ce soit avant ou après le 14 décembre.

Le discours de M. Mitterrand ne conduit pas à penser que le premier secrétaire s'est lui-même rallié à un tel schéma : sa mission, a-t-il souligné, est de préserver l'unité. Et le premier secrétaire a même dénoncé ceux qui s'agitent autour de lui et se livrent à une *« danse du ventre »*. Toutefois, il n'a rien dit non plus qui fût de nature à décourager ses partisans : les critiques adressées à M. Michel Rocard ont été acérées. Le député des Yvelines est tenu pour premier responsable des querelles qui divisent le parti.

Idéologie et réalisme

Mais si M. Mitterrand a lui-même mis en avant un tel calendrier, c'est sans doute pour conserver le plus longtemps possible les mains libres et pour être à même de *« s'adapter aux circonstances »*. Sur le fond, son attitude n'a donc pas changé (*le Monde* du 26 avril) : il n'est pas, aujourd'hui, candidat. Il n'exclut donc pas que M. Michel Rocard le soit, à condition que celui-ci soit discipliné et ne s'écarte pas du projet socialiste. De son côté, le député des Yvelines reste prêt à se présenter si M. Mitterrand renonce. Sa stratégie est identique : il s'agit de créer des conditions telles que seule sa candidature soit possible. Dimanche, les amis du député des Yvelines ont souligné qu'une désignation trop tardive empêcherait leur chef de file d'être candidat.

Cette attitude s'explique en fait par l'idée qu'une désignation à une date rapprochée n'aurait pas permis à M. Mitterrand de se présenter. Elle s'explique également par la volonté d'indiquer au premier secrétaire que le député des Yvelines ne peut être candidat à n'importe quelle condition.

Cet attentisme de part et d'autre n'empêche pas l'un et l'autre de *« faire comme si »*. Leurs discours respectifs, prononcés samedi sur les questions internationales, ont permis de vérifier, une nouvelle fois, que le pragmatisme l'emporte dès lors que l'on se rapproche des responsabilités, ou tout au moins dès que l'on se place en position de les exercer.

En approuvant la tentative américaine en Iran, M. Mitterrand a parlé en homme d'Etat, n'hésitant pas, lorsque son devoir le lui ordonne, à être à contre-courant de son propre parti. De son côté, M. Michel Rocard a surtout voulu délivrer un message de réalisme, comme il l'avait fait précédemment en matière économique, plaidant pour une sorte de *« realpolitik »* qui n'en aurait pas le nom.

A l'inverse, M. Jean-Pierre Chevènement a usé d'un langage militant et idéologique. On touche là l'une des raisons de fond de l'annonce faite par le chef de file du CERES qu'il serait candidat si M. Mitterrand ne l'était pas. Outre ce souci d'opposer l'idéologie au réalisme, M. Chevènement a constaté que le *statu quo* actuel entre MM. Rocard et Mitterrand aboutit, *« par une sorte d'algèbre mystérieuse »*, à ce que le premier apparaisse aujourd'hui comme le seul candidat du parti. Au fond, a-t-il observé, la majorité du parti a *« un projet sans candidat »*, tandis que la minorité dispose *« d'un candidat sans projet »*. Dans ces conditions, M. Chevènement estime qu'il est le mieux qualifié pour mener contre M. Rocard une bataille idéologique qu'il préfère au débat disciplinaire que la direction avait paru privilégier. Le député de Belfort est, en effet, profondément convaincu qu'une victoire du député des Yvelines mettrait en péril le principal acquis du parti d'Epinay : son attachement à l'union de la gauche.

Trois motifs tactiques expliquent également la démarche de M. Chevènement. Tout d'abord, le souhait de faire diversion, afin de troubler *« le jeu des rocardiens »*. Ensuite, le moyen de se faire valoir pour l'avenir, non seulement face à M. Rocard, mais également au sein de la majorité, vis-à-vis de ceux des proches de M. Mitterrand parmi lesquels (MM. Pierre Joxe et Lionel Jospin par exemple) sera désigné, un jour, le successeur. Enfin, cette démarche peut profiter au CERES dans une période où ce courant semble quelque peu en perte de vitesse.

Les péripéties — dominées par la permanence d'un enjeu qui est le contrôle du parti, — conduisent à poser la question de l'adéquation, ou plutôt de l'inadéquation au scrutin présidentiel du processus engagé au sein du P.S. M. Paul Quilès, membre du secrétariat national, s'est demandé dimanche : « *Que signifie le choix d'un candidat pour l'opinion publique, cette opinion qui renvoie les travailleurs immigrés et préconise la peine de mort ?* » Le député de Paris a ensuite souligné, en reprenant une formule de M. Mauroy, que, à laisser l'opinion maîtresse de ce choix, « *on risque de voir le P.S. se transformer en un vague parti démocrate à l'américaine* ».

Cette remarque appelait une autre question que n'ont pas manqué de poser les partisans de M. Rocard : est-ce un risque majeur de se doter d'un candidat susceptible d'être élu ? Tel est bien le débat que devront trancher les militants à l'automne. « *Dans ses profondeurs, le parti saura bien ce qu'il doit faire* », a assuré M. Mitterrand.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



Quatre élections cantonales... et une municipale

HAUTS-DE-SEINE : canton de Courbevoie (2e tour).

Inscr., 16 013 ; vot., 8 763 ; suffr. expr., 8 415. MM. Roger Guérin, P.C., 4 381 voix, *ELU* ; Bernard Bonneau, U.D.F., 4 034.

[L'élection de M. Guérin, acquise au second tour des élections cantonales de mars 1979 par 5 137 voix contre 5 019 à M. Bonneau, avait été annulée le 7 mars dernier par le Conseil d'Etat, qui, confirmant ainsi l'arrêt du tribunal administratif interdépartemental de Paris, avait estimé que le résultat du scrutin avait été faussé par la distribution d'un tract invitant les électeurs gaullistes à voter contre le candidat U.D.F., M. Bonneau.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Bonneau était arrivé en tête avec 2 838 voix contre 2 887 à M. Guérin, 897 à M. Philippe Roche (P.S.), 419 à Mlle Liliane Tilleul (écol.), 230 à M. André Delaporte (F.N.) et 126 à M. André Bonnel (rad.). Il y avait eu 7 441 votants et 7 317 suffrages exprimés sur 16 013 inscrits.

Le candidat du P.C.F. obtient, certes, moins de voix qu'en 1979, mais en pourcentage il progresse : de 50,58 % des suffrages exprimés à 52,06 %. Son score au second tour est également supérieur au total des voix de gauche du premier tour.]

GIRONDE : canton de Castelnau-de-Médoc (2e tour).

Inscr., 13 805 ; vot., 7 866 ; suffr. expr., 7 266. MM. Yves Lecaudey, div. maj., 4 317 voix, *ELU* ; Guy Coubris, div. g., 2 949.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis la décision du Conseil d'Etat qui avait annulé l'élection de M. Lecaudey, acquise au second tour des élections cantonales de mars 1979 par 4 572 voix contre 4 111 à M. Coubris. Ce dernier avait déposé un recours pour distribution de tracts diffamatoires dans la nuit qui avait précédé le scrutin.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Lecaudey était arrivé en tête avec 2 766 voix contre 1 924 à M. Coubris, 1 175 à M. André Dartigues (M.R.G.), 622 à Mme Marinette Fournier (div. maj.) et 157 à M. André Harvoire (div. maj.) sur 6 644 suffrages exprimés, 7 229 votants et 13 805 inscrits.

En recueillant 59,41 % des suffrages exprimés au second tour, M. Lecaudey fait mieux que le total des voix obtenues au premier tour par les candidats se réclamant de la majorité, et qui représentait 53,35 % des suffrages exprimés.]

LOIRE : canton de Saint-Etienne-Nord-Est I (2e tour).

Inscr., 16 728 ; vot., 6 569 ; suffr. expr., 6 412. MM. Christian Bail, P.S.D. sout. U.D.F., 3 371 voix, *ELU* ; Marc Bruyère, P.C., 3 041.

[Proclamé élu au second tour des élections cantonales de mars 1979 au siège laissé vacant par M. Michel Durafour (U.D.F.-rad.), député, ancien ministre, ancien maire de Saint-Etienne qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat, M. Bail avait vu son élection annulée par le Conseil d'Etat, le mois dernier. Son seul adversaire demeuré en lice, M. Bruyère, secrétaire de la fédération départementale du P.C.F., devancé de 394 voix sur 9 410 suffrages exprimés, avait fait valoir qu'un affichage illégal et la distribution d'un pseudo-tract socialiste avaient constitué autant de manœuvres de nature à modifier les résultats du scrutin.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Bail était arrivé en tête avec 2 113 voix contre 1 739 à M. Bruyère, 995 à M. Guy Laforie (P.S.), adjoint au maire de Saint-Etienne, 159 à M. Lucien Léonard (R.P.R.-Soutien U.J.P.), 102 à Mme Annie Berginiat-Blache (P.F.N.) et 82 à M. Marc Bouchardeau, mari de la secrétaire nationale du P.S.U., candidate à l'élection présidentielle. Il y avait eu 5 190 suffrages exprimés et 5 258 votants sur 16 728 inscrits.

Au second tour, le candidat U.D.F. obtient 52,57 % des voix contre 51,61 % en mars 1979. Bien que majoritaire à l'issue du premier tour avec 2 816 suffrages et 54,25 % des voix, la gauche, représentée par M. Bruyère, n'a pu l'emporter. Pour ce second tour, l'unité de la gauche a été reconstituée, fût-ce provisoirement, à Saint-Etienne, puisque les fédérations du P.C.F., du P.S. et du P.S.U., avec leurs candidats respectifs, avaient, dans un communiqué commun, apporté leur soutien total pour le second tour au candidat communiste qui a reçu également celui du M.R.G. et d'un adjoint (F.D.R.) au maire de Saint-Etienne. En revanche, dans la majorité, il y eut quelques discordances, négligeables en raison des résultats, puisque M. Léonard, représentant au premier tour le R.P.R., s'était retiré purement et simplement malgré l'appel en faveur de M. Bail lancé par M. Neuwirth, député R.P.R. et président du conseil général. Le R.P.R. de la Loire a désavoué plus ou moins implicitement son candidat en demandant aux électeurs de barrer « la route à la mainmise du communisme sur Saint-Etienne ». Plus que les voix gaullistes, ce sont davantage celles des abstentionnistes du premier tour que ont fait pencher la balance en faveur de M. Bail, comme cela avait déjà été le cas en 1979.]

VAR : canton de Hyères (2e tour).

Inscr., 26 290 ; vot., 15 965 ; suffr. expr., 15 354. MM. Jean-François Barrau, P.S., 7 899 voix, *ELU* ; Mlle Angèle Sorba, U.D.F., 7 455.

[M. Barrau avait vu annuler par le Conseil d'Etat son élection, acquise au deuxième tour des élections cantonales de mars 1979 par 7 825 voix contre 7 823 à Mlle Sorba.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 26 290 ; vot., 12 738 ; suffr. expr., 12 367. M. Barrau, P.S., 4 484 ; Mlle Sorba, U.D.F., 4 376 ; MM. Jacques Aynié, P.C., 1 490 ; Joseph Sercia, R.P.R., 1 427 ; Francis Bonnet, P.F.N., 415, et Edmond Schmitthansler, gaull. de progrès, 175.

Bien qu'en position défavorable à l'issue du premier tour puisque l'opposition était minoritaire avec 49,72 % des suffrages exprimés, le candidat socialiste est élu avec 51,44 % des voix au second tour. Son adversaire U.D.F. a cependant obtenu plus de voix au second tour que le total de celles qu'il pouvait escompter après le premier tour.]

TARN-ET-GARONNE : Auvillar (1er tour).

Inscr., 602 ; vot., 452 ; suffr. expr., 442. Liste « de large union » (M. Pouy Desseau), 247 voix (moyenne de liste), *HUIT ELUS* ; liste socialiste (M. René Danty, maire dém.), 177 voix (moyenne de liste). *Ballottage pour deux sièges.*

[M. Danty (P.S.), élu maire à la tête d'une liste d'union de la gauche en mars 1977, avait donné sa démission, en décembre dernier, pour protester contre l'ouverture, dans le canton d'Auvillar, d'une enquête d'utilité publique sur le projet de centrale nucléaire de Golfech. Huit autres conseillers municipaux avait démissionné pour la même raison. Un conseiller étant décédé, l'élection concerne dix sièges sur un total de treize. La liste conduite par M. Pouy Desseau obtient huit de ces sièges ; deux de ses candidats, anciens conseillers municipaux communistes, démissionnaires, mais en désaccord avec l'ancien maire, n'ont pas recueilli assez de suffrages pour être élus. La liste socialiste, conduite par M. Danty, largement devancée, n'obtient aucun siège.]

DANS LE CANTON DE VINCENNES-FONTENAY-NORD (VAL-DE-MARNE)

Divers incidents marquent le second tour

Des incidents divers ont marqué, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), et notamment dans le bureau de vote du stade de la commune, le second tour des élections cantonales de Vincennes-Fontenay-Nord, qui opposaient, dimanche 27 avril, Mme Nicole Garand (P.C.), conseiller général invalidé, et M. Marc Favas (maj.). Au premier tour, M. Favas était arrivé en tête avec 2 519 voix, contre 2 018 à Mme Garand, 556 à M. Gérard Bœspflug (P.S.), 313 à M. André Candio (écol.), 136 à M. Michel Carré (écol.), 131 à M. Pierre Roudier (gaull. d'opposition), 105 à M. Gérard Taffin (F.N.) et 36 à M. Charles Koopfer (M.R.G.). Il y avait eu 5 814 suffrages exprimés et 5 893 votants sur 14 873 inscrits.

Pour le second tour, le président du bureau centralisateur de Vincennes (bureau centralisateur du canton) et le magistrat qui préside la commission de contrôle ont constaté de graves irrégularités dont la plus importante concerne les chiffres communiqués par le bureau centralisateur de Fontenay qui diffèrent tout à fait des résultats enregistrés dans chacun des bureaux de vote. En conséquence, ils ont décidé de mettre les procès-verbaux sous scellés et de les communiquer à la gendarmerie. Les résultats seront déférés au tribunal administratif de Paris pour décision, a indiqué le préfet du Val-de-Marne.

Quatre personnes accusées de fraude ont notamment été conduites au commissariat de Vincennes.

L'Humanité, datée du 28 avril, publie une déclaration de M. Guy Poussy, secrétaire de la fédération départementale du parti communiste, qui indique que *« dans un bureau de vote de Fontenay, présidé par un homme désigné par le pouvoir, M. Bouchet, conseiller général giscardien de Saint-Maur, a été pris en flagrant délit de fraude au moment où il jetait des bulletins de son candidat — Favas — sur une table de dépouillement. »* Il ajoute : *« Ce véritable coup de force contre le suffrage universel n'a pas pu être organisé sans la complicité des représentants du pouvoir. C'est pourquoi le préfet doit s'expliquer publiquement. En second lieu, je demande la démission immédiate de M. Bouchet, conseiller général qui vient de souiller son mandat. Dans le conseil général du Val-de-Marne, un tricheur ne doit pas siéger. »*

EN BREF

● *M. Giscard d'Estaing à Saint-Germain-en-Laye.* — M. Valéry Giscard d'Estaing va se rendre prochainement à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) Si l'Elysée ne confirme pas officiellement la date de ce déplacement, il est probable qu'il aura lieu le mardi 6 mai, apprend-on de bonne source à Versailles. Le président de la République visitera la maison d'éducation de la Légion d'honneur, sera reçu à l'hôtel de ville par M. Michel Péricard, maire de Saint-Germain et député R.P.R. Le chef de l'Etat procédera aussi à l'installation du conseil des langues étrangères au lycée international.

● *M. Jacques Chirac* a confié à M. Jean Méo, secrétaire général adjoint du R.P.R., le soin de présider un groupe de travail chargé de mettre en forme les propositions que le mouvement gaulliste entend soumettre au gouvernement et au Parlement pour le développement économique des départements d'outre-mer en général et des Antilles en particulier. Le président du R.P.R. a, d'autre part, chargé M. Claude Labbé, président du groupe gaulliste de l'Assemblée nationale, de demander au gouvernement l'organisation, *« le plus rapidement possible »*, d'un débat parlementaire sur la situation dans les DOM.

● *Mme Giscard d'Estaing : quarante-huit heures dans la Sarthe.* — Mme Giscard d'Estaing a assisté, le dimanche 27 avril, à la cérémonie du mille cinq centième anniversaire de saint Benoît dans l'ancienne abbatiale de la Couture, au Mans. Elle devait ensuite visiter le quartier du vieux Mans en cours de restauration et inaugurer une nouvelle partie de l'hôpital de Mamers. L'épouse du chef de l'Etat devait, ce lundi 28 avril, se rendre à Sablé dont M. Joël Le Theule, ministre des transports, est le maire, pour visiter une usine agro-alimentaire. Elle devait déjeuner à Luché-Pringé dans une famille d'agriculteurs et achever sa visite dans la Sarthe par une visite au Prytanée militaire de la Flèche.

Les socialistes, le syndicat national des instituteurs et les organisations agricoles ont dénoncé cette visite privée comme étant *« une manœuvre d'appel aux voix à l'approche des présidentielles »*. — (*Corresp.*)

SELON UN SONDAGE IFOP-LE POINT

La popularité de MM. Chirac et Rocard est en hausse, celle de M. Giscard d'Estaing en légère baisse

L'hebdomadaire *le Point* publie, dans son numéro du 28 avril, un sondage effectué par l'IFOP, du 31 mars au 19 avril, auprès d'un échantillon de quatre mille huit cent cinquante personnes. M. Jean Charlot, professeur à l'institut d'études politiques de Paris, résume ainsi ces résultats : « *Redressement de Jacques Chirac et léger effritement de Valéry Giscard d'Estaing dans la majorité ; montée de Rocard par rapport à Mitterrand et baisse de Marchais à gauche.* »

Selon ce sondage, M. Giscard d'Estaing demeure le meilleur candidat de la majorité. Il l'emporterait au second tour par 61 % contre 39 à M. Mitterrand (60 % - 40 % en janvier), par 55 % contre 45 à M. Rocard (résultat identique à celui de janvier). Au premier tour, le chef de l'Etat recueillerait 37 % des voix contre 18 % à M. Mitterrand (contre 40 % - 18 % en janvier), 34 % contre 22 à M. Rocard (39 % - 21 % en janvier).

Le sondage fait apparaître pour la première fois que M. Chirac est considéré comme « présidentiable » par 56 % des personnes interrogées (47 % en janvier). Dans l'hypothèse où M. Giscard d'Estaing ne se représenterait pas, M. Chirac est considéré comme le meilleur candidat de la majorité. Au premier tour, le président du R.P.R. l'emporterait sur M. Barre par 26 % contre 15 % (22 % chacun en janvier). Au second tour, M. Chirac battrait M. Mitterrand par 51 % à 49 % (alors qu'en janvier le premier secrétaire l'emportait avec 53 % contre 47 % au président du R.P.R.). En revanche, M. Rocard battrait M. Chirac avec 54 % contre 46 % (en janvier il le battait par 56 % contre 44 %). Dans l'hypothèse d'un duel Barre-Mitterrand, le premier ministre serait battu avec 44 % des voix alors que son adversaire en obtiendrait 56 % (en janvier le résultat était 46 % - 54 %).

Le Monde

société

Strasbourg-Paris à la marche pour être édité

Le ‹ routard › du stylo

Les chemins de la littérature sont souvent sinueux. Pour M. Christian Didier, trente-six ans, trente-six boulots, trente-six misères, ils auront été interminables. Afin qu'un éditeur accepte de publier son livre *Sang fluide* (des souvenirs de voyage en Australie), l'auteur s'est imposé 480 kilomètres de marche à pied avec une pancarte explicative dans le dos, de Strasbourg à Paris, en douze jours.

Au soir de l'arrivée, samedi 26 avril, à 21 heures, avenue des Champs-Elysées, il n'y avait personne pour l'accueillir. L'auteur infortuné a trouvé que *« ça manquait d'effusions »*. Lui dont la marche n'avait été qu'un *« calvaire d'ennui »*. *« Les premiers jours furent durs physiquement, les pieds en sang, un genou gros comme ça, mais, après, c'est le moral qui a flanché ; à ne regarder que le bitume, on devient fou. »* Les bons Samaritains ne fréquentent pas la nationale 4, *« rien que des gens peu secourables, peu communicatifs »*.

« Et je courais des risques avec ma pancarte, j'y avais fait des trous, mais quand les camions passaient, le déplacement d'air me déséquilibrait, j'étais obligé de marcher à droite, les voitures me frôlaient. » Toute une aventure périlleuse pour faire partager aux lecteurs *« des vues qui après tout en valent bien d'autres »*, comme l'écrit M. Didier dans l'épilogue de son livre. A-t-il risqué sa vie par vanité d'auteur ? On peut y supposer d'autres raisons. *« Ecrire pour moi est une soupape de sécurité pour mes phantasmes. »* Peu avant, il avait imaginé de grimper avec un haut-parleur au sommet de la colonne Vendôme, *« mais je n'ai jamais pu trouver la clé de la porte de bronze »*. — C. C.

Un sondage

LES FRANÇAIS REDOUTENT PLUS LES DROGUES ILLICITES QUE L'ALCOOL ET LE TABAC

« Le quotidien de Paris » du lundi 28 avril publie un sondage de l'organisme Public S. A. sur « le problème de la drogue dans l'opinion publique ». Le questionnaire a été soumis les 18 et 19 avril à mille personnes représentatives de la population française de plus de dix-huit ans. Les réponses font apparaître une certaine dédramatisation du sujet. Ainsi la majorité des personnes qui ont un avis (soit 44 %) estiment que « les drogues douces n'ont rien de comparable aux drogues dures » ; 40 % pensent le contraire ; 24 % des Français (soit un sur quatre) « connaissent dans leur entourage des personnes qui utilisent des drogues douces ». La consommation de haschisch serait donc devenue une pratique sinon courante, du moins assez répandue. La distinction entre drogues douces et drogues dures, contre laquelle s'élèvent certains spécialistes, est entrée dans l'opinion publique.

D'autre réponses, en revanche, indiquent que, pour la majorité des Français, la drogue demeure un « fléau social ». Ainsi 62 % d'entre eux pensent que « les drogues douces conduisent fatalement à l'utilisation des drogues dures ». Ce que de nombreux travaux de spécialistes contestent. Enfin, à la question : « De nos jours, qu'est-ce qui est à votre avis le plus dangereux pour la société ? », les Français interrogés répondent : 1) les drogues dures ; 2) l'alcool ; 3) les drogues douces ; 4) le tabac.

A Orléans

L'EXPULSION D'UN JEUNE ALGÉRIEN CARDIAQUE

De notre correspondant

Orléans — Les expulsions frappant de jeunes immigrés de la seconde génération qui se sont rendus coupables de petits délits se multiplient. Quelques semaines après l'affaire Mustapha Aouad (*le Monde* du 1er mars), un jeune Algérien de vingt-trois ans, M. Kaddour Meziane, habitant lui aussi le quartier de Salmoneries, à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), a été expulsé le 22 mars dernier. Une expulsion brutale qui aurait pu tourner au drame, Kaddour Meziane étant atteint d'une grave affection cardiaque.

Kaddour a douze ans lorsque son père, qui a servi dix ans dans l'armée française mais a opté pour la nationalité algérienne en 1962, emmène toute sa famille travailler en France. Quelques mois d'école, puis le travail à douze ans. En 1977, Kaddour tombe malade et subit une opération à cœur ouvert à la suite du blocage d'une valve cardiaque. Après l'opération, il doit se soumettre à un contrôle médical régulier et à un traitement permanent.

Il retravaille comme intérimaire puis commet quelques larcins qui lui valent à deux reprises deux mois de prison avec sursis. En 1979, c'est la prison ferme : un an. Le 22 mars 1980, Kaddour achève sa peine. Son père se présente à Fresnes pour le ramener à Orléans. On ne peut lui dire où se trouve Kaddour. Rentré chez lui, M. Meziane reçoit un coup de téléphone de son fils. Celui-ci est en Algérie : Kaddour a été « cueilli » dès sa sortie de prison et expulsé en vertu d'un arrêté du ministère de l'intérieur, sans aucune précaution médicale et sans ordonnance lui permettant de se procurer en Algérie les mêmes médicaments dont il fait un usage quotidien. La mère de Kaddour est aussitôt partie en Algérie avec un colis de médicaments.

Le comité de solidarité immigrés d'Orléans demande que soit rapporté l'expulsion et qu'un laissez-passer de longue durée soit immédiatement accordé à Kaddour Meziane, la surveillance médicale et biologique étant, selon son médecin traitant, *« devenue irréalisable à l'heure actuelle en Algérie »*. — R. G.

● *Après la condamnation de deux militants socialistes* de Rueil - Malmaison (Hauts - de-Seine) pour diffamation envers le Front national (*le Monde* du 2 avril), MM. Gérard Tolla et Jean Giroud ont interjeté appel. Ils avaient été condamnés à des peines d'amende et à verser des dommages et intérêts pour avoir accusé dans un tract le Front national de faire *« l'apologie du génocide juif, de l'apartheid, des régimes fasciste et nazi, ainsi que d'attentats racistes et de torture à l'encontre des travailleurs immigrés »*.

JUSTICE

En marge de l'affaire de Broglie et de la fermeture d'une banque genevoise

Le suicide troublant de Charles Bouchard

De notre envoyé spécial

Genève. — Et si Charles Bouchard ne s'était pas suicidé ? Près de trois ans après que son corps eût été retrouvé, le 10 mai 1977, flottant sur le lac Léman, les milieux judiciaires genevois se posent sérieusement la question à propos de cet homme qui fut fondé de pouvoir et directeur de la banque Leclerc et Cie, collaborateur direct de M. Robert Leclerc, lui-même relation de Jean de Broglie. Révélée il y a peu (« le Monde » du 19 avril), une instruction pénale sur les circonstances exactes du décès de Charles Bouchard a été ouverte, le 29 janvier, et confiée à M. Jean-Pierre Trembley, juge d'instruction au tribunal de Genève.

Un rapport d'autopsie de neuf feuillets dactylographiés, abordant consciencieusement cinquante - six questions, avait conclu, en 1977, à une *« noyade asphyxique »* de Charles Bouchard. Bon nageur, ce dernier, avait-on estimé alors, s'était noyé en nageant dans le lac Léman, cravate au col, chemise bien en place, manteau de pluie sur le dos, mocassins aux pieds, à 20 mètres du rivage...

Trois ans après, le dossier a été rouvert à la demande du procureur général du tribunal de Genève. L'origine de cette décision est largement due au contentieux qui oppose la veuve du défunt à une compagnie d'assurances refusant de verser l'assurance-vie contractée, au motif que le suicide l'annule. *« Il est apparu*, explique-t-on de source judiciaire, *qu'il était intéressant d'ouvrir une instruction sur cette mort violente. »* On ajoute : *« Un nombre suffisant d'éléments troublants coexistent. »*

Charles Bouchard, le 10 mai 1977, avait été réveillé à son domicile genevois aux environs de 5 h. 45 par un correspondant qui lui avait fixé un rendez-vous. Le temps de se préparer calmement, de prendre sa voiture et de parcourir une dizaine de kilomètres, il s'était garé le long du lac, à Hermance, près de la frontière franco-suisse. Or, dès 7 heures du matin, un pêcheur avait découvert son corps flottant à la surface du lac, à proximité du débarcadère de la Compagnie générale de navigation. On remarque alors simplement sur son visage une légère ecchymose, probablement provoquée lorsque le corps a été ramené vers la rive.

Deux hommes, semble-t-il, avaient donné rendez-vous à Charles Bouchard, à cette heure matinale, comme cela se produisait plusieurs fois dans l'année. Un homme à l'accent marseillais, ou tout au moins du Sud de la France, récolteur de fonds au profit de la banque Leclerc et compagnie (dont environ 80 % des clients étaient étrangers, principalement français), et un passeur de devises résidant en Haute-Savoie. Ces deux personnes avaient un double statut d'« employé » et de client de la banque.

M. Trembley, juge d'instruction, a d'ores et déjà en main le pocès-verbal de l'audition de ce récolteur de fonds. Il a convoqué, ces jours-ci, le passeur de devises et s'emploie à vérifier les emplois du temps de ces personnes. En fait, sans exclure définitivement l'hypothèse d'un suicide, on s'accorde généralement pour reconnaître que ce geste correspond mal à la personnalité de Charles Bouchard. La possibilité d'un crime (règlement de comptes) est sérieusement envisagée. Dans un cas comme dans l'autre, la fermeture des guichets de la banque Leclerc et Cie, la veille, a probablement joué un rôle capital.

Plus qu'un ancien fondé de pouvoir et directeur de la banque Leclerc, Charles Bouchard, entré à la fin de la deuxième guerre mondiale dans cette maison, en était le fidèle serviteur : l'homme lige de M. Robert Leclerc. Alors qu'il avait pris sa retraite fin 1973, Charles Bouchard avait ainsi conservé son bureau à la banque et continuait de recevoir ses clients. C'était *« une banque dans la banque »*, disent certains. Les enquêteurs se demandent, du reste, si Charles Bouchard, le 10 mai 1977, n'entendait pas rendre visite à M. Leclerc, qui possède une propriété non loin d'Hermance.

Ce matin-là, la banque Leclerc et Cie était fermée depuis vingt-quatre heures. Une journée auparavant, Bertrand de Muralt, l'un des cinq associés de la banque, s'était tiré une balle dans la tête. Tout était-il donc perdu ? L'honneur oui, sans doute, mais il était trop tôt pour porter un jugement sur le reste : l'argent. Trop tôt pour que les clients de Charles Bouchard puissent se faire une idée de l'ampleur du désastre financier subi (1). Trop tôt aussi pour que l'ancien fondé de pouvoir et directeur s'en émeuve, lui qui n'avait plus la signature de la banque depuis trois ans. Charles Bouchard en savait-il alors trop pour qu'on veuille le supprimer ainsi ?

Les relations de M. Leclerc

Au fil du temps, l'affaire de la banque Leclerc devenait *« l'un des plus grands scandales bancaires suisse »*. Le sursis bancaire accordé à l'établissement se transformait en un sursis concordataire, puis en un concordat par abandon d'actifs. Le 19 janvier 1978, M. Leclerc était inculpé d'abus de confiance qualifié, gestion déloyale, faux dans les titres et incitation à spéculer, et placé en état d'arrestation jusqu'au mois d'avril 1979. L'instruction de ce volumineux dossier n'est pas encore close.

Responsable présumé d'un « trou » évalué entre 300 et 400 millions de francs suisses (entre 747 et 996 millions de francs français) par les liquidateurs, M. Leclerc est passible de la cour d'assises. Libéré après le versement d'une caution de 500 000 francs suisses, ce *« banquier génial et orgueilleux*, comme le décrit un observateur, *tranchait très nettement sur l'ambiance calviniste de la banque genevoise »*.

Son sens des relations lui avait fait faire la connaissance de Jean de Broglie (assassiné à Paris le 24 décembre 1976) au début des années 60, alors secrétaire d'Etat délégué aux affaires algériennes. Relation de chasse. Précisément, entre deux coups de fusil, le prince député, cofondateur des républicains indépendants, lui avait demandé, en 1965, d'être administrateur d'une société de droit luxembourgeoise, la SODETEX S.A., dont lui-même présidait le conseil d'administration. M. Leclerc avait accepté. L'un de ses proches déclare aujourd'hui avec assurance que la SODETEX *« en un mot, c'est zéro, un mort-né »*. Saura-t-on jamais ? La SODETEX S.A. était une émanation de la MATESA, qui fut, en 1969, au centre d'un formidable scandale politico-financier en Espagne.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Selon certaines informations, les créditeurs de la banque Leclerc et Cie seront remboursés, au terme de la liquidation, à hauteur de 13 % de leurs dépôts.

Inculpé de complicité de tentative de vol qualifié à main armée

Le prince Thibault d'Orléans est écroué à Pau

Le prince Thibault d'Orléans, qui est âgé de trente-deux ans, dernier des onze enfants du comte et de la comtesse de Paris, a été inculpé le samedi 26 avril, par M. Jean-Pierre Belmas, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Tarbes, de complicité dans une tentative de vol qualifié à main armée, commise dans cette ville au domicile d'un collectionneur de tableaux. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Pau.

Ce jour-là, la police, nous indique notre correspondant, avait surpris et appréhendé deux hommes, MM. Jacques Bonnaud et Henri Riffert, qui s'étaient introduits, armés l'un et l'autre, dans l'appartement de Mme Courty, ancien membre du conseil municipal de Tarbes, et veuve d'un chirurgien qui s'était constitué une collection de peintures de grande valeur. Si M. Riffert, trente-huit ans, en permission de sortie de la prison-sanatorium de Liancourt (Yvelines), apparaissait comme un homme de main, M. Bonnaud, trente-huit ans, était identifié comme le directeur-gérant d'une galerie d'art, la Tour de Nesle, située 8, rue de Nesle, à Paris (6e), dans laquelle on devait apprendre que le prince Thibault d'Orléans avait des intérêts en sa qualité de président-directeur général de la société propriétaire.

C'est après avoir réuni ces éléments et enregistré les déclarations de M. Bonnaud, qui semble avoir mis en cause le prince Thibault, que ce dernier devait être convoqué le 26 avril par le magistrat instructeur, qui devait l'entendre durant six heures et lui notifier finalement inculpation et mandat de dépôt.

Il reste cependant à établir les mobiles de la tentative de cambriolage. Elle aurait pu être motivée par des difficultés financières pour la gestion de la galerie « la Tour de Nesle ». Il semblerait aussi que les deux auteurs de la tentative de cambriolage, l'un et l'autre écroués, trahis par le déclenchement du système d'alarme qui existait dans l'appartement de Mme Suzanne Courty, étaient venus sur les lieux en compagnie d'un ou deux complices, demeurés à l'extérieur, et qui auraient pu prendre la fuite. En outre, au moment de son arrestation, M. Bonnaud fut trouvé en possession d'une importante somme d'argent, dont il reste à établir la provenance et l'usage auquel elle était destinée.

Des confrontations sont prévues dans les jours à venir entre les différentes personnes impliquées dans l'affaire.

A Paris, en l'absence du comte de Paris, Henri d'Orléans, comte de Clermont et frère aîné du prince Thibaut, avait déclaré dimanche : *« Dans l'attente de plus amples informations, j'émets les plus grandes réserves sur la réalité des faits qui semblent être reprochés à mon frère que je connais comme un être bon et honnête. »*

De son côté, Me Yves Famchon, avocat au barreau de Paris, désigné par le prince pour assurer sa défense, a exprimé, lundi 28 avril, sa « conviction » que l'information en cours permettrait à son client de *« se disculper complètement et rapidement »*.

[Né le 21 janvier 1948, le prince Thibault d'Orléans est le fils cadet du comte et de la comtesse de Paris. Le 23 septembre 1972, il avait épousé une « roturière », Mlle Marion Gordon Orr, de nationalité anglaise, mariage célébré à Edimbourg mais auquel ne devaient pas assister le comte et la comtesse de Paris, ce qui fut interprété comme l'expression d'une désapprobation.

Peu après, le couple entreprenait un long voyage en Amérique latine, visitant diverses tribus. En 1973, il publiait *Un château en Bavière*, premier volume d'une saga romanesque et aristocratique intitulée *les Princes du sang*.

C'est en 1977 que le prince Thibault ouvrait la galerie la Tour de Nesle à Paris (6e). L'inauguration avait donné lieu à une manifestation mondaine à laquelle avait été convié le Tout-Paris. Le prince avait exprimé alors son intention de réaliser un vaste complexe artistique où il réunirait peintures, antiquités, armes anciennes et où il devait organiser aussi diverses expositions.]

● *Meurtre dans un hôpital.* — Un malade, M. Bachir Chelbab, quarante-sept ans, de nationalité algérienne, hospitalisé samedi 26 avril pour un traumatisme crânien, a poignardé dans un accès de démence, dimanche soir, cinq personnes à l'hôpital Avicenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Après s'être armé d'un couteau, M. Chelbab s'est rendu dans plusieurs chambres où il a frappé ses victimes, le docteur Georges Belange et une malade qu'il était en train d'examiner, Mme Fernand Lugli, quatre-vingt-trois ans, puis dans une autre chambre, Mme Pierrette Moreau, trente-cinq ans et M. Manuel Coelho. Enfin, dans le couloir, le forcené a attaqué une aide-soignante, Mme Marie Maman, cinquante-neuf ans. Mme Lugli est décédée, le docteur Belange, qui a subi une opération, est dans un état satisfaisant, les trois autres personnes n'ont été que légèrement blessées. M. Chelbab, qui s'est enfui après le drame, a été arrêté peu après dans les rues de Bobigny où il errait.

FAITS DIVERS

UN COMMANDO D'EXTRÊME DROITE INCENDIE DEUX WAGONS DU PARIS - MOSCOU

Un commando d'extrême droite, composé d'une vingtaine de jeunes gens, a mis le feu, le samedi 26 avril, à 16 h. 15, à l'aide de cocktails Molotov, à deux wagons du train rapide Paris-Moscou, qui ont été gravement endommagés. Le train, qui devait partir de la gare du Nord, à Paris, à 17 h. 13, était pratiquement vide. Les pompiers, qui sont arrivés sur place cinq minutes plus tard, ont rapidement maîtrisé le sinistre. Avant de partir, le commando avait signé l'attentat à la peinture blanche sur les parois des wagons, inscrivant notamment « F.N.J. » (Front national de la jeunesse) et « boycott ».

« Le Front national de la jeunesse se félicite de l'action qui vient d'être entreprise par des militants nationaux à l'encontre du train Paris-Moscou », a déclaré un correspondant anonyme de l'A.F.P. qui a appelé *« les Français à se rendre en masse lundi 28 avril, à 20 h. 30, à la Mutualité pour exiger du gouvernement français le boycott des Jeux du goulag. »*

A Marseille

UN CHAUFFEUR DE TAXI ASSASSINÉ POUR 100 FRANCS

Un chauffeur de taxi marseillais, M. Kerkas Djerakian, âgé de cinquante-trois ans, père de quatre enfants, a été assassiné, dans la nuit du 25 au 26 avril, à coups de couteau par des malfaiteurs qui lui ont volé 100 F.

Deux mineurs, un Français et un Algérien, n'avaient plus d'argent pour regagner le domicile de leurs parents, dans le nord de la ville. Ils ont pourtant pris un taxi dans le centre de Marseille. Au moment de payer la course, ils ont ceinturé le chauffeur et l'un d'eux l'a mortellement blessé à la poitrine. Avant de s'enfuir, ils lui ont volé sa recette de la soirée : une centaine de francs.

Pendant que la police recherchait les auteurs de ce meurtre, plusieurs dizaines de taxis se sont massés, durant la nuit, devant l'hôtel de police, en signe de protestation.

Les deux jeunes gens ont été retrouvés quelques heures plus tard, dans une maison abandonnée. Ils ont rapidement reconnu les faits.

M. PONIATOWSKI : l'opposition cafouille et magouille.

M. Michel Poniatowski a déclaré samedi après-midi 26 avril à Pontoise, en évoquant les suites de l'affaire de Broglie : *« Les « affaires » ne sont pas les affaires de la France. Elles se réduisent à de basses machinations. (...) L'opposition, non seulement cafouille, mais elle magouille. Elle me prend aujourd'hui pour cible et vise d'ailleurs d'autres, au-delà de moi. (...) Je suis flatté parce que le dernier homme politique que certains ont souhaité traîner en Haute Cour est le général de Gaulle. »* (1).

L'ancien ministre d'Etat a rappelé que, s'il avait décidé de poursuivre en justice les députés socialistes et communistes, c'était en tant que *« diffamateurs, menteurs et calomniateurs »*. Il a ajouté : *« Ces députés cherchent à ouvrir des voies redoutables pour la démocratie. Ils prétendent transformer le Palais-Bourbon en palais de justice politique et instaurer une justice de parti. C'est avec des méthodes juridiques de ce genre que l'on aboutit aux régimes totalitaires. Comme tout citoyen, je fais confiance à la justice de notre pays et je reste, comme auparavant, à sa disposition. J'ai dit l'entière vérité dans cette affaire. Je n'ai rien à craindre et je n'ai rien à ajouter »*, a encore affirmé M. Poniatowski.

Quant à M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., il a précisé à propos de l'affaire de Broglie : *« La politique comprend un marécage puant où les canards cancanent et où les corbeaux croassent. »*

(1) Selon son entourage, M. Poniatowski fait allusion à l'attitude de M. Gaston Monnerville, président du Sénat, qui avait accusé le général de Gaulle de violer la Constitution en instituant par référendum l'élection de président de la République au suffrage universel. Le 30 septembre 1962, lors du congrès radical de Vichy, M. Monnerville avait accusé M. Pompidou, alors premier ministre, de « forfaiture ». Mais il ne semble pas que le président du Sénat ait jamais demandé que le général de Gaulle soit traduit en Haute Cour.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., s'est déclaré samedi 26 avril, lors du congrès régional du R.P.R. à Bordeaux, satisfait de la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris d'ordonner un supplément d'information dans l'affaire de Broglie. *« Nous avons voté*, a-t-il précisé, *pour la commission chargée de se prononcer sur la traduction de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice, car il y avait un vide juridique. Maintenant, la justice s'est ressaisie de cette affaire et le R.P.R. en est pleinement satisfait. »*





JUSTICE

POINT DE VUE

LES PORTIQUES DE DÉTECTION DANS LES PRISONS DE LA BANLIEUE PARISIENNE

Orly-Mérogis

par BERNARD PRÉVOST (*)

DANS la panoplie du parfait antiterroriste, le portique électronique fait, désormais, figure d'instrument classique. Il n'est plus un aéroport international digne de ce nom qui n'ait équipé tous les accès aux appareils de ces inquisiteurs à transistors. Il n'est plus un passager, au demeurant, qui n'accepte de bonne grâce le contrôle de ces douaniers sonnants et clignotants.

Impressionnée, sans doute, par la proximité d'Orly, l'administration pénitentiaire vient de doter la moderne maison d'arrêt de Fleury-Mérogis de l'un de ces ustensiles. S'agit-il de soumettre à cet œil implacable les détenus lorsqu'ils quittent l'univers carcéral pour le palais de justice, ce qui eût constitué une mesure de sécurité parfaitement compréhensible ? S'agit-il de contraindre à ce regard impitoyable les familles au moment de leur entrée dans la prison, ce qui eût composé une formalité tout à fait concevable ?

Eh bien non ! La direction a reçu le matériel sans en lire le mode d'emploi : c'est aux avocats qu'elle destine notamment ce gadget. A croire que, pour elle, on évite les détournements d'avions en contrôlant les équipages.

Cette mesure est inadmissible. Non pas tant dans ce qu'elle est matériellement, car le grotesque est du côté des détecteurs de limes à métaux et des chercheurs d'échelles de corde. Mais dans la suspicion même qu'elle traduit.

N'y aurait-il dans cet appel à la technologie qu'une offense à une profession que le pouvoir n'a jamais ménagée, l'affaire serait finalement de peu d'intérêt. Mais c'est une fonction qui se trouve atteinte, c'est la défense en tant que telle qui se trouve mise en cause. En imposant cette fouille, on fait de l'avocat un coupable possible ; en déclenchant ces rayons, on désigne le défenseur en complice éventuel.

D'abord, parce que la loi l'interdit. Le code de procédure pénale énonce le principe d'une libre communication de l'avocat et de son client détenu en posant pour unique condition que le défenseur ait été *« régulièrement choisi ou désigné »* et qu'il agisse *« dans l'exercice de ses fonctions et sur présentation d'un permis portant mention de sa qualité »*. Rien d'autre n'existe dans les textes et rien n'autorise donc l'administration pénitentiaire à encombrer d'un obstacle quelconque le parcours qui mène l'avocat du monde extérieur au parloir.

Ce n'est pas à dire que les impératifs de l'ordre et de la surveillance doivent être négligés. C'est une évidence. Le code les mentionne — naturellement — en indiquant que *« les prévenus peuvent communiquer librement avec leur conseil, verbalement ou par écrit et toutes facilités compatibles avec les exigences de la discipline et de la sécurité de la prison leur sont accordées pour l'exercice de leur défense »*.

Le système prévu par le législateur est donc clair dans sa lettre comme dans son esprit. Les *« exigences de la discipline et de la sécurité »* sont prises en compte mais c'est sur le détenu qu'elles pèsent. Pas sur l'avocat. Et c'est pour cette excellente raison que seul l'homme en prison est supposé pouvoir mettre en péril et la discipline et la sécurité dans l'établissement pénitentiaire.

De par les textes, de par la raison démocratique, l'avocat est « auxiliaire de justice ». Ce n'est ni un truqueur, ni un manipulateur. Il doit être celui sans lequel il ne peut y avoir de justice. Et pour être pleinement défenseur, il n'a point besoin d'être le complice de son client, point besoin de l'approuver, point besoin de s'identifier à lui. Il lui suffit de dire sans rien altérer, sans rien dénaturer, ce que personne ne dirait s'il était absent. Non pas pour masquer, mais pour éclairer. Pas pour duper, mais pour aider ceux qui ont le redoutable honneur d'être les maîtres de la liberté d'un autre homme.

C'est bien pourquoi toute mesure de suspicion à l'égard de l'avocat est, par nature, une atteinte à l'édifice judiciaire. L'Etat ne peut frapper la défense, sans saper sa propre justice. A tous ceux qui se disent hommes d'ordre, rappelons que l'ordre véritable n'est jamais celui du gourdin et du bâillon. L'ordre, c'est le respect des lois, c'est l'application des principes sur lesquels repose la République.

De ce point de vue, les sonnettes qu'on voudrait faire retentir à Fleury-Mérogis sont un signal d'alarme.

(*) Avocat au barreau de Paris.

Des avocats font délivrer une sommation par huissier au garde des sceaux

Pour protester contre la mise en place de « portiques de détection » dans certaines prisons de la région parisienne — portiques destinés à vérifier que les visiteurs des détenus ne sont pas porteurs d'objets métalliques (*le Monde* des 17, 18 et 25 avril) — la Fédération nationale des unions de jeunes avocats a fait délivrer, vendredi 25 avril, par huissier, une sommation au garde des sceaux.

Le texte de la sommation déclare notamment : *« L'administration pénitentiaire prétend assujettir les avocats à cette fouille magnétique, allant jusqu'à exiger l'ouverture des serviettes ou sacs à main, lorsque le passage de l'avocat déclenche la sonnerie du portique. (...) Le requis ne saurait disconvenir que cette pratique est illégale. (...) Les avocats tiennent de la loi le droit de libre communication avec leurs clients. »* La sommation demande donc au garde des sceaux *« dans les vingt-quatre heures pour tout délai d'enjoindre aux services de son administration de faire cesser l'application aux avocats de la mesure de fouille, qui ne saurait évidemment les concerner »*.

CORRESPONDANCE

Une lettre du directeur des « Affiches de la Haute-Saône »

Le tribunal de Vesoul (Haute-Saône) s'est déclaré incompétent dans l'affaire qui opposait M. Jean Royer-Gaspard, directeur des Affiches de la Haute-Saône, *au bimestriel franc-comtois* l'Estocade (le Monde *du 24 janvier). Le tribunal a estimé que le délai de trois mois permettant une poursuite pour diffamation était écoulé lorsque M. Royer-Gaspard avait assigné, le 26 septembre 1979, le directeur de* l'Estocade, *pour cet article paru le 20 juin dans le numéro daté juillet-août.*

Invoquant le droit de réponse à propos du compte rendu de ce procès, M. Royer-Gaspard nous écrit :

J'ai été particulièrement surpris que *le Monde* ait estimé un procès local suffisamment important au point d'enfreindre les dispositions de l'article 22 de la loi du 11 juillet 1975, interdisant ce genre de compte rendu. La décision du *Monde* de propager une information de cette nature dans une seule version, finalement de colporter une diffamation, sous la plume d'un journaliste exerçant dans l'édition de la Haute-Saône d'un grand quotidien régional, est regrettable. A l'évidence, vous partagez l'essentiel des idées de mon adversaire. C'est votre droit absolu, mais d'habitude *le Monde* est beaucoup plus rigoureux en matière judiciaire. Toujours est-il que j'ai vainement cherché dans vos colonnes la moindre citation de la plaidoirie de mon avocat ou la moindre thèse de la partie civile.

L'histoire sert périodiquement d'alibi aux polémiques politiques ou commerciales les plus stériles. N'a-t-on pas invoqué récemment en Franche-Comté, à titre d'argument politique décisif, *« la pacification de l'Algérie au lance-flammes et la torture des militants de la liberté »* ? Aussi ne s'étonnera-t-on pas outre mesure que des éléments gauchisants aient donné le ton, dans cette province, en utilisant le raccourci habile de *« l'approvisionnement des chambres à gaz »* comme moyen le plus adéquat de traduire le jugement serein et contradictoire de l'histoire.

Le Courrier de la Haute-Saône a paru pendant l'occupation, d'abord à la demande pressante des autorités judiciaires françaises, soucieuses d'avoir un support pour la publicité légale. La barbarie nazie, utilisant les moyens que vous imaginez, imposa ensuite le reste. Vous pensez bien qu'à la libération, dans le climat de haine, de délation et de vengeance qui régnait alors, de vrais résistants se sont penchés sur son cas. Il ne s'en est pas trouvé, dans un contexte historique dont ils avaient une exacte et complète connaissance, pour condamner. Ils savaient pertinemment que c'était l'édition départementale d'un vieux journal profondément patriote, fondé en 1835, et qu'il n'avait pris aucune initiative dans cette période douloureuse.

La diffamation, dont j'ai été l'objet, repose sur une polémique politique et commerciale au plan local. Après cinq années de métier à travers des périodes troublées, j'ai le droit d'affirmer également que le débat, condition de la démocratie, implique le respect de la vérité et qu'il exclut la calomnie.

MÉDECINE

Pour une nouvelle politique de la santé

Les années folles

(Suite de la page 1.)

Un million deux cent mille personnes (en comprenant l'industrie pharmaceutique) travaillent dans les secteurs de la santé, alors que notre pays compte à peine un million d'agriculteurs. Malgré cet effort sans précédent, et très lourd pour nos finances, nous ne progressons plus. Tout se passe comme si nous avions atteint cette phase d'amortissement bien connue des physiologistes et des sociologues à partir de laquelle un accroissement, même très lourd, des moyens introduits dans un système, ne provoque qu'une modification infime des résultats, soit même, sous l'action d'« effets pervers », un renversement de tendances. (Par exemple, on double le budget de la police de New-York, le taux de criminalité diminue de 20 % ; on le double à nouveau, il diminue de 10 %, on le double encore, il chute de 5 %, etc. Nous arrivons à un moment où l'on semble devoir engager des moyens de plus en plus onéreux pour des résultats *globaux* de plus en plus modestes.

A ce stade, trois attitudes sont possibles :

— La première consiste à s'arrêter au palier actuel, à créer un moratoire (le mot est à la mode). Cet immobilisme n'est guère concevable dans le monde vivant, et au palier humain moins qu'ailleurs. On peut aussi laisser le système suivre sa course folle jusqu'à l'épuisement. L'histoire de la vie nous offre de multiples exemples de ces fins « catastrophistes » chères à Cuvier comme à Teilhard de Chardin. On ne compte plus les espèces qui se sont effondrées en suite du développement exagéré d'une tendance sans issue. Ce sont les hypertélies des zoologistes. On peut enfin changer de système.

C'est par ce type de changements que l'évolution a procédé, tant sur le plan biologique que, plus récemment, sur le plan technique et culturel. Lorsque la société paléolithique de la cueillette et de la chasse a plafonné, l'humanité est passée à la société néolithique de l'agriculture et de l'élevage. Plus tard, à l'ère industrielle qui est celle de l'énergie domestiquée, des machines, de la fabrication. Chaque palier implique des changements de techniques, mais aussi des changements de sociétés. On peut se demander si, au point de développement atteint aujourd'hui par l'humanité, nous ne sommes pas confrontés à cette « exigence de changement » dont la crise de la santé publique constitue l'un des signes avant-coureurs.

Polymorphisme génétique et programme de vie

Les sciences de la vie ont longtemps raisonné en termes typologiques. La connaissance des êtres s'identifiait à leur classement. Pour le typologiste, tous les groupes vivants peuvent se classer en catégories faites de sujets qui présentent tous les mêmes caractères. Les hommes sont classés en races : jaune, blanche, noire, à l'intérieur desquelles ont découpe des sous-races : nordique, alpine, méditerranéenne, etc., pour les Blancs. Darwin apporta un semblant de base scientifique à ce raisonnement. Pour lui, l'uniformité tient à la sélection naturelle qui, à un moment et dans un lieu donnés, ne laisse persister que les sujets porteurs des caractères les plus efficaces. Pour des conditions écologiques stables, c'est-à-dire pour une sélection naturelle qui ne varie pas, le processus sélectif est uniformisant. Seuls les meilleurs survivent. C'est pourquoi tous les individus d'un même groupe sont identiques : ils s'alignent sur le meilleur profil (holotype) susceptible de faire face à la pression sélective.

Une vision typologique

La science médicale n'a pas échappé à cette pensée typologique qui rayonna *sur* toute la fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième. Dans une population, la médecine a coutume de distinguer : des individus sains, ensemble de sujets qui ne présentent aucun caractère pathologique et n'intéressent ni les médecins ni la Sécurité sociale (sauf en ce qui concerne les cotisations), c'est l'holotype bien portant, et des malades qui se classent en maladies, identifiées par un certain nombre de signes constants, et subdivisées elles-mêmes en formes cliniques. A ce stade, l'holotype « cotisant » est devenu l'holotype « ayant-droit ». Les progrès récents de l'immuno-génétique, de l'enzymologie, de la biologie moléculaire, montrent que cette vision typologique ne correspond pas à la réalité.

Si, pour définir un individu, on retient non pas ses caractères extérieurs, macroscopiques, arbitrairement choisis et qui sont en grande partie sous l'influence des conditions de milieu, mais le produit même de l'activité des gènes (enzymes, protéines, antigènes) et toutes ces molécules que l'on a rassemblées sous le terme général de « facteurs sanguins », il apparaît que, loin d'être identiques, les sujets composant une même population présentent une grande variété. Cette règle est constante et observée non seulement chez l'homme mais dans tous les groupes. Elle tient au fait que la cible sur laquelle agit la sélection n'est pas l'individu isolé, mais l'ensemble des gènes auxquels il appartient, c'est-à-dire son *groupe de reproduction* (population naturelle formée de tous les individus qui échangent leurs gènes ou, si l'on veut, qui ont une chance non négligeable de se croiser). Cette population, pool de gènes intercommunicants, faite d'individus vivant côte à côte et présentant de multiples échanges, et d'abord des échanges sexuels qui constituent son ciment, représente la véritable unité vivante. C'est sur elle, et non sur l'individu seul, que la sélection s'exerce.

Une « population » est d'autant plus performante, d'autant plus apte à exploiter les ressources naturelles, qu'elle est faite d'individus plus variés. Une population composée d'individus tous identiques, ayant tous les mêmes aptitudes ne serait apte qu'à exploiter un milieu très étroit, au sein duquel régnerait une compétition sévère, préjudiciable à tous. C'est pourquoi la sélection naturelle a toujours privilégié la diversité, que l'on retrouve dans tous les groupes vivants sans exception.

« Il faut de tout pour faire un monde », dit le bon sens populaire. C'est vrai chez les hommes, comme chez les escargots ou les drosophiles.

Cette notion de polymorphisme génétique, qui s'est imposée à l'anthropologie par le biais de l'hématologie géographique élaborée avec Jean Bernard dans la décennie 1960-1970 (1), peut être élargie maintenant à l'ensemble de la médecine, qui doit être pensée non plus en termes typologiques, mais en termes populationnels.

Un groupe humain n'est pas coupé en deux lots : les bien-portants et les malades, redécoupés eux-mêmes en un certain nombre de types cliniques ; il est fait de sujets qui présentent de larges variations, tant dans le lot des malades que dans celui des bien-portants. Ces variations tiennent à deux facteurs. D'abord, notre patrimoine héréditaire qui, on l'a vu, varie beaucoup d'un individu à l'autre. Des sujets de même âge et de même origine, ayant connu les mêmes conditions de vie, occupant à la même époque le même poste de travail, ne présentent pas le même type de vieillissement. L'un souffrira de troubles articulaires, l'autre respirera mal, un troisième présentera une hypertension. Ce « vieillissement différentiel » est en grande partie lié à notre patrimoine génétique qui conditionne nos prédispositions, nos sensibilités, nos faiblesses vis-à-vis des diverses agressions du milieu. Il constitue en quelque sorte notre « programme de vie », qui se déroule depuis notre naissance (ou plutôt depuis la fécondation, qui représente notre naissance biologique), jusqu'à notre mort.

Situation biologique

Mais une série de facteurs environnementaux viennent agir sur ce programme : maladies infectieuses, virales, parasitaires ; atteintes toxiques ; mode d'alimentation ; fatigue physique ; soucis moraux ; instabilité sociale ou familiale, échecs, etc.

A tous les instants de notre vie, notre situation biologique, ou si l'on veut notre état de santé, est un bilan entre les possibilités offertes par notre programme de vie et les contraintes extérieures que nous subissons.

Pour chacun de nous, les agressions les plus dangereuses sont celles qui affectent les secteurs où nous sommes le plus sensibles, ceux où nous offrons le moins de résistance. La maladie naît de cette double convergence de l'inné et de l'acquis.

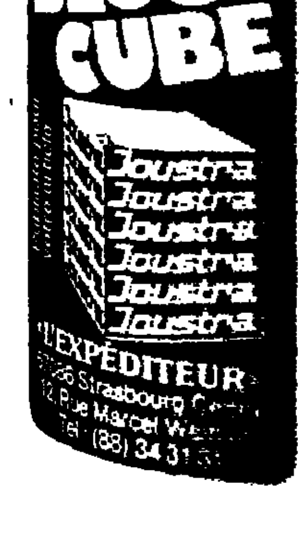
(1) Jean Bernard et Jacques Ruffié : *« L'hématologie géographique »*. Tome I - Ecologie humaine, caractères héréditaires du sang. Masson 1966 - Tome II - Variations hématologiques acquises. L'hématologie et l'évolution.

Docteur JACQUES RUFFIÉ.

Prochain article :

L'APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DE LA SANTÉ

SCIENCES



هكذا من الأصل

APRÈS LE MOUVEMENT DE REVENDICATION DES ENSEIGNANTS ET DES PARENTS D'ÉLÈVES

Une grève des personnels administratifs et de service va perturber les établissements pendant deux jours

Après le mouvement de revendication des enseignants — marqué par des grèves et des défilés les jeudi 24 et vendredi 25 avril — les parents étaient à leur tour appelés à manifester samedi 26 *leur mécontentement* vis-à-vis de la politique scolaire du gouvernement par la Fédération des parents d'élèves (F.C.P.E.) que préside M. Jean Cornec. « *Pour obtenir des moyens budgétaires supplémentaires pour assurer la rentrée 1980, éviter fermetures de classes et suppressions de postes, améliorer les conditions de vie et de travail des enfants comme des personnels d'encadrement* », la Fédération Cornec avait demandé aux parents de participer à une opération « écoles désertes » en n'envoyant pas leurs enfants en classe.

Selon la Fédération Cornec, 80 % des élèves ne se sont pas présentés dans les établissements. Le ministère de l'éducation, pour sa part, n'était pas en mesure de fournir d'estimations ce lundi matin 28 avril. Il est vrai qu'il est plus difficile de comptabiliser des parents d'élèves que les enseignants grévistes. Le même jour, les sections de la région parisienne de la fédération avaient appelé à une manifestation qui a rassemblé quelque deux mille personnes de la Bastille à l'Hôtel de Ville. Dans le même temps, les responsables nationaux montraient, en organisant un colloque national et une fête, leur intérêt pour la petite enfance.

De nouvelles actions probables

Les problèmes de l'éducation ont été largement à l'ordre du jour durant toute la fin de la semaine. Tandis que le Club de l'horloge réunissait un colloque mettant en cause les « *féodalités* » que représentent « *les syndicats, les technocrates et l'intelligentsia* » face au pouvoir, M. Christian Beullac recevait, le même 26 avril, au ministère de l'éducation, les responsables de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), comme il l'avait fait précédemment avec les responsables des deux principales fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public. Dans un communiqué, le ministère indique que « *le dialogue a été marqué de la plus grande franchise et du souci d'aborder concrètement les questions relatives à l'enseignement privé. Il a permis de dégager de larges convergences sur des sujets importants* ».

Les perturbations dans les établissements scolaires ne se sont pas achevées avec la semaine. Dès ce lundi 28 avril, les personnels non enseignants sont appelés à faire grève par le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.). Un préavis de grève de ces personnels a aussi été déposé, pour le mardi 29 avril, par la FEN et la C.G.T. Il y aura donc peu ou pas de service assuré ces deux jours par les intendants, ouvriers et bibliothécaires, personnels administratifs et de santé de l'éducation nationale.

Les cinq syndicats de l'enseignement secondaire qui, ensemble, ont appelé à plusieurs grèves depuis le début de l'année scolaire, ont d'ores et déjà annoncé qu'ils « *poursuivraient l'action autant qu'il sera nécessaire* ». Ils lanceront prochainement une campagne sur le thème : « *Des postes, pourquoi ?* »

La FEN, pour sa part, réunira sa commission administrative le 22 mai pour procéder « *à l'analyse détaillée des mouvements d'avril et de leurs conséquences. elle en tirera les conclusions dans la perspective de la rentrée 1980 et de la discussion budgétaire de 1981* ».

M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a en outre déclaré, dimanche 27 avril à Strasbourg, à l'issue d'un congrès régional du Comité national d'action laïque : « *Si le gouvernement continue de nous refuser le dialogue, nous agirons en conséquence aux prochaines élections (...).* » « *Les hommes politiques passent, les enseignants demeurent* », a-t-il ajouté, tout en précisant qu'il était prêt à « *entamer des discussions de fond avec le gouvernement dès le mois de mai, mais pas pour amuser la tapisserie* ».

● *Réactions aux incidents de Caen et de Grenoble.* — Après les affrontements qui se sont produits sur les campus de Caen et de Grenoble pour la défense des étudiants-surveillants et des étudiants étrangers, le bureau national de l'UNEF-Unité syndicale constate que « *personne n'a voulu entendre les revendications des étudiants* ». Quant au Collectif des étudiants libéraux de France (CELF), dont le conseil national s'est réuni le 27 avril, à Chambéry, il estime que « *les mouvements de grève visent à exploiter les étudiants étrangers pour des raisons politiques* » et considère que le « décret Imbert » — qui impose une épreuve de langue française avant l'inscription dans une U.E.R. — est « *le décret du bon sens* ».

● *Un comité de défense des étudiants en éducation physique à Nice.* — Pour soutenir la grève menée depuis huit semaines contre la suppression de la section Sciences et techniques des activités physiques et sportives (DEUG-STAPS), à l'université de Nice, un comité de défense a été créé, le 25 avril, composé d'enseignants, d'étudiants, de juristes et de diverses personnalités locales. Ce comité de défense a reçu l'appui des syndicats de la FEN concernés (SNEP, SNES et SNE-Sup.).

Un colloque de la Fédération Cornec

Un intérêt croissant pour la petite enfance

Tandis que des parents défilaient dans les rues de la capitale, et que d'autres participaient à l'opération « écoles désertes » à l'appel de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.) présidée par M. Jean Cornec, une centaine de délégués de cette organisation et ses dirigeants participaient, le 26 avril, à Paris, à un colloque national sur la petite enfance. Aboutissement d'une campagne menée sur ce thème depuis le début de l'année, ce colloque a permis à la F.C.P.E. de confirmer ses revendications sur la scolarisation à l'école maternelle. Mais la Fédération Cornec entend ne plus s'intéresser seulement aux parents d'élèves, mais aussi à ceux dont les enfants ne sont pas encore scolarisés.

Le rôle de parents ne commence pas à l'école, mais dès que naît le « *désir d'enfant* », aussi « *égoïste* » soit-il, comme l'a montré le docteur Guy Vermeil, chef du service de pédiatrie à l'hôpital d'Orsay. Mais la prise de conscience des rôles de père et mère n'apparaît vraiment qu'à la naissance de l'enfant, et notamment par les inconvénients qu'elle provoque : « *capture du temps* », « *déception* » de voir que le développement de l'enfant ne correspond jamais à l'idée qu'on s'en faisait... inconvénients généralement compensés par l'apparition de l'« *amour maternel et paternel* ».

Peu à peu, a expliqué le docteur Vermeil, « *l'enfant conquiert son corps* ». Avant d'acquérir le langage et la propreté, à des âges très variables. Ces acquisitions se font non pas par « *apprentissage* », mais par « *stimulation* ». « *Un enfant n'apprend pas à marcher, à parler. Il marche. Il parle si on prend plaisir à lui parler, à communiquer avec lui dès sa naissance.* » Une relation quotidienne avec l'adulte est donc indispensable.

Le droit à l'école à deux ans

Comme le docteur Vermeil, Mme Laurence Lentin, chercheur à l'Institut national de recherche pédagogique, a insisté sur le fait qu'« *il n'y a pas d'enfants doués pour parler, puis pour apprendre à lire. Ils sont ce que nous en faisons* ». C'est là qu'interviennent les différences liées au milieu social. « *Il y a des enfants dont le mode de vie ne correspond pas aux normes de l'école* » ; leur vocabulaire n'est pas inexistant, il est simplement différent. « *A l'école il faut donc*, a expliqué Mme Lentin, *s'adresser à eux différemment, sinon on aboutit à l'éviction d'une partie des enfants. L'école ne doit pas aggraver les inégalités, comme elle le fait actuellement.* »

La reconnaissance du droit à la différence n'est pas non plus sans danger. Elle permet en effet à certaines idéologies de justifier toutes les inégalités, qu'elles soient économiques ou sociales. Bien que le débat sur l'inné et l'acquis ne soit, comme s'est attaché à le démontrer M. Jean-Louis Serre, assistant de génétique des populations humaines, qu'un « *faux problème scientifique* ». « *Tout homme a une double hérédité biologique et extra-biologique, et il est stupide d'opposer génétique et environnement. Les deux interviennent également dans un caractère (...). Il n'y a pas de choix à faire entre l'inné et l'acquis, les deux coopèrent selon une voie qui, d'un point de vue scientifique, demeure inconnue. L'honnêteté est de le dire.* »

Les adultes — parents, éducateurs, enseignants — peuvent donc agir sur les aspects « extra-biologiques » du caractère de l'enfant dès le plus jeune âge, et notamment sur le langage, dont l'acquisition déterminera ultérieurement bien des apprentissages, et en particulier la lecture. Cette constatation pose le problème de l'âge de la scolarisation, notamment pour les enfants qui ne trouvent pas dans le milieu familial toutes les stimulations nécessaires.

Mme Suzy Cohen, qui fut rapporteur sur les crèches au conseil général des Hauts-de-Seine de 1976 à 1979, estime que tous les enfants — y compris ceux dont la mère ne travaille pas — doivent pouvoir bénéficier de ces équipements collectifs. La crèche — qu'elle préfère appeler « *école des bébés* » — devrait, selon elle, « *être le premier maillon de l'éducation nationale, sous la responsabilité de ce ministère* ». Cette position n'a pas manqué de choquer nombre de délégués présents pourtant favorables au développement des crèches.

Ils ont en revanche été plus sensibles à l'hommage rendu par Mme Hélène Gratiot-Alphandéry, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, à la maternelle, « *dont le rôle auprès du petit enfant est irremplaçable* », hommage qui n'est pas allé sans critiques. Selon elle, trop peu d'enfants de deux à trois ans sont scolarisés, notamment dans les milieux les plus modestes. Les locaux sont « *insuffisants* », « *bruyants* », les effectifs trop chargés...

Ces exposés ont permis aux responsables de la Fédération Cornec de rappeler, par la voix de M. Raymond Métro, secrétaire général adjoint, leurs revendications concernant la pré-scolarisation : développement de l'école maternelle en milieu rural ; droit à l'école maternelle à deux ans pour tous ceux qui le souhaitent, à condition de « *réfléchir sur ce que l'école peut apporter aux enfants de cet âge et comment elle peut leur être adaptée sur le plan des locaux et des horaires* » ; liaison crèche-école maternelle-famille qui pourrait se traduire ultérieurement par l'idée de « *maison de l'enfance* » ; effectifs limités à vingt-cinq inscrits par classe.

« *Nous avons raison*, a déclaré M. Métro, *d'exiger une intercommunication entre les adultes qui s'occupent de l'enfant. Il doit se nouer un dialogue entre la famille, les éducateurs et les enseignants au profit de l'enfant.* » Insistant sur l'importance que revêt pour l'avenir la petite enfance, il a conclu : « *Une organisation comme la nôtre est aussi une fédération de parents et devrait reprendre tout cet aspect « école des parents » dans sa perspective de travail pour les quelques années qui viennent.* »

Même si la Fédération de l'éducation nationale n'est pas près de créer un quarante-sixième syndicat — celui des personnels de crèche, — pour reprendre la boutade de M. Cornec saluant l'arrivée du secrétaire général de la F.E.N., cet intérêt de la Fédération Cornec pour la petite enfance n'est pas négligeable. Tant du point de vue de l'information qui peut être apportée aux familles que de la vie de l'organisation. Les jeunes parents qui vivent des problèmes de garde souvent difficiles et ne peuvent se regrouper qu'au niveau local et pour une durée limitée sont des adhérents en puissance. Surtout au moment où les familles s'intéressent de plus en plus à l'éducation non seulement à titre individuel mais aussi par l'intermédiaire d'associations telles que la Confédération syndicale des familles, la Confédération syndicale du cadre de vie — qui gagnent du terrain en milieu scolaire — ou par l'intermédiaire des confédérations syndicales ouvrières.

CATHERINE ARDITTI.

SPECTACLES, PEINTURE ET MOT D'ORDRE

La foule est massée sur l'esplanade de Beaubourg, à Paris ; elle écoute, regarde ou passe. Une jeune femme traverse plusieurs fois, elle porte sur son dos un écriteau : « Un mois sans salaire pour une autre école. Vingt-cinq au soleil, trente-cinq à l'ombre ! » *De l'autre côté de la rue, à l'école Saint-Merri, il y a fête aussi, à tous les étages, également sur l'initiative de la Fédération Cornec. Au premier, où des instituteurs grévistes vendent des affiches et répondent aux questions des visiteurs, a lieu un spectacle pour enfants. Ils sont une centaine environ, la plupart assis par terre en cercle. Deux conteurs — Jacky Galou et Jean-Yves Chatal — chantent, jouent et miment. Au cinquième, des petits élèves de maternelle sont dans l'atelier de peinture. Raphaëlle, cheveux fins et noirs, teint mat et grands yeux brillants, dessine :* « C'est une maison ? » « Non, je colore avec une éponge, on peut mélanger, ça va faire du orange et du gris. »

Au premier étage : un numéro de clowns a succédé aux conteurs. Les enfants crient très fort.

Pendant ce temps, des débats retiennent l'attention des parents sur des thèmes divers : la crèche, la création d'ateliers de travaux manuels, la « nouvelle école ».

A 17 h. 30, en retrait de l'esplanade et sous la pluie, M. Jean Cornec, juché sur une borne près des stands de l'association Francs et franches camarades, s'adresse à un petit groupe d'auditeurs serrés sous des banderoles, pour une allocution très brève. « Le mot d'ordre « écoles désertes » a été très suivi. » *Il ajoute :* « Il faut dire à M. Beullac, qui déplore la baisse de la natalité, que nous ne ferons des enfants que lorsque nous serons sûrs qu'ils pourront être accueillis et instruits dans les meilleures conditions possibles. »

UN DÉBAT DANS L'ESSONNE

Saisir la chance des classes transplantées

Faut-il généraliser la pratique des « classes transplantées » ? Pour obtenir quels résultats ? Telles étaient les interrogations majeures du débat organisé le 26 avril à l'initiative de la municipalité de Corbeil-Essonnes qui a réuni une quarantaine d'enseignants, de médecins, d'animateurs, de représentants de l'administration, etc.

Les communes sont de plus en plus nombreuses à consentir l'effort financier nécessaire à l'organisation des « classes de neige » et autres « classes vertes ». Pourtant, rares sont celles qui, comme Corbeil, le font depuis dix-sept ans. Ainsi, dans cette ville de quarante mille habitants, ces quatre semaines durant lesquelles les enfants sont extraits de leur environnement scolaire et familial sont devenues une tradition, presque un fait social.

A l'origine, tout reposait sur la bonne volonté de quelques enseignants. Les trois classes concernées étaient alors hébergées dans une hôtellerie privée. En 1979, vingt-six classes de CM 1, soit environ sept cent cinquante enfants, ont pu profiter d'un tel séjour. La ville a augmenté son effort en conséquence. Elle a notamment construit, dans les Hautes-Alpes, un équipement spécialement conçu à cet effet. C'est elle aussi qui doit assumer l'essentiel des dépenses de fonctionnement (le prix de journée revient à 104 F), malgré la participation des familles (entre 4 et 90 F par jour selon le quotient familial), et de maigres subventions du département et de l'État.

Une expérience pédagogique

Pour leur part, les éducateurs s'efforcent de faire de cette période privilégiée une expérience pédagogique. Le colloque a permis de mesurer le chemin parcouru depuis le temps de l'improvisation des pionniers, naguère, à « *l'incitation à la découverte du milieu naturel* », aujourd'hui. Le temps n'est plus où les classes de neige permettaient seulement d'ajouter aux cours conventionnels du matin les leçons de ski l'après-midi. Les quatre tables rondes ouvrant le colloque avaient justement pour thème : « *Classes de neige, véritable expérience de tiers-temps pédagogique* ». « *La santé de l'enfant et les classes transplantées* ». « *L'enfant et l'approche de la montagne. Comment lui apprendre à s'organiser face à la montagne et à ne pas devenir un consommateur de loisirs* ». « *L'enfant dans un cadre différent de la cellule familiale, expérience de vie de groupe* ».

Les discussions théoriques n'ont pas fait oublier les obstacles permanents qui se dressent encore. « *Dans une ville comme la nôtre, où la proportion de population immigrée est importante, il y a toujours un long travail de persuasion*, explique un instituteur, M. Jean-Claude Flamant. *Certaines familles (en particulier celles d'origine portugaise) conçoivent mal que leurs enfants soient élevés, fût-ce momentanément, en dehors d'elles. Il faut aussi leur expliquer que les classes transplantées, ce n'est pas les vacances.* »

L'éducation nationale, enfin, ne fait guère d'efforts. « *Depuis un an*, raconte Mme Madeleine Grouiller, responsable municipale des affaires scolaires, *les maîtres qui veulent partir ne sont pas remplacés. Et c'est à cause de cela que deux classes n'ont pu partir à la neige cette année.* »

STEPHANE BUGAT.

SCIENCES

L'U.R.S.S. LANCE UN VAISSEAU SPATIAL INHABITÉ PROGRESS

Un nouveau vaisseau spatial de transport, Progress-9, a été lancé dimanche 27 avril par l'Union soviétique en direction de la station orbitale Saliout-6. Ses soutes sont emplies de vivres et de matériel destiné aux cosmonautes Valeri Rioumine et Leonid Popov qui vivent à bord de la station depuis le 9 avril. Progress-9 apporte sans doute aussi des pièces de rechange nécessaires à la remise en état de Saliout-6. Le vaisseau de transport devrait prochainement s'amarrer au collier laissé vacant par le départ de Progress-8 qui, après avoir été chargé des déchets de la station, a été lancé dans les couches denses de l'atmosphère où il s'est consumé.

DÉFENSE

LES OFFICIERS DE RÉSERVE RÉPUBLICAINS DÉNONCENT LE RESSERREMENT DES LIENS MILITAIRES DE LA FRANCE AVEC LES ÉTATS-UNIS

Le secrétaire général des fédérations d'officiers et sous-officiers de réserve républicains (FORR-FSORR), M. Jean Marrane, a dénoncé, samedi 26 avril, lors d'un colloque sur la course aux armements, organisé à Paris, l'attitude du pouvoir en France qui resserre, selon lui, les liens militaires avec les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne. « *Une telle orientation est*, a-t-il expliqué, *à l'opposé de la stratégie française de dissuasion visant à rendre la guerre impossible et d'une stratégie non alignée sur un bloc militaire.* »

« *Ce sont les mêmes forces politiques*, a ajouté de son côté M. René Visse, député communiste des Ardennes, *qui, en France, développent une attaque sournoise contre l'armée de conscription, sont favorables aux armes nouvelles comme la bombe à neutrons* » et qui alimentent « *la campagne de peur pour réactiver la course aux armements et remettre en cause les acquis de la détente.* »

Le secrétaire général de cette organisation de gauche a, d'autre part, dénoncé la « *discrétion* », selon lui, organisée autour de la mise en place des missiles américains Pershing-2 en Europe, menaçant l'U.R.S.S. d'être frappée en trois ou quatre minutes et qui contredit l'esprit des accords SALT. « *Cela*, a-t-il expliqué, *à un moment où les Soviétiques retirent 20 000 hommes et 1 000 chars de la République démocratique allemande et où ils proposent de réduire les missiles S.S.-20 stationnés en Europe.* »

[Les missiles Pershing ne devraient pas être installés en Europe, s'ils le sont jamais, avant 1982-1983. De l'aveu même des Soviétiques, il existe soixante missiles SS-20 actuellement en Europe. — (N. D. L. R.)]

LE GÉNÉRAL BILLOTTE SE PRONONCE EN FAVEUR DE LA BOMBE A NEUTRONS

Le général Pierre Billotte, ancien député gaulliste du Val-de-Marne, estime que la bombe à neutrons « *est désormais la seule possibilité pour la France de pallier la non-fiabilité du parapluie nucléaire américain* ».

« *Dans l'OTAN, nos alliés participent aux charges militaires, mais ne connaissent rien des intentions de leur véritable partenaire, les États-Unis. Ce n'est pas logique* », a expliqué récemment le général Billotte devant l'association France-U.S.A. à Tours.

« *La France*, a ajouté l'ancien député, *n'est plus dans cette organisation. Mais elle se situe quand même sur le théâtre européen. Elle est donc concernée et il devient maintenant évident que les États-Unis ne prendront pas le risque d'employer l'arme nucléaire si l'U.R.S.S. attaque l'Europe avec des forces conventionnelles massives.* »

« *Je propose*, a conclu le général Billotte, *la bombe à neutrons, dont les effets, foudroyants sur le personnel des unités de blindés en manœuvre offensive, seraient nuls sur le personnel enterré en position défensive et sur les populations civiles situées à faible distance des points d'impact.* »

[Né en 1906, chef d'état-major du général de Gaulle à Londres, le général Billotte a été chef de la délégation française au comité des chefs d'état-major aux Nations unies de 1946 à 1950. Ayant donné sa démission de l'armée, il a été député R.P.F., puis U.N.R., ministre de la défense nationale en 1955-1956 et ministre d'État en 1966-1968.]

Le Monde

sports

RUGBY

HUITIÈMES DE FINALE DU CHAMPIONNAT

Bagnères par effraction

Huitièmes de finale à sensations dans le championnat de France de rugby : Narbonne, le champion 1979, est tombé face à Béziers (21-10), tandis que Bagnères, le finaliste de l'an dernier, s'imposait face à Montferrand (13-11). Et si le Stade Toulousain s'est qualifié aux dépens d'Agen (9-4), en revanche Toulon, Pau et Lourdes se sont laissé piéger par des formations à priori plus modestes, respectivement Bayonne (25-14), Tulle (15-9) et Brive (15-6).

Huitièmes de finale de brutalité : alors que la rencontre Béziers - Narbonne se déroulait « proprement », il n'en a pas été de même ni à Carcassonne pour Bayonne-Toulon ni à Albi pour Tulle-Lourdes, où dans les deux cas l'arbitre fut pris à partie par des supporters excités.

Périgueux. — Le beau match, le cruel final, l'assassin dénouement ! Il restait quoi ? Une minute peut-être, deux à peine. Montferrand avait gagné. La superbe équipe auvergnate, après une première mi-temps admirable, vivait sur son maigre trésor : deux tout petits points d'avance (11-9), cent vingt secondes de jeu et le paradis au bout. Et puis il y eut cette mêlée ouverte aux 22 mètres, ce ballon gagné comme presque tous par les attaquants montferrandais et transmis au petit Lafarge.

Le demi de mêlée bleu avait tout réussi jusque-là, placé comme dans un fauteuil derrière ses avants. Lafarge tapa à suivre, mal, maladroitement. Le genre d'erreur à ne pas commettre en face d'une équipe de Bagnères totalement réduite depuis le début à la lutte anti-gaspi et à la récupération des ballons rechapés, perdus ou mal utilisés par l'adversaire. Et le genre de cadeau à ne pas faire au gang noir des cambrioleurs pyrénéens. Leur arrière Aguirre était là, pas par hasard, mais pour la dernière relance.

Une attaque désespérée côté ouvert, un ballon qui vole de main en main et au bout du chemin deux compères de l'équipe de France face à face. Le blond ailier Gourdon, le blond ailier Frédéric Costes. Si Gourdon passe, Bagnères gagne. Si Costes tient, Montferrand a gagné. L'image restera d'un Costes crocheté, accroché vainement au maillot de son ami et emporté à l'horizontale. On n'arrête pas un Gourdon aussi près de l'écurie, à 3 mètres de la ligne. L'essai en coin non transformé sauvait Bagnères (13-11) et tuait Montferrand. Malgré cette tentative de drop de Romeu finissant sous les barres, malgré cette pénalité de la dernière chance ratée durant les arrêts de jeu.

On dira qu'elle n'est guère morale cette victoire volée par le trou de la serrure, qu'il n'est pas logique ce succès de ceux qui n'ont mené au score que le temps du coup de sifflet final. Mais qui parle de morale, de logique ? Il s'agissait ici de rugby, du vrai.

De notre envoyé spécial

Pas celui qui, comme l'affligeant Perpignan - Graulhet télévisé la veille, fait le vide dans les stades et dans les têtes. Mais, de l'autre, fête pour le cœur et l'esprit, plein de faux rebonds et de vrais rebondissements.

Au sortir du petit stade de Périgueux, on s'est pris à penser à ces mâts de cocagne que l'on voit encore en Auvergne dressés devant les maisons des notables avec, au sommet, un petit drapeau tricolore et ces mots : « *Honneur à notre élu* ». A l'Association sportive montferrandaise, non élue et même un peu « *cocufiée* » par le rugby, on dresserait volontiers un « *Honneur aux vaincus* ». Si cela pouvait leur être de quelque consolation. Mais on en doute, le résultat restera là et Montferrand se trouve éliminé. Avec la pire des impressions : que les meilleurs, ce dimanche 27 avril, ont perdu. Et la pire des certitudes : archi-dominer n'est pas gagner.

La loi des avants

C'est que l'équipe auvergnate a joué là, en première mi-temps au moins, l'un des meilleurs matches de sa carrière. Dès le départ en fanfare, l'équipe bleu et jaune avait mordu dans la partie à fond, sautant à la gorge des Bagnérais, pratiquant un rugby physique, rapide, dur, un peu trop parfois. Un rugby en tout cas bien différent de celui sur lequel Montferrand avait basé sa réputation. On avait gardé le souvenir des packs auvergnat lourds à la détente, lents à la manœuvre, des packs bibendum. Là, fait nouveau, il s'agissait d'avants véloces, rapides, capables de provoquer Bagnères sur son propre terrain, celui de la vitesse et du jeu de déplacement.

Vent dans le dos, vent en poupe, les avants montferrandais imposaient leur loi, hormis en mêlée fermée, et faisaient le match. Derrière, Lafarge et son compère Romeu s'en donnaient à cœur joie, à grands coups de bottes. Pour Bagnères, finaliste en 1979, l'humiliation était de taille : pas une balle en mêlée ouverte, pratiquement pas une en touche et le feu en la maison. On attendait de cette dernière équipe qu'elle fasse une démonstration de ses qualités offensives. Elle la fit... de sa solidité défensive, malgré l'absence de Bertranne. Peu d'équipes auraient résisté, ce dimanche de printemps, à la fureur de vaincre montferrandaise. Aucune n'aurait, avec aussi peu de balles, su aussi bien limiter les dégâts.

A la fin de la première mi-temps, Montferrand menait 11 à 3. C'était, si l'on peut dire, donné. Une pénalité réussie par Jean-Pierre Romeu à la dix-neuvième minute (3-0). Un essai modèle du troisième ligne Gérard Costes, après une succession de mêlées ouvertes comme à l'entraînement : 7-0 à la vingt-septième minute. Et enfin un autre essai montferrandais, à la trente-cinquième minute, le demi de mêlée Lafarge ayant profité de l'absence de son ange gardien, le troisième ligne centre bagnérais Cazenave, blessé et soigné sur la touche, pour s'offrir une escapade dans l'en-but adverse. Les trois seuls points bagnérais venaient, eux, d'une pénalité promptement réussie par Jean-Michel Aguirre, le visage en sang, labouré par un crampon montferrandais.

Répétons-le : ce n'était pas cher payé. Un brin de réussite, et Montferrand aurait mené, sans scandale, de quinze à vingt points. Un rien, un tout petit rien, ce facteur inconnu, trac, malchance, hasard, qui fait qu'un buteur comme Jean-Pierre Romeu est dans un bon jour ou dans un jour sans. Pendant ce match, l'ouvreur montferrandais aura tout tenté : sept drops, six pénalités, deux transformations. Quinze coups de pied plus ou moins faciles, plus ou moins lointains. Il aura tout raté, sauf une pénalité.

On ne défie pas aussi impunément la victoire. Et, curieusement le moins raté de tous ces ratés, cette pénalité tentée par Romeu et venant heurter le poteau droit à la cinquante-septième minute, devait faire basculer le match. Non pas que les Bagnérais partis en contre-attaque sur ce coup-là aient marqué. Mais parce que, déjà revigorés par un magnifique but de pénalité qu'Aguirre, lui, n'avait pas manqué des 50 mètres à la quarante-huitième minute (11-6), on les vit, on les sentit prêts, eux, à saisir la victoire par les cheveux. Ce sont là des choses qui ne s'expliquent pas mais qui existent sur un terrain : ce moment important où le match bascule psychologiquement, cet instant où une équipe de rugby, comme un joueur de tennis incapable d'inscrire l'ultime point gagnant, perd sa sérénité et la conduite des opérations.

Elles furent splendides, ces vingt dernières minutes entre Bagnères, encore privée de ballon, et Montferrand, déjà privée de bonheur, entre l'espoir au cœur des uns et la trouille au ventre des autres. Surtout après la nouvelle pénalité réussie à la soixante-troisième minute par Aguirre (11-9). Gourdon, son compère Aguirre et l'ouvreur Ara emballèrent ce match, si cela était encore possible, dans d'incroyables relances du fin fond de leurs 22 mètres avec des ballons de bric et de broc.

La suite, on la connaît. Bagnères chanta dans les vestiaires mais doucement. C'est que Montferrand et Romeu y pleuraient trop fort.

PIERRE GEORGES.

ESCRIME

LA COTE D'AZUR ET SES CHAMPIONNES

En battant le Paris Université Club (PUC) par neuf victoires à six en finale du championnat de France par équipes de fleuret féminin, l'Olympique Gymnase Club de Nice, composé de Pascale Trinquet (vingt et un ans), Christine Fekété (vingt-deux ans), Marie-Christine Cabanne (seize ans) et Gisèle Meygret (seize ans), a réalisé un exploit sans précédent, dimanche 27 avril, à Paris. C'est en effet la première fois qu'un club provincial remporte ce titre. La veille, Pascale Trinquet avait gagné facilement la compétition individuelle, pour l deuxième année consécutive, devant la Parisienne Florence Bougnol et la Bordelaise Brigitte Gaudin-Latrille.

Au cours des vingt dernières années, la ligue d'escrime de Nice s'était surtout illustrée par les exploits des sabreurs Claude Arabo, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964, et Régis Bonnissent, mais les fleurettistes féminines ont repris le flambeau depuis cinq ans avec succès.

Tout a commencé avec le titre mondial junior enlevé à Mexico en 1975 par la Tropézienne Véronique Trinquet. Christine Fékété en 1977 et Isabelle Begard le 6 avril 1980 lui ont succédé au palmarès. Pascale Trinquet devenant pour sa part championne du monde universitaire l'année dernière à Mexico.

Cette série de victoires a fait des émules et les fleurettistes azuréennes de talent sont légion. C'est ainsi que la Côte d'Azur a sept représentantes — Véronique et Pascale Trinquet, Danièle Gomes, Isabelle Begard, Marie-Christine Cabane, Gisèle et Anne Meygret — parmi les seize premières du championnat de France individuel. Pour une petite ligue concentrée sur les départements des Alpes-Maritimes et du Var, et qui ne compte qu'un millier de licenciés, dont un cinquième d'escrimeuses, ces résultats d'ensemble sont d'autant plus remarquables qu'aux autres armes le niveau demeure faible : « *La réussite est une question de dynamique de groupe*, explique M. Guy Barrabino, le conseiller technique régional. *Or chez les garçons nos meilleurs éléments s'étant expatriés, les autres ne pouvaient plus progresser.* »

En revanche, avec les fleurettistes féminines, l'émulation joue à merveille et les clubs de la Côte d'Azur sont de véritables pépinières de championnes. A cet égard, il est juste de remarquer que les quatre fleurettistes championnes de France ne sont pas de purs produits de l'O.G.C. Nice : comme sa sœur, Pascale Trinquet a fait ses premières armes à Saint-Tropez, Christine Fékété à Antibes, Marie-Christine Cabane à la Maison de la jeunesse et de la culture de Nice et Anne Meygret à l'ancienne salle de garnison de Nice. Leur regroupement sous la même bannière n'est d'ailleurs pas allé sans grincement de dents.

Pour bénéfiques qu'elles soient dans certains domaines, ces querelles de clocher ne risquent-elles pas à moyen terme de faire payer à la Côte d'Azu la rançon de ses succès ? En tout cas la diminution du nombre de maîtres d'armes, celle des compétitions organisées pour les jeunes et les dificultés rencontrées pour le recrutement des arbitres inquiètent déjà les dirigeants de la ligue de Nice. Il est vrai qu'ils n'entendent pas s'endormir sur leurs lauriers.

JEAN-MARIE SAFRA.

JEUX OLYMPIQUES

Le boycottage des Jeux de Moscou s'étend

L'Association olympique canadienne (A.O.C.) s'est, à son tour, prononcée samedi 26 avril, à Montréal, en faveur du boycottage des Jeux de Moscou pour « protester contre l'intervention de l'armée soviétique en Afghanistan ». *C'est par 137 voix contre 35 que l'A.O.C. a pris position, suivant la recommandation du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau.*

A La Haye, M. Joop Idenburg, président du Comité olympique des Pays-Bas, a déclaré que son comité « ne pourra faire autrement que de prendre la décision de boycotter les Jeux de Moscou et de suivre la ligne de conduite des pays de l'Occident ». *La déclaration de M. Joop Idenburg a provoqué la surprise aux Pays-Bas. Jusqu'à présent, le président du Comité olympique néerlandais avait, en effet, affirmé, que, au contraire, son comité ne suivrait pas la recommandation de boycottage du gouvernement des Pays-Bas.*

Au Japon, le Comité olympique national (J.O.C.) a déclaré, samedi 26 avril, à Tokyo, qu'il ne ferait connaître sa décision qu'à la veille de la clôture (24 mai) des engagements. Le gouvernement japonais a recommandé au J.O.C. de se prononcer pour le boycottage des Jeux de Moscou.

La Norvège, qui a été l'un des premiers pays à décider le boycottage des Jeux d'été, a décidé d'élargir son action. L'équipe de football norvégienne ne rencontrera pas l'équipe soviétique le 6 juillet prochain.

En République fédérale d'Allemagne, après le gouvernement et le Bundestag qui avaient recommandé ou voté le boycottage des Jeux de Moscou (446 voix pour, 8 contre, 9 abstentions), la présidence de la Fédération des sports (D.S.B.) a demandé au Comité olympique national de boycotter les Jeux d'été.

TENNIS DE TABLE

Première victoire des Français sur les Japonais

Les pongistes français ont causé, dimanche 27 avril, une grande surprise en venant à bout d'une forte équipe du Japon, par 5 victoires à 3, au cours de la journée d'ouverture du Tournoi de tennis de table des sept nations à Shanghai, dans l'est de la Chine.

Le Japon avait pris la troisième place et la France la cinquième aux derniers championnats du monde.

Jacques Secrétin, Christian Martin et Patrick Birocheau, ont obtenu la victoire, devant dix-huit mille spectateurs, rapporte l'agence Chine nouvelle, alors que le Japon menait déjà par 2-0, sur des succès de Mashiro Maehara aux dépens de Martin 21-11, 21-17 et de Norio Takashima, actuel numéro un nippon, sur Birocheau 21-13, 21-18.

Par la suite, Secrétin et Martin ramenaient le score à 2-2 grâce à leur succès respectif sur Abe (20-22, 21-17, 21-10) et Takashima (21-17, 21-16). Les Français obtenaient l'avantage (victoire de Secrétin sur Maehara 24-22, 21-18), mais Abe donnait un troisième point aux Japonais en battant Birocheau 15-21, 21-19, 21-15.

Les Français obtenaient cependant la victoire grâce aux succès de Secrétin face à Takashima 21-19, 21-17, et de Martin face à Abe 21-14, 21-16.

TIR

Bruno Rossetti : 199 sur 200

Il ne fait plus de doute que le jeune Français, Bruno Rossetti, est l'un des meilleurs tireurs au monde. A l'occasion des deuxièmes championnats internationaux de France de tir aux plateaux, qui se disputaient les 26 et 27 avril sur les stands de Bois-d'Arcy (Yvelines), Rossetti a égalé le record du monde de skeet olympique, détenu par le Soviétique Kopalov, en réussissant 199 points sur 200. Cette performance est d'autant plus remarquable que, il y a deux semaines, à Montecatini, il avait déjà réalisé ce score.

Grâce à ce nouvel exploit, Rossetti a permis à l'équipe de France, composée en outre de Penot, Petitpied et Nogueira, de s'imposer — d'un petit point (778 à 777) — devant la formation de la R.D.A.

A noter également les deuxièmes places, à la fosse olympique, de Christian Demarie et Michel Carrega, à deux points de l'Italien Giovannetti, qui a totalisé 194 plateaux. Par équipe, la France a pris également la deuxième place avec 727 points, derrière l'Espagne, 727 points aussi mais un quatrième meilleur résultat.

SKI

Brouille des «alpins» et des «citadins»

De notre correspondant

Grenoble. — Les trois comités « dissidents » de la Fédération française de ski — Mont-Blanc, Savoie et Dauphiné — viennent de créer le Groupement interrégional du ski (GIS), confirmant ainsi leur volonté de vivre à l'écart des instances fédérales. Leur objectif est de mener une politique sportive plus dynamique au niveau régional. Après l'assemblée générale extraordinaire de la F.F.S., qui s'est tenue le 19 avril à Lyon et au cours de laquelle les dirigeants des trois comités « alpins » ont été mis en minorité par les comités « citadins » sur un projet de réforme qui aurait redonné le pouvoir aux comités « sportifs » sur les comités privilégiant le « tourisme », la Savoie, le Dauphiné et le Mont-Blanc, qui ont vendu deux cent treize mille huit cents licences au cours de la saison 1979-1980, risquent de créer de sérieuses difficultés à la F.F.S.

La crise qui a éclaté au sein de la F.F.S survient au moment où les critiques l'assaillent de toutes parts. Le pool des fabricants, qui doit renouveler au mois de mai son contrat avec la F.F.S., semble hésiter à reconduire l'aide qu'il lui apportait. Le président du Syndicat national des moniteurs de ski, M. Bernard Chevallier, regrette que, lors de ses réunions avec les responsables de la F.F.S., « *ceux-ci parlent de tout, sauf des problèmes sportifs* ». Quant aux pouvoirs publics, ils ont le regard fixé sur l'absence de résultats dans les grandes compétitions. Lors de l'assemblée générale de Lyon, M. Jacques Périllat, directeur des sports au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, avait indiqué que, sans réforme « *véritable* », « *rapide* », « *sincère* », la F.F.S. pourrait « *perdre le soutien du gouvernement* ». Enfin, dans une lettre adressée il y a quelques jours au président de la Fédération française de ski, Mᵉ Charles Garot, les parents des coureurs de l'équipe de France de ski déclaraient : « *Après dix ans de polémiques d'états-majors, de plans miracles et d'échecs, il ne faudrait pas que les jeunes continuent à faire les frais de ces aléas.* » De surcroît, ils s'étonnent qu'on ait « *mégoté si longtemps sur un contrôle de santé sérieux et efficace* ». Actuellement, rappellent les parents, les conditions dans lesquelles un coureur doit assurer ses soins, sa rééducation, sa réintégration dans l'équipe et son suivi médical comportent de graves anomalies. « *Un coureur blessé lors des compétitions ou lors des entraînements, est reconduit chez lui. Il devra à partir de ce moment se débrouiller seul* », explique M. Roger Canac, père d'un membre de cette équipe de France, où les blessés ont été nombreux cet hiver.

Les trois comités « dissidents » pourraient ainsi profiter de la grave crise sportive et morale que traverse la F.F.S. Ceux-ci sont bien décidés à rester à l'écart de la Fédération tant que les statuts de la F.F.S. n'accorderont pas à chaque comité une voix supplémentaire par coureur classé au niveau national. Enfin la Savoie, le Dauphiné et le Mont-Blanc estiment que la politique sportive régionale est la clé de voûte d'un redressement global du ski français de haute compétition. La situation actuelle, marquée par une baisse du niveau des licences F.F.S. vendues et par la création dans certaines stations de cartes concurrentes de la licence F.F.S., met les comités régionaux, notamment ceux des Alpes, dans une situation extrêmement délicate. Ainsi la décision prise par le club des sports de L'Alpe-d'Huez de vendre ses propres cartes a fait perdre pour la saison dix mille licences à la F.F.S et a eu pour conséquence, au niveau régional, d'amputer de moitié le budget sportif du comité du Dauphiné. « *Cette situation ne pouvait durer plus longtemps. Elle nous aurait conduits à la catastrophe, de nombreuses autres stations envisagent la saison prochaine de suivre l'exemple de L'Alpe-d'Huez* », note M. Georges Joubert, actuellement dirigeant du Grenoble - Université-Club (G.U.C.). La Savoie, le Dauphiné et le Mont-Blanc se préparent donc à proposer dès l'hiver prochain leur propre carte sportive. « *Celle-ci nous permettra*, affirment-ils, *de gérer un budget désormais autonome et de mener la politique sportive que nous entendons promouvoir enfin au niveau régional.* »

CLAUDE FRANCILLON.

LES RÉSULTATS

Cyclisme

TOUR D'ESPAGNE

Classement général après la cinquième étape (San Quirze - Seo de Urgel). — 1. Faustino Ruperez (Esp.), 27 h. 12 min 25 sec.; 2. Visentini (It.), à 2 min 39 sec.; 3. Kelly (Irl.), à 2 min. 41 sec.; 4. Borguet (Belg.), à 2 min 46 sec.; 5 Torres, à 2 min. 56 sec; 6. Villardebo, à 3 min 1 sec : 7. Criquielion (Belg.), à 3 min 2 sec : 8 Pujol, à 3 min. 5 sec; 9 Galdos, m. t.; 10. Van Calster (Belg.), à 3 min. 6 sec.; ... 18. Thévenet, à 3 min 28 sec.

TOUR DU LOIR-ET-CHER

Classement général final. — 1. Léon Dejits (U.R.S.S.), 15 h. 9 min 59 sec.; 2. Wijnands (Holl.), à 1 min 18 sec; 3. Moons (Holl.), à 1 min 55 sec; 4 Issaev (U.R.S.S.), à 3 min 7 sec : 5 Gousseinov (U.R.S.S.), à 3 min 18 sec.; 6 Cieslak (Pol.), à 3 min 28 sec.; 7 Morozov (U.R.S.S.), à 3 min 43 sec; 8 Dufour (Fl.-A.), à 3 min 52 sec.; 9 Leveau (Norm.), à 4 min 9 sec : 10. Oraz (L.-de-F.), à 4 min. 45 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(trente-quatrième journée, matches retardés)

*Nantes b Lyon	3-0
*Sochaux b. Lille	3-0

Classement. — 1. Sochaux, 49 pts; 2 Saint-Etienne, 48; 3 Nantes, 47; 4. Monaco, 46; 5. Strasbourg, 38; 6. Bordeaux, Paris-S.-G. et Valenciennes, 37; 9. Nîmes, 35; 10. Laval et Angers, 33; 12. Lens, 32; 13. Lille et Nancy, 31; 15. Bastia, 29; 16. Nice et Metz, 27; 18. Lyon, 25; 19. Marseille, 23; 20 Brest, 13.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION

GROUPE A

*Tours b Rennes	1-0
*Guingamp b. Blois	1-0
*Besançon b Reims	1-0
Nœux b. *Châteauroux	1-0
*Limoges et Le Havre	1-1
*Rouen b. Chaumont	2-1
*Angoulême b Montmorillon	3-0
*Dunkerque b Lucé	2-1
*Orléans b. Quimper	1-0

Classement. — 1. Tours, 48 pts; 2. Rennes et Guingamp 42; 4 Besançon et Nœux, 36; 6. Le Havre et Rouen, 34; 8 Reims, 33; 9 Angoulême, 31, 10. Orléans, 30; 11 Dunkerque et Quimper, 28; 13. Limoges et Montmorillon, 24; 15. Châteauroux, 23; 16 Chaumont et Blois, 22; 18. Lucé, 21.

GROUPE B

*Montluçon et Cannes	1-1
*Thonon et Auxerre	1-1
Avignon b. *Thionville	3-1
*Martigues et Toulouse	2-2
*Paris F.C et Gueugnon	1-1
*Béziers b. Montpellier	2-1
*Alès b. Ajaccio	6-2
*Saint-Dié b Toulon	2-1
*Mulhouse b Tavaux	1-0

Classement. — 1. Cannes et Auxerre, 39 pts; 3. Avignon, 38; 4. Thonon, 37; 5. Toulouse et Paris F.C., 34; 7. Gueugnon, Béziers et Martigues, 33; 10 Montpellier, 30; 11. Montluçon, 28; 12. Thionville, 27; 13. Ajaccio, 26; 14 Tavaux et Saint-Dié, 25; 16. Toulon et Alès, 24; 18. Mulhouse, 23.

Lutte

Le Français Christophe Andanson, de Montferrand, s'est classé troisième des championnats d'Europe de lutte libre disputés à Prievidza (Slovaquie), dans la catégorie des 90 kilos.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
Groupe A
(huitièmes de finale)

A Toulouse, Béziers b Narbonne, 21-10; à Grenoble, Nice b. Aurillac, 29-9; à Narbonne, Perpignan b. Graulhet, 15-3; à Périgueux, Bagnères b. Montferrand, 13-11; à Dax, Stade Toulousain b. Agen, 9-4; à Carcassonne, Bayonne b. Toulon, 25-14; à Albi, Tulle b Lourdes, 15-9; à Bordeaux, Brive b. Pau, 15-6.

● Les quarts de finale auront lieu dimanche prochain. Ils auront lieu dans les villes suivantes : Béziers-Nice, à Toulon; Perpignan-Bagnères, à Toulouse; Stade Toulousain-Bayonne, à Tarbes; Tulle-Brive, à Clermont-Ferrand.

A Bordeaux, une sélection française a battu, samedi 26 avril, l'équipe d'Ecosse en tournée en France sur le score de 20 à 6.

Sports équestres

Le cavalier américain Conrad Homfeld a gagné, dimanche 27 avril, la coupe du monde de saut d'obstacles, disputée à Baltimore (Maryland).

Homfeld, sur « Balbuco », a terminé la quatrième journée de compétition avec un total de 47 points et demi. Il a précédé sa compatriote Melanie Smith (44,5 pts) sur « Calypso » et l'Allemand de l'Ouest Paul Schockemohle (42 pts) sur « Deister ». Le Français Gilles Bertran de Balanda s'est classé septième (27 pts) sur « Galoubet A ».

L'Autrichien Hugo Simon, vainqueur de la précédente coupe du monde, s'était adjugé la dernière épreuve de dimanche, disputée sur deux parcours, en triomphant en match de barrage de l'Américaine Leslie Burr, Gilles de Bertran de Balanda se classant pour sa part septième de cette épreuve.

Squash

La finale du championnat de France par équipes, disputée au Set Squash de Marseille, a été remportée par le Squash Montparnasse sur le Monte-Carlo Country Club (Baulab bat Rubino 3-0). Suivent au classement le Jeu de Paume, troisième, et le Front de Seine, quatrième.

Tennis

Le tournoi de Las Vegas, doté de 300 000 dollars de prix et disputé sur une surface synthétique particulièrement lente, a été remporté par Bjorn Borg sur Harold Salomon (6-3, 6-1). Borg avait éliminé Gerulaitis (6-4, 3-6, 6-2) et Salomon avait créé la surprise en laissant sur place McEnroe (6-4, 6-1).

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les belles voix.

Les concours pour le recrutement des élèves de l'Ecole d'art lyrique de l'Opéra auront lieu le 10 mai à Mulhouse, le 12 mai à Marseille, le 29 mai à Lyon, le 10 juin à Bordeaux et le 16 juin à Paris. L'épreuve finale se déroulera salle Favart le 18 juin. La date limite des inscriptions est fixée à douze jours avant le début des épreuves. Les limites d'âge sont les suivantes : de dix-huit à vingt-six ans pour les femmes et de vingt à vingt-huit ans pour les hommes. Les candidats devront interpréter un air d'opéra de leur choix. Ceux qui auront été reçus seront admis à l'Ecole d'art lyrique dans la limite des places disponibles et pour une période probatoire de neuf mois avant d'être admis pour deux ans. Des bourses sont prévues. « Selon les cas, *précise Bernard Lefort,* on fera davantage de solfège ou de technique vocale, mais ici c'est la voix qui compte. Je ne promets ni la richesse ni la gloire mais j'offre la certitude d'un travail au plus haut niveau. »

Pour tous renseignements, et notamment les détails du règlement du concours, s'adresser salle Favart, 5, rue Favart, 75002 Paris, tél. (1) 296-12-20 poste 348.

La bonne parole.

Alban Berg raconté aux grandes personnes, c'est en une formule l'impression qui ressort du trente-huitième volume de la collection « Solfèges » consacré à l'auteur de Lulu. *Fondateur de la revue* Musique en jeu, *Dominique Jameux a longtemps été un homme de plume volontiers austère, et si son* Richard Strauss *paru il y a neuf ans dans la même collection ressemblait à un divertissement, à un dévergondage de bonne compagnie, on n'imaginait pas que ce Berg qu'on attendait avec curiosité serait un livre « parlé ». C'est qu'entre-temps l'auteur s'est affirmé homme de radio et, son souci pédagogique croissant avec l'élargissement constant de son auditoire, cette nouvelle fonction a développé peut-être l'organe de l'orateur. Un livre donc à lire à haute voix, presque en famille, très accessible, avec une foule d'exemples musicaux faciles à reproduire au piano. Comme on ne saurait contester à Dominique Jameux de connaître son Berg sur le bout des doigts, de l'aimer et de savoir en parler comme un gourmet dont le palais s'humecte à la seule évocation de ce qu'il a goûté la veille, on n'émettra qu'une réserve en forme de question : l'ésotérisme à rebours n'est-il pas un écueil aussi fatal que celui qu'il tente d'éviter ?*

★ *Berg*, par Dominique Jameux. Editions du Seuil, 191 pages.

Cours de vacances.

Destiné aux compositeurs, interprètes, enseignants, étudiants et amateurs de musique qui, à travers les œuvres d'Henri Dutilleux et Witold Lutoslawski, désirent acquérir une meilleure pratique et une approche nouvelle de la musique contemporaine, le Centre Acanthes ouvrira ses portes du 16 juillet au 3 août. Outre l'analyse et les principes de composition, plusieurs cours, confiés notamment à G. Amy (direction d'orchestre), G. Joy (piano), L. Claret (violoncelle), J. Parrenin (violon), S. Gualda (percussion), assurent un enseignement largement diversifié. Les stagiaires-compositeurs auront la faculté de soumettre leurs propres œuvres à Henri Dutilleux et Witold Lutoslawski au cours d'ateliers de composition dans le cadre des horaires fixés à cet effet.

Les cours se dérouleront au Conservatoire Darius-Milhaud.

Le Centre Acanthes est ouvert à deux catégories de stagiaires : les stagiaires actifs — musiciens professionnels, et étudiants avancés — qui doivent posséder une base pratique de la musique contemporaine, et les stagiaires auditeurs. Les deux groupes peuvent accéder gratuitement à toutes les manifestations du centre et bénéficier des conditions de séjour en cité universitaire. Des bourses d'une valeur de 500 ou 1 000 F peuvent être accordées (date limite : le 12 mai).

— Renseignements, inscriptions et demandes de bourses : La Recherche artistique, 241, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, tél. 325-27-99.

« LES TROYENS » à Marseille

La vanité de la gloire

On n'a jamais raison de faire les choses à moitié, mais puisque l'Opéra de Marseille avait donné, en mai 1978, la première partie des *Troyens*, de Berlioz *(la Prise de Troie)*, on ne saurait trop lui tenir rigueur de présenter seulement la seconde *(les Troyens à Carthage)* cette saison. La division en deux tronçons d'une œuvre qui, comme l'indiquait le compositeur lui-même, dure quatre heures vingt-six minutes, s'explique sans doute par les problèmes que poserait une représentation qui, avec les entractes, devrait commencer à 18 h. 30 pour s'achever un peu avant minuit.

Pourtant, il est assez facile de se convaincre qu'elle forme un tout, que la marche troyenne, qui éclate à la fin, contre-point tragique à la défaite de Didon, est celle-là même qui, au premier acte, accueillait le cheval fatal dans les murs de la cité troyenne, tandis que Cassandre lançait d'inutiles avertissements, et que ces deux femmes — pour lesquelles Berlioz désirait la même artiste — sont sœurs dans leur défaite, impuissantes à faire comprendre aux hommes la vanité de la gloire, l'horreur de la guerre et la valeur suprême de l'amour. Ce ne sont là que quelques exemples, mais on trouverait sans peine d'autres raisons pour imposer au moins la répartition de l'ouvrage sur deux soirées successives.

Peut-être est-ce d'ailleurs ce qu'envisage de faire, à l'avenir, l'Opéra de Marseille, et d'ici là il n'est pas impossible que cette production encore un peu « verte », et qui a surtout le mérite d'être la première en France, prenne le temps de mûrir. La partition des *Troyens*, de par son écriture même, est de celles avec lesquelles un orchestre ne peut pas tricher : une grande précision dans les attaques, une justesse absolue (car bien souvent c'est presque de la musique de chambre), des nuances allant du pianissimo aux éclats les plus percutants, et par-dessus tout une mobilité qui se prête aux intentions souvent si fugitives de l'auteur. Faut-il ajouter que le rôle du chef est primordial et qu'on placerait volontiers Diego Masson et ses musiciens sous la même serre pendant quelque temps encore, jusqu'à ce qu'ils soient « à point » ? On mettrait les chœurs dans une serre voisine avec ordre de croître et de multiplier, de sorte que les auditeurs les plus exigeants n'auraient plus besoin, pour se joindre aux autres, de se persuader qu' « *un tiens vaut mieux que deux tu l'auras* ».

Verts eux aussi, mais par la volonté du peintre et des éclairages, les décors et certains costumes semblent au contraire avoir attendu trop longtemps dans la tête de Kristin Osmundsen, comme quoi on peut quelquefois faire du vieux avec du neuf. La mise en scène de Jacques Karpo ne prétendait pas innover, mais comme elle ne suit pas pour autant les indications — parfois problématiques, il est vrai, — du compositeur, on contestera cette fois l'exactitude du proverbe antique *In medio stat virtus.*

La distribution appelle d'autres commentaires. On posera d'abord, pour ne plus y revenir, que l'ouvrage exige un ténor comme il n'en existe que deux ou trois par siècle, vaillant et possédant l'intelligence de l'expression et des demi-teintes, et une mezzo-soprano capable de rivaliser avec lui, ce qui, par contrecoup, oblige les rôles secondaires à se situer nettement au-dessus de la moyenne. Comme par ailleurs *(les Troyens* n'étant pas encore un ouvrage de répertoire), les interprètes volontaires sont rares, on regardera avec une certaine bienveillance ceux qui se sont produits à Marseille. On notera que Guy Chauvet, qui a chanté Enée, à Paris en 1961 et 1963, à Buenos-Aires en 1964, à Genève en 1974 et à Vienne en 1976, a beaucoup progressé vers une conception plus intérieure et plus humaine du personnage, que Nadine Denize, malgré certaines inégalités, est une Didon sensible et émouvante. A leurs côtés, Michel Hubert (Narbal), Sheila Nadler (Anna), Sonia Nigoghossian (Ascagne) remplissent leur emploi plus qu'honorablement, et Charles Burles (Iopas), rompu aux acrobaties vocales du *Postillon de Longjumeau* et de *la Dame blanche*, chante la périlleuse et très virgilienne « Ode à Cérès » comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie.

Mais le compte rendu ne serait pas tout à fait complet ni équitable si, malgré les réserves que suscite une production qui n'a tenu que partiellement ses promesses, on passait sous silence ces moments de véritable émotion où l'on ne sait plus très bien si la vigilance du critique subjuguée par les beautés de la musique s'est tout à coup endormie, ou si l'interprétation accède à un niveau supérieur, celui qu'elle ne devrait jamais quitter.

GÉRARD CONDÉ.

DANSE

Jeunes compagnies au Théâtre de la Ville

Jean Mercure, ouvrant son théâtre à de jeunes compagnies de danse, n'a pas voulu mettre tous ses œufs dans le même panier. Deux groupes se partagent la scène chaque soir, le Théâtre d'images, de François Guilbard, et le Ballet-Théâtre de l'Arche, animé par Maguy Marin.

Sous les pieds de François Guilbard, géant débonnaire et inquiet, peuvent fleurir de fragiles pâquerettes, des orages poétiques, mais aussi les pires clichés ; c'est selon. Ici, il n'a pu résister au vertige de la superbe machinerie du Théâtre de la Ville, et il en joue sans mesure, transformant la scène en un chaos où les danseurs risquent à tout moment de s'engloutir dans des crevasses ou de s'envoler vers les cintres. Dans cet univers de cubes mouvants, une sorte de Don Quichotte simplet vit une aventure fumeuse dans une chorégraphie approximative sur un collage musical dont Maurice Ohana fait les frais. On ne voit guère ce qui pourrait être sauvé de cette débâcle.

Maguy Marin, par contraste, paraît détermination et rigueur. Sa « Jeune Fille et la mort » suggère les relations de haine et d'amour mêlés qui lient une adolescente à sa famille. Univers clos, angoissant, gestes quotidiens solitaires et épais soudain rassemblés en une sorte d'exorcisme collectif... La chorégraphie fait penser souvent à Pina Bausch par ses paroxysmes, sa force et sa crudité ; une tendresse vient cependant tempérer la violence. Corinne Barbara, avec son petit visage de chat et son corps potelé, est pathétique dans sa jeune révolte. Il y a des longueurs, des redites, car il est difficile de tenir la tension dramatique tout au long du quatuor de Schubert qui n'en a jamais tant vu.

Dans un autre ballet créé en 1979 à Lyon, à la demande de Milko Sparembleck, Maguy Marin a voulu opposer des fonctionnaires rétrécis à des aristocrates décadents. D'entrée de spectacle, elle propose une galerie de « cols blancs » d'une telle rosserie dans la caricature qu'elle ne parvient plus par la suite à donner consistance à son propos. Mais quel coup de patte ! Bien épaulée par Daniel Ambash et une compagnie homogène, Maguy Marin est en passe de devenir une de nos grandes chorégraphes. Le public ne s'y trompe pas.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30. Second programme à partir du 28 avril avec un ballet réussi de F. Guilbard « Je chante le corps électrique » et « Week-end au paradis » de Daniel Ambash.

GRÈVE DANS LES MUSÉES NATIONAUX

Le Louvre et d'autres musées nationaux sont fermés ce lundi 28 avril à la suite d'un mouvement de grève lancé pour une durée indéterminée par les gardiens du musée.

Dès samedi et dimanche plusieurs musées nationaux et expositions dépendants de la Réunion des musées nationaux (dont le Jeu de Paume, le Grand Palais, le palais de Tokyo, le musée Guimet, le Musée des arts et traditions populaires) avaient fermé leurs portes — surprenant les candidats aux visites —, pour appuyer les revendications des personnels de gardiennage qui demandent notamment deux dimanches de repos par mois.

AU SIXIÈME PRINTEMPS DE POITIERS

Le virtuose et ses fleurs

Les plantes ont des oreilles. Depuis qu'on a découvert que les plantes étaient sensibles à la musique — certains ont dit qu'elles l'aimaient, — la question s'est posée de savoir laquelle elles préféraient. Naturellement les avis sont partagés et les expériences se poursuivent. Il faut voir là, évidemment, la raison du nombre impressionnant d'arbustes et de fleurs qui entouraient le piano sur l'estrade de la magnifique chapelle du lycée Henri-IV à Poitiers. C'est que le programme était entièrement consacré à des œuvres françaises de la période la plus controversée : la Sonate, *de Dukas, le* Sixième Nocturne *de Fauré et six Etudes (opus 52 et 111) de Saint-Saëns. A la fin du récital de François Duchable, les gens sans parti pris ont pu constater que la végétation dodelinait de la tête comme pour demander un « bis » et que, celui-ci accordé (est-ce seulement l'effet des vibrations du plancher ?) les feuillages tropicaux ondoyaient en mesure.*

C'est le printemps ; à Poitiers, depuis quelques années, il est musical et continue de l'être, quoique la municipalité ait changé. Le pari de cette année, patrimoine oblige, c'est la musique française. La plaquette-programme, riche d'une iconographie pleine d'originalité, plonge l'auditeur dans cette période 1870-1914 où ont été écrites la plupart des pages qu'on entendra au fil de ces treize concerts.

Pour ce sixième Printemps musical, les ressources locales et régionales ont été mises à contribution : regroupement des chorales régionales pour chanter la Messe à deux chœurs *de Widor, participation de l'harmonie municipale pour un concert de plein air, Orchestre de Bordeaux-Aquitaine ; le palais de justice, la cathédrale Saint-Pierre, la chapelle du lycée Henri-IV, le musée Sainte-Croix, offrent leur cadre historique en attendant que la ville se dote enfin d'une véritable salle de concert. D'ici là, peut-être de simples tentures suffiraient-elles à améliorer l'acoustique car, si mélomanes qu'on les suppose, les plantes vertes ne suffisent pas et dans la* Sonate *de Dukas, la plupart des notes dont elle est si riche s'en allaient rouler sous les voûtes avant de revenir dans le désordre aux oreilles de l'auditeur. Dans de telles conditions, même s'il n'est pas exclu que l'œuvre ait produit malgré tout une partie de son effet, il est difficile d'apprécier vraiment l'interprétation qu'en a donnée François Duchable.*

Le Sixième Nocturne *de Fauré, d'une écriture plus aérée, était sans nul doute ce qui convenait le mieux car, avec Saint-Saëns, à défaut de pouvoir saisir le jeu des sonorités, on se trouvait confronté à la seule virtuosité. Suffit-il de dire que François Duchable semble avoir joué toutes les notes ? Il a fait beaucoup mieux : il y a mis de la musicalité avec des intentions évidentes dans le toucher et le plus de clarté possible mais on n'a pas de peine à deviner que la musique et son interprète, chaudement applaudis néanmoins, auraient produit un effet beaucoup plus décisif dans de meilleures conditions.*

Le Printemps musical se doublait cette année de deux journées d'études (24 et 25 avril) consacrées à l'impressionnisme musical en France de 1890 à 1910, dirigées par Serge Gut et organisées par Dominique Patier. Une dizaine de communications portant essentiellement sur Fauré, Debussy et Ravel, se proposaient d'aborder sous divers éclairages un sujet aux contours essentiellement imprécis, mais moins futile que la question de savoir si, après avoir entendu tant de concerts et observé tant de virtuoses, les plantes de l'estrade ne se mettront pas à faire, elles aussi, de la musique, et laquelle...

G. C.

■ PRECISION. — Paul Bady nous prie de préciser qu'il avait donné pour titre à son article sur l'Opéra de Pékin, publié dans « le Monde » daté 20-21 avril, « Fous d'opéra » et non « Un opium », qui rappelle fâcheusement, selon lui, Pierre Loti et la fumerie du « Lotus bleu ».

CINÉMA

La semaine des « Cahiers du cinéma »

(Suite de la première page.)

Mais l'originalité de la manifestation, cette année, vient d'abord de la part importante accordée à la vidéo et au documentaire : documentaire qui n'a plus rien à voir avec le « docu » d'antan, vidéo qui se définit volontiers vidéo-art pour éviter toute confusion avec la facilité trop vite associée à une forme d'enregistrement automatique, et quasi inépuisable, des images et des sons. Vidéo-art, ô combien ! avec l'Américain de Corée Nam June Paik, qui a su, avec le plus d'exigence, relativiser nos idées reçues sur l'audio-visuel. Vidéo-art quand même avec un ancien critique, aujourd'hui cinéaste, Jean-André Fieschi, qui ne tourne en vidéo qu'en désespoir de cause, parce que la pellicule est trop chère, le cinéma de plus en plus réservé aux complices du système. D'autres expériences encore.

Enfin le documentaire, thèmes et variations, interminablement. Nous avons découvert avec surprise, ces derniers temps, à Paris, sans bien comprendre de quoi il retournait, un peu déroutés qu'après Oshima, après Jancso, des cinéastes de l'envergure d'Ingmar Bergman, de Werner Herzog, de Martin Scorsese, éprouvaient le besoin de quitter un moment le royaume de la fiction triomphante pour se rabattre modestement sur de petites choses, la réalité familière, une fausse apparence de banalité. De l'approche la plus strictement documentaire à l'utilisation de cette même technique de base pour enrichir la fiction, la semaine des *Cahiers du cinéma* offre un éventail d'une extrême richesse. Nous ne pouvons qu'énumérer en passant.

On peut préférer, par conviction personnelle, et pour des raisons plus profondes, parce qu'il y va d'un retour à l'essentiel, aux origines du septième art, le mini-hommage rendu à R. Leacock, tirer toutes les leçons qui s'imposent d'un discours très simple et pourtant nullement coupé de la cinéphilie (l'admirable *Conversation with Louise Brooks*, qui est à la fois un hommage au « grand » cinéma et la plus juste appréhension, sans fioritures, du cinéma à l'ère de la télévision et du vidéodisque). Ou le travail du Leacock français, Raymond Depardon, sur Claude Perdriel et Giscard d'Estaing. Mais, contre, et « tout contre », selon l'expression devenue cliché de Sacha Guitry nous avons Raul Ruiz, l'enfant chéri de l'INA, son regard tendre et méchant sur notre société française à l'heure des législatives de 1978, *Des grands événements et des gens ordinaires.*

Et, pour terminer, le retour à la fiction franche, mais dépoussiérée, retrouvant derrière le *réel* et le *vécu*, aussi bien l'angoisse du monde moderne, *Grauzone*, de Fredi Murer, que l'évasion vers les ailleurs incertains, *Beschreibung einer Insel*, de Rudolf Thome. Modestement représenté, le tiers-monde est quand même au rendez-vous avec, notamment, *la Noce*, du collectif « Théâtre nouveau » de Tunis, et une série de documentaires angolais, c'est-à-dire réalisés par un Angolais et finalement autorisés à l'exportation par le *régime*.

LOUIS MARCORELLES.

★ Action-République, de 14 heures à 24 heures, jusqu'au 29 avril.

NOTES

Cinéma

« Un couple très particulier »

Il n'aimait que les garçons, elle n'aimait que les filles, mais ils avaient tous deux de la tendresse à revendre. Un jour, pour le dépanner, elle lui offre l'hospitalité. Elle est active, brouillonne, déplorable maîtresse de maison ; il est délicat, raffiné, excellent cuisinier. Elle au bureau, lui aux fourneaux, ils s'entendent si bien que lorsque, faute d'un permis de séjour, il est menacé d'expulsion, elle l'épouse. Entre eux naturellement rien de changé, copain-copain et chambre à part. Jusqu'à ce soir de fête où, ayant un peu bu, ils se retrouvent, sans trop savoir comment, dans les bras l'un de l'autre...

Il fallait beaucoup de tact, d'humour, et un brin d'innocence pour échapper aux pièges d'un tel scénario. Paul Aaron évite à la fois la vulgarité et la caricature.

Consacrée aux tribulations de ce couple désormais « normal », la seconde partie du film nous réserve évidemment moins de surprises. Mais s'il ne tire qu'un médiocre parti de la jalousie de Stella, des infidélités (peut-être méritoires) d'Albert et de leur rupture provisoire, du moins Paul Aaron réussit-il à maintenir ce juste équilibre entre la fantaisie et l'émotion qui fait le charme de son film. Charme auquel la finesse de Meg Foster et la discrétion de Perry King contribuent pour une large part.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Danse

La Compagnie Joyce Trisler à Beaubourg

L'amateur de danse ne sait plus trop où donner de la tête en ce moment. Mais il serait dommage qu'il manque le spectacle de la Joyce Trisler Dance Company à Beaubourg. Il est même étonnant qu'une troupe d'une telle qualité n'ait jamais été présentée au Théâtre de la Ville ou au Festival d'automne.

En Joyce Trisler, prématurément disparue l'automne dernier, on découvre une chorégraphe exigeante et inspirée. Son ballet « les Quatre tempéraments », sur la musique d'Hindemith, est un miracle de mouvement, de souplesse et de force, de joie de bouger, une danse à l'état pur dont le public perçoit le rayonnement jusqu'au fond de ses muscles. Danse généreuse et hardie qui repose de trop d'élucubrations actuelles.

On ne voit pas sans attendrissement la première partie du programme consacrée aux pionniers de la modern' dance. Ces chorégraphies de Ruth Saint-Denis, avec leurs effets de voiles fluides, et leur visualisation fidèle de la musique, les énergiques numéros orientalisants de Ted Shawn, sont interprétés avec flegme et conviction par la jeune troupe. Un parfum de l'Amérique des années 1920 parvient jusqu'à nous.

M. M.

★ Centre Georges-Pompidou, 19 h. 30 (répétition publique à 18 heures).

Jazz

John Hammond

Il ne faut pas confondre John Hammond avec Johnny Hammond, l'organiste. Le premier est blanc, il joue de la guitare et chante le blues depuis vingt ans avec un certain succès, et c'est lui qui joue cette semaine à Paris. Un des premiers Blancs, et aussi un des derniers, à défendre en puriste une musique de Noirs. Au début des années 60, suivant l'exemple britannique des Alexis Korner et John Mayall, il se trouva quelques Américains, dont John Hammond, pour réveiller l'intérêt du grand public pour la plus extraordinaire découverte musicale de l'Amérique du Nord : le blues. Après eux, l'ère de la pop' music prenait son envol.

John Hammond a bien assimilé les différentes techniques du « bottle neck », l'utilisation des notes bleues et les multiples attaques de la main droite qui créent la syncope. Aussi bien que certains pionniers. En outre, tout en restant fidèle à une certaine tradition, il a intégré dans son style l'énergie du rock le plus dur. Et par dessus tout, il chante bien, sans forcer ses émotions. Hammond n'a pas vécu la prison, la ségrégation, le mépris, pourquoi les chanterait-il ? nU bon bluesman reste avant tout un musicien sincère, et il ne l'oublie jamais. Alors, au bout du compte, cet artiste d'expérience, aujourd'hui dans l'ombre, ravive dans nos cœurs d'Européens des couleurs d'ironie, d'espoir et de mélancolie.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ La Chapelle des Lombards, 23 h. 30.

Rock

Joan Armatrading à l'Olympia

Lorsque Joan Armatrading prend son micro, on sait qu'elle est capable d'un amour sans réserves. Elle chante, et c'est une manière d'exorcisme. On pleure parfois, et puis l'on rit avec elle. Tout est vrai, tout est criant de vérité, et c'est autant de chaleur qui pénètre le cœur. Joan Armatrading est anglaise, elle est née en Guyana. Un petit bout de femme qui raconte la vie comme elle vient, avec espoir lorsqu'il y en a, avec le reste et elle le dit, elle est noire et elle en parle, mais elle parle tout aussi bien des hommes et des Blancs et de ces gens un peu paumés qui cherchent le réconfort. Ses chansons sont poignantes parce qu'elle a des sentiments passionnés et qu'elle sait les partager avec une authenticité troublante.

Il faut la voir sur scène, si belle par tant de générosité, si proche par tant de sensibilité. Une sensibilité qui passe indifféremment par des blues, des rocks, des reggaes. Il faut entendre cette voix grave et forte, dure comme un rock et satinée l'instant d'après. Une voix pure et entière, celle d'un être qui se donne comme s'il ne pouvait rien cacher de lui, comme si justement il fallait se mettre à nu pour créer un lien privilégié avec le public. Joan Armatrading le fait sans démagogie. Elle joue de la guitare aussi, de la même façon, intensément.

ALAIN WAIS.

★ Lundi 28, à 21 heures, à l'Olympia. Discographie chez A et M., distr. C.B.S.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Marie-Stuart (508-80-17), 22 h. 30 : Rue du Cirque-Romain.
Centre culturel, Chelles (421-20-36), 20 h. 30 : le Retour du chien, montage poétique.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Récital Alain Vanzo.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Centre Georges-Pompidou (277-12-23), 19 h. : Débat (E.E. Cummings) ; 19 h. 30 : Danse (conférences et démonstration).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Théâtre d'images et ballet.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. : Juin 40. ; 22 h. : Archéologie. — II, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 21 h. : A. Aurenche; 22 h. 30 : J.-L. Debattice.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Poche - Montparnasse (548-92-91), 21 h. : Une place au soleil.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio-Théâtre d'En-Face (238-16-78), 21 h. : Marionnettes et ombres chinoises.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Mythes et termites.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.

Comédies musicales

La Péniche (205-40-39) : Utopopolis.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : D. Roux.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les Deux Suisses; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Connétable (277-41-40), 20 h. 45 : Lucie Dolène ; 21 h. 45 : J.-L. Masquelier, R. Tabra ; 22 h. 45 : B. Dimey.
Coupe-Chou (272-01-73), 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : C. Chardon et G. Sagel, Nono Zammit.
Fer-Play (707-96-99), 22 h. : Alabama Blues ; 23 h. 15 : Beija-Flor.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.

La Forge (371-71-89), 20 h. : Off, le rire.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Le music-hall

Gaîté - Montparnasse (322-16-18), P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Kapla.

La danse

Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Arcor (Sous la terre, l'amandier).
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Crownest Trio.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : U. Ramaswamy.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Opéra de Pékin.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : M. Solles, A. Glodek.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. et sol. M. Perahia (Mozart, Mendelssohn).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Y. Yonkoff (Couperin).
Ranelagh, 20 h. 30 : R. Terral (Mozart, Schubert, Chopin, Franck, Debussy).
Salle Cortot, 21 h. : Ph. Azoulay, F. Ducasse (Bach, Haendel, Prokofiev...).

Lundi 28 avril

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. V. Negri ; Chœurs de Radio-France (Scarlatti, Vivaldi).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : T. Adam, R. Dunckel (Dvorak, Brahms, Strauss, Schumann).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : C. Hugonnard-Roche (Haydn, Brahms) ; B. Dufour (Bartok, Bach, Isaye, Wieniawski).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvös, P. Boulez (Varèse, Höller, Boulez).
Théâtre 13, 21 h. : Duo D. Melan-E. Confignal (Bach, Enesco, Daubert, Haendel...).
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : H. Ledroit, D. Simpson, N. Spieth (Frescobaldi, Couperin, Monteverdi, Scarlatti...).

Jazz, pop' et folk

Bataclan (700-30-12), 20 h. : Sonny Terry, Brownie McGhee.
Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Orchestral Manœuvres in the Dark.
Caveau de la Huchette, (326-65-05), 21 h. 30 : Memphis Slim.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Hammond ; 22 h. 45 : M. Smith y su Grande Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Bruce Grant Quintet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Jauk.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Valérie Lagrange.
Radio-France, studio 106, 19 h. : New Phonic Art.
Slow-Club (233-84-50), 21 h. 30 : Claude Luter.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : G. Conquette et le groupe Ka.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-34), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 17 h. 30, Cinéma muet (15 h. : Fantôme, de F. W. Murnau ; 17 h. 30 : la Demoiselle et le Voyou, de V. Maïakowsky et E. Slavinski ; 19 h., Films du tiers-monde : Los Hermanos de Hierro, d'I. Rodriguez ; 21 h., Cinéma irakien : Un autre jour, de S. Haddad.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Pagode, 7e (702-12-15).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
APPARENCE FEMININE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.o./v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'AVARE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 5e (548-62-25).
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
DES ESPIONS DANS LA VILLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Magic - Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00).
LA DEROBADE (Fr.): U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendome, 2e (742-97-52), France-Elysées, 8e (713-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ENTOURLOUPE (Fr.): U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Biarritz, 8e (723-69-23), Ermitage, 8e (359-15-71).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Pt-Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FOU DE MAI (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
FRANCE MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33). H. sp.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
I COMME ICARE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Opéra Night, 2e (296-62-56).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
INFERNO (Fr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Magic Convention, 15e (828-20-32) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERDITS (Fr.) : trois courts métrages : Scopitone ; la Confesse ; Milan bleu : Marais, 4e (278-47-86).
J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
KISS CONTRE LES FANTOMES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (272-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MANHATTAN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MAMITO (Arg.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1941 (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
MEME LES MOMES ONT DU VAGUE A L'AME (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAVALIER ELECTRIQUE, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE CIMETIERE DE LA MORALE, film japonais de K. Fukasaku (v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JE VAIS CRAQUER, film français de François Leterrier : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN COUPLE TRES PARTICULIER, film américain de Paul Aaron (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
L'EPOPEE DU RAMAYANA, film français de J. Oger et M. Salvini : le Seine, 5e (325-95-99).
TOM HORN, film américain de William Wiard (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE VAINQUEUR, film américain de Steven Stern (v.o.) : le Paris, 8e, (359-53-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97). — Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580 18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MON ILE FARO (Suéd., v.o.) : Studio, 14e (542-67-42), 18 h.
LES MUPPETS (Ang., v.o.-v.f.) : Colisée, 8e ; v.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) en mat. h. sp.
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Racine, 6e (633-43-71); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) Cambronne, 15e (734-42-96).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07), Athéna, 12e (343-07-48), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Convention Saint-Charles 15e (579-33-00).
SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
SCUM (Ang., **, v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Capri, 2e (508-11-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A.) : Marignan, 8e (359-92-82), Broadway, 16e (527-41-16), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE TAMBOUR (All., **, v.o.) : Boul-Mich, 5e (354-48-29), Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (562-75-90). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount- Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98), Elysées Pt Show, 8e (225-67-29).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Murat, 16e (651-99-75).
YANKS (A., v. o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
WOYSECK (All., v.o.) : Forum cinéma, 1er (297-53-74).

Les festivals

CINQUIEME SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA (v.o.) : Je ne veux que votre amour ; les Fusils Jaunes ; Ekwenge ; Officios ; Lua da Seca Menor ; Zone grise ; Voyage en Italie et symphonie.
NICOLE STEPHANE, UNE FEMME DANS LE CINEMA. Olympic, 14e (542-67-42) : Vel' d'Hiv' ; Mourir à Madrid.
A. WAJDA (v.o.), Quintette, 5e (354-35-40) : les Demoiselles de Wilko.
A HITCHCOCK (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) : Complot de famille.
FILM NOIR (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Témoin à charge.
NOUVEAUX CINEASTES FRANCO-HELVETICO-GERMANIQUES (v.o.) Denfert, 14e (354-00-11) : le Chemin perdu.
MARLENE DIETRICH (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Impératrice rouge.
ORSON WELLES (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Splendeur des Amberson.
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v. o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Swing Time.
JACQUES TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85), en alternance : Jour de fête ; Mon oncle ; les Vacances de M. Hulot.
CHAPLIN (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) : le Pèlerin.
FILMS DU TIERS-MONDE (v.o.), Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : les Mille et Une Mains ; La guerre du pétrole n'aura pas lieu. — La Clef, 5e (337-90-90) : les Etrangs ; Chanson douce pour un peuple vaillant. — Olympic, 14e (542-67-42) : Insiang ; les Serpents de la lune des pirates.
LES FILMS LES PLUS CHERS DU MONDE (v.o.-v.f.), Eldorado, 10e (208-18-76) : la Bible. — Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : Cléopâtre.
SHAKESPEARE VU PAR LAURENCE OLIVIER, Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : Hamlet
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge ; Crin-Blanc.
JOURNEES CULTURELLES DE CUBA, Unesco, 7e (577-16-10), 18 h. 15 : La Ultima Cena.
COMEDIES AMERICAINES (v. o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Au revoir Charlie.

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h. et 15 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15.
JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
MAMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES NAINS ONT COMMENCE AUSSI PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Forum cinéma, 1er (297-53-74), 14 h.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.): Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), t.l.j., 18 h.
LES TUEURS DE LA LUNE DE MIEL (Am., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
UNE FEMME DOUCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Pour Marie-Christine Barrault

Elle est splendide, Marie-Christine Barrault. Quelle actrice ! Et quel rôle ! Celui d'Ersilia, dans Vêtir ceux qui sont nus, de Pirandello. Son visage, on dirait une ardoise d'écolier : les mots s'y inscrivent et puis, comme par miracle, clic-clac, s'en effacent. Pas une émotion, pas une esquive, pas un aveu, pas un trouble, pas une pensée qu'on ne puisse lire dans ces grands yeux cernés d'innocence, de doute, de chagrin ou de dépit. Sa beauté, sa candeur, sont d'un ange.

Le personnage, lui, c'est le diable, enfin n'exagérons pas : c'est une gouvernante séduite et abandonnée par un ami de la famille. Elle se console avec le maître de maison et le rejoint dans sa chambre au lieu de surveiller la fillette dont elle a la charge. La petite meurt victime d'un accident. Et, pour Ersilia, c'est le renvoi, la solitude, le désespoir, un suicide manqué et le récit flatté, maquillé, à la presse des événements qui l'ont conduite à se supprimer.

Un écrivain en renom la recueille alors, et c'est là, au milieu du film, que commence véritablement la pièce. Un film mélo, rétro, tiré d'une des œuvres maîtresses du nouveau théâtre italien des années 20. C'est le seul reproche que l'on puisse adresser à ces « romans du samedi sur FR 3.

Les transposer à l'écran, c'est en changer sinon le texte, du moins le rythme, en déplacer l'accent, en renforcer, en obscurcir l'éclairage, forcément.

L'écrivain en question, c'est lui, c'est Pirandello, qui occupe au théâtre la première place, celle de meneur de jeu, de montreur de marionnettes, c'est lui qui empêche le suspense et crée — il a été le premier à l'inventer — le fameux effet de distanciation. Ici, au contraire, la créature écrase le créateur, on ne voit, on n'attend qu'elle, Marie-Christine Barrault.

Dès que s'élève la voix de l'auteur, on se ferme, on s'ennuie, on commence à s'impatienter, on va faire un petit tour du côté du réfrigérateur, ou de l'évier, en gardant une oreille qui traîne pour être sûr de ne pas rater le retour à l'antenne de cette pulpeuse, de cette fabuleuse poupée d'argile que sa faiblesse a déformée, abîmée avant de la briser tout à fait.

Accusée à son tour par ceux qu'elle a rendus responsables de son malheur, elle se rebiffe contre le sort, contre l'injustice, contre l'égoïsme des hommes, avant de renoncer, pour de bon cette fois, à cette vie invivable.

Impeccable, ce final, interprété en virtuose — la Duse n'aurait pas fait mieux — par une des cinq ou six meilleures comédiennes de sa génération. Woody Allen ne s'y est pas trompé qui l'a fait jouer dans son nouveau film. Et nous, les téléspectateurs français, on a beaucoup de chance de l'avoir si souvent avec nous à dîner.

CLAUDE SARRAUTE.

Lundi 28 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
Monsieur Ludovic.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Sachez planifier l'expédition « supermarché ».
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Don Juan ».
Film franco-espagnol de J. Berry (1955), avec Fernandel, C. Sevilla, E. Crisa, C. Carrère, S. Paris, M. Dax, R. Lombard, F. Rey (Rediffusion).
Au XVIIe siècle, en Espagne. Pour avoir pris l'habit de son maître Don Juan, le valet Sganarelle, qui n'est ni beau ni séduisant, remporte auprès des femmes des succès amoureux.
Comédie sur le mythe de Don Juan, dont le rôle principal revient à Fernandel. Gêné par un scénario trop appliqué, John Berry a tiré le film vers un burlesque à l'américaine et réussi quelques scènes savoureuses.
22 h Documentaire : En première ligne.
Vietnam 1965-1975 : de la première offensive à la libération de Saigon par l'armée du Nord. Le caméraman australien Neil Davis est resté onze ans là-bas. Il a filmé.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
Ces enfants qui vont au juge : le divorce.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
L'U.R.S.S.
Au sommaire de ce spécial Union soviétique : *Une république du Sud : la Géorgie ; L'agriculture et l'élevage, la distribution, la famille, la religion. Reportages.*
22 h 40 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise adventiste.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma public : « le Bal des maudits ».
Film américain d'Ed. Dmytryck (1957), avec M. Brando, M. Clift, D. Martin, H. Lange, B. Rush, M. Britt, M. Schell, D. Doll, L. van Cleef, L. Montevecchi. (N. rediffusion.)
Un jeune Allemand rallié au nazisme et deux Américains dont l'un est juif sont emportés dans les bouleversements de la deuxième guerre mondiale.
D'après un roman à succès d'Irwin Shaw, une fresque socio-historique dont les ambitions sont souvent trahies par une réalisation lourde et maladroite. L'intérêt de ce film réside surtout dans son excellente interprétation.
23 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Un beau dimanche », de R. Dahl, lu par Y. Clech.
19 h. 30, Présence des arts : Les dessins de la Fondation Maeght.
20 h., « Néron chez les taupes », de B. Mazeas, avec J. Amos, P. Baillot, N. Barentin, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage des âmes dans l'Egypte ancienne.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Vivre et rêver.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 19 h. 30, France et musique.
20 h., Les chasseurs de sons.
20 h. 30, Concert : En direct de Bruxelles : « Poème symphonique » (Liszt) ; « Trio pour cordes en ré mineur » (Reger) ; « Maeterlinck-lieder » (Zemlinsky) ; « Variations et fugue sur un thème de Hiller » (Reger) par l'Orchestre symphonique de la radio belge, dir. T. Veto, avec A. Howells, soprano, et le nouveau Trio Pasquier.
23 h., Ouvert la nuit : Œuvres de Lalo et Saint-Saëns, par P. Amoyal ; 0 h. 5, Portraits pour le siècle : Janacek.

Mardi 29 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la une ; 14 h. 5, Evocation médiévale : Semur-en-Auxois ; 14 h. 25, Variétés (et à 15 h. 30, 17 h. 30 et 17 h. 52) ; 14 h. 30, Série : Mariages (Fabienne) ; 15 h. 35, Le regard des femmes sur la santé : La voix humaine ; 16 h. 35, Chant et contre-chant ; 16 h. 45, Mardi-guide ; 17 h. 15, Livres-service ; 17 h. 38, Cuisine : Agneaux aux légumes nouveaux ; 17 h. 45, Vie pratique.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Monsieur Ludovic.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Mères célibataires : Et papa où il est ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés (hommage à B. Coquatrix) : « Music-hall ».
Pour les vingt-cinq ans de l'Olympia (deuxième partie), avec Adamo, P. Anka, E. Macias, V. Samson, D. Roussos, R. Charlebois, D. Dufresne, J. Lewis, S. Vartan, J. Hallyday, E. Piaf, Y. Montand et G. Bécaud.
21 h 30 Documentaire : Les mystères du monde végétal.
Les fleur et ses amours.
22 h 30 Danse : Alexandre Nevski.
Réalisation D. Sanders, ballet inspiré du film d'Eisenstein.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Christiane Eda-Pierre.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; Le moteur à quatre temps.
16 h Libre parcours.
La préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les contes au fil de l'eau : de l'eau pour tous.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; les Quat' z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
Le divorce.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « le Grand Fossé ».
Réalisation Yves Ciampi.
Jean Elleinstein a signé le scénario de ce téléfilm contant la vie de deux cheminots de la banlieue parisienne en 1920, au moment du congrès de Tours.
22 h Débat : Une famille déchirée depuis soixante ans : la gauche.
Avec MM. G. Marchais, secrétaire général du P.C., L. Jospin, membre du secrétariat du P.S., chargé des relations internationales, Mme D. Tartakoski, professeur d'histoire et M. P. Ory, professeur à l'université Paris-X, secrétaire général des Amis de Léon Blum.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
République et démocratie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Retour de Frank James ».
Film américain de F. Lang (1940), avec H. Fonda, G. Tierney, J. Cooper, H. Hull, J. Carradine, J.E. Bromberg, D. Meek. *(Rediffusion.)*
Frank James, qui ne se fie pas à la justice, entreprend de venger lui-même son frère Jesse, abattu par Bob Ford.
Un western de commande, suite du « Brigand bien-aimé », d'Henry King. Fritz Lang y a retrouvé son thème de prédilection : la vengeance et, sans se préoccuper de la vérité historique, a suivi son inspiration personnelle.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (vie intérieure et hiérarchie) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : l'univers religieux ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : L'umbanda, une religion des esprits dans une société moderne.
10 h. 45, *Un quart d'heure avec... Bao-Dai :* « Le dragon d'Annam ».
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : Métamorphoses de la civilisation, avec E. Wiesel.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Le marché de Rostrenen, en Bretagne.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Vous avez dit horrible », de J. Jean-Charles.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Tests psychotechniques.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Expulsé », de S. Beckett, lu par B. Devoldère.
19 h. 30, Sciences : Optique et corrections.
20 h., Dialogues franco-suédois... avec G. Brandel et M. Gravier : « Pourquoi nous connaissons-nous si mal ? »
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec E. Pistorio.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruit de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique (et à 13 h. 30 et 19 h. 30) ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, *Le matin des musiciens, figures du romantisme :* Franz Liszt et l'Italie.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith ; 13 h., La facture d'orgue.
14 h., Musiques : Chants et musiques celtiques ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : autour d'O. Wolkenstein ; Jeux d'orgues d'anonymes espagnols du dix-septième siècle ; 16 h., « Symphonie n° 3 » (J. Rivier), par l'Orchestre J.-F. Paillard ; 16 h. 25, Les cercles musicaux : Schubert, ses amis, ses élèves.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, En direct de Radio-France, Sonate « les Adieux » (Beethoven), par F. Aguessy ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert, en direct de Radio-France : « Phèdre » (Auric) ; « Rhapsodie-concerto pour alto et orchestre » (Martinu) ; « Symphonie n° 2 » (Sibelius), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, avec L. Stanese, alto.
23 h., Ouvert la nuit : Domaine de la musique française, éditions et manuscrits musicaux ; 23 h. 30, Un siècle de musique à Paris : Varese, Schaeffer, *Boulez*, Eloy, *Portal*, *Globokar*, Aisina, J.-P. Drouet ; 1 h., Douces musiques : Poulenc, Leclair, Haydn.

D'une chaîne à l'autre

« C'EST LA VIE » : LES ENFANTS DU DIVORCE

● Le magazine « C'est la vie » présente chaque jour, du lundi 28 avril au vendredi 16 mai, une série réalisée par Monique Cara sur « Ces enfants qui vont au juge » : reportages et portraits des enfants du divorce, de ceux de l'Aide sociale à l'enfance, six cent mille adolescents étiquetés « attardés » ou « agressifs », ballottés de foyers en centres de transit, parfois jusqu'à la délinquance et la prison. (Antenne 2, 18 h. 30.)

DEUX STATIONS DE LA C.G.T.

● Un nouvel émetteur pirate, Radio-Bresse, diffuse sur 88 MHz cinq heures de programmes par jour depuis le mardi 22 avril : ces émissions animées par des militants de l'union départementale C.G.T. de l'Ain sont audibles seulement dans les environs de Bourg-en-Bresse (le matériel technique étant installé dans cette ville). Selon le secrétaire départemental de la C.G.T., cette radio « *ne constitue pas une radio locale* », car « *la C.G.T. n'entend pas concurrencer la presse régionale* ». Radio-Bresse a débuté en abordant, avec la collaboration des auditeurs, les problèmes économiques et sociaux. Aucune émission n'a été brouillée, cependant la proximité d'un autre émetteur rend difficiles les conditions d'écoute.

D'autre part, installée au premier étage du siège de l'union départementale C.G.T. de Nancy, une radio-pirate a émis également pour la première fois en continu de 17 h. 30 à 20 heures jeudi après-midi. Diffusant sur 88.8 MHz en modulation de fréquence, la « radio de lutte C.G.T. » nancéenne dispose pour l'instant d'un émetteur de faible puissance. Sur les murs du studio, dont la peinture n'était pas encore sèche, on pouvait d'ores et déjà lire le sigle de ce nouvel émetteur : Nancy L.C.A. Cette nouvelle radio, Lorraine cœur d'acier, est destinée à émettre tous les jours de 17 h. à 20 h. des interviews, de la musique et des reportages. Une formule qui n'est pas sans rappeler tant par le sigle que par le fonctionnement son aînée du pays haut : Longwy R.C.A. (Radio cœur d'acier).

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 29 AVRIL

— *M. Maurice Charretier*, ministre du commerce et de l'artisanat, est l'invité de « Radioscopie », de France-Inter, à 17 heures.

— *MM. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., et *Lionel Jospin*, membre du secrétariat du P.S., participent au débat des « Dossiers de l'écran », consacré à la gauche, sur A 2, à 22 heures.

LA RADIO EXPÉRIMENTALE DE LILLE : M. SÉGARD EST RÉSERVÉ

● M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, et à ce titre chargé de la tutelle de Télédiffusion de France, a exprimé à Lille, le 25 avril, une grande réserve sur la façon dont était mise en place, sous l'égide de Radio-France, la nouvelle radio régionale expérimentale.

« *Je suis en train d'étudier ce dossier à fond*, a-t-il dit, *mais que l'on sache d'ores et déjà que le ministre de tutelle de T.D.F. n'accordera pas les autorisations techniques pour la poursuite de l'opération s'il y a un gâchis des hommes et des moyens. Ce n'est pas un bon principe de créer une nouvelle radio quand on n'a pas utilisé les moyens dont disposait FR 3 Nord-Picardie. Mais l'affaire est lancée... Je prends le bébé puisqu'il est là, je fixerai sur le plan technique son régime de croissance.* » — *(Corresp.)*

LETTRES

MORT DE Mme KATIA MANN VEUVE DE THOMAS MANN

La veuve de l'écrivain Thomas Mann, Mme Katia Mann, est morte, vendredi 25 avril, dans sa résidence de Kilchberg, près de Zurich, où le couple s'était installé en 1954, et où Thomas Mann était mort en 1955, à l'âge de quatre-vingts ans. Elle était âgée de quatre-vingt-seize ans.

[Née le 24 juillet 1883 à Munich, fille du mathématicien Alfred Pringsheim, Katia Mann avait étudié les mathématiques et la physique avant d'épouser Thomas Mann, en février 1905, déjà célèbre depuis la parution des *Buddenbrooks* en 1901. Le couple vécut à Munich jusqu'à ce que la venue au pouvoir de Hitler le contraigne à s'exiler en Suisse, près de Zurich, en 1933, puis aux Etats-Unis. Pendant la guerre, toute la famille — père, oncles, enfants — avait été déchue de la nationalité allemande.

En 1952, les Mann reviennent en Europe, mais refusent de vivre dans une Allemagne coupée en deux et s'installent en Suisse. Pendant toute sa vie, Katia Mann fut le chef de la famille, admirable tant pour sa beauté exceptionnelle que pour sa force de caractère et son sens de l'autorité. « *Il faut bien qu'il y ait quelqu'un dans la famille qui n'écrive pas* », répondit-elle un jour à un journaliste.

Elle avait donné le jour à six enfants : Erika, actrice et écrivain (morte en 1964), Klaus, l'auteur de *Mephisto* (suicidé à Cannes en 1949 à l'âge de quarante-trois ans), Golo, aujourd'hui historien de l'Allemagne, Monika, Michael et Elisabeth.

Elle-même, avec l'aide de son fils Michael et d'une jeune Allemande, Elisabeth Plessen, avait, en 1974, évoqué ses *Souvenirs à bâtons rompus*, parus en 1975 en français chez Albin Michel.

Les obsèques de Katia Mann doivent avoir lieu, mercredi 30, à Kilchberg.]



INFORMATIONS «SERVICES»

VIVRE A PARIS

Comment trouver une place dans les théâtres nationaux

Amateurs, passionnés ou simples curieux, se pressent toujours aussi nombreux aux portes de la Comédie-Française et de l'Opéra de Paris, et il n'est pas facile d'y assister à un spectacle si l'on n'a pas de réservation. Voici donc comment faire pour obtenir une place dans ces deux grands théâtres.

● La Comédie-Française

Le Théâtre français dispose de huit cent quatre-vingt-douze places. Les prix varient de 12 F à 56 F. On peut réserver des places de trois façons :

1) AUX GUICHETS ET PAR TELEPHONE. — On loue une semaine à l'avance, par exemple le vendredi pour le vendredi suivant, tous les jours de 11 heures à 18 heures. Aux guichets : 2, rue de Richelieu, 75001 Paris. Par téléphone : au 296-10-20.

La saison prochaine, un système de billeterie informatisé sera mis en place. Il permettra de réserver quinze jours à l'avance ;

2) PAR CORRESPONDANCE. — Formule réservée aux spectateurs de province et de l'étranger. Il faut s'y prendre un mois à l'avance. On écrit au service location de la Comédie-Française, qui répond pour indiquer le prix des places disponibles. Le spectateur envoie alors un chèque en précisant s'il désire recevoir ses places ou bien les retirer au contrôle du théâtre ;

3) AUTRE POSSIBILITE. — La Comédie-Française garde cent douze places à 12 F pour chaque spectacle ouvert au public non abonné. Elles ne sont pas vendues au guichet, mais dans un bureau à part, situé au coin de la rue Montpensier et de la rue de Richelieu. Ce bureau ouvre une demi-heure avant le lever du rideau, mais il est préférable d'y être plus longtemps à l'avance. A signaler que la moitié de ces cent douze places est assez mal situées.

Une précision : les lundis et mardis, les représentations sont réservées aux abonnés.

On peut aussi s'abonner. Il y a cinq sortes d'abonnements : soirées habillées (tenue de soirée de rigueur), soirées littéraires, matinées classiques, abonnements individuels et abonnements collectivités. La souscription débutera au mois de juin. Priorité est donnée aux anciens abonnés. Tous les abonnements sont généralement pris d'assaut en quelques jours. En 1979, quatre cent mille demandes ont été refusées, soit trois demandes sur quatre.

Les représentations à la Comédie-Français commencent à 14 h. 30 ou 20 h. 30 précises. Les retardataires sont invités à suivre la première partie du spectacle sur des écrans de télévision. A noter aussi que le vestiaire est gratuit et les pourboires interdits. Les représentations s'arrêteront le 31 juillet et reprendront le 15 septembre.

● L'Opéra

Il est encore moins facile de trouver une place à l'Opéra de Paris qu'à la Comédie-Française. Les files d'attente sont souvent très longues avant même l'ouverture des guichets.

1) AUX GUICHETS. — On peut louer tous les jours de 11 heures à 18 h. 30, sept jours à l'avance ;

2) PAR CORRESPONDANCE. Pour chaque spectacle, la location est ouverte un mois à l'avance. Mais les demandes de réservation doivent parvenir quinze jours au plus tard avant la date de la représentation. On doit écrire au service location et joindre à sa demande un chèque « en blanc », daté et libellé à l'ordre de l'Opéra de Paris. Les services de location complètent ensuite les chèques en fonction des places qui ont pu être attribuées ;

3) AUTRES POSSIBILITES. — La veille de chaque spectacle, des places dites fonds de loge, entre 15 et 30 F, sont vendues aux guichets. La location commence à 13 h. 30 et s'arrête dès que les places sont vendues, vers 15 heures en général.

L'Opéra ne rembourse et n'échange aucun billet. Les spectateurs qui ne peuvent pas utiliser les billets, peuvent les revendre, le soir même, à un autre spectateur. Les prix des places varaient de 10 à 200 F pour les opéras et de 10 à 100 F pour les ballets.

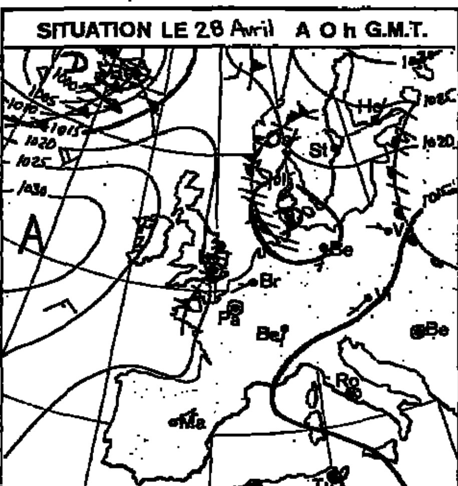
Certaines soirées de l'Opéra sont réservées aux abonnés. Différentes sortes d'abonnements sont proposées au public pour chaque saison. La souscription pour la saison prochaine débutera dans le courant du mois de mai.

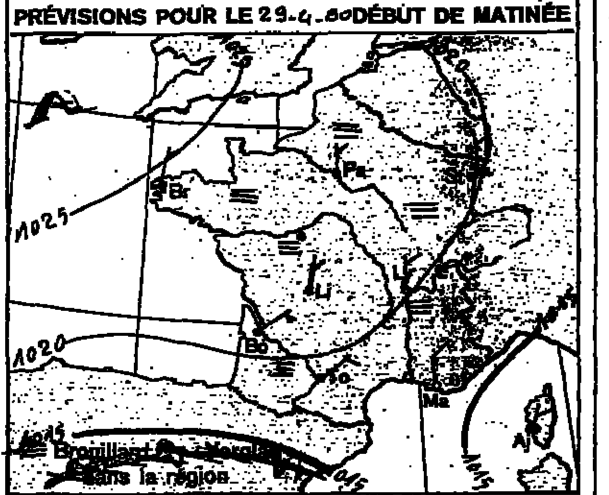
Comme à la Comédie-Française, les spectacles de l'Opéra commencent à l'heure exacte : 19 heures ou 20 heures. Les retardataires ne sont placés qu'à la fin du premier acte ou du premier tableau. Les représentations s'arrêteront entre le 14 juillet et le 15 septembre.

Tous renseignements sur l'Opéra peuvent être obtenus au 742-57-50, 8, rue Scribe, 75009 Paris.

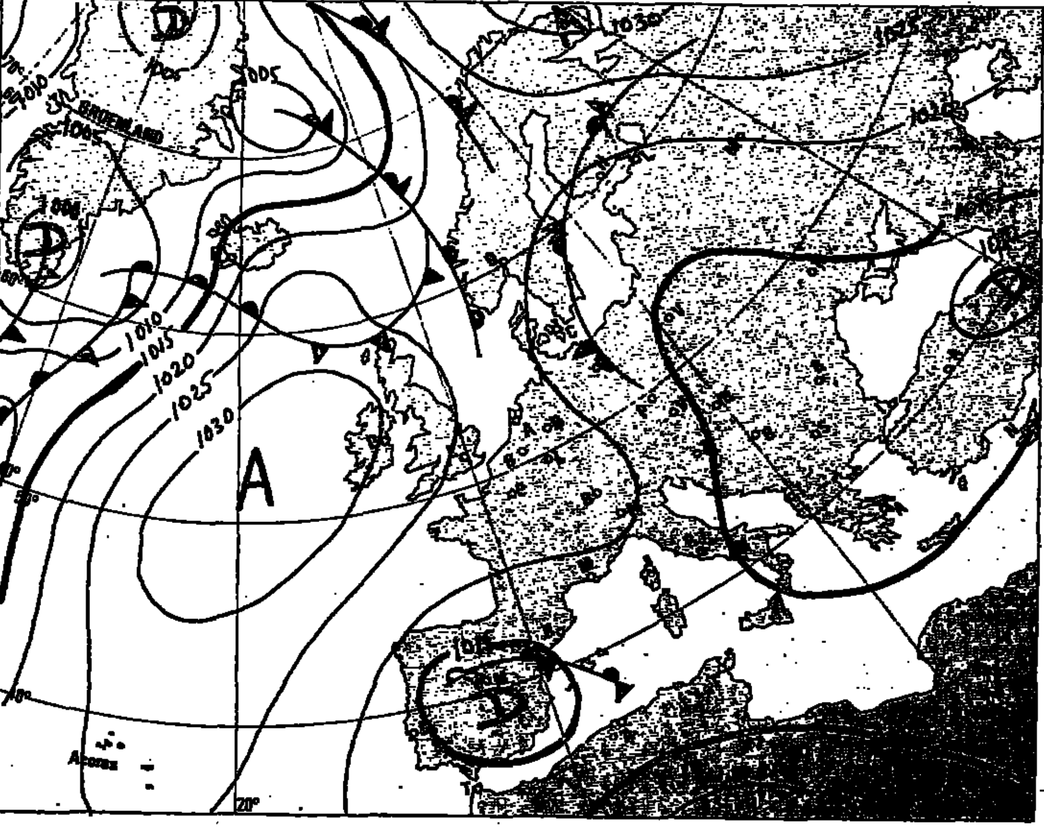
DOMINIQUE DAMBERT.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 29 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 avril à 0 heure et le mardi 29 avril à 24 heures :

Le temps n'évoluera que très peu en France puisqu'un régime de vents faibles persistera sur notre pays entre les hautes pressions de l'Atlantique et les basses pressions continentales qui se comblent progressivement. Toutefois, une perturbation à caractère orageux évolue sur l'Espagne ; elle pourrait déborder sur nos régions méridionales.

Mardi 29 avril, il fera encore frais le matin et les brouillards seront assez nombreux. Dans la journée, le temps sera nuageux dans le Nord et le Nord-Est, mais généralement bien ensoleillé ailleurs. Le soir, quelques nuages orageux apparaîtront dans les régions méridionales.

Le lundi 28 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,8 millibars, soit 763,4 millimètres de mercure.

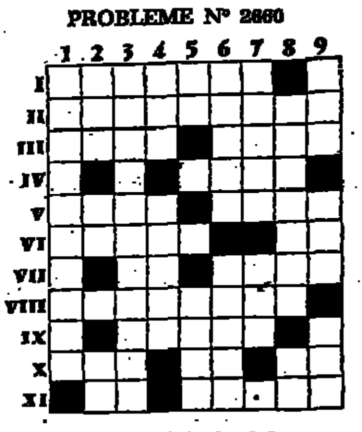
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 avril ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 17 et 9 degrés ; Biarritz, 14 et 7 ; Bordeaux, 15 et 3 ; Bourges, 12 et 0 ; Brest, 14 et 7 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et 1 ; Dijon, 13 et 3 ; Grenoble, 13 et 1 ; Lille, 12 et 1 ; Lyon, 11 et 1 ; Marseille, 16 et 4 ; Nancy, 12 et 1 ; Nantes, 14 et 7; Nice, 16 et 10; Paris-Le Bourget, 14 et 2 ; Pau, 15 et 3 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 12 et 2 ; Tours, 12 et 3 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 7 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 20 et 11 ; Berlin, 8 et 5 ; Bonn, 13 et 6 ; Bruxelles, 14 et 5 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 9 et 4 ; Genève, 10 et —1 ; Lisbonne, 19 et 10 ; Londres, 12 et 7 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 21 et 10 ; New-York, 11 et 8 ; Palma-de-Majorque, 20 et 12 ; Rome, 18 et 6 ; Stockholm, 11 et 3 ; Téhéran, 20 et 16.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS-CROISÉS

PROBLEME N° 2660



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être mises en banque. — II. Qui ne peut donc pas être saisie. — III. Administre ; Evoque un hôtel où l'on est soigné. — IV. Peut être évoqué par une bouteille. — V. Part au restaurant ; Utile pour celui qui veut se procurer un bouquin. — VI. Assure un drainage ; Dans un alphabet étranger. — VII. Préfixe ; Peut être souverain. — VIII. Pas tranquilles. — IX. Peut évoquer une longue guerre. — X. Refuse de se charger ; Article ; Ne semble jamais pressé. — XI. Une limite pour ceux qui sont mouillés ; Où il n'y a donc pas de rouleaux.

VERTICALEMENT

1. Le grand écart. — 2. Un étranger ; Démonstratif ; Alla sur le pré. — 3. Peuvent nous aider à trouver les sommes dont on a besoin. — 4. Qui ne peut donc pas se présenter ; Energie. — 5. Pas abandonné (épelé) ; Nom qu'on donne à un chaton. — 6. Peut être pris pour un mandarin ; Dans l'équipement du chasseur. — 7. Nom qu'on peut donner à un mauvais poulet ; Ordre de départ. — 8. Font souvent l'objet d'un échange ; Article à l'étranger. — 9. Peut être une expression de joie ; Se mettait en boule ; Agace quelquefois.

Solution du problème n° 2659

Horizontalement

1. Impertinentes. — 2. Mauvais ; Féal ; Bu. — 3. Mûre ; Souffleter. — 4. Ave ; Ca ; Salée ; Gé. — 5. Ni ; Dent ; Ces ; Tas. — 6. Généreuses ; Pain. — 7. Etole ; Bis ; Néo. — 8. Attisées ; Tac ; Me. — 9. Béat ; Crédulité. — 10. Oui ; Obstiné. — 11. Ecrit ; Fat ; Enta. — 12. Sue ; Inopérant. — 13. Is ; Terre ; Item. — 14. Et ; Derme ; As ; Rat. — 15. Usée ; Fessues ; Lu.

Verticalement

1. Immangeables ; Eu. — 2. Mauviette ; Cuits. — 3. Pure ; Notaires. — 4. Eve ; Délit ; Dé. — 5. Ra ; Cérès ; Otite. — 6. Tisane ; Ecu ; Nerf. — 7. Iso ; Tubériforme. — 8. Us ; Sise ; Apres. — 9. Effacés ; Dotée. — 10. Nèfles ; Tub ; Au. — 11. Talés ; Vals ; Aisé. — 12. Elée ; Citent. — 13. Tan ; Tinter. — 14. — Bégaiement ; Mal. — 15. Pure ; Noé ; Eau ; Tu.

GUY BROUTY.

BREF

BOURSES

LES BOURSES 1980 DU RAYONNEMENT FRANÇAIS. — Le Comité du rayonnement français, que préside M. G. Riond, met cette année dix bourses, dotées dans leur ensemble de 120 000 F, à la disposition d'étudiants et de chercheurs diplômés français ou étrangers, pour des voyages d'étude en France ou à l'étranger, des stages dans des unités de recherche, l'élaboration de dossiers.

★ Les candidatures doivent être présentées avant le 15 mai dans les conditions indiquées par le règlement à demander par lettre, accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse, au comité du Rayonnement français, 11, rue Nicolo, 75016 Paris, tél. 527-46-17.

LOISIRS

CINÉMA A DOMICILE. — Vidéo-Pratic France propose à toute personne résidant en France de recevoir chez elle, par correspondance, des films enregistrés sur vidéocassettes V.H.S., sans obligation d'adhérer à un club.

★ 121, avenue Victor-Hugo, 92100 Boulogne.

PARIS EN VISITES

MARDI 29 AVRIL

« Musée du Vieil Argenteuil », 15 heures, devant la gare d'Argenteuil, Mme Bachelier.

« Un bel hôtel du Faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro rue du Bac, Mme Lamy-Lassalle.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel.

« L'église Saint-Gervais », 15 heures, entrée de l'église, Mme Pennec.

« L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts », 15 heures, 17, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée du Luxembourg, donation Masurel », 15 h. 30, 19, rue Vaugirard (Approche de l'art).

« Chez un tourneur d'étain », 15 heures, métro Arts et Métiers, M. Jaslet.

« Les synagogues du Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le musée Clemenceau », 15 h., 8, rue Franklin, D. Fleuniot.

« Le Père Lachaise », 15 h., entrée principale (Hager).

« La Cité », 15 h., métro Cité, M. de la Roche.

« La place des Vosges, les hôtels du Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 62, rue Madame (Arcus) : « La technique de la fresque ».

17 h. 30, 55, rue de Varenne (Futuribles) : « Les actualités prospectives (mars-avril) ».

18 h., mairie du XVIe arrondissement de Paris : « Les canaux et les palais de Venise ».

18 h., Université René Descartes, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, G. Fischer : « La situation actuelle en Afghanistan et au Pakistan, à la lumière du droit international et des droits de l'homme ».

19 heures : 62, rue Madame (Arcus) : « Occupations et travail dans la Rome antique ».

19 h. 30, la Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, S. Lupasco : « Qu'est-ce que l'énergie physique, biologique et psychique ? »

20 h. 30, faculté, 92, rue d'Assas, J.-G. Malliarakis : « Proudhon contre Marx ».

RÉTROMANIE

109 000 FRANCS POUR UNE VOITURE A VAPEUR

La vogue de la voiture ancienne ne se dément pas. Témoin la vente aux enchères qui s'est déroulée le dimanche 27 avril, devant plusieurs centaines de personnes, dans la cour du quartier Henri IV du palais de Fontainebleau (*le Monde* daté 27-28 avril). Une trentaine d'ancêtres de la route ont trouvé acquéreurs sous le marteau de Me Jean-Pierre Osenat.

Quelques belles pièces de facture relativement récente ont atteint des sommes élevées. Ce fut le cas d'une somptueuse Aston-Martin 1930, adjugée 125 000 francs et d'une Facel-Vega 1962, qui devait battre tous les records en partant à 141 000 francs.

Contrairement à ce que tout le monde pensait, la de Montais, une voiture à vapeur datant de 1880, a été vendue 109 000 francs. Il semble que l'on pouvait s'attendre à un prix plus important pour ce véhicule centenaire que le commissaire-priseur a présenté comme la *« plus vieille auto mise aux enchères dans le monde »*. Cet étonnant engin, modifié en 1887 chez Morse par l'ingénieur Brasier, a participé, en 1894, à Paris-Rouen, la première course automobile de l'histoire. A la vitesse moyenne de 12 kilomètres-heure, la de Montais devait arriver bonne dernière au terme d'une épreuve de 126 kilomètres.

Parmi les plus vieilles voitures de la vente, un « vis-à-vis » Dedion-Bouton 1900 a « fait » 66 000 francs, un phaéton Wacheux 1904 a trouvé acheteur à 29 100 francs et un Derby Latil 1899 (deuxième véhicule réalisé par le constructeur) a atteint 68 000 francs.

C.-L. P.

JOURNAL OFFICIEL

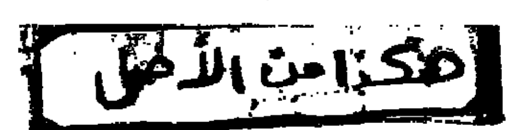
Sont publiés au *Journal officiel* du 27 avril 1980 :

DES DECRETS

● Portant prolongation de la mission interministérielle pour la protection et l'aménagement de l'espace naturel méditerranéen ;

● Modifiant et complétant le code de la construction et de l'habitation sur l'habilitation des entreprises d'assurance à se porter caution pour les opérations de construction ;

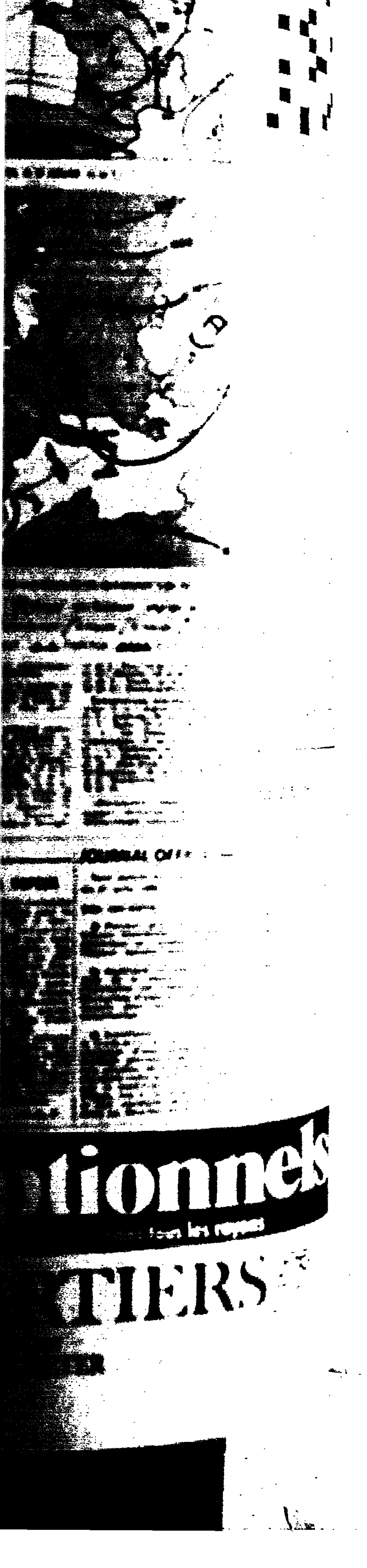
● Autorisant la création par le Commissariat à l'énergie atomique d'une installation de stockage provisoire de combustibles irradiés, de substances et de matériels radio-actifs, dite Pégase, par la modification du réacteur Pégase, mis à l'arrêt définitif, sur le site nucléaire de Cadarache, dans les Bouches-du-Rhône.





Le Monde

ECONOMIE



La concurrence des nouveaux pays industriels s'exerce surtout sur les marchés du tiers-monde

par JEAN LEMPÉRIÈRE (*)

LES biens manufacturés ont pris, en 1979 comme en 1978, une part aussi importante que les produits primaires dans les exportations hors pétrole des pays en développement. Cette récente indication du GATT montre l'orientation du tiers-monde vers l'activité industrielle, activité qui lui donnera à plus ou moins long terme une place importante dans le commerce mondial. Ces ventes de produits manufacturés (1) se partagent en deux grands courants bien distincts par leur composition et surtout par leur rôle dans le développement économique du tiers-monde.

Les échanges Sud-Sud, en forte croissance depuis 1973, regroupaient en 1978 le tiers des exportations industrielles de ces pays, pour un montant de 22,3 milliards de dollars. Ils continuent à se développer plus rapidement que les autres courants d'échanges et prennent une importance majeure. Cependant, les fournitures au monde industriel, de l'ordre de 41,5 milliards de dollars, en progrès de 10 milliards de dollars sur l'année précédente, demeurent le courant principal.

Dans le monde industriel, les Etats-Unis restent de loin le principal client des pays neufs, en Extrême-Orient comme en Amérique latine. Ils absorbent à eux seuls plus de la moitié de leurs livraisons de produits manufacturés aux pays développés, contre 42 % destinés à l'Europe occidentale, principalement à l'Allemagne fédérale et à la Grande-Bretagne, et moins de 6,5 % au Japon, protégé par une stricte discipline d'achat. Cette position des Etats-Unis n'est pas seulement due aux échanges commerciaux. Elle est le résultat d'une organisation de la production pratiquant largement la délocalisation. C'est parce que les livraisons du tiers-monde comprennent en forte proportion des éléments repris ensuite dans le circuit de production et de distribution américain qu'elles représentent, par exemple, plus de 42 % des importations totales du matériel électrique aux Etats-Unis, et plus des quatre cinquièmes de leurs importations de vêtements et bonneterie.

Les politiques de production différentes, déterminant les stratégies adoptées à l'égard des pays neufs et la place faite à leurs produits, jouent un grand rôle dans la répartition des profits réalisés par les pays développés dans leur commerce de produits industriels avec le tiers-monde. Le déséquilibre croissant des échanges de produits manufacturés entre pays neufs et pays industriels laisse à ces derniers des profits considérables, qui sont passés, en 1978, de 101,3 milliards de dollars à 121,5 milliards de dollars. Plus de la moitié bénéficie aux pays européens, le quart au Japon et 12 % seulement aux Etats-Unis, qui absorbent à eux seuls 51 % des livraisons manufacturières du tiers-monde.

Les progrès de la production industrielle des pays neufs se sont manifestés par leur accroissement rapide en volume, comme le montrent les récents chiffres du GATT, mais également par les modifications intervenues dans la composition des ventes à l'O.C.D.E. depuis 1970 ou même seulement 1973. Les produits finis ont pris une part croissante dans les livraisons où ils figurent pour les deux tiers (biens d'équipement : 22 % ; biens de consommation : 43 %), tandis que la part des demi-produits et produits chimiques reculait de 48 % à 35 %. Cette évolution s'est accentuée au cours des dernières années, surtout dans les pays neufs les plus développés tels que le Brésil, l'Inde ou la Corée, qui s'affirment de plus en plus comme producteurs industriels.

Un lieu de véritable affrontement

Cependant, dans les livraisons aux pays industriels, les équipements électriques et les vêtements figurent à eux seuls pour 38 %. La place ainsi prise par ces deux catégories de produits montre à quel point ces exportations du tiers-monde sont encore spécialisées et complémentaires des marchés des pays industriels acheteurs. Le matériel électrique, fabriqué le plus souvent en sous-traitance, représentait récemment plus du tiers des exportations industrielles du Mexique, 40 % à Singapour et plus de la moitié en Malaisie. Au contraire, les livraisons d'équipement mécanique industriel, de matériel routier, de produits chimiques demeurent faibles.

Dans l'ensemble les secteurs les plus dynamiques des exportations des pays neufs dépendent étroitement des pays industriels pour le financement, l'organisation de la production et surtout la distribution sur les marchés mondiaux. La composition du capital des sociétés exportatrices, l'ampleur des échanges intrafirmes s'effectuant hors marché en témoignent. Ces réalités expliquent les résultats les plus spectaculaires.

On parle trop souvent à tort de *« concurrence du tiers-monde »* là où se manifeste en fait une nouvelle forme plus aiguë de la concurrence entre grandes firmes des pays industriels. L'assaut des marchés industriels à partir des pays à bas salaires a été conçu et organisé par des sociétés des pays industriels et pour leur bénéfice. Il demeure en grande partie contrôlé par elles. Et, malgré quelques résultats spectaculaires, une telle concurrence demeure circonscrite à des secteurs non essentiels et ne saurait ébranler le monde industriel ou réduire son emprise.

De toute façon, sans l'appui d'une demande intérieure solide, les efforts des pays neufs pour devenir sur les marchés industriels des concurrents à part entière demeureront aléatoires parce que très vulnérables aux mesures de rétorsion de leurs clients-concurrents. Avec le retour du protectionnisme, la part des produits du tiers-monde dans les importations du monde industriel s'est stabilisée. Vu les conditions de crise actuelles, elle ne connaîtra pas d'accroissement sensible avant longtemps.

Dans la mutation de leur économie commandée par l'évolution de la concurrence internationale, les pays du tiers monde, en prêtant leur territoire, leur main-d'œuvre, leur pavillon, n'ont joué initialement qu'un rôle passif. Mais celui-ci les a fortement engagés pour la suite. Ils ne peuvent reprendre que lentement et imparfaitement un certain contrôle de leur économie en imposant par exemple la participation majoritaire de capitaux nationaux et l'orientation de la production vers des secteurs prioritaires.

A partir d'un système de production orienté vers les marchés extérieurs, la reconversion nécessaire pour satisfaire d'abord les besoins nationaux ne peut être que très délicate et aussi lente qu'onéreuse. Les dirigeants et la jeunesse de pays qui jouent maintenant un rôle actif tant sur le plan économique que politique sont de plus en plus conscients des difficultés ainsi créées par la première vague d'industrialisation et son intégration aux économies des pays dominants.

Les marchés du tiers monde offrent aux pays neufs un autre champ d'action aux conditions plus favorables. Enjeu d'importance majeure, ils sont un lieu *de véritable affrontement* entre pays industriels et pays neufs. Cela donne leur pleine signification aux échanges Sud-Sud et apporte une autre image de la diversité et du dynamisme des industries des pays neufs.

Les fournisseurs traditionnels rencontrent maintenant sur les marchés du tiers monde une concurrence sérieuse dans des secteurs variés qui leur semblaient réservés jusque-là. En *Afrique du Nord*, en *Irak*, au Pakistan, dans l'ensemble du Moyen-Orient, la Corée, l'Inde, le Brésil enlèvent de gros contrats d'équipements, de grands travaux, d'ingénierie.

(Lire la suite page 26.)

(*) Conseiller commercial au C.N.R.S.

(1) Sont pris en compte tous les pays à économie de marché non européens et non membres de l'O.C.D.E., à l'exception de l'Afrique du Sud ; tous les demi-produits et produits finis, à l'exception des non ferreux et des produits des industries agro-alimentaires.

L'Europe de l'automobile

TANDIS que l'Europe des grands choix politiques prend le monde à témoin de ses querelles, l'Europe du concret, pragmatique et silencieuse, avance au coup par coup, non par les idées, mais guidée par la loi du profit. Les six principaux constructeurs européens d'automobiles (1) viennent précisément de signer un accord à long terme de coopération sur la recherche fondamentale.

Les recherches communes seront menées dans les laboratoires des sociétés et en partie dans les laboratoires extérieurs spécialisés (universitaires notamment). Pas ou peu de créations d'emplois, donc, pas de nouvelle structure permanente non plus. Seul un comité de recherche commune (J.C.R.), lié au Comité des constructeurs du Marché commun (C.C.M.C.) existant, contrôlera les programmes de recherche assez généraux (aérodynamique, chimie, physique, etc.). Rien de comparable avec l'accord d'association conclu par le passé entre Peugeot, Renault et Volvo pour construire ensemble un moteur, lequel avait donné naissance à l'usine de Douvrain (4 000 salariés).

Pourtant, c'est la première fois que l'ensemble des firmes européennes du secteur parviennent à surmonter leurs rivalités pour engager ensemble une action concrète. Jusqu'ici la coopération européenne dans l'automobile s'était limitée aux discours, et tout au plus à l'étude de normes communes peu ou prou destinées à écarter du marché les rivaux les plus dangereux (japonais surtout). Le pas aujourd'hui accompli est donc important. Nécessité fait loi.

Pour la première fois depuis plus de dix ans, les constructeurs européens ont peur. Peur de voir leur avance technique, acquise un peu par hasard — leurs voitures, de tout temps moins gourmandes en carburant, prévalent en ces temps de psychose pétrolière, — grignotée peu à peu par des concurrents japonais aussi compétitifs qu'organisés ; ou, pire, bousculés d'un coup par une révolution technique venue d'outre-Atlantique.

Depuis plus de deux ans, les « géants » de Detroit se sont engagés — contre leur gré — dans une mutation technologique sans précédent : contraints de produire des voitures légères, de type « européen », pour passer les normes de consommation d'énergie — et faire face aux désirs du marché, — ils doivent refondre les trois quarts de leurs gammes et la quasi-totalité de leur outil de production. Coût de l'opération : 80 milliards de dollars (344 milliards de francs environ) ! Cette extraordinaire mue a déjà mis à mal Chrysler — au bord de la faillite — et Ford. Reste General Motors, qui a fourni à lui seul la moitié de l'effort total, et prévoit d'investir 38 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années dans la technologie des modèles, des matériaux et des procédés de fabrication. Les constructeurs européens redoutent que G.M. n'en profite pour sauter une étape de l'évolution technique et lancer sur le marché de nouveaux modèles franchement « révolutionnaires ».

Les Européens ne seront pas trop de six pour tenir leur rang face au « géant » de Detroit (qui réalise à lui seul 23 % de la production mondiale et un cinquième des profits de l'automobile !). Ne rêvons pas. Le désir de coopération des constructeurs ne va pas jusqu'à envisager un produit commun. Ce n'est pas de sitôt qu'on verra rouler une voiture réellement « européenne ». La coopération technique sera limitée aux domaines d'intérêts suffisamment généraux pour n'être pas gênants.

Outre les impératifs de la concurrence intra-européenne, qui reste féroce sur les modèles et les coûts, les risques de « fuite » à l'extérieur limitent étroitement le champ de la recherche commune. Le péril en l'affaire vient surtout de British Leyland, qui n'a été accepté dans le « club » que du bout des lèvres : on peut douter de son potentiel d'avance technique, et *surtout il a conclu récemment un « pacte avec le diable »*, en l'occurrence le constructeur nippon Honda, qui réalisera dans les usines britanniques sa future voiture « européenne » de grande série. Dans l'Europe du concret également, le mouton noir est britannique...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *FIAT, P.S.A.-Peugeot-Citroën, Renault, Volkswagen, Volvo et* British Leyland

Le difficile apprentissage de la démocratie dans l'entreprise

Améliorer l'expression individuelle des salariés sur leurs conditions de travail

par PAUL APPELL (*)

LA France, pauvre en énergie et matières premières, est, nous dit-on, riche en matière grise ! Les efforts faits pour concentrer le plus de savoir possible dans des têtes sélectionnées garanties par diplômes n'ont pas empêché l'ensemble des Français de s'instruire, d'acquérir de l'expérience et même d'avoir des idées personnelles de qualité. Alors que souvent la rareté crée la valeur, aujourd'hui c'est cette abondance d'idées qui doit devenir source de richesse.

La dissémination de ce potentiel dans tant de têtes complique évidemment sa *mise en valeur*. Il serait insolent de penser que nos élites sont incapables de concevoir les conditions nécessaires à cette valorisation et malveillant de suggérer qu'elles redoutent la concurrence. Tout au plus peut-on craindre qu'elles *ne* sous-estiment cette source latente d'initiative et de créativité. La lenteur du développement de l'expression des salariés sur leurs conditions de travail dans les entreprises et l'échec des conversations entre partenaires sociaux sur ce sujet confortent cette hypothèse.

Pourtant les salariés dans leur ensemble, plus instruits, mieux informés, souhaitent que leur travail ne soit pas seulement une source de salaire. Etre considéré, pouvoir contribuer à l'amélioration de ses conditions de travail, être entendu si l'on a une suggestion à faire ou un progrès à proposer, sont aujourd'hui ressentis comme des aspirations légitimes. C'est parfaitement compréhensible. Chacun doit pouvoir, s'il le souhaite, s'exprimer sur ce qui le concerne directement et là où il est compétent.

Pour l'entreprise, il s'agit d'une nécessité : comment accroître sa compétitivité, sans une action concertée de chacun de ses membres, sans encourager toutes les initiatives, sans que ceux qui peuvent apporter des idées et des suggestions soient en mesure de les exprimer individuellement à ceux qui sont en mesure de les valoriser.

C'est une grande chance pour l'industrie française de pouvoir satisfaire simultanément les aspirations de ses membres et les exigences de compétitivité par la mise en œuvre d'un seul et même moyen : l'expression des salariés sur leurs conditions de travail.

Il serait bien léger, et même condamnable, de ne pas profiter rapidement et largement de cette possibilité. D'autant plus qu'elle n'implique pas de bouleversement des méthodes de gestion.

En effet, il n'existe aujourd'hui aucune entreprise où un minimum d'expression ne se manifeste déjà. Il suffit donc d'encourager, d'améliorer et d'organiser les méthodes de gestion pour permettre à chaque membre du personnel :

— de s'exprimer individuellement sur ses conditions de travail ;

— de formuler des suggestions individuelles ou collectives sur les améliorations à apporter ;

— d'être informé sur les mesures prises ou envisagées par les responsables, et leur application pratique.

Pour être efficace, l'expression du personnel sur ses conditions de travail doit être intégrée dans les processus normaux de gestion de l'entreprise, être organisée dans le cadre des unités de travail et être animée par le responsable hiérarchique le plus proche, dans une ambiance qui permette à chacun de s'exprimer librement. Normalement intégrée au travail, elle doit être rémunérée comme un temps de travail.

Il n'est pas question d'un saut dans l'inconnu, mais de la généralisation, sous des formes appropriées, de ce qui se fait déjà dans de nombreuses entreprises. Que ce soit en France ou à l'étranger (Japon, Etats-Unis), des méthodes adaptées à la spécificité des pays, des mentalités, des entreprises, ont été largement mises en œuvre pour permettre aux salariés de tous les niveaux de s'exprimer individuellement sur leurs lieux de travail. L'observation des différentes réalisations montre qu'améliorer la satisfaction des besoins des salariés en matière d'expression est un processus progressif qui entraîne l'amélioration parallèle de la compétitivité des entreprises.

(*) Président d'Entreprise et Progrès.

(Lire la suite page 24.)

Chez Ducellier, l'expérience cégétiste des conseils d'atelier

par MICHEL CASTAING

C'EST dans le feu de l'action que des conseils d'atelier sont nés chez Ducellier, premier fabricant français d'équipements électriques pour automobiles (sept mille salariés, sept établissements, dont cinq en Auvergne). Une sorte de génération spontanée, qui s'est produite dans les premiers jours de novembre 1979, à l'usine de Grosménil, située à Vergongheon (Haute-Loire).

Depuis six semaines déjà, les deux tiers des mille huit cents travailleurs de cet établissement s'étaient progressivement mis en *grève : le mouvement*, parti le 24 septembre des deux cents allumeurs, s'était étendu à la plupart des autres ateliers, avec l'appui de la C.G.T., qui était alors le seul syndicat représenté à Ducellier-Grosménil.

Les revendications globales portaient sur une augmentation de salaire uniforme de 400 francs, l'amélioration des conditions de travail et la révision des classifications. Mais existaient, d'une unité de production à l'autre, de multiples récriminations spécifiques. C'est pour les recenser et les canaliser que les conseils d'atelier ont été conçus : même après un mois et demi de conflit, il n'était pas possible que les neuf délégués cégétistes connaissent les aspirations individuelles des mille huit cents salariés. Ces données illustrent, du reste, les difficultés, simplement matérielles, qu'ont souvent les syndicats à « sentir la base ».

L'idée de tels conseils a-t-elle justement surgi de la base, c'est-à-dire de l'assemblée générale des grévistes, comme l'affirment certains, ou a-t-elle été suggérée par la C.G.T., comme l'assure M. Pierre Mercier, secrétaire du syndicat de Ducellier-Grosménil ? Les choses se précipitent, en tout cas, en cette première semaine de novembre 1979 : dans la nuit du 4 au 5, l'usine de Vergongheon est évacuée par les forces de l'ordre ; le lundi 5, des grévistes tenteront de manifester à Chanonat, où séjourne alors, dans sa propriété familiale, M. Giscard d'Estaing, et la direction annonce, pour le 7, l'ouverture de négociations.

« Imaginez une réunion de mille deux cents personnes, dit M. Mercier. *Il était impossible que tout le monde s'exprime. Nous avons, par conséquent, demandé aux camarades de désigner, par atelier, un, deux ou trois travailleurs, qui recueilleraient les exigences des uns et des autres et qui nous transmettraient ensuite les cahiers de revendications. »* En vingt-quatre ou quarante-huit heures, c'est chose faite, et le 6 novembre, veille des négociations, la première réunion a lieu entre les syndicalistes et cinquante-sept conseillers, représentant trente-trois ateliers.

La direction accorde une augmentation de salaire « hiérarchisée » (108 francs pour le plus bas traitement, qui est alors de l'ordre de 2 600 francs brut), un *congé* d'« insalubrité » (une demi-journée par mois) ou une prime d'« incommodité » (0,52 franc de l'heure) pour les postes pénibles et de nouvelles classifications. C'est nettement insuffisant, estiment les grévistes, *et pourtant, de guerre lasse,* tout le personnel ouvrier reprend le travail le 19 novembre.

Ce lundi-là, le climat, encore alourdi par l'intervention des C.R.S. et les incidents qui se sont produits, pendant ces cinquante-six jours de conflit, entre grévistes et non-grévistes, est tendu. A dire vrai, la situation ne redeviendra normale que vers le 15 décembre.

En effet, durant les trois premières semaines de la reprise du travail, l'activité des conseillers d'atelier — qui passent de cinquante-sept et soixante-quinze puis à cent six — s'intensifie : *sous leur influence, la production* est réduite de moitié pendant la première semaine ; huit heures de grève, déclenchées d'un atelier à l'autre, sont décrétées pendant la deuxième ; des débrayages ont lieu, pendant la troisième semaine, pour permettre, chaîne par chaîne, l'envol de délégations auprès de la direction.

(Lire la suite page 24.)

Le tableau de bord de l'économie française

	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION En un mois	EVOLUTION En douze mois
EMPLOI : FRANCE				
— Demandes d'emploi : Données observées	Mars 1980	1 412 300	— 2,4 %	+ 7,6 %
Données corrigées	Mars 1980	1 415 100	+ 1,8 %	+ 7,6 %
— Chômeurs secourus : Données observées	Mars 1980	943 053	+ 2,08 %	— 11,4 % (1)
— Offres d'emploi : Données observées	Mars 1980	97 400	+ 6,7 %	+ 21,5 %
Données corrigées	Mars 1980	100 300	— 2,7 %	+ 21,4 %
— Licenciements économiques	Mars 1980	28 600	+ 1 %	— 21 %
— Effectifs en chômage partiel	Décembre 1979	116 500	+ 25,7 %	— 39 %
C. E. E. — Demandes d'emploi	Mars 1980	6 283 400	— 3,4 %	+ 2 %
DUREE DU TRAVAIL :			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	Décembre 1979	41	— 0,2 %	— 0,2 %
— Hebdomadaire employés	Décembre 1979	40,5	0	— 0,1 %
EFFECTIFS OCCUPES : — Indice 100 en décembre 1978	Décembre 1979	99,1	— 0,5 %	— 0,9 %
SALAIRES : — SMIC	Mars 1980	13.37 F	+ 3,4 %	+ 15,2 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Janvier 1980	143,6	+ 3,6 %	+ 13,7 %
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Avril 1979	3 325 F	+ 6,8 %	+ 12,1 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Avril 1979	8 840 F	+ 5,1 %	+ 10,5 %
ASSURANCE MALADIE (salariés) : Dépenses cumulées depuis janvier	Février 1980	19 111 millions de francs	+ 1,2 %	+ 14,9 %
PRIX	Mars 1980	Indice 242,1 (Base 100 en 1970)	+ 1,2 %	+ 13,7 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE	Février 1980	Indice 135 (CVS)	0	+ 3 %
COMMERCE EXTERIEUR : — Importations	Mars 1980	50 933 millions de francs (46 882)	+ 9,9 % (+ 7,7 %)	+ 38,9 % (+ 44,8 %)
— Exportations	Mars 1980	44 484 millions de francs (41 033)	+ 7,1 % (+ 4,5 %)	+ 19,3 % (+ 22,4 %)
— Taux de couverture	Mars 1980		87,3 % (87,5 %)	101,6 % (103,5 %)
MASSE MONETAIRE : — Données corrigées (en milliards de francs)	Décembre 1979	1235,6	+ 1,9 %	+ 14,3 %
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Avril (du 1er au 23 de ce mois)	12,40	Taux de mars 1980 12,9576	Taux de mars 1979 6,7701

(1) Cette importante baisse du nombre des chômeurs secourus — alors que les demandeurs d'emploi ne cessent d'augmenter — est essentiellement due à la mise en place du nouveau système d'indemnisation du chômage, fusionnant l'aide publique et les allocations ASSEDIC.

L'APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE DANS L'ENTREPRISE

L'expression des salariés sur les conditions de travail

(Suite de la page 23.)

Alors que l'existence de précédents réussis devrait rassurer et entraîner les hésitants, force est de constater aujourd'hui en France un blocage dangereux. Si les partenaires sociaux ne sont pas loin d'être d'accord sur les moyens, par contre ils s'opposent sur le vocabulaire employé pour les décrire et les finalités qui le sous-tendent.

Ces habituelles divergences ne suffisent cependant pas à expliquer la difficulté. En fait, il existe un étrange clivage qui fait s'opposer partisans et adversaires, aussi bien parmi les dirigeants d'entreprise qu'entre les différentes organisations syndicales.

L'hésitation devant le changement est fréquente dans tous les milieux, même quand de nombreuses expériences démontrent l'importance de l'enjeu et l'absence de risques. Certains chefs d'entreprise craignent de remettre en cause le rôle traditionnel de l'encadrement. Certains dirigeants de syndicats soupçonnent que par ces moyens on cherche à réduire le rôle indispensable des syndicalistes dans la défense des salariés. Ces réticences sont compréhensibles. Mais peut-on sérieusement espérer trouver un moyen qui modifie efficacement, mais sans effort et sans aucun risque, les méthodes de gestion et les comportements individuels ?

N'est-il pas paradoxal, pour promouvoir des modes d'expression individuelle adaptés à la variété des entreprises, de rechercher une méthode unique et universelle sur laquelle se ferait l'accord d'organisations collectives paralysées par leurs problèmes internes ? D'autant plus que cela risque d'entraîner l'intervention de la loi, sur un sujet qui, par sa matière même, lui échappe. Peut-on obliger par des textes les uns à s'exprimer, les autres à écouter ?

Lorsque, dans les années 50, il a fallu améliorer la productivité d'une industrie handicapée par les années de guerre, on n'a pas commencé par légiférer, réglementer ou signer des accords avant d'agir. On a informé sur ce qui se faisait en France et à l'étranger, on a formé tous ceux qui étaient concernés, en particulier l'encadrement. On a largement diffusé les idées et les méthodes. Grâce à cette action réaliste, les missions de productivité ont largement réussi. Rappelons-nous que les entreprises qui, à l'époque, n'ont pas voulu faire l'effort nécessaire, se sont condamnées à disparaître.

Aujourd'hui, une situation différente mais également difficile exige les conditions de travail et la compétitivité de notre économie. Si vraiment notre principal espoir réside dans l'intelligence des Français, alors il faut leur permettre de s'exprimer, ou bien dire clairement quels sont ceux qui sont trop bêtes pour qu'il soit utile de faciliter leur contribution personnelle à l'effort collectif. Sommes-nous vraiment devenus incapables d'affronter le changement, et prêts à accepter qu'un sujet aussi important s'enlise dans des discussions d'école entre organisations, alors que chaque entreprise, individuellement, pourrait sortir de l'impasse en s'appuyant sur ce qui se pratique ailleurs avec succès ?

Pour disposer d'informations permettant à tous de se faire une opinion fondée sur des faits, et d'une base d'action réaliste, ne peut-on envisager de confier à un groupe d'experts, ayant éventuellement l'agrément des différents partenaires sociaux, la mission d'examiner les avantages et inconvénients des différentes méthodes pratiquées, les difficultées rencontrées et les améliorations obtenues ?

Le coût d'un tel travail serait faible comparé à l'importance de l'enjeu. La diffusion des résultats et le développement de l'information nécessaire devraient alors accélérer une évolution essentielle pour le développement de l'économie et l'amélioration des conditions de vie de ceux qui y travaillent. Le moment venu, le législateur et les organisations pourraient intervenir s'ils l'estimaient encore utile.

Ce n'est que par un effort général que les profondes adaptations nécessaires seront réalisées. Souhaitons que, dans quelques années, il n'y ait pas de laissés-pour-compte de « l'expression des salariés », comme il y a eu des laissés-pour-compte de la productivité.

PAUL APPELL.

Les conseils d'atelier chez Ducellier

(Suite de la page 23.)

Cette direction fait encore quelques concessions dans l'amélioration des conditions de travail (postes mieux aménagés, douches) et la création d'emplois (six manutentionnaires et trois régleurs), alors que planaient, selon la C.G.T., des menaces de licenciement. C'est la « belle époque » des conseils d'atelier à Ducellier-Grosménil. Elle est de courte durée.

Dès qu'il s'agit, en effet, d'officialiser, en quelque sorte, cette innovation sociale, les choses se gâtent. Au début de cette année est organisé un vote à bulletin secret pour confirmer les représentants des conseils dans leurs nouvelles fonctions. Un cinquième seulement des ateliers accepte de participer au scrutin. Aucun agent de maîtrise ne passe par l'isoloir. L'atelier de rectification des arbres, où les trente-cinq ouvriers élisent les trois candidats présentés, fait figure d'exception.

La raison paraît double : d'abord, les cent six conseillers, qui étaient loin d'être tous syndiqués, lors de leur désignation, pendant la grève, sont pratiquement tous cégétistes au moment des élections. Le syndicat annonce, du reste, deux cent une adhésions nouvelles, au total, pendant ou après le conflit de huit semaines. « *Ce ne sont ni plus ni moins que d'officieux délégués syndicaux, imposant les vues de la C.G.T.* », disent leurs détracteurs. Ensuite, se crée, dans le même temps, une section syndicale C.F.D.T., totalement opposée à la conception cégétiste des conseils d'atelier.

Les deux organisations emploient le même vocable et parlent toutes deux d' « *autogestion* », mais elles ne mettent pas le même contenu sous les mêmes mots. « *La politisation a gagné les conseils d'atelier de Ducellier-Grosménil,* accuse la C.F.D.T., *avec la mainmise des communistes.* » « *La section C.F.D.T., composée à 90 % de non-grévistes, a été mise en place avec l'aide de la direction* », rétorque la C.G.T.

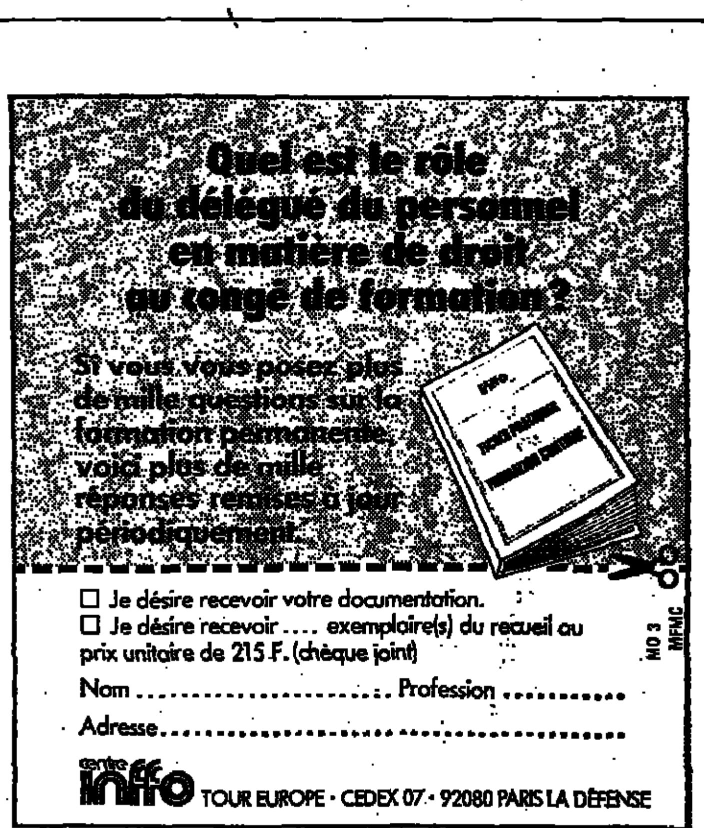
Le 13 février, lors d'une réunion du comité d'entreprise (neuf membres), la C.G.T. (quatre représentants) demande la création d'une commission des conseils d'atelier. La C.F.D.T. (trois représentants), la C.G.C. (un) et la direction (un) s'y opposent. L'« *alliance sacrée* », ironise, avec amertume, M. Pierre Mercier. La position de la direction de l'usine de Vergongheon est très claire : « *Les conseils d'atelier sont dépourvus d'existence légale. Il ne peut y avoir une commission pour quelque chose qui n'existe pas.* » La C.F.D.T. dit : « *Ce n'est pas au comité d'entreprise à financer les conseils d'atelier. C'est impensable.* » Seuls les cégétistes votent et élisent une commission composée de trois personnes. Mais l'argent ?

Chaque mois, les conseillers d'atelier se réunissent, pendant le temps de travail, avec les délégués cégétistes, pour une information réciproque : les retenues opérées sur les salaires (cette réunion dure trois ou quatre heures) sont compensées, assure la C.G.T., par des collectes qu'elle fait à l'intérieur de l'entreprise. La C.F.D.T., nouvellement implantée, a demandé, d'une façon globale, une expertise comptable sur la gestion du comité d'entreprise.

Aujourd'hui, les conseils d'atelier de Ducellier-Grosménil paraissent végéter. L'enthousiasme né de la lutte semble retomber. L'idée est pourtant bonne, de ces conseils qui seraient mieux à même, dans les grandes entreprises où les délégués syndicaux sont en sous-nombre, de connaître les aspirations et les revendications des travailleurs, relayées ensuite par les organisations syndicales. Sans tentative de « *déviation* » ou de « *récupération* ».

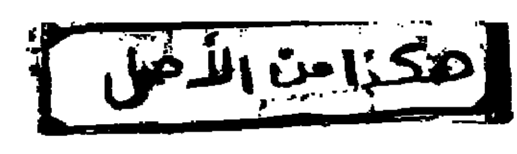
Il est difficile, l'apprentissage de la démocratie ouvrière. Le patronat s'en aperçoit bien, lui dont la nouvelle stratégie consiste à s'adresser directement et indirectement aux salariés, en jetant les syndicats par-dessus les moulins de la concertation.

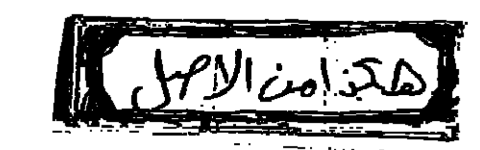
MICHEL CASTAING.

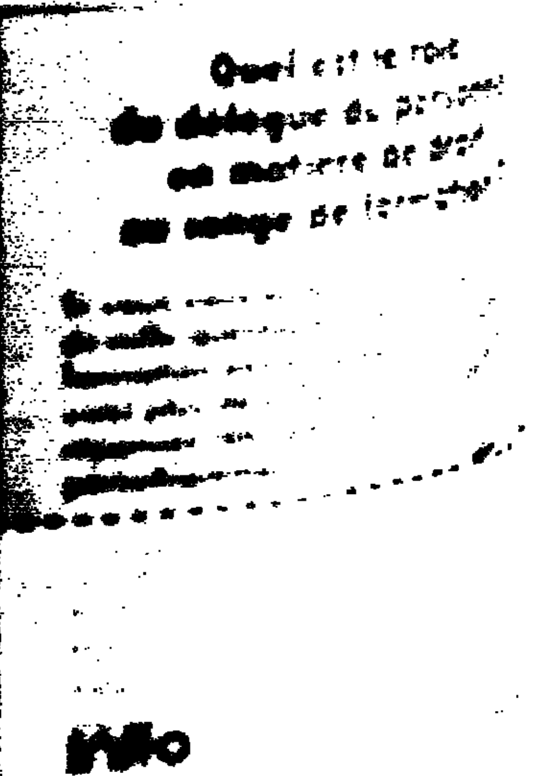


Lexique européen(*)

La régression







Lexique européen(*)

● **LES RESSOURCES PROPRES DE LA C.E.E.**

C'est en avril 1970, à la veille de l'ouverture des négociations d'adhésion avec le Royaume-Uni, le Danemark, l'Irlande et la Norvège, que les *Six ont adopté le système* des « ressources propres » dont la raison d'être est de doter la Communauté de l'autonomie financière et d'éviter ainsi une contestation périodique portant sur le montant de la contribution à verser par chacun des Etats membres au budget de la C.E.E. L'adoption de ce *système — et qu'on appelait alors l'* « achèvement » de la Communauté — *avait été exigée par la France au* sommet de La Haye en décembre 1969 comme contrepartie au feu vert donné par le président Pompidou à *l'*« élargissement » de la C.E.E. avec comme objectif principal d'assurer *un financement continu et sans* problème des dépenses de la politique agricole commune (PAC).

Le système, présenté depuis comme une novation politique majeure, prévoit le transfert de trois types de revenus des Etats membres à la Communauté : 1) les droits *de douane*, et 2) les prélèvements agricoles, perçus les uns et les autres aux frontières de la Communauté sur les importations en provenance des pays tiers, 3) une fraction, identique pour tous les Etats membres, du produit de la T.V.A. Cette quote-part de la T.V.A. est fixée chaque année par les Neuf en fonction des besoins, c'est-à-dire en calculant la différence entre les dépenses inscrites au budget d'une part, et les recettes provenant des droits de douane et des prélèvements agricoles d'autre part. Cependant le système de 1970 stipule que la fraction ainsi transférée à la C.E.E. ne peut dépasser 1 % du produit de la T.V.A. Aujourd'hui, ce butoir du 1 %, qui limite donc les ressources propres disponibles, pose problème : les dépenses communautaires augmentent plus vite que les ressources propres, si bien que le plafond du 1 % risque d'être bientôt atteint. Comment assurera-t-on alors le financement des dépenses communautaires ? L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni se sont déclarés hostiles à un relèvement du taux de T.V.A. affecté aux ressources propres. Devant cet épuisement des ressources propres, le seul moyen d'éviter l'impasse consiste à freiner la progression des dépenses. C'est un des arguments désormais mis en avant pour préconiser une stabilisation des dépenses agricoles. Compte tenu des dépenses inscrites pour 1980 dans le nouvel avant-projet de buget présenté par la Commission européenne après que l'As*semblée de Strasbourg eut rejeté le budget* de 1980, la Commission prévoit un total de ressources propres de 14,5 milliards d'ECU (un ECU = 5,80 F) ventilés ainsi : droits de douane : 5,6 milliards ; prélèvements agricoles plus cotisation sucre : 2,1 milliards ; T.V.A. : 6,7 milliards. Ce dernier versement représente 0,68 % du produit de la T.V.A. Restent disponibles avant de franchir le butoir de 1 % 3,2 milliards. Mais l'avant-projet a été établi sur la base des propositions de prix agricoles de la Commission pour la campagne 1980-1981, qui ne seront pas acceptés par les Neuf. Les dépenses effectuées seront en réalité plus importantes et la fraction de T.V.A. devant être versée certainement supérieure à 0,67 %. Ce qui veut dire que l'on se rapprochera du seuil de 1 %.

● **LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ**

Ce budget, dont les dépenses sont couvertes par les ressources propres, s'est élevé en 1979 (crédits d'engagement) à 15,4 milliards d'ECU dont 10,4 milliards pour les dépenses de soutien des marchés agricoles (Fonds européen d'orientation et de *garantie agricole, section garantie*) *et, par* exemple, 945 millions pour le fonds régional et 767 millions pour le fonds social. Ce fort déséquilibre au profit des dépenses agricoles est dénoncé par plusieurs Etats membres, au premier rang desquels le Royaume-Uni. Il est considéré comme excessif par la Commission et par le Parlement européen. En décembre, l'Assemblée européenne, faisant pour la première fois usage du principal pouvoir que lui confère de traité de Rome, a rejeté le projet de budget 1980 qui lui était soumis par le conseil des *ministres parce que celui-ci n'avait pas* tenu compte de son souci de voir réduites (au reste de façon modérée) les dépenses inscrites pour le soutien du marché laitier. Ces dernières ont représenté à elles seules 45 % des dépenses du FEOGA en 1979. A la suite de ce rejet, la Commission a *présenté un nouveau projet de budget* 1980 de 16,3 milliards d'ECU, qui est établi en considérant comme acquise l'adoption par les Neuf du rigoureux programme d'économies agricoles (800 millions d'ECU d'économie, surtout sur le lait) qu'elle leur a soumis. Il est hors de question que ce programme d'économies soit adopté, ce qui veut dire que les dépenses de soutien des marchés agricoles (FEOGA, garantie) continueront à croître, même si des mesures sont tout de même prises par les ministres *pour que cette progression soit plus lente* que dans le passé.

● **LA CONTRIBUTION BRITANNIQUE**

Les Anglais s'insurgent de voir leur contribution nette, c'est-à-dire la différence entre ce qu'ils versent au budget européen et ce qu'ils en reçoivent, atteindre des montants considérables.

C'est là, font valoir les Anglais, une situation d'autant plus aberrante qu'en termes de P.N.B. par tête le Royaume-Uni compte parmi les pays les moins riches de la C.E.E. De fait, les chiffres sont impressionnants et justifient la préoccupation des Anglais, sinon les solutions qu'ils préconisent pour résoudre le problème. D'après les calculs de la Commission, le déficit net britannique dans le budget européen atteindrait en 1980 1,68 milliard d'ECU, faisant ainsi du Royaume-Uni le premier débiteur net de la C.E.E. devant l'Allemagne (1,11 milliard d'ECU). Selon ces mêmes calculs, tous les autres Etats membres se trouveraient en 1980 avec un solde net positif. Seulement 41 millions d'ECU pour la France, mais 287 millions pour le Luxembourg, 358 pour les Pays-Bas, 388 pour le Danemark, 469 pour la Belgique, 502 pour l'Irlande et 754 pour l'Italie. Mme Thatcher demande que *le déficit net du Royaume-Uni soit ramené* aussi près que possible de zéro. Les soldes nets énumérés ci-dessus montrent que, si les Neuf s'orientaient vers une modification des règles financières actuelles et décidaient d'appliquer le « juste retour » (argument-repoussoir évoqué par M. Giscard d'Estaing), *c'est non pas la France, en situation de* quasi-équilibre, mais les petits pays, très largement bénéficiaires du budget européen, qui seraient les principales victimes d'une telle réforme. L'importance du déficit net britannique a deux raisons principales : le Royaume-Uni *qui*, bien qu'ayant déjà sensi*blement réorienté ses échanges depuis 1973*, continue plus que les autres membres à s'approvisionner à l'extérieur de la C.E.E., verse de ce fait au budget européen des sommes importantes provenant des droits de douane et des prélèvements agricoles.

D'autre part, comme l'agriculture y occupe une place *limitée*, il bénéficie peu des dépenses d'un budget communautaire dont les crédits sont pour les deux tiers affectés au fonctionnement du Marché commun agricole.

● **LE MÉCANISME CORRECTEUR**

Compte tenu de la structure de l'économie britannique, le risque de voir le Royaume-Uni contribuer au budget européen plus qu'il n'en bénéficie a préoccupé les gouvernements qui se sont succédé à Londres depuis dix ans. Ce problème a occupé une *place importante* durant les *négociations* d'adhésion, et les Anglais ont obtenu alors que les règles financières de la Communauté ne leur soient pas appliquées pleinement jusqu'en 1979. C'est la *raison pour* laquelle ce n'est qu'aujourd'hui que le problème se pose avec acuité. En 1975, lors de la renégociation du traité d'adhésion imposée *par* M. Wilson, les Neuf avaient accepté l'adoption d'un « mécanisme correcteur » destiné à empêcher que la contribution brute (ce qui est versé au budget sous forme de droits de douane, de prélèvements agricoles et de recettes de T.V.A.) d'un pays membre *éprouvant des difficultés économiques dé*passe trop nettement, du fait de l'application normale des règles financières communautaires, sa quote-part dans le P.N.B. de la C.E.E. Mais, prudents, les partenaires du Royaume-Uni avaient fait en sorte que diverses limitations soient apportées au plein fonctionnement du mécanisme correcteur. Ce sont ces freins qu'au conseil européen de Dublin, en novembre 1979, les chefs de gouvernement ont envisagé de faire « sauter ». Ce qui permettrait de réduire la contribution britannique en 1980 d'environ 500 millions d'ECU. Le plein usage du mécanisme correcteur ne suffirait pas, on s'en *rend* compte, pour réduire la contribution nette du Royaume-Uni autant qu'on le veut à Londres. Afin de parvenir à une compensation suffisante pour Mme Thatcher, il est envisagé, en plus du dépenses, *autrement* dit de *prévoir* une *ligne* de crédits affectés au financement de projets d'intérêt communautaire (ou supposés tels) au Royaume-Uni. La France insiste pour que ces diverses corrections en faveur du Royaume-Uni — celles *résultant* des dépenses complémentaires — soient limitées à trois ans.

● **LA PRÉFÉRENCE COMMUNAUTAIRE**

Avant de donner son accord à une réduction de la contribution nette britannique, la France, appuyée par plusieurs Etats membres, entend que les chefs de gouvernement, et *plus particulièrement* Mme Thatcher, *réaffir*ment leur attachement aux principes régissant les finances publiques communautaires ainsi que la *politique* agricole *commune*. Au premier rang de ces principes figure la préférence communautaire. Sur le plan budgétaire, c'est pour la *concrétiser* que le législateur européen a établi en 1970 une relation entre le commerce extérieur et les ressources propres. Celles-ci sont, en premier *rang*, constituées par les droits de douane et les prélèvements agricoles. « *Ceci*, observe le document que la France a soumis à l'approbation de ses partenaires, *traduit le choix qu'ont fait les Etats membres de fonder leur entreprise sur un marché commun privilégiant leurs produits industriels et agricoles par rapport à ceux des pays tiers.* » En matière industrielle, la préférence communautaire résulte des droits de douane inscrits au tarif douanier commun. En matière d'échanges agricoles, elle est assurée par l'application de droits de douane et surtout de prélèvements mobiles sur les importations en provenance des pays tiers. Toutefois, dans certains secteurs importants de l'économie agricole, cette protection aux frontières n'existe pas : c'est le cas, en particulier, pour les matières grasses végétales, les tourteaux, le soja et le manioc. Il en résulte pour les produits de la Communauté qui sont concurrents — les produits laitiers dans le cas des matières grasses végétales — un grave affaiblissement de la préférence communautaire. Celui-ci est considéré par les *organisations professionnelles agricoles* et par certains Etats membres comme étant pour une large part à l'origine des déséquilibres structurels les plus graves, en particulier de celui constaté dans le secteur laitier.

En ce qui concerne le mouton, production *dans laquelle la Communauté est déficitaire*, la France a d'ores et déjà accepté que la protection du marché des Neuf, et par conséquent la préférence communautaire, ne soit pas assurée par un dispositif de prélèvement mobile aux frontières mais par l'intermédiaire d'accords d'autolimitation qui seront négo*ciés par la Commission au nom des Neuf* avec les fournisseurs extérieurs de la C.E.E., le premier d'entre eux étant la Nouvelle-Zélande.

« *La préférence communautaire,* souligne le document que la France voudrait voir approuver par *le* conseil européen, *ne saurait faire l'objet que de dérogations limitées temporaires et dont la justification doit être réexaminée périodiquement.* » C'est dire, entre autres, que le régime préférentiel accordé aux importations de beurre néo-zélandais ne peut être considéré comme un *droit* permanent.

● **LES PRIX AGRICOLES**

Ils étaient fixés chaque *année* en *unité* de compte, maintenant en ECU. Le débat actuel entre les Neuf porte sur l'ampleur du relèvement des prix communs. La Commission *propose* en moyenne 2,4 %. Du débat au sein de l'Assemblée européenne, il ressort que la majorité des parlementaires souhaitent une augmentation supérieure à 5 %. Les organisations professionnelles réclament 7,9 %. La notion de prix communs est à considérer avec précaution. En raison des *fluctuations monétaires, il n'y a plus en réalité* de prix uniques : les *prix* agricoles convertis en unités de compte sont plus élevés dans les pays à monnaie forte (Allemagne, pays du Benelux) que dans ceux à monnaie faible (Italie, France), même si depuis un an cet écart, qui était considérable, s'est réduit. Cette situation a notamment comme conséquence qu'en jouant sur la modification de leurs taux verts (c'est-à-dire en rapprochant le taux de change employé pour calculer les prix agricoles du taux de change du marché) les pays à monnaie faible ont la possibilité, politiquement bien commode, de procéder au moment du changement de campagne à un ajustement de prix en monnaie nationale supérieur à celui décidé pour les prix communs. C'est ce que font la France et l'Italie. C'est ce que ne peuvent pas faire la Belgique ou la R.F.A., *où l'augmentation des coûts de production* subie par les exploitants est pourtant importante.

Les prix européens, ce sont surtout les prix d'intervention, c'est-à-dire les prix garantis aux exploitants pour celles des productions pour lesquelles il existe un organisme d'intervention. La France demande, jusqu'à *présent* sans succès, que les producteurs de moutons puissent bénéficier, au moins dans certaines conditions, d'achats publics d'intervention au *même* titre que les *producteurs* de lait, de viande de bœuf ou de céréales.

● **LES MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES**

Ils ont été créés pour neutraliser dans les échanges agricoles les différences de prix qui, d'un Etat membre à l'autre, résultent des variations monétaires. On distingue les M.C.M. positifs, appliqués par les pays à monnaie forte, qui jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation, et les M.C.M. négatifs, appliqués par les pays à monnaie faible, qui jouent en sens inverse comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation. Le système des M.C.M. était justifié à l'origine pour *préserver* la libre circulation des produits. Il a eu à la longue des effets pervers considérables, en particulier pour l'agriculture française. Les exploitants allemands, et dans une moindre mesure ceux du Benelux, bénéficient en effet de sur-prix agricoles, ce qui facilite leurs investissements et le développement de leur production, sans en avoir les inconvénients commerciaux grâce à l'existence des M.C.M. Bref les M.C.M. favorisent les agriculteurs des pays à économie forte, pénalisent ceux des pays à monnaie faible. Un des principaux avantages de l'entrée en vigueur du système *monétaire* européen a été de faciliter les résorptions des M.C.M. et de réduire de la sorte les distorsions de concurrence qui en résultaient pour les agriculteurs français. Il existe encore en R.F.A. des M.C.M. positifs importants que rien économiquement ne justifie. Un des *objectifs de l'actuelle négociation sur* les prix est de les diminuer.

● **TAXE DE CORESPONSABILITÉ ET SUPER-PRÉLÈVEMENT**

Pour des raisons budgétaires (épuisement de ressources propres) et pour des raisons purement économiques (déséquilibre croissant entre l'offre et la demande), la Communauté se trouve dans l'obligation admise à peu près par tous de sérieusement freiner sa production de produits laitiers. Celle-ci, en dépit des mesures déjà prises dans le passé, continue d'augmenter. Reste à savoir *comment y parvenir.* La *Commission* propose d'associer davantage les producteurs aux dépenses engagées pour résorber les excédents, en faisant passer la taxe de coresponsabilité de 0,5 % à 1,5 % du prix indicatif du lait. Ce renforcement de la coresponsabilité ne suscite pas de critiques trop graves. Mais la Commission suggère encore, comme principal moyen de dissuasion, de soumettre à un super-prélèvement » très lourd les laiteries qui accroîtraient leur collecte de lait. C'est à propos de super-prélèvement que les Neuf sont *le plus* divisés. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark, au nom de l'efficacité, voudraient qu'il frappe de la même manière tous les producteurs. En revanche, l'Allemagne, la France, la Belgique, qui voudraient qu'il soit sélectif, demandent au nom de la défense de l'exploitation familiale que l'essentiel de son poids pèse sur les grosses exploitations industrielles qui accroîtraient leur production. Les organisations syndicales pensent, quant à elles, qu'un sérieux effort d'exploitation pourrait être entrepris pour écouler la production laitière européenne.

(*) Voir « le Risque monétaire » publié dans « le Monde de l'économie » du 22 avril 1980.

UN RÊVE AMÉRICAIN EN PÉRIL

La régression de la maison individuelle

La hausse accélérée des taux d'intérêt hypothécaire et bancaire porte un coup à l'un des ingrédients essentiels du « rêve américain » : la maison individuelle. Pour l'Association des constructeurs, un million seulement de ces habitations seront construites cette année, contre deux millions en 1978. Encore juge-t-elle ces prévisions optimistes : elle estime que 1980 pourrait voir le niveau le plus bas de mises en chantier depuis la fin de la dernière guerre.

Cependant, selon les statistiques du département du travail l'industrie du bâtiment, qui est, avec quatre millions sept cent mille salariés, avant l'agriculture, le principal employeur du pays, a perdu trois cent mille emplois en mars. Ses pertes dépassent maintenant celles de l'industrie de l'automobile.

LA *crise n'a guère commencé* qu'à l'automne dernier : jusque-là, malgré la hausse continue des prix, les Américains continuaient à acheter, estimant que l'acquisition d'une maison restait *le* meilleur investissement en période d'inflation. *Le* marché s'annonçait particulièrement favorable pour les promoteurs, puisque les enfants du « *baby boom* » d'après guerre arrivent aujourd'hui à l'âge du mariage et des responsabilités familiales, qui se traduisent *ici, immanquablement*, par l'achat d'une maison avec des prêts hypothécaires, sur vingt-cinq ou trente ans, à des taux qui variaient encore, il y a un an, entre 10 % et 11 %.

Actuellement, la difficulté, voire l'impossibilité pour les jeunes couples d'acheter une maison, est ressentie, plus encore que l'inflation ou le chômage, comme le signe d'une crise grave dans un pays qui n'a jamais manqué d'espace et où le prix des terrains à bâtir reste imbattable.

La crise commence à toucher les entreprises sous-traitantes, les exploitations de bois des Etats du Nord-Ouest, les fabricants d'équipements ménagers, de meubles et des innombrables gadgets qui peuplent les habitations américaines. 38 % des usines de bois et de contre-plaqué ont dû fermer ou réduire leurs horaires de travail. Enfin, les mises en chantier de bureaux ou de locaux commerciaux se ralentissent aussi sérieusement.

La crise se fait sentir même dans les Etats dont la population s'accroît rapidement. En Floride et dans le Sud-Ouest, les gros promoteurs ont dû réduire leurs *programmes dans des proportions* de un à deux tiers. Certains d'entre eux envisagent de se tourner vers la construction d'immeubles d'habitation en copropriété, dont les prix restent raisonnables par rapport à ceux des maisons indi*viduelles*.

Le renchérissement du marché financier incite les banques qui offrent des rémunérations plus modestes à employer des moyens peu orthodoxes pour encourager les dépôts des épargnants. Depuis que, il y a un mois, le département bancaire de l'Etat de New-York a autorisé les deux cent vingt établissements qu'il reconnaît à pratiquer librement la politique de cadeaux aux clients, qui était jusqu'ici réservée à l'ouverture de nouvelles succursales, les pages des quotidiens se remplissent d'offres tentatrices : la Bowery Savings Bank propose des taux d'intérêt de 14 à 16 % pour les dépôts de 10 000 dollars, assortis de « *cadeaux fabuleux* » — photos à l'appui — qui vont de l'aspirateur à plusieurs vitesses à la chaîne en or (14 carats), en passant par la calculatrice électronique. La Lincoln Savings Bank propose des présents — plus modestes — à partir d'un dépôt de 350 dollars. United Mutual Savings offre, pour un dépôt de 75 000 dollars, au choix, un téléviseur (couleur), une chaîne en or (14 carats) agrémentée d'une pépite d'or (24 carats), un appareil de photographie perfectionné de marque japonaise, ou « l'horloge de grand-papa », avec carillon et balancier en cuivre.

Ces largesses commencent à susciter des protestations des autres établissements bancaires, qui y voient un dumping d'un style particulièrement vulgaire, et aussi des marchands d'équipements ménagers ou électroniques, qui risquent d'en être les principales victimes.

NICOLE BERNHEIM.

La concurrence des nouveaux pays industriels s'exerce sur les marchés du tiers-monde

(Suite de la page 23.)

Dans la mesure où ils sont représentés par des sociétés réellement indépendantes, ce qui est le cas le plus fréquent, les succès de ces nouveaux concurrents sur marchés libres ont une toute autre portée que leurs interventions très contrôlées sur les marchés industriels si soigneusement défendus.

Malgré leur volume encore modeste, la part croissante des échanges Sud-Sud depuis quelques années marque un revirement d'importance majeure. Les débuts de l'industrialisation avaient orienté la production du tiers-monde vers les marchés industriels, à tel point que de 50 % la part des échanges Sud-Sud dans les exportations était tombée à 29 % en 1973. Grâce aux recettes pétrolières, mais aussi à la demande nouvelle liée au progrès même de l'activité industrielle, elle s'est relevée à plus de 33 % dans les années suivantes, au moment où justement la production connaissait son plus grand développement, et elle dépasse même largement 45 % dans les exportations de l'Amérique latine.

Facteurs majeurs pour l'avenir, l'activité industrielle et la demande qu'elle suscite sous-tendent l'essentiel de ces échanges Sud-Sud. Ceux-ci comprennent une part croissante de produits des industries électromécaniques (40 % contre 32 % en 1973). Bien qu'en recul, les demi-produits réclamés par les diverses industries y figurent pour 45 %, aux premiers rangs desquels les textiles et les produits chimiques. Vêtements et autres biens de consommation n'y entrent que pour moins de 15 %. Situation tout autre que dans les relations Sud-Nord.

Les marchés du tiers-monde reçoivent en 1977 les trois quarts des exportations des pays neufs de matériel industriel et d'automobiles, la moitié du matériel de transport, 45 % des produits chimiques, des produits sidérurgiques et des textiles, et ces produits ont réussi à s'imposer face aux fournisseurs traditionnels soucieux de maintenir leurs positions en cette période difficile.

Dans le secteur de l'équipement en particulier ils paraissent souvent mieux adaptés aux conditions du tiers-monde et très compétitifs.

Ainsi l'horizon des pays neufs se transforme. A l'exception du Mexique, tous se sont tournés davantage vers les marchés du tiers-monde. Les accords régionaux (ASEAN, ALALE, CEACAM) ont naturellement beaucoup favorisé ces échanges sud-sud qu'ils encadrent encore pour plus de moitié. Mais le développement récent et plus rapide des échanges interrégionaux, de continent à continent, témoigne d'un changement de perspective des principaux pays producteurs qui ont dépassé le cadre régional.

Cela est vrai pour le Brésil qui trouve en Afrique un débouché naturel hors du continent américain, mais plus encore pour certains pays d'Asie avec l'apparition de courants d'échange importants de la Corée et de l'Inde vers le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Afrique noire. Les échanges interrégionaux représentent maintenant le tiers des échanges sud-sud contre moins d'un quart quelques années auparavant.

Montée des forces neuves

Cependant les pays neufs ne satisfont encore que 12,1 % de la demande croissante du tiers-monde en produits industriels, contre 10,4 % en 1973. Indication nécessaire pour ramener à leurs justes proportions la dimension actuelle des échanges sud-sud et la dépendance dont souffriront longtemps ces pays.

Mais il n'y a pas en économie de mutation brusque. La splendeur des empires dissimule longtemps leur déclin et la montée de forces neuves. Le fait nouveau et essentiel est l'existence dans le tiers-monde de pays où se développe à présent une production industrielle gagnant en force et en indépendance.

Quelles sont les incidences de cette nouvelle production industrielle pour les exportateurs traditionnels ? En fait la plupart des nouveaux pays producteurs en réservent l'essentiel pour satisfaire un marché intérieur important. Dans l'ensemble (exception faite des pays ateliers d'Extrême-Orient), les pays neufs n'exportent guère plus du dixième de leur production industrielle. Ce pourcentage tombe même au-dessous de 5 % dans les pays d'Amérique latine qui assurent à eux seuls plus de la moitié de la production industrielle du tiers-monde.

Ainsi *l'affrontement nord-sud se situe d'abord à l'intérieur même des nouveaux pays producteurs* pour la conquête ou le contrôle de leurs importants marchés. Il n'apparaît que de façon superficielle dans les échanges commerciaux, tandis que les principales multinationales installées sur place peuvent y jouer un rôle décisif. La concurrence nouvelle rencontrée par les pays industriels, tant sur leurs propres marchés que du fait des échanges sud-sud, apparaît un peu comme la partie visible d'un iceberg, ne donnant qu'une faible idée de l'évolution en cours. Mais l'autonomie croissante des nouveaux producteurs est un fait majeur qui limite les livraisons sur les marchés traditionnellement les plus importants. De 1973 à 1977, la part des cinq principaux d'entre eux dans les exportations des pays industriels était tombée de 22,3 % à 14 % et ce mouvement se poursuit...

Il est significatif que, en quelques années, la part des biens d'équipement et matériel de transport se soit ainsi fortement réduite dans les importations des pays neufs les plus dynamiques, de 10 % ou plus au Brésil, en Argentine, en Corée, en Inde. Simultanément, les biens d'équipement apparaissaient dans les exportations de ces pays, où ils figuraient rapidement pour plus de 10 %...

Au moment où s'accumulaient les commandes des pays pétroliers, la stagnation ou le net recul des achats de pays tels que le Brésil, le Mexique ou l'Inde ont pu ne pas apparaître dans toute leur signification. Cinq ans plus tard, le récent document du GATT constate, après un ralentissement des livraisons, sensible dès 1978, un recul de 5 % en valeur des ventes à l'OPEP en 1979, nettement plus considérable en quantité. Les capacités d'importation émoussées de nombreux pays pétroliers ne laissent guère croire, de leur part, à la possibilité d'une reprise rapide. Le dynamisme des pays neufs en aurait d'autant plus d'incidences.

Le développement des nouveaux pays industriels fait peu à peu de ceux-ci les arbitres sur les marchés du tiers-monde, concurrents d'autant plus redoutables que les circonstances actuelles sont difficiles (décélération de la production mondiale et amenuisement des débouchés). L'importance de leur besoin et l'ampleur de leur marché intérieur empêchent encore la plupart d'entre eux d'exercer au-dehors une pleine concurrence. Mais il ne s'agit que d'une période de transition que les exportateurs traditionnels doivent bien considérer comme provisoire.

JEAN LEMPÉRIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Pouvoir financier et l'industrie en France »

de Bertrand Bellon

DEPUIS son origine, le monde industriel moderne est caractérisé par une concentration croissante, marquée çà et là de mouvements apparemment inverses de décentralisation. L'ouvrage de Bertrand Bellon fait le point sur cette évolution en France et surtout détaille les méthodes nouvelles utilisées par le pouvoir financier et les leaders industriels pour renforcer — généralement sous la direction du premier — leur communauté de destin.

La notion d'entreprise autonome, note l'auteur, n'a plus guère de caractère opératoire aujourd'hui, dans la mesure où des types extrêmement divers d'entreprises, aux fonctions et aux comportements spécifiques, se trouvent intégrés avec d'autres dans des réseaux complexes de relations. La forme la plus usuelle de ces regroupements n'est plus, comme on l'a pensé longtemps, le trust géant, le monopole ou même la firme multinationale tentaculaire, mais cet ensemble que l'auteur appelle le « groupe financier », qui allie des partenaires de taille différente dans une stratégie commune de recherche, de développement, d'implantation mondiale et de rapports profitables avec l'Etat — ou les Etats.

Les grandes banques ont joué un rôle décisif dans la phase récente de cette restructuration. Au début de la Ve République, d'abord, où s'achève, avec la bénédiction du Plan, la phase classique des concentrations. Puis à partir de 1966, lorsque les groupes industriels déjà constitués fusionnent ou se fédèrent sous l'égide des banques d'affaires les plus puissantes. Dès lors, quelque trois cents groupes emploient environ 45 % des salariés de l'industrie et du commerce, réalisant 55 % de l'investissement et 60 % des exportations. Parmi eux, les dix plus importants emploient plus de 10 % du total des salariés français.

La naissance des « ensembles financiers »

L'original, dans ce processus, c'est la symbiose de plus en plus étroite entre pôles bancaires, fleurons industriels et cercles dirigeants de l'Etat (fonctionnaires ou responsables politiques). Dans des formes variables, selon les cas, mais qui allient l'autonomie juridique et le respect des spécificités de chaque unité avec l'unification — plus ou moins grande — des centres de décision. Dans tel ensemble, le poids des banquiers l'emporte sur celui des industriels, dans tel autre, c'est l'inverse. Mais toujours est recherchée la synthèse des intérêts et assuré le parallélisme des initiatives ; cela sous la direction d'un état-major très restreint groupant les responsables au niveau le plus élevé, dans la discrétion de gestion qu'assure la loi aux entreprises de moins de cinquante salariés : pas de comité d'entreprise dans les sociétés mères, puisqu'elles n'ont que très peu de personnel (trois salariés à la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, selon l'auteur, seize chez Peugeot-S.A., trente-huit à la Compagnie des compteurs ou chez Michelin, quarante-deux chez Schneider, etc.).

Pour concilier le dynamisme de la décentralisation avec l'efficacité de l'unité de commandement, l'architecture de ces ensembles financiers s'est de plus en plus perfectionnée : des holdings intermédiaires, dépendant directement de la société-mère, commandent des sociétés chefs de file, qui pilotent telle ou telle partie industrielle de l'ensemble, en se dotant elles-mêmes de filiales ou sous-filiales spécialisées et de sociétés d'accompagnement (immobilières, informatiques, financières...). A partir de ce schéma central — qui éloigne de plus en plus le centre de décision du lieu et des hommes de la production — de nombreuses variantes sont analysées, qui illustrent la diversité du monde français des affaires.

Les unes privilégient la dissémination régionale ou l'implantation internationale, les autres beaucoup moins. Certaines diversifient au maximum les productions pour répartir les risques et multiplier les espérances de profit, les autres pas. Certains grands ensembles donnent — comme autrefois — la priorité à la production, les autres à la commercialisation et aux activités financières... Graphiques, diagrammes, monographies illustrent ces différences.

Etudier cette typologie, c'est analyser la réalité présente du tissu industriel et bancaire français. Avec ses diversités, liées à l'histoire des groupes comme au caractère de ceux qui les ont façonnés ou qui continuent à les diriger dans le cadre d'« ensembles financiers » plus vastes que les groupes eux-mêmes. Paribas n'a pas, pour diriger son gigantesque « club », la même stratégie de prises de participation, de contrôle de gestion, d'échanges d'administrateurs, que Suez, Lazard, Rothschild, Vernes, Worms ou Empain ; mais, comme chez ces derniers, les décisions essentielles — choix des principaux responsables, élargissement, restructuration interne autour de nouveaux axes de développement... — sont prises en tout petit comité.

A quoi sert alors cette galaxie de parents, d'administrateurs, d'amis politiques, qui gravitent autour de l'état-major et le représentent dans les conseils des sociétés dépendantes ou alliées ? Autant à garantir la pérennité du pouvoir du groupe (en veillant sur place aux marches de son empire) qu'à nouer les liens utiles — aujourd'hui ou demain — avec les partenaires (collaborateurs ou concurrents), ainsi qu'avec l'Etat, faiseur de lois, distributeur de commandes et de privilèges, protecteur éventuel contre les rivaux étrangers.

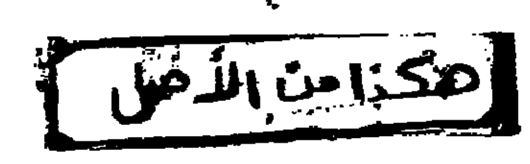
Quel rôle pour l'Etat ?

Très logiquement, ce voyage au centre des affaires débouche sur une réflexion sur le rôle de l'Etat. N'est-il que le bras séculier des grands ensembles financiers, d'autant plus sensible à leurs desseins qu'il est investi par leurs propres représentants ? La communauté d'orientation que l'on constate ne vient-elle pas, plus simplement encore, de ce qu'une même grande bourgeoisie délègue certains de ses enfants à la gestion des affaires privées et les autres à l'administration des affaires publiques ? Et l'« appareil d'Etat » ne fournit-il pas à ceux qui ne sont pas issus de ce milieu un moyen d'accéder aux centres de décision des grands ensembles financiers, la voie des grandes écoles étant, à cet égard, au moins aussi efficace que celle des mandats parlementaires ?

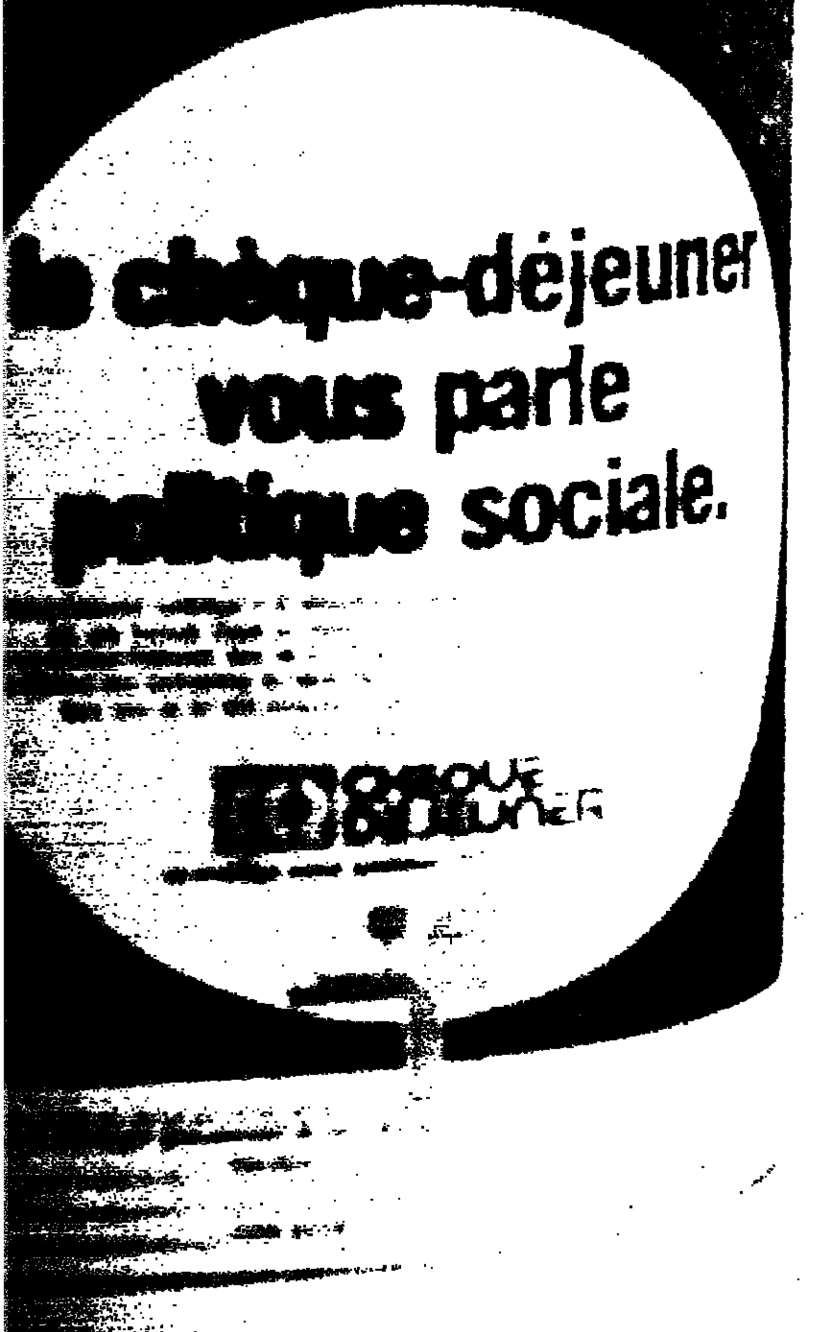
Si telle est la réalité la plus courante, que reste-t-il de la fonction d'orientation politique et de contrôle qu'au nom des citoyens les institutions publiques devraient exercer à l'égard des firmes privées, aussi tentaculaires soient-elles ? La réflexion de l'auteur tourne court ici ; ou plutôt se meurt en une simple interrogation. Peut-être parce que ce n'était pas son sujet. Peut-être aussi parce qu'à l'heure des multinationales — et devant l'absence de pouvoir politique international — la question lui paraît déjà dépassée.

GILBERT MATHIEU.

★ Le Seuil, 270 pages, 65 F.







PRESSE

GRÈVE DE JOURNALISTES AUX « DÉPÊCHES » DE DIJON

Le quotidien *les Dépêches*, de Dijon, n'a pu paraître lundi 28 avril (éditions Côte-d'Or et Jura), après avoir connu une pagination réduite vendredi 25 et samedi 26 avril, en raison d'une grève déclenchée par les journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T.). Dans un communiqué, les trois syndicats indiquent que la direction du journal, contrôlé depuis le mois de février dernier par *le Progrès de Lyon*, « *a décidé de faire appel aux ouvriers du Livre pour pallier l'insuffisance des effectifs rédactionnels* ».

L'objet du litige porte sur six postes de secrétaire de rédaction qui seraient dévolus à d'anciens ouvriers du livre. « *Cette décision a été prise unilatéralement, en violation des conventions collectives et d'entreprise régissant l'emploi dans la profession de journaliste* », ajoutent les syndicats, qui reprochent au P.-D.G., M. Jean-Claude Cellard, de n'avoir pas consulté la commission d'embauche prévue à cet effet. La direction, pour sa part, fait remarquer que les délégués syndicaux ont été reçus à quatre reprises, ces derniers jours, pour débattre de cette question.

Enfin, le Syndicat du livre a déclaré qu'il « *comprend la position des journalistes qui défendent leur profession* » et a réaffirmé « *son opposition la plus totale à l'embauche de maquettistes techniques pour remplacer les secrétaires de rédaction manquants* ».

Une réunion de conciliation était prévue ce lundi 28 avril.

NOUVEAU CONFLIT EN GRANDE-BRETAGNE

Un différend qui oppose les ouvriers du Livre et les patrons des journaux de province britanniques a entraîné, le samedi 26 avril, la non-parution du quotidien travailliste *Daily Mirror*, à la suite d'une grève de solidarité des employés de la composition avec leurs collègues de province.

Le conflit, qui porte sur des revendications salariales, avait déjà empêché, le jeudi 24 avril, la parution du *Sun*, premier quotidien britannique par le tirage, et, le dimanche 27 avril, celle des *News of the World* (près de 5 millions d'exemplaires).

● *Aux « Dernières nouvelles d'Alsace »*, la prise de participation du groupe Matra (*le Monde* du 26 avril) dans la société éditrice du quotidien — à travers la libairie Aristide Quillet — est de 30 %.

M. Jean-Jacques Kielholz, P.-D.G. du journal, a précisé que le nouveau montage financier ne changera pas les conditions d'exploitation de l'entreprise et qu'une place « *est réservée à des investisseurs alsaciens, qui auront la possibilité d'acquérir la majorité du capital* ».

ANNIVERSAIRE

LE RETOUR DES DÉPORTÉS

Quand l'Europe découvrait les « demi-soldes de l'enfer »

M. Valéry Giscard d'Estaing a assisté, dimanche 27 avril à Notre-Dame de Paris, à une messe solennelle célébrée pour le trente-cinquième anniversaire de la libération des camps de concentration. Le président de la République a été accueilli par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, qui présidait la messe, concélébrée par le chanoine Emile Berrar, archevêque de la cathédrale, et par le père Michel Riquet, jésuite, ancien déporté. M. Giscard d'Estaing était entouré de M. Raymond Barre, de plusieurs ministres, des présidents des Assemblées et des corps constitués, ainsi que des représentants d'associations d'anciens combattants et de déportés.

Après la cérémonie religieuse, le président de la République est allé se recueillir dans la crypte du Mémorial de la déportation, dans l'île de la Cité, accompagné de M. Maurice Plantier, secrétaire d'État aux anciens combattants. Il a déposé une gerbe devant le cercueil, drapé de tricolore, du déporté inconnu.

Jean-Marc Théolleyre évoque ci-dessous ce que fut la libération des camps.

On ne savait pas que 1945 resterait aussi une année viticole d'exception. Le 1[er] mai avait été un peu partout un dimanche de neige. Au centre d'une Europe qui avait retrouvé sa liberté, l'Allemagne nazie subissait la fin de l'apocalypse à laquelle elle s'était vouée. Depuis un mois à peine, les hommes apprenaient à prononcer, en commençant à mesurer ce qu'ils signifiaient, les noms de Auschwitz, Flossenburg, Ravensbrück, Gross-Rosen, Treblinka, Sobibor, RaKa-Ruska, Theresiensdadt, Dachau, Mauthausen, Bergen-Belsen, Buchenwald, Struthof. En ces lieux, au fur et à mesure qu'ils les avaient ouverts et découverts, au gré de leur avance, des soldats anglais, français, américains, russes, gens de guerre rompus au fracas de leurs combats, avaient manqué défaillir devant les reliefs laissés de la mort et de la souffrance industrielles érigées en éthique, dont le monde allait très vite connaître les images. Pour les rescapés, il restait à effectuer le retour à l'humanité.

Ils revinrent, comme on peut revenir du tombeau, plus ahuris que joyeux. Plus ou moins vite aussi, selon leur rang, leur état, les nécessités de l'hygiène, l'organisation difficile d'un rapatriement dans un pays désorganisé. La délivrance ne signifia pas pour tous la survie. L'épuisement, les épidémies de typhus eurent encore le temps de compléter les ravages. Dans la France libérée depuis l'hiver précédent, les sollicitudes ne manquèrent point pour les accueillir. Ils purent même en éprouver de la surprise, tant ces attentions, cette pitié affichée, cette chaleur et cette sympathie d'un peuple chaviré par leur misère contrastaient avec l'indifférence dans laquelle ils savaient bien qu'on les avait laissés quelques années plus tôt, au temps où ils avaient été pris ou livrés. Va-t-on refuser la contrition ? Ils rentraient, encore tondus, encore revêtus de la livrée rayée qui resterait symbole, toutes classes confondues. Il leur fallait parler, raconter. Ils parlèrent, racontèrent. Ils savaient que les mots ne pouvaient traduire que la surface, le visible, le physique des choses. Ils savaient surtout que 80 à 90 % d'entre eux étaient morts, et que, pour les familles de ceux-là, il y avait une sorte de honte à être là, tout au moins une sorte d'injustice. Le dernier poème de Robert Desnos, qu'on ne connaissait pas encore, ne pourrait suffire à apaiser toutes les compagnes veuves :

Il me reste d'être l'ombre parmi les ombres,
D'être cent fois plus ombre que l'ombre,
D'être l'ombre qui viendra et reviendra dans ta vie ensoleillée.

Ces ombres qu'ils avaient vues mourir avaient pu, elles aussi, fredonner l'espérance de la dernière strophe du *Chant des marais* : « *Mais un jour dans notre vie, le printemps refleurira.* »

C'était le printemps. Paris, par lequel il fallait passer, après l'étape au centre de Longuyon, pour les formalités de ce retour, en portait toute l'allégresse. Il convenait de la partager, de se laisser porter par sa contagion, fût-ce en apparence.

Mais pouvaient-ils tout dire, tout livrer de l'impitoyable loi qui leur avait été appliquée, comme de celle qu'ils avaient dû, en réponse, s'imposer, dans une jungle où l'individualisme ne pouvait avoir sa place, où, un jour ou un autre, les âmes les plus fortes avaient manqué de chavirer ? On ne crie pas sur les toits, ni même sous le sien retrouvé, qu'on a pu ne plus se sentir un homme et pas davantage l'aveu désespéré et désespérant qu'on a pu en recevoir d'un autre. On ne se laisse guère aller non plus à expliquer que l'enfer peut avoir ses instants de répit, ses recoins de fausse illusion, mais que cela ne change rien.

Voilà pourquoi cet accueil que leur faisait une France versatile dans ses émotions en ce mois de mai 1945 — comme souvent aussi celui de la famille retrouvée — put apparaître à plus d'un chaud, douillet, réconfortant, mais étranger. Le concubinage avec la mort, avec cette mort-là, ne s'avoue qu'entre ceux qui se sont colletés avec lui. Etaient-ils déjà, ceux-là, les demi-soldes de l'enfer, selon l'interrogation d'Edmond Michelet ?

Témoigner ?

En attendant, il convenait de faire comme si de rien n'était, de se laisser choyer, de satisfaire aux exigences du rapatriement, aux examens médicaux, de toucher le pécule octroyé par le gouvernement, d'entrer ou non dans le jeu des demandes de pension, d'adhérer ou non à telle ou telle association ou fédération d'anciens déportés.

Et puis de témoigner. Témoigner ? Tous n'en mesurèrent pas aussitôt et également la nécessité. Qui pourrait jamais songer à contester, à dire fausse ou exagérée cette réalité que leur état physique même suffisait à prouver et qu'ils allaient avoir tant de mal à surmonter ? Ils auraient dû être morts. C'est cela qu'ils savaient parce qu'ils avaient vu que tout avait été organisé à cette fin. On n'avait pas encore employé le mot holocauste. On n'entendait pas non plus tellement distinguer entre juifs et non-juifs, entre extermination immédiate et mort lente. De quelque façon qu'elle ait été infligée, la souffrance avaient été la même, éprouvée par les uns comme par les autres.

De ce jour de 1942, 1943 ou 1944, où qu'ait été la gare, la porte à glissière du wagon à bestiaux que fermaient et plombaient sur eux les soldats au casque carré était bel et bien celle de leur tombe. De ce moment avait commencé le processus. Dès ce temps du « convoi », il s'agissait de contraindre l'être humain à se mépriser lui-même, de lui faire perdre l'âme au sens où l'on peut dire perdre la raison.

Le dessein n'avait pas été loin d'être accompli. Les crématoires ouverts, les chambres à gaz révélées, les charniers, les entassements de cadavres aux raideurs de momies dont il fallait là-bas se débarrasser au bulldozer, les regards d'agonie qui avaient fait l'ordinaire des jours, ne suffisaient-ils pas pour la mémoire collective des peuples ?

Ils ne suffisaient pas. « *Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons* », allait dire Paul Eluard. Il a faibli. En trente-cinq ans, la mort a continué de sabrer les rangs des rescapés. Les clivages politiques s'en sont mêlés. Des fraternités jurées n'ont pas toujours résisté au temps, à la vie. L'évolution des affaires du monde, les choix qu'elle amenait à faire aussi bien sur l'Indochine dès 1945 que sur l'Algérie ont été, eux aussi, facteurs de division, en tout cas d'effritement.

Les écrits, tout de suite nombreux autant que divers en intérêt, ont lassé assez vite la génération de la première époque. Aspiration à l'oubli souvent encombrée de mauvaise conscience. Les travaux menés par les plus lucides des rescapés, les recherches entreprises par des historiens, n'ont pas toujours réussi à s'assurer une large audience. L'intérêt porté à ce passé d'épouvante ne se manifesta plus que par à-coups, au gré de tel ou tel procès de gardiens de camps, de médecins nazis auteurs d'« expériences », avec ces quelques temps forts et si dissemblables que furent, à Jérusalem en 1961, l'affaire Eichmann et, tout récemment, le téléfilm *Holocauste*. Ainsi demeure malgré tout un « suivi » ; ainsi la jeunesse reçoit ces chocs et prend conscience d'une réalité ensablée dont certains lui disent cependant qu'elle aurait été exagérée, extrapolée, sollicitée.

C'est à cette jeunesse que les survivants peuvent parler puisqu'il y a encore à révéler. Ce n'est plus affaire de gauche ou de droite. La gauche et la droite ont connu les camps nazis. Le communiste y a côtoyé le monarchiste de l'Action française, le conservateur a partagé la passion et le calvaire du révolutionnaire, leurs cendres furent mêlées à l'heure du crématoire comme le furent celles du patron et de l'ouvrier : tous des « sous-hommes », tous conduits à avouer : « *Vous ne pouvez pas savoir ce qu'on était devenu.* »

Histoire ancienne ? Ceux qui aujourd'hui encore inscrivent en lettres de sang des « *Mort aux juifs !* » et des « *Votez Hitler !* » ne le pensent pas. Le vrai malheur serait qu'il ne reste plus qu'eux à croire à la réalité de l'horreur concentrationnaire, mais pour l'inscrire à leur programme en toute tranquillité.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CARNET

Naissances

— Le conseiller et Mme Jean-Benoît FRECHES, née Marina SAIN, ont la joie de faire part de la naissance de

Pascal,

le 10 avril 1980
33, avenue d'Eylau,
75016 Paris.

— Bernard et Sylvie de LATTRE, Jérôme et Nicolas, ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien.

Londres, le 24 avril 1980.

Décès

— M. et Mme Yvan Gerby, leurs filles Francine et Catherine,
M. et Mme Jacques Moatti, leur fille Laurence,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Haïem AZOULAY,
née Louise ABOUCAYA.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Les obsèques ont lieu le lundi 28 avril 1980. Réunion au cimetière parisien de Bagneux, entrée principale, à 15 h. 45.

— Mme Jacques Hirschi et ses enfants, Stéphane et Sandrine,
M. et Mme Edgar Hirschi,
M. et Mme Pierre Hirschi,
M. et Mme Louis Haeringer et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques-Michel HIRSCHI,

survenu le 25 avril 1980.
La levée du corps aura lieu le mardi 29 avril à l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne (92), à 9 h. 45, et l'inhumation à Mittainville (78), à 11 h. 30.

— La direction des Galeries Lafayette a le regret de faire part du décès de

M. Jacques-Michel HIRSCHI,
directeur des services financiers et comptables de la S.A. Galeries Lafayette.

La levée du corps aura lieu le mardi 29 avril, à 9 h. 45, à l'hôpital Ambroise-Paré.
Inhumation à Mittainville (78), à 11 h. 30.

— Mme Georges Leclercq, née Helyett-Poussard,
M. Georges-Marie Leclercq,
M. et Mme Pierre-Philippe Lambert et leur fille, Mlle Frédérique Leclercq, ses enfants,
M. et Mme Paul Copie,
Le général et Mme Denis Leclercq, son beau-frère, sa sœur, son frère et sa belle-sœur,
Les familles Leclercq, Poussard et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

général de division
Georges LECLERCQ,

commandant de la Légion d'honneur, survenu le 24 avril 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 29 avril 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à Paris.
Chez M. Lambert, résidence Carnot, 9, rue de Belfort, 78200 Mantes-la-Jolie.

[Né le 15 février 1920 à Chatou (Yvelines), et engagé volontaire en octobre 1939, Georges Leclercq est, après avoir été détaché au groupement des chantiers de jeunesse en 1941, sous-lieutenant de réserve, en décembre 1943, en Algérie, où il est versé dans les services extérieurs de renseignement à la section Jedburg des missions spéciales en France occupée, pour les liaisons avec la Résistance.

Après la guerre, il sert en Extrême-Orient, puis en Algérie, notamment comme lieutenant au 1er régiment de choc.

En 1956, il est dans les forces françaises en Allemagne, mais il en sera détaché provisoirement à l'état-major de la force A, qui organise la campagne d'Egypte, où Français et Britanniques lancent leurs parachutistes contre le régime du président Nasser.

Colonel en 1966, Georges Leclercq commande le 8e régiment d'infanterie motorisée, puis il enseigne, de 1968 à 1970, à l'Ecole supérieure de guerre et d'état-major. Promu général de brigade, il appartient, en 1973, à l'état-major de la 1re région militaire à Paris et, en 1976, il devient adjoint au général commandant et directeur de l'exploitation des transmissions de l'armée de terre. Il sera promu général de division en mars 1977, avant d'être affecté en deuxième section (réserve).]

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Amédée MORINEAU,

décédé accidentellement, le vendredi 25 avril, à Livarot (Calvados).

[Originaire du Havre, âgé de cinquante-trois ans, Amédée Morineau collabore pendant plusieurs années au « Havre-Presse » avant de prendre la direction d'une imprimerie à Dives-sur-Mer (Calvados), puis celle du « Pays d'Auge », journal bihebdomadaire.]

— Nous apprenons le décès, survenu le 25 avril à Poitiers, de

M. René PIERRE,
général (C.R.), conseiller général et maire de Lencloître (Vienne).

[Né le 10 octobre 1913 à Naintré (Vienne), officier de gendarmerie, versé dans le cadre de réserve en 1972, René Pierre est élu maire de Lencloître en août 1974 ; puis il est élu conseiller général (majorité) de ce canton le 14 mars 1976.]

— Les familles Rimbault, Debussche, Hugues et Léger, ont la douleur de faire part du décès, le 17 avril 1980, de

Mme Hélène RIMBAULT,

dans sa soixante-quinzième année, à Montpellier.
Maison de retraite protestante, 2252, route de Mende, 34100 Montpellier.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice-Paul TANCELIN,
chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, ancien président de la chambre des notaires de Meaux, magistrat honoraire,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, au Raincy (Seine-Saint-Denis), le 23 avril 1980, muni des sacrements de l'Eglise.
Un service aura lieu, dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Médard, à Paris, le 28 avril 1980.
Ni fleurs ni couronnes, mais, selon ses vœux, adressez vos dons à l'œuvre des Orphelins d'Auteuil ou à l'œuvre des Frères de Saint-Jean-de-Dieu.

Une messe sera célébrée à Saint-Louis de Villemomble (Seine-Saint-Denis), le mercredi 30 avril 1980, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

30, allée Clemencet,
93340 Le Raincy.

— Limoges - Gignac (Lot).
Olivier et Patricia Brecy,
Jean-Luc, Eric et Marie-Laure Brecy,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de leur mère,

Mme Lucienne,
Rose TEYSSANDIER,
veuve Robert BRECY,

décédée à Limoges le 26 avril 1980.
Les obsèques auront lieu le mardi 29 avril 1980, à 17 h. 30, en l'église Saint-Martin de Gignac (Lot).
Gignac,
46600 Martel.

Messes

— Une réunion de prière œcuménique à la mémoire de

Mgr Oscar Arnulfo ROMERO,

archevêque de San-Salvador récemment assassiné, est organisée ce lundi 28 avril, à 18 h. 30, en l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, à Paris (4e).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, lundi 28 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Robert Philippe : « L'énergie au Moyen Age. »

— Université de Paris-II, mardi 29 avril, à 15 heures, salle des commissions, M. Ahmed Metwally : « Le champ d'application de la loi pénale d'un Etat. »

— Université de Parix-X, mercredi 30 avril, à 14 h. 30, salle des Actes, M. Ahmed El Midaoui : « Les entreprises publiques au Maroc et leur participation au développement. »

— Université de Paris-X, vendredi 2 mai, à 9 heures, salle 614, M. Georges Prat : « La dynamique du cours moyen des actions et la conjoncture économique (Etats-Unis et France, 1947-1976). »

— Université de Paris-IV, lundi 5 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Chantal Brady : « Edward Martyn, 1859-1923, l'homme et son temps. »

— Université de Paris-IV, mardi 6 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Robert Durand : « Les campagnes portugaises entre Douro et Tage aux douzième et treizième siècles. »



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Dowell Schlumberger, Compagnie internationale de services dans l'industrie pétrolière recherche

UN RESPONSABLE CONTROLE QUALITE PRODUITS

Mission :
- garantir la qualité de tous les produits chimiques utilisés dans la compagnie

Responsabilités :
- superviser le laboratoire de contrôle qualité
- définir le contrôle de qualité pour chaque produit
- suivre la qualité des produits depuis l'usine de production jusqu'à leur utilisation finale sur le terrain

Profil :
- Grande Ecole de Chimie ou équivalent
- une première expérience dans le domaine du contrôle de qualité des produits
- une excellente connaissance de l'anglais acquise lors d'un séjour prolongé dans un pays de langue anglaise.

Le poste est à pourvoir à Rotterdam (Hollande) après une période de formation de quelques mois à Saint Etienne.

Déplacements fréquents mais de courte durée à envisager. La taille de l'entreprise et son caractère international permettent d'offrir de réelles opportunités de carrière à un candidat de valeur.

Adressez lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous référence RCP à

The Recruiting Manager
DOWELL SCHLUMBERGER
8, rue Bellini
75782 Paris Cedex 16

DOWELL Schlumberger

rscg carrières

Société Belge d'Engineering Informatique offre à des

ingénieurs systèmes temps-réel

désireux de s'installer à terme en Belgique, la possibilité de développer leur expérience pratique en systèmes à haute fiabilité. Pendant une période initiale de 6 mois, le lieu de travail serait la région parisienne.
Nous demandons quelques années d'expérience en programmation de mini-ordinateur, en langage Assembler et en langage de haut niveau.

Veuillez adresser les candidatures à Universal Media, chaussée de La Hulpe 122, B-1050 Bruxelles, qui transmettra. Veuillez mentionner la référence 628 sur l'enveloppe qui pourra ainsi nous parvenir fermée.

INTERPRÈTES-STAGIAIRES
ORGANISATION DES NATIONS UNIES

cherche des interprètes-stagiaires connaissant

FRANÇAIS, RUSSE ET ANGLAIS

pour occuper des postes au Siège de l'Organisation à New-York

Les candidats doivent être de langue maternelle française ou avoir le français comme langue principale et avoir fait des études universitaires dans cette langue.

Outre une culture générale et un bon style en français, les candidats doivent avoir une connaissance approfondie du russe et de l'anglais et comprendre ces langues sans aucune difficulté à l'audition.

Le traitement des interprètes-stagiaires va de 14.300 dollars à 22.440 dollars brut par an plus prestations diverses, celui d'un interprète qualifié commençant à 23.910 dollars brut par an, plus prestations.

Les candidats sont priés d'adresser de toute urgence leur curriculum vitae au :

United Nations Secretariat Recruitment Service (Interpreters)
Room 3601 - Office of Personnel Services
New-York, N.Y. 10017.

Seuls les candidats qualifiés seront priés de remplir la notice personnelle de l'ONU et seront convoqués à Paris pendant la semaine du 12 au 16 mai 1980.



THOMSON-CSF
DIVISION TELECOMMUNICATIONS
des

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
pour L'AFRIQUE

formation souhaitée ingénieur ou OFFICIER DES 3 ARMES

De formation électronique se sentant une vocation commerciale, la rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience des candidats retenus.
L'expansion de la Société ouvre pour des commerçants à fort potentiel de larges possibilités d'évolution de carrière.

Adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions à J.P. GALLAIS
16, rue du Fossé Blanc - 92231 GENNEVILLIERS.

COMPAGNIE MINIÈRE — **Afrique Équatoriale**

Une compagnie minière (4.000 p.) opérant en Afrique Equatoriale recherche

CHEF DU SERVICE TRAVAUX
9 000 000 CFA

Sous l'autorité du Directeur de la Mine, il aura la responsabilité technique (études et travaux) et budgétaire de l'ensemble des opérations de construction de logements. Il coordonnera l'activité des différentes sections de son service (méthodes, travaux, équipements...). Il définira ses besoins en hommes et en matériels. Il conseillera la direction en matière de construction et équipement des logements. Il gérera un budget de fonctionnement de 560 millions C.F.A. Il assurera la gestion courante de son service recrutement-formation, contrôle... Il aura autorité sur 6 cadres et 160 agents de maîtrise et ouvriers. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation Conducteur de Travaux, possédera quelques années d'une expérience professionnelle analogue. Il sera un organisateur rigoureux et un meneur d'hommes. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation.
POSTE Réf. 344/M

CONTREMAITRE ÉLECTRICIEN ENGINS
7 500 000 CFA

Sous l'autorité du Chef d'Atelier Engins, il sera chargé de l'entretien électrique (révisions systématiques et dépannages) d'un dragline diesel Bucyrus Erié 480 W (poids 750 T - longueur de flèche 54 m) et d'autres engins T.P. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation BTS Electricien ou Brevet Mécanicien Marine option Electricité, possédera plusieurs années d'expérience professionnelle lui ayant permis d'acquérir des connaissances en régulation et variation de vitesse en courant continu. L'expérience dragline est souhaitée mais ce poste pourrait convenir à un candidat ayant de bonnes connaissances en électricité industrielle. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation.
POSTE Réf. 345/M

CONTREMAITRE MÉCANICIEN
7.500.000 CFA

Sous l'autorité du Chef de Garage, il sera chargé de l'entretien préventif et des dépannages pour un parc de 200 véhicules (VL et PL) et pour les matériels de sondage. Il assurera l'organisation du travail (plannings de charge, suivi des fiches signalétiques...). Il définira, animera et coordonnera les activités d'une quinzaine de personnes et il participera aux actions de formation destinées à ce personnel. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation type Brevet Mécanicien Marine, possédera une dizaine d'années d'expérience professionnelle acquise en réparation automobile (connaissance en rectification souhaitée). A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation.
POSTE Réf. 346/M

Ecrire en précisant bien la référence à :
G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

ABIDJAN
CENTRE DE FORMATION CONTINUE

GESTION DES AFFAIRES
RECHERCHE POUR SES DEPARTEMENTS :

Gestion Commerciale et Marketing
LE CHEF DU DÉPARTEMENT (référence A)
UN CONSULTANT FORMATEUR (référence B)

Gestion des Ressources humaines :
UN CONSULTANT FORMATEUR (référence C)

Assurance :
UN CONSULTANT FORMATEUR (Référence D)

Ces postes nécessitent :
— Une bonne connaissance de l'élaboration de plans de formation, de la conception et de l'animation de programmes d'enseignement ;
— Un sens des relations humaines et un contact aisé qui permettront des interventions en entreprises ;
— Une capacité de rechercher et de négocier des contrats d'intervention ;
— Une aptitude à la rédaction d'articles de presse et de publication.

Les candidats devront avoir entre 30 et 45 ans, être diplômés d'une grande école (HEC - ISA - ESCP...) et posséder au minimum trois ans d'expérience en entreprise dans le domaine concerné.

Les postes devront être pourvus au mois de septembre 1980.

La rémunération annuelle s'inscrira entre 130.000 et 170.000 F.F.

Env. C.V. + photo en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi.
Ecrire n° T 848423 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

PECHINEY UGINE KUHLMANN
recherche
pour AFRIQUE DE L'OUEST

DIRECTEUR COMMERCIAL

de ses filiales industrielles dans le domaine Bâtiment, produits plats et produits filés. Formation technique de base et compétence en menuiserie métallique indispensables.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Le poste sera basé à ABIDJAN.

Adresser lettre manuscrite et CV.
sous référence 284 à
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois régionaux

SOCIÉTÉ FILIALE DES DOCKS DE FRANCE
Premier groupe succursaliste français



suma

LA SOCIÉTÉ DOC FRANÇOIS
exploitant Super et Hypermarchés dans le grand Sud-Ouest

RECRUTE

JEUNES DIPLOMÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

à vocation commerciale et souhaitant faire carrière dans la distribution moderne.

Hommes et femmes « de terrain », les candidats retenus devront réunir, outre le sens du commerce et de la gestion, le goût des responsabilités et de réelles qualités humaines.

Disponibilité géographique indispensable.

Rémunération motivante avec intéressement aux résultats.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
S.D.F. Division Affaires Sociales,
55, rue Bourbaki, 33401 TALENCE CEDEX.



Groupe SLIGOS
recherche pour son activité para-bancaire liant l'informatique et l'imprimerie :

JEUNE INGÉNIEUR

pour assister le Directeur du Département

Il se verra confier comme premières tâches :
- l'optimisation des achats,
- le calcul informatique des prix de revient,
- l'élaboration des devis.

Son poste évoluera rapidement vers la prise en charge des relations avec clients et fournisseurs et la gestion des moyens généraux du département.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à :

S.A.T.I. — Groupe SLIGOS — « La Giraudière »,
37170 CHAMBRAY-LES-TOURS.

IMPORTANTE SOCIETE
DE PRODUITS ALIMENTAIRES
filiale d'un puissant groupe industriel français
engage
UN DIRECTEUR ADJOINT
DE LA RECHERCHE

INGENIEUR de formation grande école ou université

La fonction englobe :
- la responsabilité d'un laboratoire
- la réalisation industrielle des résultats d'études.

Il est exigé une expérience d'au moins 5 ans axée sur une connaissance approfondie de la formulation et de l'ingénierie des produits alimentaires.

Localisation à proximité d'une ville moyenne (150 kms Nord Est de Paris).

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo (retournée) et prétentions à No 55.870 CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

ORGANISME PROFESSIONEL
DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS
DU TRAVAIL DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS

recherche pour

ANIMATION DE STAGES DE PRÉVENTION
DEUX TECHNICIENS du B.T.P.

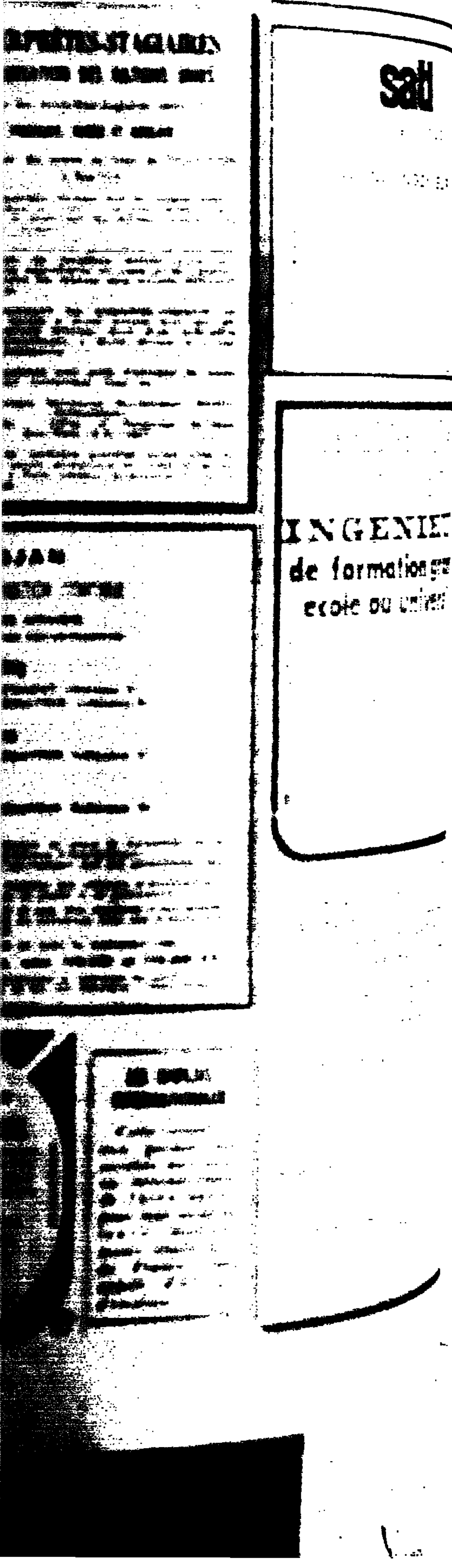
(niveaux B.T.S. conducteur de travaux Eyrolles ou équivalent)

expérience des chantiers de génie civil ou de gros œuvre Bâtiment et de la Coordination inter-entreprises sur un même chantier. Minimum 5 ans de pratique dans la profession. Goût des contacts humains.

MISSIONS :
animation de stages de prévention des accidents du travail destinés à des professionnels du B.T.P. La formation à l'animation est assurée par l'organisme.

**Lieu de travail : Centre Pierre-Caloni
à SAINT-JEAN-DE-BRAYE**
(Banlieue d'Orléans-Loiret)

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé et prétentions à O.P.P.B.T.P. Tour Amboise, 204, rond-point du Pont de Sèvres, 92316 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

randstad donne de l'avenir à votre esprit d'entreprise

Notre esprit jeune, dynamique, notre personnalisation des relations avec le personnel temporaire d'une part, avec la clientèle d'autre part, notre délégation de responsabilités envers ces deux interlocuteurs, nous ont permis d'ouvrir l'avenir à plus de 150 managers en Europe.

Notre C.A. dépassera un milliard en 1980, en France nous avions 4 agences en 1978, nous en avons 10 aujourd'hui.

Pour assurer ce développement et ce succès, nous avons fait confiance à de JEUNES MANAGERS (titulaires d'un diplôme universitaire) dynamiques ambitieux, aux qualités humaines éprouvées, et décidés à fertiliser leur acquis commercial.

Ils ont assuré la création et l'organisation de leur agence ; ils ont sélectionné et animé une équipe de collaborateurs ; ils ont été formés sur le plan international à des principes de gestion moderne et efficace et sont appuyés par la Direction Générale à laquelle ils rendent directement compte.

Pouvez-vous, sans réserve, adhérer à notre concept ?

Nous pourrions vous confier une telle responsabilité dans la région de Rennes - Brest, Reims, Dijon, Montpellier, Rouen.

Envoyez-nous lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 7528.

randstad france s.a.
travail temporaire — Centre Paris Daumesnil
4 place Félix Eboué 75012 Paris

média-system



Contrôle de Gestion Audit Interne
130-150 000 F

RHONE-ALPES - Un groupe français en forte expansion sur le plan national et international (C.A. 1 milliard de F., 3 200 personnes, 7 établissements en France, 5 à l'étranger) fabriquant et commercialisant des produits industriels recherche, un Assistant au Secrétaire Général.
Il assurera le contrôle de gestion des sociétés du groupe et sera responsable de l'audit interne sous tous ses aspects (gestion, fonctionnement, comptabilité...). De plus, il se verra confier des missions d'études et d'interventions diverses. Ce poste, évolutif à moyen terme, conviendrait à un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC...), âgé de 30 ans minimum. Il possèdera une expérience réussie du contrôle de gestion et de l'audit opérationnel. La pratique courante de l'anglais ou de l'allemand serait appréciée.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 828 M à A. RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél. : (78) 89.37.16

NOTRE GROUPE
30 ans d'expérience - 450 clients
100 collaborateurs
recherche dans le cadre de son développement des SERVICES DE GESTION destinés aux ENTREPRISES MOYENNES.

4 Jeunes Responsables Commerciaux

centrés sur
PARIS - LYON - MARSEILLE - MULHOUSE

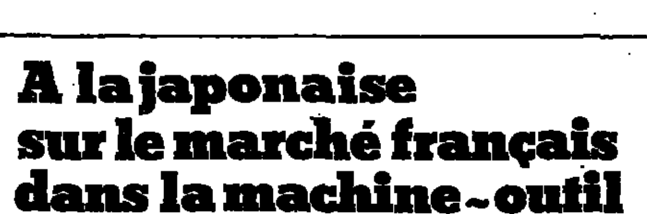
Une expérience de vente (même courte mais probante) permettra aux candidats de réussir rapidement dans une équipe dynamique à laquelle s'offre un marché porteur.

La formation spécifique à nos produits est assurée à notre Siège (LYON).

Une rémunération motivante est proposée (5 000 F mensuels fixe + intéressement à la mesure de l'efficacité démontrée).

Ecrire manuscrit (+ photo) en précisant villes retenues à L. JUSTET Psychologue 18, rue des Grottes 84000 AVIGNON.

MEDIA BA.



A la japonaise sur le marché français dans la machine-outil

Oui, une aventure réussie est encore possible dans la machine-outil. Même sur le marché français. Mais nous ne sommes plus aux premiers jours de la commande numérique, elle est maintenant entrée dans les moeurs, il faut donc plus d'agressivité pour enlever les commandes. A la japonaise.

Les choses sont facilitées lorsque l'on distribue des produits qui par leur technologie avancée, leur qualité et leur prix - à la japonaise - supportent fort bien la compétition. C'est le cas des machines qu'un groupe international performant va proposer prochainement aux industriels français : cours à commande numérique, rectifieuses, centres d'usinage, robots, machines transfert,...

Pour ce faire, il s'apprête à engager, comme sales engineer et Sales Area Manager, plusieurs ingénieurs mécaniciens ayant une expérience confirmée de la vente dans la machine-outil. Les postes sont à pourvoir dans la région parisienne, l'Est et la région Rhône-Alpes. Comme il s'agit de la première mise en place d'une structure commerciale sur la France pour ce groupe puissant, les premiers rentrés seront assurés d'y faire la plus belle carrière. Et la plus rapide.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA ont été chargés de réunir les candidatures, sous référence 801 395 M. Ils le feront avec toute la discrétion voulue.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Une des plus importantes sociétés de

PROTECTION INCENDIE

recherche pour la région Est le

CHEF de son AGENCE

En liaison directe avec le directeur du département et la direction générale, il aura la responsabilité technique et commerciale de son agence.

- Une expérience de plusieurs années dans le domaine de la protection ou de la détection incendie est souhaitée.
- Une partie de l'activité sera axée sur l'exportation et les déplacements en France et en Europe seront courts mais fréquents.
- Le poste à pourvoir est situé dans une ville universitaire de l'Est de la France et nécessite une bonne connaissance de l'allemand.

Faire offre de candidature par lettre manuscrite avec C.V. et photo au n° 847.678 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

ingénieur chef de produits

Pour l'ensemble d'une ligne de produits, cette fonction comporte deux volets :

RESPONSABLE TECHNIQUE : choix des procédés de fabrication et outillages, élaboration des gammes, définition des prix de revient.

RESPONSABLE REALISATION : suivi des commandes et des délais, coordination des différents services de l'usine, relations avec le client pour les mises au point techniques et les limites de fourniture, responsable des prévisions de résultats financiers sur chaque affaire.

Ce poste situé en usine (200 km de Paris) convient à un INGENIEUR GRANDE ECOLE, ayant 3 à 5 ans d'expérience industrielle en chaudronnerie ou en mécanique, ou biens d'équipement, et maitrisant l'anglais.

Possibilité d'évolution de carrière au sein d'un grand groupe industriel.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. 54.924 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Dans le cadre de l'extansion de son centre de recherches de Saint Etienne, Dowell Schlumberger, Compagnie internationale de services dans l'industrie pétrolière souhaite s'assurer le concours d'un

INGENIEUR DE HAUT NIVEAU

Sous l'autorité du chef de laboratoire il devra assurer la responsabilité de projets de recherche dans le domaine de la production pétrolière et animer une équipe de techniciens.

Profil du candidat :

- Grande Ecole + Doctorat ou Master, de préférence dans l'un des domaines suivants :
- mécanique des roches
- mécanique des fluides
- rhéologie des polymères

Fortes motivations pour la recherche.

Excellente connaissance de l'anglais acquise lors d'un séjour prolongé dans un pays de langue anglaise.

La taille de l'entreprise (groupe Schlumberger), son expansion continue et son caractère international permettent d'offrir de réelles opportunités de carrière à un candidat de valeur.

Adressez lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous référence I H N à

The Recruiting Manager
DOWELL SCHLUMBERGER
8, rue Bellini
75782 Paris Cedex 16

DOWELL Schlumberger

rscg carrières

Ingénieur maintenance Lyon

Au sein d'une entreprise qui conçoit, construit et livre clés en main, des ensembles industriels de très grandes dimensions, l'Ingénieur Maintenance que nous recherchons coordonne l'ensemble des opérations de maintenance d'une ou plusieurs installations. Il définit les besoins, mobilise les services internes et les sous-traitants, et plus généralement organise et planifie les opérations. Il entretient en outre des contacts avec les clients et différents organismes extérieurs.
Cet ingénieur diplômé a acquis une expérience (15 années au moins) en fabrication ou montage d'équipements mécaniques, électriques, chaudronnés, ou en tuyauterie (machines tournantes, pompes, vannes, robinetterie...), si possible sur les chantiers faisant appel à de nombreux fournisseurs.
De nombreux déplacements de courte ou moyenne durée sont à prévoir.
Merci d'adresser candidature détaillée sous référence 2595 M à rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS qui transmettra.

L'une des plus importantes Sociétés Françaises de réalisation de systèmes informatiques «clefs en main», recherche

l'Adjoint du RESPONSABLE REGIONAL
PROVENCE

Ce poste constitue une excellente opportunite de carrière pour un Ingenieur Diplôme, âge de 30 ans minimum, qu'une première expérience technique et commerciale a preparé à exercer des fonctions élargies.

Il sera étroitement associé à :
- la gestion d'un centre de profit,
- l'animation d'une équipe de chefs de projets,
- la recherche et le développement de nouveaux secteurs d'activité,
- la negociation des contrats,
- la realisation technique des projets.

Salaire annuel : 120 - 150.000 F +.

Adresser C.V., photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET 20, rue de la Trémoille 75008 Paris, sous référence 8019 M.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

6 Cadres pour la Normandie
Actifs et Evolutifs

En 1980, il existe des entreprises à fort taux de croissance et dont les assises financières permettent des stratégies OPTIMISTES.

L'Entreprise, presqu'1 milliard de Francs de CA, plus de 1000 personnes dont 1/3 de cadres, un patrimoine commercial et technique.
Industriels et négociants internationaux, nous distribuons des biens d'équipement lourd, des composants mécaniques et métallurgiques, des fournitures pour les projets de l'engeneering... Nous désirons diversifier nos activités à partir d'une clientèle fidèle.

LES HOMMES QUE NOUS RECHERCHONS : Vous avez quelques années d'expérience et désirez vous voir confier des RESPONSABILITES. Bien entendu, vous êtes issus :

des écoles d'Ingénieurs
des écoles supérieures de Commerce
ou de l'enseignement Supérieur.

Selon votre niveau d'expérience, vous serez au départ, assistant d'un Chef de Département, ou Chef d'un petit service.
Prévoir des déplacements à 50%. La connaissance des langues constitue un atout.

Vous avez déjà un SAVOIR FAIRE : ASSISTANT CHEF DE PRODUIT, INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL, COMMERCIAL COMPLET, FORMATION... *Nous prenons en charge votre évolution de carrière.*

NOUS VOUS OFFRONS UNE VIE EN PROVINCE AVEC DES REMUNERATIONS PARISIENNES.

Ecrire lettre manuscrite sous réf. 244 M, C.V. + photo en indiquant vos prétentions à : Philippe SECHET, [illegible] 94100 SAINT MAUR.
[illegible]

---

ingénieur technico-commercial
140.000 maxi

Nous sommes un des grands du

MATERIEL DE SOUDAGE

Nous recherchons notre

CHEF D'AGENCE DE LYON

Ce poste convient à un jeune Ingénieur, A. et M., ENSI, INSA, ayant déjà plusieurs années d'expérience industrielle (connaissances en soudage appréciées mais non indispensables).

Il aura à diriger après un temps de formation, une équipe de technico-commerciaux sur les marchés de la construction métallique, l'électro-ménager, l'automobile, le matériel agricole, etc. de la région lyonnaise.

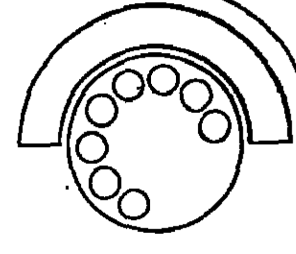
Ecrivez avec C.V. détaillé sous référence 9730-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS recherche pour son centre de

LANNION B

des

INGENIEURS ou CHERCHEURS CONFIRMES

COMMUNICATIONS OPTIQUES

Réf. 1 : Etudes des matériaux et des technologies pour la réalisation de fibres optiques (profil recherché : techniques verrières ou céramiques).

Réf. 2 : Etude de la modulation des diodes laser (connaissances approfondies en électronique et physique du solide).

Réf. 3 : Etude des fonctions électroniques pour les futurs réseaux optiques multiservices (bonnes connaissances en techniques analogiques et numériques demandées).

SYSTEMES ET ENVIRONNEMENT

Réf. 4 : Etude théorique et validation expérimentale des structures d'erreurs apparaissant sur les systèmes de transmission numériques (bonnes connaissances en électronique et informatique FORTRAN).

Réf. 5 : Etude de transmission numérique sur câbles métalliques (bonne connaissance du réseau et des équipements).

Réf. 6 : Etude et optimisation des écoulements de chaleur dans les équipements téléphoniques (profil recherché : thermicien ayant de bonnes connaissances en informatique et électronique).

Les candidatures comportant un curriculum vitae détaillant particulièrement les travaux antérieurs seront adressées, en précisant la référence du poste à :

Madame FREY — Division AMG — CNET LANNION B
22301 LANNION

ENTREPRISE COMMERCIALE DE BESANCON
(200 Personnes environ),
OFFRE UNE SITUATION DE

chef du personnel

RATTACHE A LA DIRECTION GENERALE

Ce poste convient à un candidat de formation supérieure, connaissant bien la législation du travail, ayant une bonne expérience de plusieurs années de la gestion du Personnel et si possible de la paie informatisée.

Il assistera la Direction Générale dans les relations avec les partenaires sociaux.

Personnalité et goût des contacts indispensables.

Etre libre rapidement si possible.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, CV et photo (si possible) en indiquant rémunération actuelle à No 55.598 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

MATRA

recherche pour sa Division TRANSPORTS région LILLOISE, un

INGENIEUR Grande Ecole

Il aura pour mission, sous la responsabilité d'un ingénieur expérimenté, de définir en relation avec l'exploitant les modes d'opération précis de ce métro à pilotage entièrement automatique, d'en vérifier et d'en améliorer l'efficacité au cours des essais et des différentes phases de mise en exploitation.

Ce poste conviendrait à un candidat débutant à 2 ans d'expérience, possédant de bonnes connaissances en automatisme, mécanique et/ou électromécanique.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 627

MATRA B.P. Nº 1 – 78140 VELIZY

SOCIETE AEROSPATIALE

recherche

pour son Centre du SUD-OUEST

INGENIEUR Grandes Ecoles

Sup Télécom - ESE ou équivalent

Possédant 10 ans d'expérience des programmes télécommunications pour exercer des responsabilités d'animation et d'expertise technique au sein d'une équipe d'engineerie systeme.

Anglais courant indispensable.

Déplacements fréquents France et étranger.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº 7578 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

La Ville d'AMIENS
(+ 150.000 habitants)
recherche
Un DIRECTEUR
pour son Ecole nationale de Musique.
Heures d'enseignement possibles.
Clôture des inscriptions : 31 MAI 1980.
Envoy. candidat. et C.V. à la Mairie d'AMIENS - B.P. 2720, 80027 AMIENS CEDEX

ORGANISME DE FORMATION INTER-PROF. recherche

ASSISTANT (E) DE FORMATION

Voiture indispensable.
Env. C.V. + photo + prétent. IFOROP, 17, av. du Maréchal-Joffre, 92022 NANTERRE Ced.

Société juridique et fiscale de France recherche

CONSEILS EN DROIT FISCAL

Pour région Ouest
— expérience professionnelle et formation supérieure,
— sens des contacts humains,
— goût du travail en équipe indispensable,
— situation stable et d'avenir.
Débutants s'abstenir.
Discrétion assurée.
Ecr. ss réf. M16 à P. HAGEGE FIDAL, 2 bis, rue de Villiers 92309 Levallois-Perret cédex

---

Sté de Prestation de services CAMBRAI (250 personnes) recherche :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

30 ans minimum
connaissances informatiques appréciées, diplômes E.S.C. E.D.H.E.C., D.E.CS
Adresser curriculum vitae + photo + prétentions.
Ecr. nº 8055 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Impt cabinet de Conseils recherche

FISCALISTE

pour région Troyes-Reims
— ayant déjà une expérience pratique,
— de préf. ancien inspecteur des impôts,
— ses des contacts humains et goût du travail en équipe indispensables,
— situation intéressante stable et d'avenir.
Discrétion assurée.
Ecr. ss réf. 8915 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
leader mondial dans sa branche, rech. pour deux importantes usines de fabrication en Normandie et Champagne :

CHEF DU PERSONNEL

confirmé, 5 ans d'expérience minimum. Envoy. prétentions, C.V. détaillé, photo, réf. 715, Marignan Publicité, 24, rue Rennequin, 75017 PARIS

Pour son important centre d'études de
LYON
UNE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE
en expansion continue depuis 4 ans,
recherche :

DES INGÉNIEURS CONFIRMÉS
DES INGÉNIEURS DÉBUTANTS

dans l'un des domaines suivants :
- MICROPROCESSEURS réf. 8041
- ÉLECTRONIQUE ET AUTOMATISME réf. 8042
- ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE réf. 8043
- TRANSISTORS DE PUISSANCE EN COMMUTATION réf. 8044

UN INGÉNIEUR réf. 80401

responsable d'études de la maintenabilité et de la maintenance des systèmes et des produits.

TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE OU ÉLECTROTECHNIQUE

BTS ou DUT réf. 80402

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES réf. 8048

pour seconder un chef d'affaires dans la gestion et le suivi d'affaires industrielles importantes.
De formation ESE, INPG, ou équivalent il aura si possible une expérience de l'électronique de traction.
Le candidat devra être susceptible de pouvoir évoluer à terme vers un poste de chef d'affaires.

UN TECHNICIEN réf. 8049

assistant d'ingénieur (homme ou femme) pour seconder un ingénieur d'affaires.
De formation DUT, BTS ou équivalent, il aura si possible une expérience dans un poste d'assistant d'ingénieur ou dans un poste d'études ou de mise au point de systèmes industriels complexes.

DISCRÉTION ASSURÉE
Adresser
lettre manuscrite, CV détaillé et photo en indiquant la référence du poste souhaité:
ARP communication
79 rue de Sèze - 69451 Lyon Cedex 3

Nous recherchons pour notre Siège Européen à Grenoble, un

AUDITEUR INTERNE

qui s'assurera que les filiales appliquent les instructions de la Division Europe en matière financière, comptable et opérationnelle, et participera à l'analyse et à l'amélioration des systèmes comptables et opérationnels en place.
Ce poste demande un niveau supérieur et 4-5 ans d'expérience comptable de préférence dans une entreprise anglo-saxonne. Une expérience d'auditeur interne est souhaitée.
La parfaite maîtrise de l'anglais est exigée.
Adresser C.V. détaillé en anglais, avec niveau de rémunération souhaité au Directeur du Personnel.

BECTON DICKINSON — 47, A. Marie-Reynoard 38100 Grenoble - France

---

SEIMA

Importante Société d'Equipement automobile

recherche pour son usine de SAINTE-SAVINE (TROYES)

UN CHEF DE PERSONNEL

En plus de vos connaissances en Droit du travail et de votre expérience en administration du Personnel et en paye informatisée, nous souhaitons trouver en vous :

— de réelles aptitudes de gestion du personnel ;

— une capacité pour animer et renforcer le climat de concertation permanente dans l'esprit de l'équipe de Direction ;

— une imagination novatrice orientée vers l'amélioration constante du climat de l'Usine ;

— une forte personnalité, le goût de la précision.

Env. C.V. et prét. à la Direction du Personnel, 32, rue de Paris - 39100 SAINT-CLEMENT



Directeur Général
200 000/an +

Notre société, une PMI française parmi les plus performantes dans l'équipement de la maison (C.A. 77 : 30 M ; objectif 80 : 60 M ; excellente rentabilité) a en cours d'importants projets de développement. Nous recherchons pour notre siège près d'une grande ville universitaire de l'Est, notre DIRECTEUR GENERAL.
Ce poste de confiance intéresse un meneur d'hommes, 38 ans minimum, pouvant se prévaloir d'une formation supérieure commerciale ou de gestion et d'une expérience confirmée de Direction Générale ou Commerciale, acquise de préférence dans la même branche. Anglais indispensable.
Réelles possibilités d'évolution pour un directeur ayant le goût du challenges. Logement de fonction assuré.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 80104 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

Directeur Industriel
Bretagne - 300 000 +

Cette société française réputée, leader dans sa branche, bénéficie d'une longue expérience de la conception, de la fabrication et de la vente en France et à l'étranger d'équipements collectifs et individuels.

Pour une grande unité de production employant 1 500 personnes, située en Bretagne à proximité du litoral, elle recherche un directeur.

Ingénieur diplômé de Centrale ou A.M., âgé de plus de 40 ans, vous avez une expérience industrielle approfondie dont les cinq dernières années au moins ont été consacrées à la fabrication et au montage en série de matériels mécaniques ou électriques (automobile, électro-ménager, etc...).

Voici pour vous l'occasion de couronner votre carrière par une mission de très haut niveau stratégique et opérationnel couvrant l'ensemble des fonctions : fabrication, contrôle, méthodes, ordonnancement, approvisionnements, prix de revient, personnel, services généraux.

Ce poste est rattaché à la Direction générale. Il exige à la fois de la compétence professionnelle et des qualités humaines prouvées permettant de diriger et d'animer cet ensemble industriel intégré dans un environnement traditionnel.

Cette recherche est conduite de façon totalement confidentielle. Votre candidature ne serait éventuellement transmise à la société qu'avec votre accord préalable.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, CV, photo, rémunération, à S. REYMOND, 24, pl. Fillion 75017 PARIS, sous réf. 107 M.

Spécialiste personnel et juridique à Cognac

Auprès du Secrétaire Général et de la Direction Générale de notre entreprise (importante société de Cognac - CA environ 130 Millions), vos missions essentielles seront : La gestion de la vie collective de la société et le dialogue avec les partenaires sociaux (comité d'entreprise et CHS), la responsabilité des problèmes juridiques spécifiques à notre activité : (dépôts de marques), contrats divers et problèmes d'assurances.
Vous serez également chargé par notre Direction Générale de missions spécifiques et d'études relevant de votre compétence.

Environ 40 ans, une formation juridique, une expérience confirmée de la gestion du personnel sont les critères essentiels que nous retenons pour ce poste. Mais c'est surtout un homme dynamique capable d'assister efficacement notre équipe de Direction qui retiendra notre intérêt.

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. A 5980, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom — Membre de Syntec

ANALYSTES PROGRAMMEURS SYSTÈME — Informatique de Gestion ORLEANS

C.C.M.C., première société française d'informatique de gestion (1 200 pers. - C.A. : 270 millions de F), recherche des ANALYSTES PROGRAMMEURS SYSTEME pour son Centre de Traitement d'ORLEANS. Sous l'autorité d'un Ingénieur Système, ils participeront à l'analyse et au développement des systèmes d'exploitation utilisés par le Centre (matériel IBM 370/158 et 3032) et ils en assureront la maintenance. Ils participeront à la mise en place des matériels et logiciels fournis par le constructeur. Les candidats retenus, de formation I.U.T., Maîtrise d'Informatique option Système ou Institut de Programmation, posséderont, si possible, une première expérience, même brève, de la programmation et de l'analyse ainsi que le langage Assembleur. Une formation complémentaire (matériels et langages) sera assurée. Ecr. ss réf. 348/M à :

G.R.H. Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

(cacharel)

Une griffe prestigieuse dans le prêt-à-porter féminin, une équipe tout entière passionnée par la création, une expansion exceptionnelle et permanente depuis 10 ans qui nous a fait accéder à un niveau industriel (5 usines, 1 400 personnes), tout cela va de pair avec une gestion rigoureuse. Dans cet esprit notre Directeur Financier veut s'adjoindre personnellement un cadre de gestion

chef comptable

Responsable de la comptabilite générale, comptabilité clients et fournisseurs, déclarations, bilan, consolidation au niveau du groupe, vous dirigerez l'activité de 25 personnes, dont 3 chefs de section.

Vous bénéficierez d'une large autonomie, incluant des contacts avec commissaire aux comptes, conseil fiscal, expert comptable.

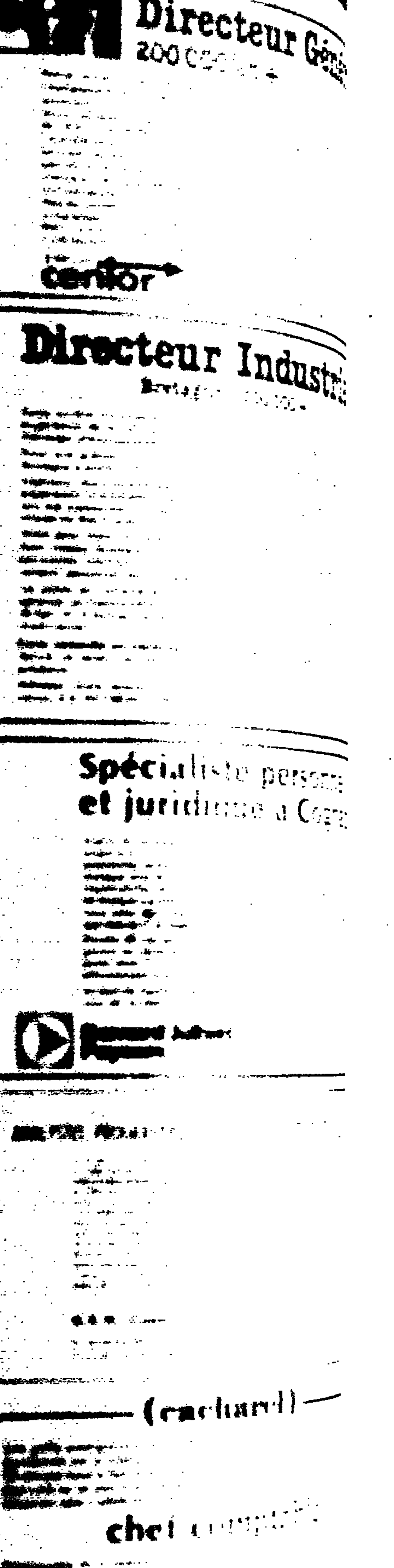
A votre disposition : un outil informatique puissant.
Jeune, de formation supérieure complétée par un perfectionnement comptable niveau expertise, vous avez une expérience analogue de plusieurs années en entreprise.

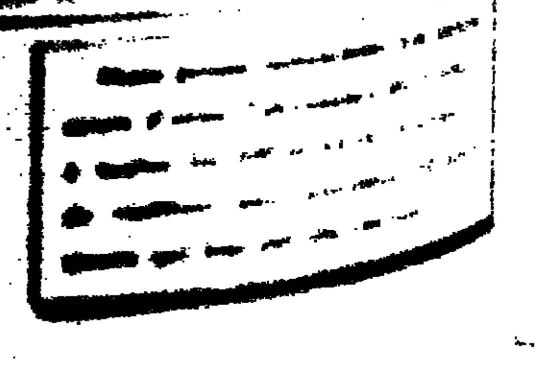
Rigueur, méthode et bonne adaptation à la surchauffe sont indispensables pour réussir chez nous. Poste basé à notre centre de gestion, près de Nimes.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, ss réf. M 409, à Monsieur Clausse, Société Cacharel, route de Sommières, 30820, Caveirac, qui vous assure réponse et discrétion.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.









emplois régionaux

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



ingénieur agronome

TECHNICO-COMMERCIAL

Nous sommes une importante société du Nord de la France, 1000 personnes, 400 Millions de C.A. Nous recherchons un Ingénieur Agronome ayant déjà quelques années d'expérience pour prendre la

DIRECTION

d'une toute jeune filiale ayant à lancer un "produit" nouveau d'avenir.

Il doit être un homme de développement technico-commercial. Connaissances de l'anglais souhaitées. Déplacements fréquents.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 1300-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ENTREPRISE REGION AIX-MARSEILLE recherche un

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

de formation supérieure ayant occupé cette fonction plusieurs années dans grosse entreprise. Connaissances en droit du travail et législation sociale, expérience dans la liaison avec un service informatique, dans le recrutement et dans les relations avec les représentants du personnel indispensables. Age souhaité : 35 ans environ.

Ecrire avec C.V., photo ,indiquer prétentions ou salaire actuel à HAVAS AIX-EN-PROVENCE, 1171, qui transmettra - Discrétion assurée.

STE DES HYPERMAGASINS BRETONS MORLAIX, recherche

UNE ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU

ayant quelques connaissances travaux administratifs sur ordinateur.
Ce poste est un poste à responsabilités.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Sté des Hypermagasins Bretons - Mr Windels 21, rue Auber - 75009 Paris

---

Normandie
GRANDE DISTRIBUTION

JEUNES DIPLÔMÉS

E.S.C., universitaires ou ingénieurs

Notre société, l'un des premiers groupes français de distribution se développant à un rythme constant, vous offre des opportunités de carrière.

Opérationnels dès votre entrée en fonction, vous assumerez des responsabilités croissantes : Chef de Rayon, Chef de Secteur, Contrôleur de Gestion, Directeur du Magasin. Seuls votre exigence vis-à-vis de vous même, votre sens commercial, vos qualités de gestionnaire et d'animateur conditionneront votre évolution. Les structures de notre Groupe permettent à des hommes de valeur de mesurer pleinement leur efficacité.

Une première expérience de l'Entreprise est souhaitée.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel sous référence M 11370 B, à :

egor promotion 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

SOCIÉTÉ
RÉGION PARISIENNE
recherche
pour son bureau de TOULON

UN JEUNE INGÉNIEUR

LIBÉRÉ O.M.

Pour synthèse et analyse de résultats d'essais.

Envoyer C.V., prétentions et photo sous réf. 92644 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

LA SOCIETE DE TRACTION CEM-OERLIKON

recherche

pour son USINE d'ORNANS (500 personnes) proche BESANÇON

CHEF DU PERSONNEL

rattaché au Directeur de l'Usine.

Il sera responsable de tout ce qui touche la gestion du personnel et les problèmes de sécurité.

Logement confortable assuré.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à M. le Directeur - Sté de Traction CEM-OERLIKON, 25290 ORNANS - Discrétion totale assurée.

BOUYGUES

poursuit son développement international et offre de réelles opportunités de carrière à des

INGENIEURS

Diplômés de Grande Ecole

Vous avez environ 30 ans et une expérience de quelques années acquises dans les

travaux publics

Vous vous posez des questions sur votre avenir.
Nous pouvons y répondre en vous proposant des postes à responsabilités effectives dans nos secteurs

TRAVAUX - COMMERCIAL - ETUDES de PRIX - METHODES

dans nos différents centres en région parisienne et dans toutes les régions de France.
Après avoir prouvé vos capacités, nous vous aiderons à développer votre carrière en France ou à l'Etranger.

Ecrire à Thierry PIQUE – Directeur du Personnel BOUYGUES
B.P. 204 – 92142 CLAMART CEDEX
qui, en liaison avec les responsables de nos différentes Sociétés, étudiera votre candidature.

Importante Société de Matériel médical Paris-4e

recherche

pour son Service Informatique

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

sur IBM 3/15 sous CCP.

Références : 2 ans minimum dans la fonction.

Envoyer C.V., photo et prétent. s/nº 92913, M Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

---

Société de Formation recherche pour région parisienne

INGÉNIEUR ou ASSIMILE

Connaissant exploitation et sécurité des réseaux et postes électriques haute et basse tension.

Ecr. nº T 019560 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

électronique professionnelle — PARIS

INGENIEUR APRES-VENTE

Notre Société commercialise en France des biens d'équipement électroniques destinés à une clientèle varié.

Nous recherchons, pour assister notre Directeur régional Ile de France, UN INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME.

Il sera chargé de l'animation d'une importante équipe de techniciens, de la coordination de nos sous-traitants et des interventions techniques dans des affaires complexes.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans et dôté d'une forte personnalité, pourra évoluer ensuite vers une fonction de responsable du SAV Central.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 55131, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

AUTOMOBILES PEUGEOT

recherchent

Cadres débutants HEC, ESSEC, ESCP

dégagés des obligations militaires pour leur proposer des postes de

Cadres commerciaux

Après une formation très complète, ils exerceront des responsabilités :

- **d'animation**
- **d'organisation** des réseaux
- **de promotion** des ventes en France et ultérieurement à l'étranger

Cette activité implique une **grande disponibilité géographique.**
Anglais impératif.
Date de disponibilité : 1er septembre 1980 au plus tard.
Les candidatures de cadres étrangers seront examinées avec intérêt.
Très larges perspectives de carrière.

Écrire avec C V. et photo sous référence DC à :

AUTOMOBILES PEUGEOT
Direction Centrale du Personnel
75 Avenue de la Grande-Armée
75116 PARIS

IMPORTANT ORGANISME
SECTEUR ASSURANCES
recherche

analystes programmeurs

Formation Baccalauréat minimum.

Ayant 1 ou 2 années d'expérience PL1 et/ou DL1 pour participer à la mise en place d'applications de gestion sur IBM 3031 - VM/CMS.

Faire acte de candidature sous référence 1629/M à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE conseil en recrutement 149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SOCIETE d'ELECTRONIQUE
en pleine expansion
(100% par an depuis 2 ans)
recherche

ingénieurs de laboratoire

de 2 à 10 ans d'expérience pour l'étude et le développement de matériels et de systèmes à base de microprocesseurs automatismes - transmissions numériques

Adresser CV à no 52984 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CENTRALE D'ACHATS NATIONALE

DE LA GRANDE DISTRIBUTION
Siège Région Parisienne
rech. un

ACHETEUR CHEF DE PRODUITS VAISSELLE - MENAGE - ARTICLES D'ENTRETIEN - ACC. SANITAIRES

VOLUME D'ACHAT : 150 MF/an
pour HYPERS, SUPERS et CATALOGUE.

Elabore une politique «Rayon» avec la D.C., des collections et NEGOCIE avec les Fournisseurs. Conseil en «Gestion Commerciale» du rayon auprès de chaque Magasin.

« PROFESSIONNEL » DANS SON RAYON (indispensable)

- tourné à la fois vers l'ACHAT et vers la VENTE.
- Expérience indispensable ACHAT mêmes produits dans CENTRALE.
- Connaissance approfondie des sources d'approvisionnement FRANCE et ETRANGER.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo ss réf. 4361 à

SC sélection conseil 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Contexte européen pour un secrétaire général

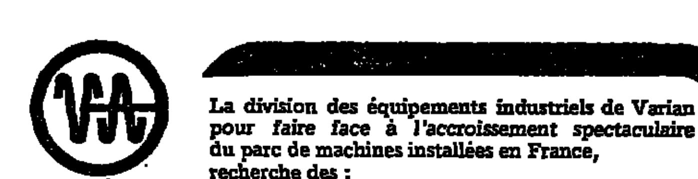
Européen ? Parce qu'à Strasbourg et parce que nous appartenons à un groupe de dimension internationale, très actif en Europe. Nous sommes ambitieux pour notre Secrétaire Général. Il *doit être notre conscience juridique, l'homme compétent auquel on se réfère naturellement en* matière de droit des sociétés et qui traite tous nos problèmes courants de législation commerciale ou industrielle et de contentieux. Mais aussi un homme-pivot auquel nous voulons confier certains dossiers complexes d'ordre administratif et même financier, parce que son esprit de synthèse et son aptitude au contact s'imposent à tous. Des qualités qu'il va par ailleurs utiliser dans les relations avec ses homologues du groupe Heineken.

Vous réalisez que ce n'est pas seulement d'un fin juriste que nous avons besoin. Pendant une dizaine d'années, vous venez d'éprouver votre formation supérieure, vos connaissances juridiques et financières au contact de l'entreprise et vous avez déjà travaillé en milieu international. A juste titre, vous pensez que cette fonction, dans une société de notre taille (CA environ 500 MF) est maintenant à votre portée et peut vous ouvrir des horizons prometteurs.

Les consultants de SIRCA étudieront votre candidature ; faites-leur connaître, sous référence 802 381 M, que vous êtes prêt (e) à nous rejoindre, en précisant vos prétentions et en confirmant votre très bonne pratique de l'anglais.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC



varian

La division des équipements industriels de Varian pour faire face à l'accroissement spectaculaire du parc de machines installées en France, recherche des :

ingénieurs ou techniciens

POUR SERVICE APRES-VENTE SUR MATERIEL D'IMPLANTATION IONIQUE

Mission :
après avoir reçu une formation complète sur nos équipements ils seront chargés de l'installation et de la maintenance d'implanteurs ioniques Varian/Extrion chez notre clientèle (industriels de la micro-électronique).

Les candidats retenus devront :

- avoir une formation de base en électronique
- pouvoir s'exprimer en anglais
- une expérience préalable sur matériel de production du vide sera appréciée.

Postes à pourvoir :
- ORSAY (91)
- REGION RHONE-ALPES

Déplacements fréquents, éventuellement à l'étranger.
Voiture de fonction fournie.

Ecrire avec CV et prétentions, Service du Personnel, réf. I.E.O. à l'attention de Madame LEVIEUX, B.P. 12, 91401 Orsay Cedex

---

cnet

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

(PARIS A)
ISSY-LES-MOULINEAUX
recrute pour sa

DIVISION RESEAUX DISTRIBUTIONS-SERVICES

Département réseaux à valeur ajoutée, des

INGENIEURS

de haut niveau : UNIVERSITAIRE, ou GRANDE-ECOLE

Postes à pourvoir :

- CHEF de son EQUIPE RESEAUX de communication de l'écrit (plusieurs années d'expérience en architecture de réseaux sont indispensables).
- Plusieurs INGENIEURS pour participer à la définition de réseaux télématiques : vidéotex, télétex, annuaire électronique, radio-mobiles (une expérience professionnelle, en électronique, télé-informatique et réseaux est hautement souhaitée.)

Anglais indispensable.

Adresser CV détaillé et prétentions au CNET - Centre Paris A.
Division RDS
38/40, avenue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Poste à créer - Paris 140.000 +

Jeune cadre commercial

de formation Juridique/commerciale

Groupe international européen, spécialisé dans la vente de services - destinés aux particuliers - relatifs aux biens de très grand standing.
Poursuivant notre développement international, nous créons une filiale en France et recherchons un jeune cadre commercial qui devra assurer le développement de nos affaires sur le marché parisien, puis national.
Il devra:
- Mener des missions de prospection et de négociation.
- Superviser des actions promotionelles et publicitaires.
- Mettre en place et animer une petite équipe commerciale.

Il assurera la gestion de notre filiale dont il pourra, rapidement, devenir le Directeur.
Ces fonctions impliquent obligatoirement la possession d'un diplôme d'Etudes Supérieures juridiques, économiques ou commerciales.
La pratique courante de l'anglais, une expérience de 4 ans au minimum de la vente de services, produits de standing sont nécessaires.
La connaissance de l'italien est appréciée.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71549/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Pour accélérer encore le développement rapide de trois gammes de produits

cidelcem

recherche

un véritable CHEF de PRODUITS

HF

Notre marché est celui de la restauration sociale et commerciale. Nous concevons, fabriquons et commercialisons des équipements de manutention et de stockage, et sommes leader européen dans notre créneau, en rapide expansion en France et à l'export.
Nous recherchons un(e) jeune diplômé(e) fonceur et imaginatif, ayant quelques années d'expérience marketing, p.ex. comme Assistant Chef de Produits Biens d'Equipement.
Anglais courant nécessaire, allemand apprécié.
Ses responsabilités: promotion, gestion, animation des produits existants, définition des objectifs, assistance à la Direction Commerciale, formation vendeurs revendeurs, développement nouveaux produits et marchés.
Basé à Paris, directement rattaché à la D.G., il aura des déplacements en France et en Europe. Possibilités d'évolution rapide dans l'entreprise.
Rémunération fixe + primes sur objectifs, voiture de fonction.

sélé CEGOS — Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé, sous Réf. 11589/M à D. de Larivière qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Tél. 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC



THOMSON-CSF

DIVISION TELECOMMUNICATIONS

CADRES DE GESTION COMPTABLE

Formation ESSEC - Sciences Po - Sup de Co - Maîtrise Sciences éco.

Les candidats retenus seront affectés dans les services comptables puis après un passage de quelques années dirigés, s'ils le souhaitent, dans des postes de

contrôle de gestion

Une première expérience comptable d'audit est souhaitable.

Adresser C.V., photo et prétentions à J.P. GALLAIS - 16, rue du Fossé Blanc 92231 GENNEVILLIERS.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

d'un grand hôtel Parisien

Nous sommes un établissement prestigieux de Paris et faisant partie d'une chaîne internationale d'hôtellerie de luxe. En raison du départ à la retraite de notre Collaborateur, nous recherchons pour Septembre 80 un homme ou une femme possédant une expérience confirmée dans cette fonction. La connaissance de l'hôtellerie ou du tourisme sera un atout mais nous ne l'exigeons pas. Rattaché (ée) au Directeur Général de l'établissement, la fonction englobe le recrutement, la gestion, les relations avec les différents partenaires, la formation etc.. Notre effectif 530 personnes. Nous souhaitons accueillir un (e) collaborateur (trice) possédant une personnalité affirmée et un sens aigu de la communication l'Anglais est exigé.

Merci de nous adresser votre C.V. et photo sous référence TS 15 à Bernard JOUSLIN à qui nous avons confié cette recherche

NORAY Consultants
28, rue de l'Echiquier
75010 PARIS
Téléphone : 246.12.28

bleu

Un important établissement financier privé recrute, pour son siège à Paris, un

Ingénieur Système (VM-DOS/VS)

D'un bon niveau de formation, évolutif et ayant 2 à 3 années d'expérience, il prendra en charge dans un premier temps la mise en place du changement d'exploitation actuel (passage de DOS/VS sur 370/155 à VM sur 3032).

Il assumera un rôle plus général de conseil interne, pour définir les systèmes et aider à leur mise en place, concevoir de nouvelles méthodes, etc.

La connaissance de MVS, CICS et/ou DL1 serait un atout.

GROUPE — Ce recrutement a été confié à ETHNOS
Recrutement et Orientation de Personnel - 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS, qui recevra les candidatures sous la réf. 79066 M.

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de grands projets industriels, une importante société de techniques avancées (Région Parisienne) recrute des

Ingénieurs Grandes Ecoles

Informaticiens Logiciel

Plusieurs postes sont offerts à des ingénieurs diplômés de l'X, ESE, ENST, IMAG ... débutants ou ayant jusqu'à 5 années d'expérience. Ils seront affectés au développement de grands projets logiciels de type temps réel dans le domaine du traitement d'images.
La connaissance des matériels SOLAR et VAX est nécessaire. Réf. 255

Matériel Informatique

Débutant ou ayant une première expérience professionnelle dans ce domaine, cet ingénieur (Grande École ou niveau équivalent) prendra en charge le suivi de réalisations et l'implantation de matériels informatiques. Réf. 256

Les dossiers de candidature avec C.V. sont à adresser sous la référence correspondante à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

---

télécommunications PARIS

Notre Société conçoit, produit et commercialise des réseaux de télécommunications mettant en œuvre des techniques de pointe.

Nous recherchons pour seconder notre Directeur Régional

1 INGENIEUR COMMERCIAL CONFIRME

Responsable du développement d'un important portefeuille de clientèle, il devra négocier à haut niveau, élaborer des propositions complexes et assurera la maîtrise d'œuvre d'affaires importantes.

Ce poste s'adresse en priorité à un INGENIEUR DIPLOME d'une grande école à vocation électronique, justifiant de plusieurs années d'expérience et susceptible d'assumer à terme des responsabilités importantes au sein de notre Société.

Adresser curriculum vitaē, photo et prétentions sous référence No 55327 à CONTESSE PUBLICITE - 20 avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

SG2i

25, rue de la Gare
92302 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

Société de Service recherche :

1) INGÉNIEURS DIPLOMÉS SUP TÉLÉCOM

Expérience de réseaux physiques appréciée mais non nécessaire.

2) INGÉNIEURS DIPLOMÉS D'AUTRES ÉCOLES

possédant une réelle expérience des réseaux de télécommunications.

Adresser C.V. et prétentions sous référence RO Télécom

bleu

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

SG2 recrute

Un Jeune Chef de Projet

Formation Ingénieur
2 à 3 ans d'expérience en analyse programmation (Formation CICS appréciée).

Il aura la responsabilité du développement d'une importante application de gestion qui nous est confiée par un de nos clients dans le secteur de la distribution.

Envoyez C.V. et prétentions à SG2 - B.P. 215-16, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS, sous référence CR 04/1.

HAVAS CONTACT

BANQUE HERVET

recherche pour ses structures d'exploitation PARIS ET REGION CENTRE

JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

HEC, ESSEC, ESCP ou ESCAE Province

pour leur confier au terme d'un stage de six mois la responsabilité d'un portefeuille de clientèle privée ou d'entreprises dont ils auront à assurer le développement en organisant les actions de prospection appropriées.
La rémunération est motivante.
Réponse assurée à toute candidature répondant à la formation ci-dessus.

Adresser cv. et lettre manuscrite à la BANQUE HERVET, Direction du Personnel, 127, av. Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

Pian Champs



SERETE AMÉNAGEMENT

Société de promotion de centres commerciaux et d'équipements de loisirs intervenant notamment dans le Forum des Halles, le Centre Commercial de la Défense, le Rond Point des Champs-Elysées,...

recherche

ASSISTANTES de DIRECTION GENERALE

Missions :
Elles devront effectuer des tâches ponctuelles ou continues dans les domaines du développement, de la communication, de la gestion, avec des interventions dans la conception, la rédaction de dossiers ou le suivi de la réalisation.

Profil :
Ce poste aux aspects très variés exige :
- une formation supérieure (Sciences-Po, licence lettres...).
- 25/35 ans
- d'excellentes qualités de rédaction
- un bon contact
- une excellente présentation.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à SERETE-AMENAGEMENT - Direction du Personnel 63, rue de la Boétie - 75008 PARIS

Constructeur de maisons individuelles traditionnelles solidement implanté sur 20 départements

recherche :

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

(commerciaux ou techniciens de haut niveau) pour assurer la Direction Générale de 2 ou 3 départements dans le cadre de sociétés indépendantes.

- NOUS VOUS APPORTONS :
  — nos organisations techniques, commerciales et comptables.
  — un personnel sélectionné et compétent.
  — des locaux fonctionnels.
  — une clientèle existante.
  — des références.
- NOUS VOUS DEMANDONS :
  — la volonté de devenir votre patron.
  — une expérience solide.
  — un sens de l'organisation.
  — une grande rigueur.
- VOTRE POSITION :
  — Directeur Général de la Société et actionnaire principal.
  — Il est nécessaire de pouvoir disposer de 300.000 francs minimum.

Secteurs d'activités disponibles 28-36-41-45-58-72-94.

Ecrire avec C.V., références + photo n° T 019528 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

futur

crédit manager

HF

Un important ÉTABLISSEMENT FINANCIER figurent parmi les leaders de la profession recherche un(e) futur(e) CRÉDIT MANAGER.

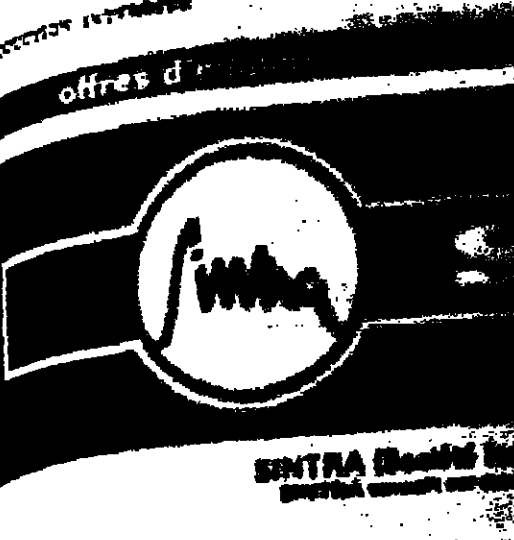
Sa mission sera de développer et de contrôler la mise en place d'une nouvelle technique de sélection des risques et de participer à la formation des équipes chargées de l'appliquer.

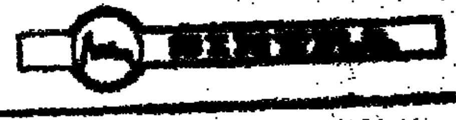
Ce poste conviendrait à DIPLÔMÉ d'une ÉCOLE SUPÉRIEURE de COMMERCE ayant acquis 1 ou 2 années d'expérience dans le secteur des Banques ou des Assurances. Une connaissance de la langue anglaise sera appréciée.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1931 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.





SFIM
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
MASSY (91), recherche
pour sa Direction «Contrôle et Qualité»

un INGENIEUR
POSITION II

Ecrire avec C.V. et prétentions (réf. 231)
Service du Personnel
B.P. 74 - 91301 MASSY



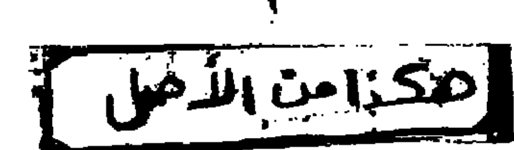
THE CHASE MANHATTAN BANK
PARIS

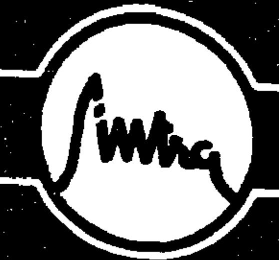
auditeur interne

INGENIEURS GRANDES ECO



GROUPE





SINTRA Groupe CGE

SINTRA (Société Industrielle des Nouvelles Techniques Radioélectriques et de l'Electronique Française)
SINTRA connaît sur ses marchés une progression régulière et est amenée à proposer divers postes pour faire face à ce développement.

Ingénieurs

Ingénieurs Electroniciens
Débutants

Ils prendront en charge des études de systèmes à haute fiabilité et haute sécurité de fonctionnement destinés à être intégrés en micro-électronique.
Ces postes s'adressent à des Ingénieurs diplômés d'une grande école désirant travailler dans l'analogique. (Réf. M 200)

Ingénieur Electronicien
Confirmé

Il se verra confier des ensembles destinés à fonctionner dans des ambiances perturbées.
Ce poste sera confié à un Ingénieur Electronicien *possédant de préférence des connaissances en composants unipolaires.* (Réf. M 201)

Ingénieurs Logiciel
Débutants

Ils prendront en charge la réalisation de systèmes de contrôle industriel en temps réel sur mini-calculateurs.
Ces postes s'adressent à des Ingénieurs diplômés *d'une grande école ou possédant une maîtrise d'informatique.* (Réf. M 202)

Ingénieurs de Projets
Ingénieurs d'Affaires

Ils seront chargés de la conception et de l'établissement de projets techniques de produits électroniques spéciaux ou de systèmes informatiques temps réels dans un secteur d'applications.
Ils seront également chargés du suivi et de la coordination interne et externe des études, des réalisations et des mises en oeuvre, en contact permanent avec le client, pour des affaires en cours dans ce secteur.
Une expérience de 3 à 5 ans dans des laboratoires d'études (tant matériel que logiciel) est nécessaire. (Réf. M 203)

Ingénieurs Logiciel
Confirmés

Ils se verront confier la réalisation de systèmes de contrôle industriel en temps réel sur mini-calculateurs.
Ils devront être en mesure d'évoluer, à terme, vers des postes de Chefs de Projet Logiciel.
Ces postes conviendraient à des ingénieurs logiciel, grande école, justifiant d'une expérience de 4 à 5 ans et connaissant les mini-calculateurs et le langage Assembleur. (Réf. M 204)

Techniciens

Techniciens de Laboratoire

Ils interviendront dans l'étude de systèmes performants.
Ces postes conviendraient à des Techniciens de ni au BTS ou DUT option électronique débutants ou possédant une ou deux années d'expérience. (Réf. M 205)

Techniciens de Maintenance

Ils auront à assurer auprès de la clientèle de province le suivi de systèmes de contrôle de processeurs industriels.
Outre une bonne connaissance en logique, calculateur, périphérique d'informatique et circuits analogiques, ils justifieront d'une expérience de plusieurs années. (Réf. M 206)

SINTRA

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence correspondante au SERVICE DU PERSONNEL
SINTRA - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES (Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

CENTRE TECHNIQUE
engage d'URGENCE

COMPTABLE (H. ou F.)
Niveau BTS, expér. 5 ans environ comptabilité générale, analytique ; préparation et suivi budgets ; susceptible participer mise en place informatisation.

Adr. C.V. détaillé + prét. : CETIOM
174, avenue Victor-Hugo,
75116 PARIS.
Convocation ultérieure.
ENTRE 6 ET 9 MAI.

Jeunes Experts-Comptables recherchent leur adjoint

CE COLLABORATEUR
aura 5 ans d'expér. cabinet minimum, le niveau révison. Env. C.V. + prét. à REGIE-PR. sous le n° T 019549 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Société d'Ingénierie minière
PARIS, recherche

INGÉNIEUR DE PROJET
5 à 10 ans expérience exploitation ciel ouvert.

Adresser C.V. sous réf. 4.960 à AXIAL PUBLICITE, 91, faubourg Saint-Honoré, PARIS-8e, qui transmettra.

SNCF

recherche pour la région parisienne (emplois dans les gares)

ATTACHÉS
Groupe V
(DEUG - DUT - BTS)
Rémunération annuelle brute : 51.900 F

AGENTS MOUVEMENT
(Bac + brevet de technicien)
Rémunération annuelle brute : 43.470 F

ATTACHÉS
Groupe VII à
(CFES - CFEPS - BEP)
Rémunération annuelle brute : 40.340 F

AGENTS D'EXPLOITATION
(BEPC)
Rémunération annuelle brute : 38.550 F

Nationalité française, 18 à 30 ans. Libérés ou non service national actif.

Travail en 3 X 8. Samedis, dimanches e tfêtes par roulement compensé par indemnité. Avantages sociaux.

Adresser les candidatures S.N.C.F. CEREC
41, rue du Charolais, PARIS-12e

SFIM
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
MASSY (91), recherche
pour sa Direction «Contrôle et Qualité»

un INGENIEUR
POSITION II

Le poste pourrait convenir à un ingénieur diplômé (ENSI - INSA etc...) option électromécanique, électrotechnique, physique générale, ou électronique.
Une expérience industrielle de problèmes liés à l'optique géométrique et physique est indispensable.
Ecrire avec C.V. et prétentions (réf. 231)
Service du Personnel
B.P. 74 - 91301 MASSY

Une des plus importantes sociétés de Conseil en Informatique renforce son équipe de Direction pour assurer la maîtrise de son expansion rapide.
Elle recherche :

consultant de haut niveau

qui sera l'adjoint du Directeur de son

département industries

Il partagera la charge du développement de son département, assurera des missions de conseil de niveau élevé et le pilotage d'équipes sur des contrats importants.
Le groupe auquel appartient cette société offre de réelles opportunités de carrière.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 226 TA, à

SCOTI 33 rue de Miromesnil
75008 Paris
Discrétion assurée.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche
pour l'ouverture d'un magasin de 2000 M2
en Banlieue Nord-Ouest

UN COMPTABLE CONFIRMÉ

Il sera rattaché au Directeur du Magasin et aura la responsabilité de la comptabilité générale et analytique.
- Expérience professionnelle indispensable.
- Rémunération x 13 + avantages sociaux.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 91872 M à BLEU Publicité
41, Avenue du Château
94300 VINCENNES

THE CHASE MANHATTAN BANK
PARIS
recherche pour son Département General Auditing rattaché directement au Conseil d'Administration du Siège

auditeur interne

pour effectuer le contrôle des opérations bancaires des états financiers de la banque ; utilisation des méthodes d'operational auditing et de la télé-informatique.
Le candidat, de formation universitaire / Grande Ecole / CPA / ACA ou ITB, aura un ou deux ans d'expérience de l'audit bancaire ou une expérience approfondie de la banque. Il devra être parfaitement bilingue Français-Anglais ou de langue maternelle anglaise ; l'espagnol sera un atout.
Ce poste implique de nombreux déplacements en Europe et en Afrique francophone.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle au Service Recrutement, Elisabeth LAMIRAL.
The Chase Manhattan Bank, 41 rue Cambon 75001 Paris.

média-system

Poursuivant son expansion, LE GROUPE I.E. – société de conseil en informatique de gestion – recrute de jeunes

INGENIEURS GRANDES ECOLES

débutants, pas nécessairement formés à l'informatique, pour une activité d'ingénieurs conseils de haut niveau.
Une session de formation débutera pour eux le 15 juillet 80 suivie d'une intégration à une équipe entraînée où ils seront en relation directe avec nos clients.
La progression des 3 sociétés du groupe ouvre des possibilités de carrières motivantes liées aux efforts personnels.

GROUPE
Une lettre manuscrite, accompagnée d'un CV. et d'une photo sont à adresser, sous la réf. 457 à
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
– 9, rue Alfred-de-Vigny. 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

UNE ÉQUIPE DE CONSEILLERS D'ENTREPRISE
en pleine expansion et ayant de grandes ambitions, recherche des

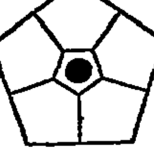
INGÉNIEURS DE PREMIER PLAN
pour participer à la réalisation de ses projets de développement

— Les candidats devront avoir une expérience approfondie à la fois d'intervention dans l'entreprise et comme animateurs de formation. Ils devront être diplômés d'une grande école et avoir acquis une formation complémentaire à l'organisation et à la gestion de l'entreprise dans un institut spécialisé.

Nous recherchons :

- un **INGÉNIEUR EN CHEF**
- un **INGÉNIEUR PRINCIPAL**

experts en **GESTION INDUSTRIELLE** et particulièrement compétents dans l'un des domaines suivants :
Ordonnancement des fabrications, méthodes de prévision et de gestion des stocks, analyse de valeur, Fonction Méthodes, études de postes, études MTM 1 et 2, études logistiques.
— Les candidats devront avoir des REFERENCES DE TOUT PREMIER ORDRE DE REALISATIONS.
— Les rémunérations que nous pratiquons sont parmi les plus élevées de la profession.
— Adr. curriculum vitae manuscrit détaillé à :



PAUL LAMBERT CONSEILS
99, avenue du Roule
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Nous vous assurons la plus entière discrétion.

---

fonction personnel

Nous sommes une des filiales du secteur Télécommunications d'un groupe Industriel très dynamique (MATRA). Le décuplement de notre C.A. depuis 5 ans et nos ambitions dans le secteur des matériels pour la communication d'affaires et la bureautique, nécessitent *un renforcement considérable de nos équipes et la création* d'un poste de :

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

Sa fonction sera de prendre en charge les opérations de :
- *prévision des besoins en personnel ;*
- *définitions des fonctions et des profils ;*
- *recherche et sélection des candidatures internes et externes ;*
- *suivi des formalités d'embauche et aide à l'intégration.*

La personne chargée de cette mission aura une expérience pratique du métier soit en Cabinet de sélection, soit en entreprise. Plus que des diplômes de psychologie, il est nécessaire d'avoir de la finesse psychologique, une connaissance de l'Entreprise, de la rigueur dans la recherche des faits et la capacité de prendre des initiatives. La parfaite maîtrise du recrutement des Commerciaux et de la sélection de groupe seront un atout supplémentaire de même qu'une bonne connaissance de la graphologie.

Les projets de notre entreprise et ses perspectives de développement sont une quasi garantie d'élargissement des responsabilités à qui aura su assumer avec succès cette création de notre Service Recrutement.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 1275-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



THOMSON-CSF INFORMATIQUE

Dans le cadre du développement de sa gamme de terminaux programmables et de systèmes transactionnels, le département des activités péri-informatique de THOMSON CSF INFORMATIQUE recrute :

3 Ingénieurs d'Etudes

De formation grande école ou universitaire (maîtrise ou DEA) option informatique; débutants ou ayant 1 à 3 années d'expérience, ils seront chargés :

1) - Etude, réalisation, validation de logiciels pour réseau réparti local. (Réf. IE1 M)
2) - Etude et réalisation de logiciels de télétraitement pour connexion à travers les réseaux TRANSPAC, SNA et DSA. (Réf. IE2 M)
3) - Mise en service de matériels (terminaux programmables). (Réf. IE3 M)

1 Ingénieur Marketing Produit
Terminaux et Bureautique

De formation électronique ou informatique (ESE, ENSI, ENST) + formation complémentaire type IAE, ICG... ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine informatique, si possible chez un constructeur de terminaux, il sera chargé :

- des analyses technico-économiques, du suivi et de la promotion technique du produit.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. (Réf. IM1 M)

1 Ingénieur Promotion des Ventes

De formation ingénieur ou niveau maîtrise en informatique, ayant une expérience en téléinformatique chez un fournisseur ou dans une société de services, il sera chargé :

- de l'élaboration des outils de vente (catalogues, prix de vente, suivi du marché, de la concurrence...
- de la formation des commerciaux. (Réf. IPV1 M)

1 Ingénieur Assurance Qualité

De formation grande école d'ingénieurs (ENSI...) confirmé en Assurance qualité, en matériel informatique ou électronique, il sera chargé :

- de la mise en place d'un système qualité intégré.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire. (Réf. IAQ 1M)

1 Ingénieur Technico-Commercial

Autodidacte ou de formation école d'ingénieurs en électronique ou en informatique, ayant une expérience de 3 à 5 années dans le domaine des transmissions et des terminaux, il sera chargé :

- du soutien technique aux équipes de commerciaux (support technique avant-vente, action de formation client, installation en clientèle, après-vente et suivi technique clients).

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. (Réf. ITC1 M)

4 Commerciaux

Ayant plusieurs années d'expérience dans la vente de matériel informatique, ils seront chargés :

- de la vente des terminaux programmables et des systèmes transactionnels. (Réf. IC1 M)

2 Analystes-Programmeurs

De formation BTS ou DUT informatique, ayant 1 à 2 ans d'expérience en programmation sur micro-processeurs, ils seront chargés :

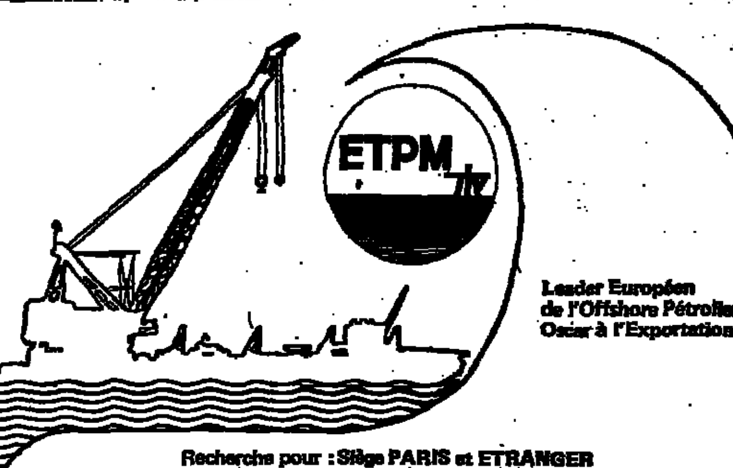
- du développement de logiciels sur matériel à micro-processeurs. (Réf. AP1 M)
- de la programmation de terminaux intelligents. (Réf. AP2 M)

Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue sud dans une petite unité à dimension humaine (200 personnes).

Pour des candidats de valeur, notre forte expansion autorise de bonnes perspectives d'avenir au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée) en précisant bien la référence du poste choisi à Nelly BITON - THOMSON CSF D.A.P. - RN 186 La Boursidière (porte E) 92357 Le Plessis Robinson.

MEDIA P.A.



Leader Européen de l'Offshore Pétrolier
Oscar à l'Exportation

Recherche pour : Siège PARIS et ETRANGER

INGENIEURS

- Diplômés AM, TP ou équivalent
- Débutants ou confirmés dans une expérience de chantiers TP (construction métallique) de préférence Offshore.
- Maîtrisant parfaitement la langue anglaise.

Pour PARIS - Réf. 5955 A

- Bureau d'Etude et Service Ingénierie
- Réalisation structures offshore (fabrication, montage, contrôle de qualité)
- Méthodes et Travaux : Etudes projets d'opération
- Etudes de Prix : Cost estimating

Missions ponctuelles à l'étranger à prévoir.

Pour l'ETRANGER - Réf. 5955 B

- Ingénieurs opérations Offshore en statut expatrié pour différents chantiers, notamment au Moyen-Orient.

Envoyer C.V. photo et prétentions, en précisant la référence choisie à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Dans le cadre du développement et de la diversification de ses activités, le Département

Conseil et Applications

recherche des spécialistes des grands systèmes IBM correspondant aux deux qualifications suivantes :

INGENIEUR SYSTEME TECHNICO-COMMERCIAL
réf. 242

chargé d'assister les Ingénieurs Commerciaux pour la promotion technique des produits périphériques compatibles. La fonction implique des qualités certaines de contact auprès de ses interlocuteurs.

INGENIEUR SYSTEME
réf. 243

pour installation et support en clientèle de logiciels de connexion des périphériques compatibles et assistance technique en MVS.

Pour ces 2 postes, une expérience de 4 à 5 ans de systèmes d'exploitation DOS/VS/VSE est requise.
Il est en outre indispensable d'avoir une connaissance parfaite du système d'exploitation MVS, de parler l'anglais et de pouvoir se rendre disponible pour des déplacements de courte durée.
Envoyer c.v. en précisant la référence, à CONTROL DATA FRANCE, Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Plein Champs

CONTROL DATA

1er CONSTRUCTEUR MONDIAL D'EQUIPEMENTS PERIPHERIQUES

IMPORTANT
GROUPE BANCAIRE
RECHERCHE POUR SON SERVICE JURIDIQUE
A PARIS

JURISTE CONFIRMÉ
Spécialisé en droit Social

HF

De formation supérieure (maîtrise en droit privé minimum), et possédant un sens juridique affiné.

Le poste convient à un candidat ayant une expérience de 7 à 10 années au moins du droit du travail, y compris dans ses aspects procéduraux, au sein d'une entreprise comportant une pluralité d'établissements. Le candidat doit avoir également le goût des travaux d'études.

L'intéressé sera chargé d'examiner des problèmes juridiques complexes et de proposer des solutions concrètes.

Ecrire avec C.V. et prétentions
sous référence 92325 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

Désirant améliorer l'efficacité
de son imprimerie,
un Groupe français de l'Edition
et de la Communication
recherche un

JEUNE INGENIEUR

Rattaché au Secrétaire Général, il aura pour mission d'étudier des techniques nouvelles d'imprimerie ainsi que leur utilisation dans ce domaine.

D'importantes possibilités d'évolution vers des fonctions opérationnelles pourraient être offertes au sein du Groupe.

Diplômé d'une grande Ecole du type ECP, ECL, IDN..., il a acquis une première expérience, de préférence dans un domaine d'activité similaire.

Toutes les candidatures seront étudiées confidentiellement. Ecrivez, sous réf. M. 600, à Marie-Christine SORHAITS.

IMH
17, rue de Monsigny - 75002 Paris

GEM PUBLICITÉ

---

responsable du département investisseurs

Filiale d'un des plus importants Groupes Français de Bâtiment et de Travaux Publics, nous occupons une position de leader dans le domaine de la promotion immobilière.

Pour développer nos relations avec les Investisseurs Institutionnels dans le cadre d'opérations de bureaux, de bâtiments industriels et/ou de logements, nous recherchons un

RESPONSABLE du DEPARTEMENT INVESTISSEURS

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC), il aura une expérience de 4 à 5 ans lui permettant d'assurer le montage des opérations et d'en assurer la gestion.

Ce poste de haut niveau, rattaché à notre Direction, s'adresse à un candidat de valeur motivé et qui apportera les preuves de sa réelle compétence.

Vous adresserez un dossier de candidature
(CV + photo) sous référence 7044 à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

INGENIEUR DES VENTES France

Cette société industrielle (3500 personnes, CA 5 milliards) produit et commercialise entre autre des résines styréniques destinées aux transformateurs.
Basé à Paris, et sous l'autorité du chef des ventes, il est chargé du suivi et du développement de la clientèle industrielle d'un secteur comprenant l'Ouest et le Nord de la France.
Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation ingénieur chimiste ou généraliste, ayant une première expérience significative de la vente de produits techniques, si possible de matières plastiques, et prêt à voyager environ 50% de son temps.
Pour son évolution future dans la société, il est important qu'il ait une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Adresser CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/103/K

mcp CABINET Henri PHILIPPE
91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris



THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(ENSAE - ENST - ESE -
ENSTA - ENSI...)
LA DIVISION AVIONIQUE
recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques des travaux de
CONCEPTION et REALISATION de
PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AEROPORTES

A/ PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs variés de technologies avancées où dominent :
- systèmes digitaux - traitement du signal
- électronique analogique - circuits vidéo
- électronique de puissance
- MICRO-ONDES - antennes et circuits à large bande.

B/ ENSEMBLES RADARS conception de systèmes, coordination technique de haut niveau, suivi de projets complexes ; première expérience appréciée mais non indispensable pour personnalités de valeur ayant très solide formation initiale, comportant des bases en techniques radars.

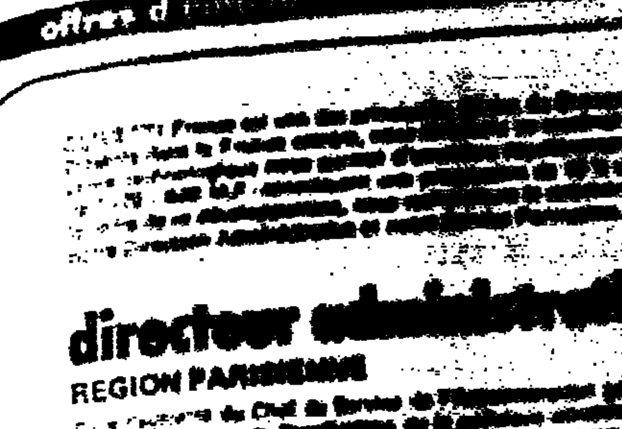
Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel, Division Avionique 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

Société de Conseil Paris Groupe International

MANAGEMENT CONSULTANT

Au sein d'une structure légère, il assumera des fonctions de conseil essentiellement axées sur la mise au point et le développement de processus rationnels de management auprès des Directions Générales de grandes entreprises, secteur privé, semi-public, public. Cette fonction requiert initiative, autonomie et implique un engagement total dans la résolution des actions : promoteur de projets, il doit être capable d'en assurer la réalisation
Ce poste sera confié à un professionnel de très haut niveau, formation supérieure, Grande Ecoles + MBA et, ayant acquis une expérience de 5 ans minimum de préférence en multinationale, et justifiant d'une égale compétence dans la vente, la conception et la mise en place de stratégies d'entreprise.
Pratique courante de l'anglais indispensable. Italien et/ou espagnol souhaités
Cette fonction implique une grande mobilité géographique, Europe du Sud.
Les dossiers seront traités confidentiellement sous réf. 753A.

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cedex 15



directeur
REGION PARISIENNE

olivetti

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONIQUES

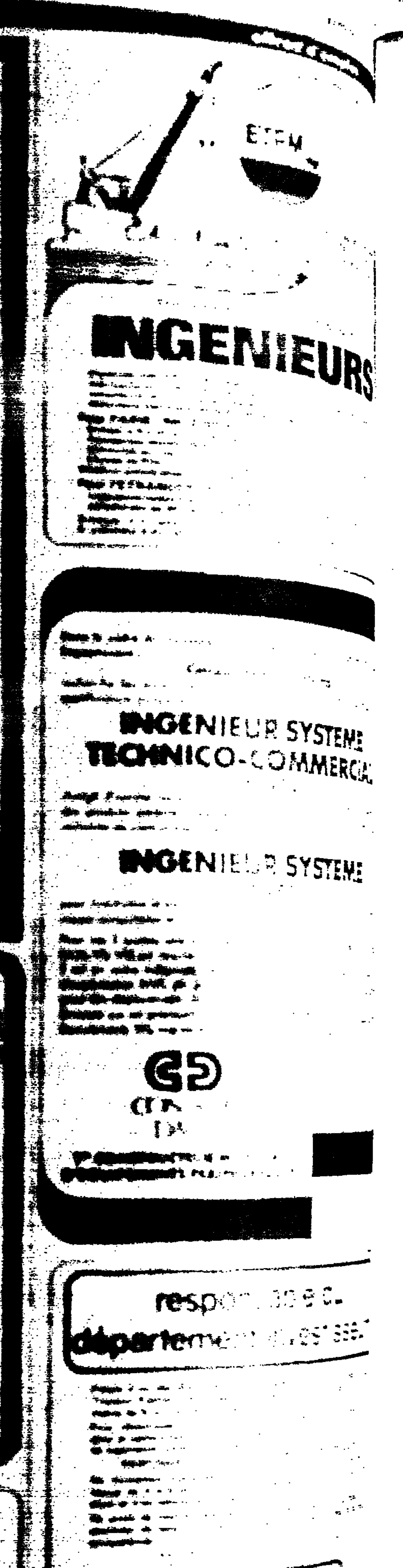


MATRA
RESPONSABLE
SERVICE METHODES
CONTROLE

MATRA



INFORMATION CARRIERE SVP



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

OLIVETTI France est une des principales filiales du Groupe multinational européen OLIVETTI. Présents dans la France entière, nous diffusons un matériel bureautique et informatique dont l'avance technologique nous permet d'accroître régulièrement notre part de marché. Les résultats de 1979 - 648 M.F. - constituent une progression de 16 % et un doublement des bénéfices. Dans le cadre de ce développement, nous recherchons la collaboration de deux Cadres confirmés pour notre Direction Administrative et notre Service Formation.

directeur administratif régional

REGION PARISIENNE

Sous l'autorité du Chef de Service de l'Administration périphérique, il est responsable, pour la région parisienne, de l'application de la politique administrative décidée par l'entreprise. A ce titre, il coordonne avec son équipe (6 personnes) les travaux administratifs des succursales et centres logiciel de sa région : suivi de la facturation, des stocks, du recouvrement... en liaison avec les Directeurs commerciaux régionaux. Il contrôle également le respect des procédures administratives en vigueur.

Le candidat retenu aura une formation supérieure en gestion et une expérience minimum de 2 ans dans la fonction administrative et financière.

ingénieur de formation

Au sein de notre Service Formation, il est responsable de la conception et de l'animation de stages destinés aux INGENIEURS COMMERCIAUX qui vendent nos matériels INFORMATIQUES, ainsi qu'au personnel du LOGICIEL. Il participe aussi à la création et à l'animation de packages de formation. Il a une bonne expérience, soit du logiciel, soit de la vente de matériels informatiques, et possède de réelles qualités pédagogiques.

Une totale discrétion vous est garantie par la Direction du Personnel et des Relations Humaines de OLIVETTI-FRANCE, à qui vous enverrez votre candidature avec CV et prétentions sous référence 7070 - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti

SPERRY UNIVAC

ETEND SA GAMME DE PRODUITS PAR LE LANCEMENT DU S 80 ET DANS LE CADRE DE SON EXPANSION RECHERCHE POUR SA DIVISION ORDINATEURS DE GRANDE DIFFUSION des :

ingénieurs commerciaux

possédant une solide expérience et pouvant faire état de succès confirmés

- à l'issue de contacts au plus haut niveau dans les grandes et moyennes entreprises pour la commercialisation de grands et moyens systèmes *(Référence A)*
- au cours d'opérations commerciales auprès des PME/PMI pour les petits et moyens systèmes de gestion *(Référence B)*

Plusieurs postes sont à pourvoir à PARIS - LYON - BORDEAUX - TOULOUSE

ingénieurs technico-commerciaux

connaissant notamment GAP II COBOL gestion commerciale et/ou gestion de production *(Référence C)*

Plusieurs postes sont à pourvoir à PARIS.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. + photo sous référence A / B ou C à J.C. BERARD - SPERRY UNIVAC - 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX.
(Réponse et discrétion assurées).

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONIQUES

Nous sommes la division d'un
GROUPE INDUSTRIEL AERONAUTIQUE FRANCAIS
de GRANDE RENOMMEE,
spécialisée dans l'étude, le développement et la réalisation de matériels électroniques et radio-électriques d'avant-garde.

Nous recherchons des ingénieurs d'études pour :

- participer à L'ETUDE et au DEVELOPPEMENT de sous-ensembles mettant en œuvre des TECHNIQUES HF - VHF et UHF, et à l'élaboration de PROPOSITIONS EN REPONSE à des appels d'offres.
- animer une équipe de techniciens.

De formation INGENIEUR GRANDE ECOLE, PREMIERE EXPERIENCE SIMILAIRE est nécessaire.

NOMBREUX AVANTAGES liés à L'IMPORTANCE du Groupe.

Postes à pourvoir en Banlieue Ouest.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la référence 37.11/IE/269 à ADEQUATION - 62/64, avenue Emile-Zola - 75015 PARIS.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Société solidement implantée France et étranger recherche

GÉOPHYSICIENS et GÉOLOGUE PÉTROLIER

minimum 10 ans expérience géologie de synthèse et subsurface.

Goût des contacts humains et relations commerciales, grand esprit d'initiative, goût séjours à l'étranger.

Prière envoyer curriculum vitae à OCEANEX, 77, bd Malesherbes, 75008 PARIS. Réponse rapide.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS (12e) recherche pour son SERVICE ETUDES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour conception et développement d'équipements de télécontrôle industriel. Expérience 2 à 5 ans de logiciel (microprocesseur en temps réel) et/ou de matériel (analogique, digital). Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. et prétent. à n° 289 PUBLI G.R., 27, Faubourg Montmartre, Paris (9e), qui transmettra.

SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur européen de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées recherche pour le développement de ses activités en France et à l'étranger des

ingénieurs informaticiens

débutants et expérimentés

Formation grande école

Ils interviendront suivant leurs affinités ou leur expérience dans des projets faisant appel aux techniques de :

- Commutation de message.
- Réseaux de transmission de données.
- Applications temps réel.
- Gestion transactionnelle.
- Bases de données et logiciels de base.

Apres une période de formation aux techniques développées par l'entreprise, ils disposeront d'une large autonomie d'action dans un environnement hautement qualifié.
Le développement actuel de l'entreprise offre des opportunités réelles de carrière en France et à l'étranger.
Envoyer C.V. sous référence 137 à SESA, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

MATRA

recherche pour son Centre du CHESNAY :

RESPONSABLE SERVICE METHODES CONTROLE

Il aura pour mission d'animer une équipe chargée au sein d'activités prototypes (mécanique et électrique).

- De préparer la mise en service du matériel en relation avec les méthodes fabrication et les BE (rédaction de plans de contrôle, études d'outillages...).
- De suivre l'évolution de technologies nouvelles (matériaux composites...).

Ce poste conviendrait à un Ingénieur CESI ou CNAM *(mécanique et/ou électromécanique)* possédant une dizaine d'années d'expérience en fabrication Aéronautique.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 624

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

ESPACE

recherche pour son Département de pilotage satellite :

INGENIEUR SYSTEME EN PROPULSION

(ENSAE, ECP air espace, ENSICA ou équivalent)

- Quelques années d'expérience dans le domaine propulsion spatiale et thermodynamique associée ou techniques similaires (Aéronautique...).
- Connaissance en automatique et simulation théorique appréciées.
- Au sein d'une équipe pluridisciplinaire il sera responsable de la définition, de l'étude de systèmes de propulsion embarqués (satellites, lanceurs missiles...) et coordonnera le développement industriel des matériels correspondants.

Anglais parlé indispensable.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 626

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

offre plusieurs postes dans Départements Electroniques à

TECHNICIENS-ELECTRONICIENS

BTS ou DUT

Pour études laboratoires sur équipements de techniques avancées (numériques et analogiques).
Expériences microprocesseurs appréciées pour certains postes.

Ecrire à Madame TREMBLE
sous référence AS/GDF
17 rue Paul Dautier 78140 VELIZY

SIEMENS

recherche pour sa division Composants

un Ingénieur Technico-Commercial

en liaison directe avec le responsable du service.
Il aura pour mission la réalisation des objectifs et la négociation avec les usines, l'analyse des besoins des marchés français et internationaux, l'information auprès des usines de l'évolution de ces marchés.
Il sera assisté administrativement sur le plan commercial et technique.
Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure en électronique, débutants ou minimum deux ans d'expérience, ayant une spécialisation en composants passifs secteur "bobinages"
Pour réussir dans ce poste la connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est nécessaire.
Nous prions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. avec photo sous la référence 46 à :
Département du Personnel, B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS cédex 1.

Siemens S.A.

rush publicité



THOMSON-CSF

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

E.S.E., E.N.S.T. ou équivalent

Désirant travailler dans le domaine des antennes micro-ondes, pour télécommunications spatiales avec utilisation de l'informatique.

Poste à pourvoir rapidement.

Ecr. avec C.V. détaillé, photo, prétentions à : THOMSON-C.S.F., Division des Faisceaux Hertziens et Liaisons Spatiales, Service Recrutement (sous réf. B.N.), 53, r. Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

---

ingénieur technico-commercial

Charpentes JOUFFRIEAU en pleine expansion

Marchés France et Internationaux

propose un poste basé à Paris dans son Département Charpentes.

Le candidat sera diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs et doté d'une expérience professionnelle de 5 à 12 années dans la Charpente Métallique.

Très bon technicien spécialiste des calculs de structure et des problèmes de résistance des matériaux. Il se livrera à des travaux de conception en équipe avec un Projeteur d'Etudes. Il conduira les négociations finales de ses projets.

Une information détaillée sur le poste et la Société vous sera fournie par téléphone en composant le 763.11.15 Information Carrière, aux heures de bureaux. Référence : 915

INFORMATION CARRIERE SVP

Si vous le préférez, adressez votre candidature à : SVP Ressources Humaines 7, rue de Logelbach 75017 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

---

amri

SOCIÉTÉ ROBINETTERIE *INDUSTRIELLE*
QUARTIER GARE DE LYON

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Financier il aura pour mission :

- de mettre en place la comptabilité analytique, le contrôle budgétaire, le reporting mensuel.
- d'effectuer la consolidation des comptes des filiales.

Formation type école supérieure de commerce, connaissance informatique appréciée, Anglais, Espagnol souhaités.
Le candidat retenu devra avoir une expérience d'audit ou de contrôle de gestion de 5 ans.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

KARDEX

IMPORTATEUR GENERAL DE *Remington Rand*

recherche pour le lancement technique de ses photocopieurs et de nouveaux produits un

ASSISTANT TECHNIQUE

répondant de préférence aux critères suivants :
- une bonne expérience des photocopieurs
- l'aptitude à assurer la formation et l'assistance des Techniciens Revendeurs
- des connaissances en électronique et anglais souhaitées.

Ecrire avec CV et prét. à KARDEX S.A. Service Technique 12, rue Edouard VII 75009 PARIS.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Filiale du 1er constructeur mondial d'ordinateurs interactifs

ingénieurs logiciel

SPECIALISTE ayant acquis une grande compétence et plusieurs années d'expérience dans les communications entre les diverses familles d'ordinateurs (DECNET, SNA) Réf. M 55

DEBUTANTS
- pour application de gestion (langues, distribution) Réf. M 56
- marchés techniques temps réel (des connaissances du matériel PDP 11 et des logiciels RSX et/ou RT 11 seraient appréciées) Réf. M 57

Si vous avez une formation supérieure en informatique.
Si vous aimez travailler dans un milieu vivant et évolutif.
Si vous appréciez d'avoir à intervenir chez nos clients en qualité de conseil avant-vente.
Que vous soyez débutant ou ingénieur confirmé,

votre place est chez nous

Une formation exceptionnelle, un vaste champ d'activités, responsabilités et initiatives vous y attendent.

Adressez votre candidature sous la référence choisie à la Direction du Personnel,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18 rue saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cédex

IMPORTANT GROUPE
(7000 personnes - CA 1 Milliard de Frs)
équipements et câblages pour industries automobile et aéronautique
lance nouvelles productions électroniques et recherche pour PARIS

2 Ingénieurs électroniciens

Poste A : RESPONSABLE DE PROJETS D'ETUDES EN REGULATION ET ASSERVISSEMENTS
Réf. MAI58
— Doit avoir une bonne connaissance des machines tournantes.

Poste B : RESPONSABLE DE PROJETS EN ELECTRONIQUE DIGITALE ET MICROPROCESSEURS
Réf. MBI58
— Doit être capable de s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et de faire un travail très varié.

Ces postes conviennent à des Ingénieurs ayant quelques années d'expérience, Grandes Ecoles spécialisées : ESE, ISEN, ENSERG, ISEP, ESIEE, IDN, ENSEEIHT.
Anglais nécessaire.

Merci d'envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste qui vous intéresse, à
PAJ CONSEIL 2, rue des Dardanelles 75017 PARIS

CSNCR

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recherche

UN INGENIEUR
RESPONSABLE de la SECTION méthodes-achats

- Intégré à l'équipe de la Direction Achats, il aura pour mission de créer et de développer la fonction méthodes-achats.
- Nous demandons **IMPERATIVEMENT** une formation supérieure : E.N.S.A.M., E.C.A.M., E.S.C.L., I.C.A.M., I.D.N., I.N.S.A.. ET une expérience industrielle de quelques années dans les domaines Production-Achats
- Anglais et allemand indispensable
- Une évolution de carrière vers des fonctions plus élargies peut être envisagée ultérieurement
- Poste situé en région : PARIS - OUEST.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 56101, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transm.



AUTOMOBILES TALBOT

recherchent
pour sa Direction INFORMATIQUE

DES INFORMATICIENS CONFIRMES

- Formation supérieure (grandes Ecoles, HEC, ESSEC, Maîtrises d'Informatique)
- Expérience de 5 ans minimum dans le développement de systèmes informatiques de gestion dans un environnement complexe et exigeant.

UN SPECIALISTE TECHNIQUE
de haut niveau

Pour des fonctions d'assistance et conseil techniques aux Services d'études Informatiques dans les domaines de la mini informatique et des développements Time-sharing.

UN INGENIEUR SYSTEME
pour l'équipe Software d'exploitation du Centre Ordinateurs.

- Issu d'une grande Ecole (Centrale, Mines, ENSEEIHT...) et possédant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle,
- Connaissances appréciées : OS. MVS. Base de données. Environnement d'exploitation en Temps Réel.

DES INGENIEURS ET CADRES DEBUTANTS

- Issus d'une grande Ecole (Centrale, Mines, ENSEEIHT, HEC, ESSEC, Sup. de Co.)
- Après une période de formation, les candidats retenus seront affectés dans les Services d'études informatiques.
- Perspective de carrières attrayantes.

Adresser dossier de candidature complet (C.V. + photo) et rémunération souhaitée à :
Automobiles TALBOT
Secrétariat Général - Gestion Personnel Cadre
45, rue Jean-Pierre Timbaud - 78307 POISSY

Importante Société Suisse d'Assurances
recherche un(e)

ANALYSTE

La personne à laquelle nous confierons ce poste a environ 25 ans, possède une maîtrise d'informatique ou scientifique et justifie d'une première expérience réussie dans la profession.

Sous l'autorité du Responsable des Etudes et en collaboration étroite avec ce dernier, elle devra concevoir et mettre en œuvre des applications transactionnelles sur un 64 DPS qui sera reçu début 1981.

Lieu de travail : Paris 9e.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à :
SOCIETE SUISSE
Service du Personnel
41, rue de Châteaudun, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION CHARTRES
RECRUTE
POUR RENFORCER SON EQUIPE INFORMATIQUE

UN CADRE
ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Connaissant parfaitement GAP II RPG II
Salaire en fonction de l'expérience du candidat
13e mois - Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. manusc. n° 8086 « Le Monde » Publicité, 5. rue des Italiens. 75427 PARIS CEDEX 09.

DEVELOPPEMENT DE PRODUITS LOGICIELS

Nous sommes spécialisés dans la conception, la réalisation et la vente de produits logiciels de base. Nous recherchons :

3 INGENIEURS INFORMATICIENS

pour concevoir et réaliser des compilateurs, des assembleurs croisés ou natifs. Il est souhaité une expérience d'au moins 5 années ; la connaissance de plusieurs machines sera appréciée. Réf. 200

3 INGENIEURS INFORMATICIENS

Ils seront chargés :
de l'assistance clientèle de notre gamme de produits actuels et à venir. Ils installeront nos produits, formeront nos clients à leur utilisation et assureront le suivi de leur fonctionnement. Ces postes peuvent intéresser des ingénieurs d'une à deux années d'expérience désireux d'occuper des fonctions alliant la technique aux contacts utilisateurs. Réf. 201

Merci d'écrire en mentionnant la référence du poste à :
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS (qui transmettra)

L'INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

PARIS
recrute

INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES DIPLOMÉS

pour examen des demandes de brevets d'invention comportant étude et traduction de documents anglais et allemands.

Spécialités demandées :
- Mécanique générale
- Physique générale
- Agriculture
- Emballage
- Moteurs à combustion
- Imprimerie
- Bâtiment
- Chauffage
- Usinage
- Téléphonie
- Télévision

Adresser demande et curriculum vitae, à :
I.N.P.I. (Recrutement)
26 bis, rue de Leningrad - 75800 PARIS.

JEUNE CHEF COMPTABLE



100.000 F — Proche banlieue Ouest Paris.

Un organisme de recherche mandaté par les principaux groupes industriels français recherche un CHEF COMPTABLE. Sous l'autorité du Directeur Financier, il sera chargé de la comptabilité générale jusqu'au bilan et de la comptabilité analytique. Il participera à l'établissement des budgets et il en suivra la réalisation mensuellement. Il gérera la trésorerie et pour certains problèmes spécifiques (change), il assurera des relations avec les banques. Le candidat retenu, âgé d'au moins 25 ans, de formation E.S.C. option finances-comptabilité, D.E.C.S. ou maîtrise de gestion, possédera quelques années d'expérience comptable acquise si possible dans une P.M.E.

Ecrire sous référence 343/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.





Cadre Technico-Commercial

Nous sommes une société en progression constante commercialisant des matériels présentant un excellent rapport qualité-prix, destinés à une clientèle industrielle. Pour promouvoir et vendre ceux-ci sur la région parisienne, nous recherchons pour le département POMPES un INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL.
De formation ingénieur, BTS ou équivalent, cet homme a acquis, si possible, une expérience de la vente auprès d'une clientèle industrielle, de préférence dans des produits similaires.
Anglais nécessaire pour suivre une formation donnée dans les pays d'origine du matériel. Rémunération attrayante : fixe important + intéressement + frais. Voiture de fonction.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo (retournée) et rémunération actuelle sous référence 80 527 M

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS



INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

I - Pour son siège social à PLAISIR (zone industrielle des Gâtines)

- Pour études et mise au point d'unités centrales et de systèmes informatiques à base de microprocesseurs :

AGENT TECHN. ÉLECTRONICIEN DÉBUT.
(Réf. DE1833)

Titulaire D.U.T. ou B.T.S.

II - Pour son établissement d'ORSAY (zone industrielle de Courtabœuf) :

RESPONSABLE DU SERVICE QUALITÉ
(Réf. DQ-834)

Ce poste est à pourvoir par un ingénieur électronicien ayant, de préférence, quelques années d'expérience et, si possible, dans le domaine de l'électronique embarquée.

UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
NIVEAU V/2
(Réf. DT-835)

B.T.S. ou D.U.T., pr son service d'Etude Télémesure

UN AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
NIVEAU V/1
(Réf. DT-836)

pour la mise au point d'équipements électroniques aérospatiaux.

Le candidat de formation B.T.S. de préférence, sera dégagé des obligations militaires, et aura une expérience de quelques années en circuits logiques et analogiques.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

GROUPEMENT INTERNATIONAL DE GRANDS MAGASINS RECHERCHE SON FUTUR SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'Association Commerciale Internationale (ACI) est un groupement commercial de grands magasins européens.

Les Galeries Lafayette sont le membre français du groupement, (les autres membres étant : De Bijenkorf, Globus, Kaufhof, John Lewis, Magasin du Nord, Nordiska Kompaniet, Steen and Ström, Stockmann).

Le Secrétariat Général organise les activités de l'Association. Ses missions comprennent :

la coordination de la collaboration entre les membres, particulièrement orientée vers l'achat;
la collecte d'informations, leur analyse et leur présentation sous forme condensée en vue de leur distribution aux membres;
la tenue à jour de l'administration et de la documentation du Secrétariat.

Le Secrétaire Général actuel prenant sa retraite à la fin de l'année 1981, la personne engagée aura pour tâche de contribuer aux activités du Secrétariat Général avant de le remplacer.

Elle devra avoir une grande expérience du commerce et du merchandising internationaux, de préférence dans un grand magasin.

Elle devra écrire et parler le français, l'anglais, l'allemand et être âgée de préférence de 30 à 45 ans.

Nous attendons en outre du candidat :
un esprit critique et analytique;
une personnalité dynamique;
la capacité d'entretenir de bonnes relations avec des interlocuteurs de tout niveau;
la possibilité de voyager fréquemment.

La rémunération offerte tiendra compte de l'expérience du candidat.

Les bureaux du Secrétariat Général sont actuellement situés à Bruxelles mais seront transférés à Paris prochainement.

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et leur niveau actuel de rémunération à :
M. V. Wolfcarius
ACI SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Rue du Fossé-aux-Loups 28 A, B.P. 15
1000 Bruxelles/Belgique.

LE CENTRE TECHNIQUE DE L'INFORMATION
recherche

UN INFORMATICIEN «BASE DOCUMENTAIRE»

LA DEFENSE

Le CTI assure un rôle d'assistance et de conseil technique aux départements informatiques des administrations et organismes publics
Le développement de son groupe informatique documentaire et bureaucratique nécessite la création d'une fonction nouvelle.
Dépendant du responsable de groupe, le documentaliste informaticien participera à la conception, au développement et à la mise en place de grands systèmes de banques de données accessibles à tout le territoire national
Le candidat retenu, de formation scientifique supérieure, aura une expérience soit en SGBD, logiciels de base, réseaux, soit de documentaliste possédant une bonne maîtrise de l'outil informatique.
La rémunération sera fonction de l'expérience.
Ecrire sous référence 134 M à AL CONSEIL, 34, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

---

ingénieurs
micro-électronique hybride

BERNARD KRIEF CONSULTANTS

FORMATION DE CADRES ERIC KRAUTHAMMER (France)

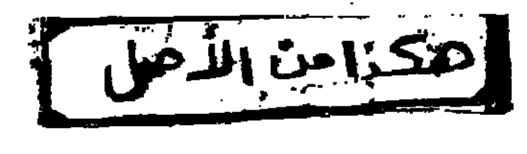
TRAINING MANAGER PARIS

INFRAPLAN



NOUS CONSTRUISONS DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION AUTOUR DE RÉSEAUX DE PROCESSEURS, QUI ÉVOLUENT DES APPLICATIONS

de futurs INGENIEURS LOGI



GIERS
Schlumberger

Centre de recherche du groupe Schlumberger, pour son activité
MESURE ET REGULATION

Nous développons des produits liés à l'instrumentation de mesure dans des technologies de pointe.
Nous recherchons pour renforcer les équipes des laboratoires de «Micro-électronique» et d'«Informatique» des

ingénieurs
grandes écoles

HF micro-électronique hybride

réf. G1

Il aura une expérience de 2 à 3 ans des circuits hybrides dans les technologies «couches Minces» et «couches Epaisses». En relation directe avec le responsable du laboratoire, il prendra en main des études technologiques dans les deux filières et il s'occupera d'études d'intégration de fonctions électroniques en travaillant en *rapport étroit* avec les différentes unités du groupe.

Homme d'études, il saura s'intégrer dans une équipe et sa valeur lui permettra d'évoluer vers des postes de responsabilité.

d'études en informatique

réf. G2

Débutant, ou ayant 2 à 3 ans d'expérience, il sera chargé de l'étude et de la réalisation de systèmes logiciels temps réel sur mini ou micro-ordinateurs, au sein d'une équipe travaillant sur des systèmes complets mettant en œuvre différentes techniques (transmissions, micro-informatique,...).

Il aura une certaine connaissance des structures logicielles à grande sécurité de fonctionnement.

Pour les deux postes, la connaissance de l'anglais serait *vivement appréciée*.

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez adresser votre candidature, en précisant la référence choisie, à Mademoiselle Marie-José VILLOING — GIERS, 12 Place des Etats Unis, B.P. 121, 92124 Montrouge Cédex.

média-system

Responsable Commercial
120 000 F +

Nous sommes un groupe dont l'activité principale est orientée vers le transport. Notre chiffre d'affaires actuel est de 200 millions de francs et nous progressons très régulièrement.

Nous souhaitons recruter pour notre département **location de camions sans chauffeur** *un cadre commercial qui développe* la vente de ce service par une action personnelle efficace auprès des entreprises.

Il sera aidé dans sa mission par un appui logistique et publicitaire important. Progressivement, en fonction des résultats obtenus, il se verra confier la totale responsabilité de cette activité (qui représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 14 millions de francs) ainsi que d'autres activités à l'intérieur de notre groupe.

Un diplôme d'enseignement supérieur (ESSEC ou ESC), des qualités d'organisateur et de gestionnaire, et surtout le goût et des talents pour la vente (acquis au besoin au cours d'une première expérience), constituent les conditions essentielles pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 004202 EX (à mentionner sur l'enveloppe) à notre **Département "Sociétés de Services"**.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

recherche
pour son SERVICE LOGISTIQUE

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

de formation supérieure, ayant de bonnes connaissances en informatique.

Il sera chargé d'études relatives à l'organisation physique et administrative d'entrepôts en matière d'entreposage, manutention et transport.

Lieu de travail : PARIS

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 48071
HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

Johnson & Johnson s.a.

Leader dans le domaine des produits professionnels hospitaliers
recherche pour sa Division HOSPITALISATION

UN(E) REPRESENTANT(E) EXCLUSIF(IVE)

SECTEUR A.P. (établissements de l'A.P. de Paris)

Cette offre vous concerne :
- Si vous êtes un *représentant* très bien introduit dans les hopitaux de l'A.P. et excellent négociateur,
- mais également, si, spécialiste de la visite médicale à l'A.P. vous désirez élargir vos possibilités de réussite professionnelle en vous orientant vers la vente.

Le candidat retenu :
- connaitra parfaitement *les circuits de prospection* et *assurera son succès* grace à son tempérament de vendeur et de gestionnaire court et moyen terme.

Envoyer C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à Direction du Personnel - JOHNSON & JOHNSON S.A. - 95, rue Alexandre Fourny- 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE.

Filiale (1 000 personnes) d'un groupe international spécialisée dans la fabrication d'équipements électriques
recherche des

INGENIEURS D'AFFAIRES

pour sa Direction Commerciale

UN JEUNE INGENIEUR

Diplômé, quelques années d'expérience dans un poste technique.

UN INGENIEUR CONFIRME

35 ans minimum

Expérience commerciale, France et Exportation, domaine des biens d'équipement importants fabriqués en petite série.

Ces postes conviennent à des ingénieurs connaissant l'électrotechnique et l'électronique appliquées, efficace et ayant le goût du travail en équipe.

Pratique de l'anglais indispensable

Lieu de travail : PARIS-CENTRE. Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Adresser C.V. photo et prétentions sous No 55560
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

FORMATION DE CADRES
ERIC KRAUTHAMMER (France)

Cette société connait un essor important au niveau international. Nous sommes chargés par sa Direction d'identifier plusieurs candidats de très haut niveau pour leur confier la responsabilité de

TRAINING MANAGER PARIS

Ils auront en France un rôle de Directeurs de Programmes. Depuis 16 ans, Eric Krauthammer s.a. est spécialisée dans la formation de cadres et, désormais implantée dans 9 pays, les structures se développent. Les références parlent d'elles-mêmes : Agfa Gevaert, Cap Gemini Sogeti, Fiat, Siemens... Pour compléter cette équipe de professionnels (leurs performances sont connues) nous recherchons des cadres de haut niveau ambitieux et expérimentés. Il faut avoir à son actif une expérience pratique et réussie de la vente et du management et être motivé par la formation de cadres responsables dont vous serez les interlocuteurs. Nous souhaitons rencontrer des candidats de 30 ans minimum, ouverts au changement.

Une formation approfondie est prévue au centre de Genève. Vous serez ensuite chargé de la direction et du développement des affaires conclues en France et aurez à animer des séminaires intensifs destinés à des sociétés dont les critères de choix sont très élevés.

Nous avons chargé Victor ERNOULT du cabinet INFRAPLAN de traiter avec la plus totale discrétion chaque candidature. Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous réf. KM 2.

INFRAPLAN Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75012 Paris
MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

Proche Banlieue Ouest **85.000 F +**

ATEL filiale d'un groupe français important, spécialisée dans la fabrication de systèmes électroniques de puissance à forte contrainte technologique, cherche un

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN
RESPONSABLE DE PROJETS

Une fois le projet défini avec son Chef de Service, il doit en faire l'étude, le réaliser à l'aide de techniciens, en vérifier les essais et en assurer la mise en route chez le client.

Cet ingénieur diplômé (SUDRIA, ENSAM, Breguet, Violet,...) doit avoir une expérience d'au moins 18 mois dans un B.E. industriel de réalisations électroniques.

De bonnes connaissances en mécanique et en anglais technique sont fortement souhaitables.

Les ingenieurs intéressés envoient leur dossier de candidature sous référence 450-M à

Elizabeth FRENCH
137 avenue Mozart - 75016 Paris
qui leur garantit la plus grande discrétion.

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour la gestion de programmes de développement de matériels optico-électroniques

1 INGENIEUR
GRANDE ECOLE

expérimenté (X, SUP AERO, ESE, ESO, Centrale, Mines ...)

susceptible d'assurer une fonction de

CHEF DE PROJET

Sont indispensables :
- des qualités d'animateur et de gestionnaire
- une bonne connaissance
  - des méthodes de gestion de projets
  - des problèmes administratifs et économiques
  - des techniques utilisées (électronique, optique, mécanique).

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

PLAYTEX FRANCE

recherche

UN INGÉNIEUR DES MÉTHODES
pour son usine d'ÉPINAL

Il sera responsable essentiellement du contrôle des coûts, de l'étude, de l'application et du suivi des standards, de l'amélioration des méthodes, de la coordination des programmes, de l'amélioration des résultats et de l'analyse de la valeur.

Le candidat devra posséder un diplôme d'ingénieur, avoir une connaissance complète et une solide expérience dans le domaine des méthodes (M.T.M.). Anglais courant absolument indispensable.

Env. lettre manuscrite, curric. vitae et photo à : J. LABAUNE, Direction des Relations Industrielles, PLAYTEX FRANCE Z.I. - 38110 LA TOUR-DU-PIN.



THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

TECHNICIENS D'ÉLECTRONIQUE Niveau IV et V
titulaires d'un BTS ou d'un DUT

débutants ou ayant quelques années d'expérience pour emplois :

a) en LABORATOIRE D'ÉTUDES

c) en SERVICE D'INSTALLATIONS
b) en PLATE-FORME D'ESSAIS
nombreux déplacements à l'étranger

Postes à pourvoir rapidement
Lieu de travail : BANLIEUE NORD-OUEST DE PARIS

Avantages sociaux : *13e mois*
Réelles possibilités d'évolution de carrière pour candidats dynamiques et accrocheurs vers des secteurs technico-commerciaux ou de gestion.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : J.-P. GALLAIS,
16, rue du Fossé-Blanc - 92231 GENNEVILLIERS.



Groupe C.G.E.

NOUS CONSTRUISONS DES SYSTEMES DE COMMUNICATION, CONCUS AUTOUR DE RESEAUX DE MICRO-PROCESSEURS, QUI EVOLUENT, VERS DES APPLICATIONS TELEMATIQUES

NOUS RECHERCHONS

de futurs INGENIEURS LOGICIEL

NOUS ASSURONS VOTRE FORMATION

Vous êtes ingénieur ou universitaire de formation scientifique.

Vous souhaitez vous diriger vers la conception et la réalisation de logiciels pour le contrôle de systèmes de communication à base de microprocesseurs.

Votre formation ne vous y a pas préparé, *mais vous avez la volonté* d'acquérir une spécialité d'avenir.

Nous vous offrons la formation nécessaire et la carrière correspondante.

Ecrire avec C.V. et prétentions à
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Direction du Personnel - 206 Route de Colmar - B.P. 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

biS S.A.

Société holding du groupe BIS : Bis France, PIGIER, S.C.R.L., T.M.G., Banque POMMIER, Bis América...
recherche

AUDITEURS SENIORS

ayant plusieurs années d'expérience pratique de l'audit en entreprise ou en cabinet.
Anglais et/ou Allemand courant indispensables.
Nombreux déplacements en province et à l'étranger.

Cette fonction est un excellent poste d'observation pouvant déboucher à moyen terme sur des responsabilités opérationnelles dans les filiales du groupe.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé en indiquant la rémunération actuelle sous réf. BIS à
Brigitte PRISSARD
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris
Conseils en ressources humaines depuis 1959.



BIOÉLECTRONIQUE

CHEF DU SERVICE QUALITE

ROCHE BIOELECTRONIQUE est un des leaders mondiaux dans son domaine : les équipements électroniques scientifiques et médicaux.

Le développement du groupe l'a conduit à créer une nouvelle unité de production à MONTIGNY LE BRETONNEUX (78). Celle-ci, opérationnelle début Mai, se substitue à celle de VELIZY.

Le Chef du Service Qualité doit prendre d'autres responsabilités dans le Groupe ; il faut assurer sa succession. Après une période de formation aux productions spécifiques, le titulaire du poste sera responsable de la conception et de la gestion des plans d'assurance qualité. Il anime un service de 25 personnes qui assure les contrôles d'entrées et de sorties. Ce service est également chargé de la documentation technique.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électronicien qui justifie d'une première expérience industrielle de 5 ans minimum. Celle-ci a été acquise soit dans les services Qualité, Etudes et Développement, soit S.A.V. ou Fabrication.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4209 L à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

analystes programmeurs ingénieurs système

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche

des analystes (référence 7938 A)
des programmeurs (référence 7938 P)
et des ingénieurs système (référence 7938 IS)

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
- UN 3033 - 8.000 K,
- UN 370/168 AP - 8.000 K,
- 1000 terminaux de télétraitement.

média-system

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.



AUTOMOBILES TALBOT

recherchent

un spécialiste méthodes d'approvisionnement

- Au sein des activités Pièces Détachées, ce Cadre sera chargé d'élaborer les méthodes d'approvisionnement en vue d'établir les prévisions et de réaliser le plan d'approvisionnement, de définir les flux des pièces relatifs à la distribution des pièces détachées en Europe et d'assurer les liaisons informatiques.
- Diplômé d'Etudes Supérieures, le candidat retenu possèdera, outre une bonne appréhension des problèmes de statistiques et d'informatique de gestion, une solide expérience dans le domaine du contrôle des stocks. Il aura, de plus, de l'aisance dans les contacts humains et une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser dossier de candidature complet (CV + photo) et rémunération souhaitée à : Automobiles TALBOT SECRETARIAT GENERAL - Gestion Personnel Cadre 45 rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY

Filiale Française d'un Groupe International, leader dans sa branche (biens d'équipement)

RANK XEROX

recherche pour sa Direction de la Distribution

RESPONSABLES LOGISTIQUES

- ils participeront à l'élaboration de la stratégie après-vente,
- définiront et adapteront les réseaux de distribution des divers produits,
- mèneront des études sur la gestion des stocks, l'implantation d'entrepôts dont ils coordonneront la mise en place,
- élaboreront et contrôleront les budgets (investissement, coût d'exploitation) à court et moyen terme.

Les candidats, de formation supérieure, commerciale ou scientifique, auront acquis une première expérience de logistique ou de distribution dans un domaine similaire (matériels élaborés).
Ces postes évolutifs pour des candidats à fort potentiel requièrent des qualités relationnelles certaines ainsi que d'initiative.
L'un d'eux nécessite par ailleurs pour une période de 1 à 2 ans de fréquents déplacements en province. La pratique de l'anglais serait vivement appréciée.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec C.V. sous réf. C 19 à Mireille DIAZ, RANK XEROX, Service Recrutement, 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

Plain Champs

RANK XEROX



PROFILS

Formation supérieure. Expérience 3 à 6 ans sur les systèmes IBM. Si possible télétraitement et anglais. Goût des contacts clients.

POSTES

Assistance clientèle et (ou) support technique pour nos Contrôleurs de communications et nos Logiciels.

DEVENIR

S'imposer chez un constructeur dynamique comme professionnel de réseaux et de l'informatique distribuée.

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine-Montparnasse (Boite 148)
33, av. du Maine - 75755 Paris Cedex 15



SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
MASSY (91), recherche

Ingénieurs - Analystes-Programm.

temps réel, connaissances MITRA 125 appréciées.

Ecrire avec C.V., prétentions (réf. 852) Service du Personnel B.P. 74 - 91301 MASSY

Publicités Réunies

LE SYNDICAT D'UNE GRANDE PROFESSION LIBÉRALE EN PERMANENTE ÉVOLUTION
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le développement de l'organisme l'amènera, en plus du rôle administratif habituel, à étoffer et animer l'ensemble des services (juridique, économique, social) de la profession.

Il devra veiller à la cohésion de ses actions par la circulation de l'information interne et la promotion de missions de relations publiques.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 55.456.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS



CHEF MARCHÉ ET AGRONOME...

La Quinoléine (265 millions de C.A. en 1979 dans le domaine des produits phytosanitaires) recherche un nouveau chef marché/produits. Au sein de la direction du développement marketing, il aura la responsabilité de notre gamme « grandes cultures ». Il en définira notamment le plan marketing en accord avec la direction commerciale et participera à sa mise en œuvre avec les directions régionales. Agronome de formation, vous êtes débutant ou confirmé dans l'analyse de marchés, mais le milieu agricole vous est en tout cas familier. Vous avez déjà eu une expérience commerciale de terrain et saurez vendre votre stratégie à l'équipe. L'anglais vous sera également nécessaire. Ecrivez-nous. M. PERRET, Directeur du Marketing de la Quinoléine, s'engage à vous répondre confidentiellement. LA QUINOLEINE, 43, rue de Liège, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
recherche :

RESPONSABLE PERSONNEL

Formation : Droit du Travail + I.A.E. ou équival.

PROFIL : Cadre ayant quelques années d'expérience dans la gestion appliquée du Personnel - contrat de travail - paie - organisation administrative - contentieux individuels ; capable de diriger une équipe de 10 personnes.

POSTE : Responsable de la procédure d'embauche de personnels expatriés, de leur couverture sociale, du contrôle des salaires. Déplacements de courte durée à l'étranger.

Lieu de travail : Porte Nord-Ouest Paris.

Envoyer C.V. détaillé, photo + prétentions à : n° 8.089, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09 qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
POUR LIGNE COSMETIQUE DE GRANDE NOTORIETE

CHEF DE PRODUIT

Responsable devant le Directeur Marketing du suivi et du développement de cette ligne de produits, la collaboratrice ou le collaborateur que nous cherchons devra posséder une expérience professionnelle de 3 à 5 ans.

Ecrire en adressant photo et C.V. n° 45.802 sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS. qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS THERMIQUES DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche

UN INGÉNIEURS D'AFFAIRES

pour son Service Tuyauterie

Ce poste conviendrait à :
Ingénieur diplômé Grande Ecole, ayant quelques années d'expérience en Tuyauterie ou Génie Chimique.
- Aptitude à démontrer :
  - Organisation ;
  - Jugement ;
  - Négociations.
- Anglais indispensable.
- Allemand souhaité.

Adresser C.V. détaillé et prét. sous réf. 2.280 M à : SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

LE CENTRE TECHNIQUE DE L'INFORMATIQUE
LA DEFENSE

Le CTI assure un rôle d'assistance et de conseil technique aux départements informatiques des administrations et organismes publics.

Dans le cadre de son développement, il recherche :

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

(4 ans d'expérience - Réf. 138 M).

UN INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

(7 ans au moins d'expérience - Réf. 139 M)

Les candidats retenus, Ingénieurs grande école ou universitaires troisième cycle avec spécialisation informatique auront une expérience acquise en tant qu'INGENIEUR SYSTEME sur des configurations mettant en œuvre des applications conversationnelles.

Une bonne connaissance des concepts et des techniques employés dans les réseaux de télé-informatique serait appréciée. Ils s'intégreront à un groupe chargé de la conception, de la réalisation et de la mise en œuvre de modèles de simulation et de mesure des performances de systèmes répartis.

Leur rémunération sera fonction de leur expérience.

Ecrire en précisant la référence à AL CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AL conseil



COMPRESSEURS

est recherché par un grand groupe électromécanique français à Paris.

De formation Grandes Ecoles

MINES, CENTRALE, A & M, IDN

il doit avoir de solides connaissances en thermodynamique et en mécanique.

Une première expérience réussie de la vente de matériel mécanique de haute technicité (et si possible de turbo machines) **est demandée.**

Très intéressantes possibilités de promotion. Anglais courant exigé.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 1325-M à I.C.A. qui transmettra, discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Lancer une unité de développement

Nous sommes un groupe industriel français d'importance internationale.
Dans le cadre de notre développement, nous avons créé il y a moins de deux ans un service dont la vocation est de rechercher les utilisations possibles des produits de nos carrières n'entrant pas dans nos fabrications et de les commercialiser.
Notre jeune équipe, composée aujourd'hui de six personnes connaît maintenant ses principaux marchés. Après avoir testé ses produits, elle enregistre des résultats très prometteurs. Nous recherchons le jeune

Adjoint du responsable France

100 000 F/an +

Nos principaux créneaux : les bâtiments, travaux publics et routes, l'agriculture et l'industrie parachimique.
Vous participerez à toutes les activités du service et réaliserez des missions associant les études marketing, la commercialisation, l'appui de la force de vente et les négociations, les contacts avec l'exploitation.
Jeune diplômé d'école supérieure de commerce, vous avez une première expérience dans le milieu industriel et vous êtes tenté par une fonction très variée avec des responsabilités à l'échelon national. A la fois homme d'étude et de terrain, vous êtes créatif et savez convaincre. Vous êtes prêt à vous engager avec nous dans cette action de pionnier.
Nicole Marichez vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence B 4974, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

JEUNE HEC, ESSEC : Pourquoi pas une carrière dans un grand groupe financier...

L'U.F.B. LOCABAIL, spécialiste du groupe de la Compagnie Bancaire pour le financement (Crédits et Leasing) des P.M.E. - P.M.I. souhaite s'adjoindre pour son **SERVICE ANALYSES ET PREVISIONS FINANCIERES** un candidat de valeur débutant ou première expérience ayant, si possible, une certaine pratique de l'Informatique.
Il secondera le Chef de Service dans la planification financière (prévisions des encours, des ressources, des comptes d'exploitation) dans la gestion des données statistiques et dans les études demandées par la Direction Générale.
Pour cela, il devra utiliser des modèles de simulation existants ou en créer de nouveaux, rédiger ses rapports et les défendre devant la Direction Générale.
Poste pouvant évoluer vers des fonctions plus opérationnelles pour un candidat performant.

Envoyer C.V. + photo sous référence 434 à : Compagnie Bancaire - Service Orientation Recrutement 5, avenue Kléber - 75116 PARIS



compagnie bancaire

Sté commerciale banlieue sud

COMPTABLE DE GESTION

5 ans d'expérience min.

pour contrôler et analyser les résultats d'exploitation, préparer les budgets, déterminer les écarts, établir les prix de revient.

Ce poste nécessite un niveau équivalent au B.T.S.C. ou certificat comptable D.E.C.S. et de réelles aptitudes à la gestion.

Ecrire C.V. s.-réf. 6.839 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Importante Société Paris (8e) - recherche

UN ORGANISATEUR POSITION CADRE

LIBRE RAPIDEMENT
- Formation supérieure.
- Expérience 3 à 5 ans, organisation administrative.
- Connaissances en informatique souhaitées.

5 X 8 - Salaire X 15
Avantages sociaux.
Restaurant entreprise
Participation.

Envoy. C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions sous la référ. 4982, à Axial Publicité, 91, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

CENTRE D'ETUDES BANLIEUE OUEST

JEUNE INGÉNIEUR

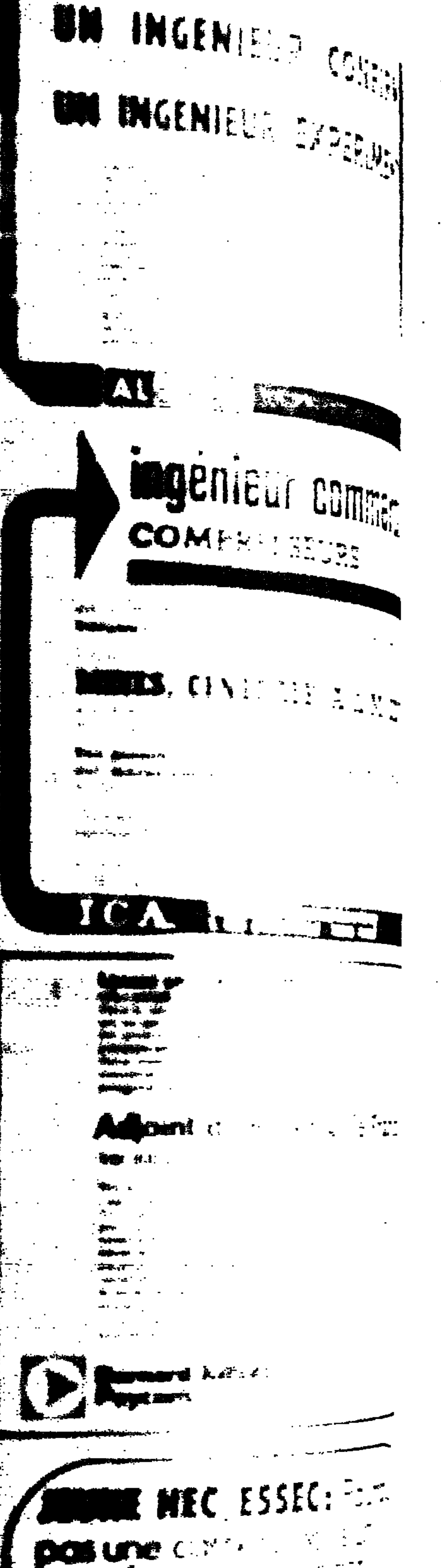
DE RECHERCHE

diplômé grande école de chimie + ENSPM ou Docteur Ingénieur en Catalyse pour les recherches de mise au point de nouveaux systèmes catalytiques et de nouveaux procédés.

Env. C.V. et prétentions à n° 55.758 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er)

PROGRAMMEURS

PL1 - OS/VS1
TEL. : 770-86-32



UN INGENIEUR
UN INGENIEUR
ingénieur

offres d'emploi

STÉ d'ENGINEERING
en pleine expansion
recrute
● **INGÉNIEURS ÉLECTRON.** CONFIRMES
● **INGÉNIEURS ÉLECTRON.** DEBUTANTS
Env. C.V., photo, prétent., à CODI, Service du Personnel, 63, r. Gl-de-Gaulle, 78300 Poissy

---

SERIG A.D.P.
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
de haut niveau. Excellente connaissance GAP II.
HAUT SALAIRE.
Envoyer C.V., s/réf. M.R., à A.D.P., Tour les Mercuriales, 40, rue Jean-Jaurès, 93176 BAGNOLET Cedex

---

IMPORTANTE SOCIETE ACCESSOIRES AUTO
banlieue Nord-Ouest Paris
recherche
UN JEUNE INGÉNIEUR
SUDRIA - ESIEE - CHARLIAT
ou similaire, pour une activité technico-commerciale.
Env. C.V., photo et prétentions, no 92.342 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

IMPTE STE AERONAUTIQUE
recherche
pour assurer responsabilité du Groupe Correspondants Informatiques Production
INGÉNIEUR
ou EQUIVALENT
POSITION I ou II
Homme « charnière » entre le Service Production Méthodes et les Services Informatiques recouvrant : Applications « Production » opérationnelles. Nouvelles applications informatiques. Aménagements d'organisation.
Disponibilité rapide.
Lieu de travail : banl. Ouest.
Tél. pour R.V. ou envoyer C.V.
MANUTRA FRANCE
94, rue de Montreuil, 75011 PARIS - 373-50-90

Groupement de transporteurs
recherche
AGENT COMMERCIAL
- Pour extension d'activité.
Connaissance du transport indispensable. Envoyer C.V., à no 5.972, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

---

Sté de fabrication de matériel de sécurité proche banlieue Sud
recherche
CHEF D'ATELIER
Pour atelier presses, tours et fraiseuses
Très bonnes connaissances en usinage et petite mécanique.
Le candidat sera âgé de 35 à 45 ans environ et présentera une aptitude au commandement et le sens de l'organisation.
Ecr. avec C.V., photo et prét., no 5.967, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

---

Importateur produits de marque de notoriété mondiale
en très forte expansion
Paris Centre
recherche
Le ou la RESPONSABLE de son SERVICE COMPTABLE
Autodidacte ou non. Expérience pratique de la comptabilité jusqu'au bilan et de l'outil informatique exigée.
Poste évolutif vers la direction administrative et financière.
Tempérament entreprenant.
Esprit ouvert.
Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions, à S. 3. A., 71, rue Fondary, 75015 PARIS

EDITEUR
OUVRAGES DE MEDECINE
recherche
pour préparation de manuscrits et suivi du travail de fabrication auprès des imprimeurs et façonniers :
CADRE SECRÉTAIRE D'ÉDITION
Ayant l'expérience de la fabrication du livre spécialisé.
● Formation technique indispensable.
● 3 ans d'expérience.
Adr. lettre manuscr. avec C.V. et photo (réf. 102), à MASSON, 120, boul. Saint-Martin, 75280 PARIS CEDEX 06

STÉ d'ÉLECTRONIQUE DE POINTE
recherche
pour poste stable et évolutif
INGÉNIEURS-RÉDACTEURS TECHNIQUES
Envoyer C.V., photo et prétent., no T 19.405 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

T. I. T. N.
FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche
— INFORMATICIENS, niveau chefs de projets ;
— ANALYSTES,
— PROGRAMMEURS
5 ans d'expérience dans le domaine des mini-calculateurs pour contrôle de processus, langage assembleur et langage évolué.
Lieu de travail : Genève
Réponse très urgente, à T.I.T.N. Rhône-Alpes, 34, av. du Gl-de-Gaulle, 38000 Grenoble
Tél. 76-22-41-95

Organisme de formation rech.
DÉLÉGUÉS (ES)
Relations extérieures
Expérience contacts entreprises.
Envoyer C.V. avec photo, à ASPROFORC
153, bd Haussmann, Paris 8e.

Société de distribution implantée sur le marché de PARIS RUNGIS, rech.
PROGRAMMEUR COBOL
pouvant assurer fonction responsable d'exploitation, connaissances matériel PHILIPS souhaitées
Expérience de trois ans dans poste similaire.
Adr. C.V., photo et prétentions, aux Ets M.B.
78, rue de Strasbourg, 94589 Rungis Cedex PLA 339

Ecole Privée recherche
PROFESSEUR de MATHEMATIQUES confirmé
Pour révision du BAC en cours du soir. Expérience des classes de terminales C. et D. indispensable. Tél. pour R.-V. : 805-29-57 - 700-99-75

Urgent - Sté recherche :
AGENT de VOYAGES confirmé (ée)
Toutes spécialités.
Ecr. : B.P. 218 - 27200 Vernon.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche
pour son Siège social
PROCHE BANLIEUE OUEST
COMPTABLE
2e ECHELON
Le titulaire de la fonction devra posséder :
— Un B.T.S ou D.E.C.S. COMPTABLE et FISCAL.
— Le sens du commandement.
— Une expérience de 3 à 5 ans dans les bilans fiscaux.
— Disponibilité rapide souhaitée.
AVANTAGES SOCIAUX + RESTAURANT D'ENTREPRISE
Adresser C.V., photo, prétentions à
PUBLI-INTER
75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS
sous réf. 28934, qui transmettra.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE PREMIER PLAN SPÉCIALISTE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
recherche son futur
RESPONSABLE COMMERCIAL
CADRE
RÉGION NORD
— Diplômé E.S.C. ou équivalent, ayant une première expérience professionnelle.
— Son installation locale se fera après une période de formation au siège parisien.
— Ce poste nécessite un sens aigu des négociations et le goût des contacts à haut niveau.
La préférence sera donnée à un candidat régional.
Ecrire avec C.V. + photo à no 37.585 P.A., S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

INGÉNIEUR AGRONOME FORMATEUR/CONSULTANT
Nous sommes un organisme de formation et de conseil pour les coopératives agricoles. Nous recherchons un ingénieur diplômé d'une école nationale d'agriculture.
Il sera chargé de concevoir et d'animer des sessions de formation continue (cadres, chefs de dépôts, etc.) et de réaliser des actions de conseil dans les domaines suivants : gestion, technique et commercial. Une période de formation est assurée. Il viendra rejoindre une équipe de 8 ingénieurs. Première expérience professionnelle dans une entreprise du secteur agricole ou agro-alimentaire souhaitée.
Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo à :
SYNERCAU - Service recrutement
23, rue Cadet
75009 PARIS.

GROUPE IMMOBILIER IMPORTANT
recherche
UN COLLABORATEUR
possédant :
● une formation supérieure ;
● une expérience de plusieurs années des montages financiers du secteur immobilier ;
● une réelle qualité de négociateur à tous les niveaux.
IL EST OFFERT :
● une possibilité de collaboration au sein d'une équipe performante chargée de la négociation d'ensembles immobiliers ;
● une rémunération motivante directement fonction des résultats ;
● une possibilité d'évolution au sein du Groupe en cas de succès.
Adr. C.V. manuscrit et photo récente (retournée), sous le numéro 70106, à I.P.F., 12, r. de l'Isly (8e).
(DISCRETION TOTALE ASSUREE.)

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
(proche banlieue Nord)
recherche pour une de ses divisions
ANALYSTE BUDGETAIRE
Diplômé d'une école supérieure de gestion ou de commerce.
Le candidat devra avoir acquis une expérience même de courte durée dans le contrôle de gestion industrielle.
Sous l'autorité du contrôleur de gestion le candidat participera :
- à la préparation du budget
- à l'analyse des résultats
- aux prévisions financières
une bonne connaissance de l'informatique serait appréciée.
Anglais courant impératif
Envoyez C.V. photo et prétentions à No 55298 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

D.FEAU entreprises
recherche dans le cadre du développement de son département bureaux et locaux industriels
2 COLLABORATEURS
● 35 ans minimum.
● ayant le sens de la négociation.
● expérience similaire appréciée.
● rémunération motivante basée directement sur les résultats.
● Possibilité d'une carrière intéressante au sein du groupe en cas de succès.
Envoyer curr. vitae manuscrit + photo récente (retournée) à :
D. FEAU S.A.
Secrétariat Général
132, boulevard Haussmann, 75008 PARIS
(Discrétion assurée.)

SOCIETE MULTINATIONALE
en expansion rech. pour ses AGENCES PARISIENNES
2 DIRECTEURS D'AGENCE
— Ils auront une formation INGENIEUR ou B.T.S. ;
— 30 ans min., animateurs ;
— Sens prononcé des responsabilités et du commandement ;
— Expér. du commercial souhaitée non exigée.
4 TECHNICO-COMMERCIAUX
— Ils auront une format. technique niveau A.T. ou B.T.S. ;
— 25-30 ans, dynamiques ;
— Aiment contacts humains.
FORMATION ASSUREE
Salaire fixe + avantages.
Ecr. av. photo et prétentions à no 848736 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transm.

Coopérative Agents cciaux Agro-alim. capit. var. recrute adhér. dynam. conn. approf. com. int. anglais expér. souhaitée branches prod. sol - cafés, épices - Fruits secs - Conserves.
Ecrire avec C.V. au no 8039, « le Monde » Publicité 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
de GESTION IMMOBILIÈRE
recherche
CADRE RESPONSABLE d'IMMEUBLES
dynamique, actif, ayant le sens de l'organisation, le candidat devra justifier d'une expérience dans la gestion immobilière (copropriété, gérance locative).
Chargé de plusieurs immeubles, il devra avoir le goût et les aptitudes nécessaires pour remplir toutes les tâches que requiert la gestion immobilière (budgets prévisionnels suivis des dépenses, assurances, baux, entretien technique, rédaction des correspondances, procès-verbaux, répartit. des charges).
Lieu de travail : Paris et région parisienne.
Adresser C. V., photo et prét. à no 55.556 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CABINET DE CONSEILS
Paris recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
80/100.000 F H. F.
Ecole d'ingénieur ou Doctorat
Connaissances en informatique
Anglais - Allemand.
Adr. C. C. détaillé et prétentions sous référence 3.993, à S.C.S. JONCTION
9, r. des Halles, 75001 PARIS, qui transmettra.

Jeune Filiale Américaine
SECTEUR HIFI
employant 13 personnes
recherche
UNE ASSISTANTE COMPTABLE
du Directeur Financier.
Il est demandé :
— Une expérience de 2 ou 3 ans dans la tenue des journaux comptables ;
— Une formation de type BEP ou BAC G2 ;
— Des notions informatiques.
Rémunération sur 13 mois.
Lieu de travail : VILLEMOMBLE
Env. C.V. avec photo à :
BOSE SARL
à l'attention de D. PASQUIER, 127, Grande-Rue, 93250 VILLEMOMBLE

URGENT rech.
2 RESPONSABLES
ETUDES MARKETING
quelques années d'expérience très disponibles.
— UN SPECIALISTE AGRICOLE sens responsabilités, contact et connaissance du milieu.
— UNE FORMATION quantitat. méthodique, bonne rédaction et contacts commerciaux.
Ecr. no T 019563 M, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.

BUREAU VERITAS
SERVICES MARITIMES
recherche
UN OFFICIER MÉCANICIEN OM1
pour études à Paris dispositifs de sécurité et équipements pour engins offshore.
— Connaissance d'anglais indispensable.
Adr. C.V. et prét. ss réf. no 26
BUREAU VERITAS
Direction du Personnel,
31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

Sté BRANCHE NUCLEAIRE filiale d'un groupe français important, proche banlieue Sud-Est PARIS recherche :
JEUNE INGENIEUR
INSA ou équivalent
— Débutant ou quelques années d'expérience ;
— Disponible de suite ;
— Connaissances en mécanique et métallurgie pour responsabilité unité production nouvelle puis fabrications divers.
Env. C.V. et prét., à CERCA, 16, route de Stains, 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE PARIS-16e
recherche
JEUNE COLLABORATEUR
pour SERVICE EXPORT matériaux et matériels pour construction.
BTS - DUT ou équivalent.
Quelques années d'expérience dans la fonction.
Anglais indispensable.
Adres. C.V., photo, prétentions no 55.679 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

SOCIETE D'ENGENIERIE
recherche pour développement d'applications industrielles sur micro-processeurs
Jeune INFORMATICIEN
1 à 2 ans d'expérience
poste à pourvoir en Bretagne après période à Paris.
Adresser C.V. + prétentions sous réf. 4.052, à S.C.S. Jonction 9, rue des Halles, 75001 PARIS qui transmettra.

Importante Société Paris-8e recherche
1 CHEF DE PROJET INFORMATIQUE
LIBRE RAPIDEMENT
Formation ingénieur grande école.
— Bonne expérience de conduite de projets dans secteur tertiaire ou cabinet d'organisation.
Connaissances du matériel 64 DPS 4, TDS et IDS
— Anglais souhaité.
Le candidat devra avoir les qualités requises pour être un animateur et un négociateur.
1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR
POSITION CADRE
LIBRE RAPIDEMENT
Formation DUT Informatique ou MIAGE.
Participera au développement des systèmes informatique sur 64 DPS 4.
— Connaissances TDS et IDS souhaitées.
5 X 8. Salaire X 15.
Avantages sociaux.
Restaurant entreprise.
Participation.
Env. C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions s/ réf. 4.985 à AXIAL PUB.
91, fg Saint-Honoré, 75008 Paris qui transmettra.

INFORMATIS
Sté d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE
pour d'importants projets en temps réel, en Inde, Moyen-Orient et France.
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125 - PDP 11
INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS CICS - DL1
CII H. BULL 66.
IRIS 50 - SIRIS 3
INGÉNIEURS MICROS
Logiciel IMTEL 80/80 Motorola
M. le Chef du ePrsonnel,
26, rue Daudenton, 5e. - 337-99-22

C A T I
Filiale du premier groupe européen de services informatiques
recherche
UN ASSISTANT ADMINISTRATIF
— Diplômé IUT gestion des entreprises et des administrations, gestion, comptabilité finances.
— Ayant 2 années d'expérience dans une activité de facturation sur un outil informatique pour assurer le suivi complet de ses ventes (émission des factures, suivi statistiques, suivi des comptes clients).
Envoyer C.V., photo et prétent. au service administratif,
C A T I
5, villa Brune, 75014 PARIS.

Charge Agents de Change
recherche
ANALYSTE FINANCIER
débutant
Diplômé Ens. Sup. Très bon niveau d'anglais exigé.
Env. C.V. détaillé au no 8079, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

IMPORTANTE
SOCIETE FRANCAISE INGENIERIE
Filiale d'un Groupe Américain
recherche pour PARIS
adjoint au chef comptable
28 ans minimum
Diplôme D.E.C.S. souhaité ou préliminaires d'expertise comptable.
Bonne connaissance de l'anglais.
Ecrire à No 55.741 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Discrétion assurée.

POUR DEVELOPPER D'IMPORTANTS PROJETS
D'INFORMATIQUE DISTRIBUÉE
sur matériel IBM 4341 et mini-ordinateur de gestion
SERVICE INFORMATIQUE
(40 personnes)
Quartier OPERA, recherche
ANALYSTES PROGRAMMEURS
Formation supérieure, 1 à 2 ans d'expérience ou débutants souhaitant s'intégrer dans des équipes de développement de 5 à 6 personnes.
Adresser C.V. et prétentions à M. BROSSARD, 3, rue Taitbout, 75009 PARIS.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
Matériel Electronique
F 120.000 +
La filiale française d'une société anglo-saxonne en pleine expansion, spécialisée dans la distribution de matériel électronique, recherche son Responsable Administratif et Comptable.
Basé en banlieue sud de Paris et dépendant du Directeur Général, il aura la charge de la comptabilité, des budgets, des relations bancaires et de la trésorerie, du reporting mensuel, de la gestion administrative, y compris les problèmes juridiques. Il aura pour mission immédiate l'informatisation de la comptabilité générale.
Ce poste stimulant conviendrait à un candidat âgé de 28 ans minimum, possédant le DECS et parlant parfaitement l'anglais. Il connaîtra la comptabilité anglo-saxonne, le reporting mensuel et l'informatique.
Le goût des réalisations concrètes est indispensable. Poste à pourvoir rapidement.
Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à :
Monsieur Rudolph von Raesfeldt,
The Executive Group, Tour Maine-Montparnasse 33 avenue du Maine, 75755 Paris Cédex 15, sous référence M 134.
The Executive Group
management consultants
média-system

Importante Société Prestations de Services recherche
ASSISTANT (E) DE DIRECTION
ayant formation juridique.
— Travail varié avec responsabilités.
— Sens de l'organisation et de la communication.
— Expér. professionnelle dans services formation, juridique ou personnel appréciée.
— Débutant(e) s'abstenir.
Env. C.V. avec photo et prét. s/réf. 8.914 à P. LICHAU SA, B.P. 220, 75063 PARIS. Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
et de constructions thermiques et nucléaires
située à VELIZY (78)
recherche
UNE EMPLOYÉE DE BUREAU
AIDE-BIBLIOTHECAIRE
● Niveau d'études secondaires.
● Expérience de plusieurs années souhaitées dans la profession.
● Dactylographie indispensable.
● Notions d'anglais ou d'allemand souhaitées.
Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 2.276 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

AGENCE D'AGGLOMERATION
recrute
URBANISTE
5 ANS EXPER. MINIMUM
dans études préalable et pré-opérationnelle, montages administr. et financiers.
LIBRE RAPIDEMENT
Ecr. no 19510 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

SOCIETE D'ENGINEERING IMPORTANTE
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
spécialiste instruments, formation ingénieur électromécanicien, expér. minim. 5 ans instrumentation et automatisme. Société ingénierie, domaine pétrochimie. Age minim. 30 ans. Rémunération selon expér.
Env. C.V., photo ss réf. 2256 à Sweerts, B.P. 269 75424 PARIS Cedex 09.

SAINT-MAUR (94)
P.M.E. en pleine expansion recherche pour son BUREAU D'ETUDES
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
très bonnes connaissances en microprocesseurs et circuits logiques.
Formation Ecole d'ingénieurs ou maîtrise d'informatique.
2 ans d'expérience minimum.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 1.892 à P. LICHAU SA B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

ASSOCIATION de FORMATION
recrute
ANIMATEURS
en GESTION et en ANGLAIS.
Envoyer C.V., photo et prétentions à A.J. CONSEIL, B.P. 207 - 75926 PARIS CEDEX 19.

Recherchons
PROGRAMMEUR
COBOL
1 à 2 ans d'expérience.
— Application documentaire du type base de données.
— Formation IUT.
Adr. C.V. et prétent. à I.G.R. (Service Document. Scientifique) 16 bis, av. P.-V.-Couturier 94800 VILLEJUIF

secrétaires secrétaires secrétaires



LESIEUR
recherche
la SECRETAIRE de son DIRECTEUR INTERNATIONAL
● de formation BTSS, BAC G2, études supérieures souhaitées
● parfaitement trilingue - Français - Anglais - Espagnol
● sténographie en français parfaite
● sténographie en anglais et espagnol - bonne pratique
● dactylo expérimentée
La candidate, âgée au minimum de 30 ans, sera indifféremment de nationalité française, anglaise ou espagnole.
Elle aura acquis une expérience professionnelle de 5 à 10 ans dans un domaine touchant aux relations internationales.
Elle devra posséder, en outre, toutes les caractéristiques professionnelles et de disponibilité d'une collaboratrice de haut niveau.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo d'identité à LESIEUR - D.A.C.P. - Service du Personnel - M. CAPPELLE 122, av. du Général Leclerc - 92103 BOULOGNE BILLANCOURT.

Manpower recherche pour sa Direction du Personnel PARIS XVII
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
Indépendamment des tâches classiques de secrétariat (rapport, courrier, classement, relations téléphoniques etc...) elle se verra confier le suivi de certains dossiers (suivi de budgets, médecine du travail...).
Une expérience de 3 à 5 ans au moins au sein d'une direction du personnel, d'un service juridique... doublée d'un BTS de secrétariat est indispensable.
Le poste devrait évoluer vers un secrétariat de direction pour une candidate évolutive.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : B. MONET - MANPOWER - 88, rue La Fayette - 75009 - PARIS.
MANPOWER

HUISSIERS DE JUSTICE
39, rue Pierre-Butin, à Pontoise
recherche
STENODACTYLOS CAPABLES INITIATIVE
Emploi stable et promot possib.
DEBUTANTE S'ABSTENIR
Se prés. mardi 29 et mercr. 30 entre 18 heures et 20 heures.

LOVIM
Groupe Levitt France
Constructeur Maisons
recherche
— 2 Secrétaires Sténodactylos
— 1 Secrétaire Travaux
Expér. exigée. Envoy. C.V. à LOVIM, 131-135, bd Carnot, 78110 LE VESINET

POUR EMPLOI immédiat P.-D. G. recherche SON
ASSISTANTE
— Sciences Eco
— Sciences Po
Français-Anglais
Espagnol
STENO DE REUNION (impératif)
— Organisation et correction de rapports économiques et sociaux ;
— Méthode - efficacité ;
— Grande disponibilité (voyages) ;
— Excellente présentation.
Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions sous référ. 2.892 à PUBLI-INTER 75, rue Voltaire, 92300 Levallois, qui transmettra.

représent. offre

IMPORTANTE MANUFACTURE de chemises et pyjamas offre à :
REPRÉSENTANT (E)
Bien introduit sur secteur Paris rive gauche et banlieue sud, commission min. GARANTIE.
Ets LIMONDIN, 249, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. 278-07-06 MR. GRATACAP.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

L'immobilier

appartements vente — appartements vente

3e arrdt.

Marché immobilier des Notaires
MARAIS-THORIGNY
4e étage, 2 pièces, w.-c. Libre
Me MAILLEY, TEL. : 555-07-64.

4e arrdt.

MARAIS hôtel classé 62 m2, 570.000 F. luxueuse rénovation. GARBI 567-22-88.

MARAIS BEAUBOURG IDEAL INVESTISSEUR reste quelques 2 pièces ds petit immeuble en cours rénovation. TEL. : 526-13-57.

5e arrdt.

JARDIN DES PLANTES stdg. dble living + 2 ch., 100 m2. TEL. : 587-25-12.

RUE CLAUDE-BERNARD **3 P** IMM. PIERRE, TAPIS 53 M2 A RENOVER 544-51-93, de 14 h à 19 h.

7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE studio impeccable, bains, w.-c., chf. cent., kitch., 145.000 F. Mardi 29 de 13 h. à 16 h. 18, R. AUGEREAU.

Près INVALIDES 3 pièces et STUDIO confort 700.000 F URGENT. T. 320-32-71.

ECOLE MILITAIRE imm. récent, 2 p., 60 m2 env., rez-de-ch. sur cour privative, soleil, calme. Profess. libér. autorisée. H. LE CLAIR : 562-93-54.

AV. RAPP face TOUR EIFFEL Réc. luxueux 3-4 P., étage élevé avec balcons, box fermé. 1.600 000 F. - 572-02-87.

8e arrdt.

Part. à part. vd 3 p. excel. état, tout confort, très calme, bel immeuble ravalé. Px 550.000 F. T. 233-52-52 H.B. 522-96-27 soir.

9e arrdt.

NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES bel immeuble pied-à-terre 35 m2 4 m. sous plafond, 250.000 F. TEL. : 329-85-06.

11e arrdt.

REPUBLIQUE 108, rue de la Folie-Méricourt.

Bel immeuble en cours de ravalement 2e ét. s/rue., asc. Appt. 116 m2 à rénover 4/5 p. cuis., w.-c., bains, chf. centr., Tél. Px rare 580.000 F. Voir notaire mardi, mercredi 14 à 16 h. 30.

LEDRU-ROLLIN 2 locaux en duplex de 80 m2 environ à aménager. T. : 272-40-19.

12e arrdt.

PL. DAUMESNIL
Beau séjour + 3 chambres. Immeuble stdg. gde cuis. équipée, parfait état, vue dégagée, balc., box, 1.050.000 F. Tél. : 340-72-06.

13e arrdt.

SQUARE PORT-ROYAL **BALCON** VUE VAL DE-GRACE 4 P. SOLEIL. CALME. 354-42-70

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS gd living + 2 ch., tt cft, 140 m2, duplex, calme, Tél. : 346-11-76.

DUPLEX TERRASSE STYLE PETITE MAISON salon en atelier S. A MANGER, 2 CHAMBRES. Téléph. : 633-29-17 et 577-38-38.

DENFERT, Campagne à PARIS **VILLA** 300 m2, 8 PIECES, dans PARC CALME - 254-95-10 - PARKING

14e PLEIN CIEL
Ravissant DUPLEX 8e et 9e ét. **110 M²** Atelier av. mezzanine, 3 chbr., 2 bains, cuis. + studio indép. 30 m2 tt confort
PIERRE BATON - 704-55-55

15e arrdt.

VAUGIRARD belle maison de 200 m2 + 100 m2 jardin. EXCLUSIVITE AVL 526-88-33.

PLACE D'ALLERAY récent 116 m2 beau séj., 4 ch., 2 loggias, soleil, parkg. T. 734-36-17.

ATELIER + 3 CHAMBRES, balcon, terrasse, 140 m2, étage élevé. - 320-73-37.

Pte de Versailles
Immeuble récent, séjour + 2 chbres, parking. Prix 620 000. Tél. 566-00-75.

16e arrdt.

Me Pte-de-St-Cloud appt 90 m2 liv. dble + 2 ch., tt cft 830.000 F. TEL. : 224-63-92.

MUETTE - CALME, VERDURE **4 P.** confort pierre de taille 4e étage, asc. 870.000 F. 577-96-85 (apr. 20 h, 608-08-16)

RUE DES VIGNES
Ds splendide imm. pierre tail. **5 P.** TT CONFORT 5e ét., BALCON **120 M²** SOLEIL. LIBRE FIN AOUT 1980 BON ETAT ENTRETIEN STE PROPRIETAIRE, 567-66-77

LA MUETTE 150 m2 env.
Belle récept. + 3 chambres + 2 bains, joli jardin privé. Restauré luxueusement dans hôtel particulier, calme, soleil. Prix ferme : 2.200.000 F. Livrable juillet prochain. PROMOTIC, 25, av. P.-Doumer, Paris-16e, Tél. 553-14-14.

17e arrdt.

PEREIRE Moderne 3 P., 70 M2, parking, 6e étage, dégagé. MICHEL & REYL - 265-90-05

PEREIRE Bel immeuble gd standing SPACIEUX LIVING + CHBRE (85 M2) sur jardin intérieur. 795.000 F. - VERNEL : 526-01-50

18e arrdt.

Mo JULES JOFFRIN
LIVING + CHAMBRE, confort. Lundi, mardi, 15 h. à 19 h. 101 bis, rue du Mont-Cenis.

MONTMARTRE - Duplex 4 P. **VUE** Tout Paris - Terrasse. 880.000 F - 550-34-00

19e arrdt.

19e IMMEUBLE RECENT Grand 2 Pces, terrasses, soleil - 272-40-19.

92 Hauts-de-Seine

Vaucresson, gd stand., parc, vue - 3/4 p. 127 m2, près gare, prix élevé just. 956-38-66.

NEUILLY, beau 2 p. 75 m2, balcon. Prix 1 000 000 de F ou 500.000 F cpt, 2.950 F mensuel. VIAGERS F. CRUZ 266-19-00.

LA GARENNE-COLOMBES dans bel immeuble. Reste : STUDIOS ET 2-PIECES, chf cent. imm. Visite sur place LUNDI 28 de 15 à 17 h. MARDI 29 de 16 à 18 h. 38, RUE JULES-FERRY.

BOULOGNE
« Le Trident » Pont de Sèvres, 12e et dernier étage
6 P. DUPLEX 149 m2 Séjour 36 m2 + Terrasse 90 m2.
6 P. 143 m2 Séjour 47 m2 + Terrasse 84 m2.
6 P. 146 m2 Séjour 50 m2 + Terrasse 84 m2.
Habitables immédiatement. Sur place lun., jeu., sam., dim. 11-13 heures et 14-19 heures.
SINVIM ET CIE Téléphone 825-40-40.

Province

HOULGATE Pptaire affaire exceptionn. face place, appt en état dans belle villa. 770-79-87.

appartem. achat

URGENT, paiement compt. chez notaire. ach. 2 à 4 pièces. Paris. Mme LEULIER, 260-64-71 ou le soir au 900-84-25.

URGENT RECHERCHE 4 à 7 Pièces : 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

RECH. BONS QUARTIERS **2-3-4 pièces** paie comptant Préfère Paris - 873-20-67

ACHETE COMPTANT PARIS 1 à 3 PIECES - Tél. 261-39-78.

RECH. appts 1 à 3 Pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPT. CH. NOTAIRE. Téléphone 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

demandes d'emploi — demandes d'emploi

DIRECTEUR DE BANQUE

37 ANS. Formation supérieure (E.S.C. - I.E.P.). 10 ans d'expérience professionnelle.

- Connaissance de tous les postes.
- Spécialisation dans les départements « EXPLOITATION » et « CREDITS ».
- Sens aigu de la rentabilité et de la négociation.

Recherche emploi similaire *ou poste de correspondant d'un organisme spécialisé dans le Sud-Ouest.*

Ecrire nº 8.092, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Pour VENDRE, INVESTIR AU MOYEN-ORIENT

vous cherchez un

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

ayant
- une expérience de plusieurs années dans les pays arabes ;
- une très bonne maîtrise de l'anglais et de l'arabe ;
- une formation supérieure ;
- une bonne connaissance du bâtiment ;
- disponible pour voyager.

Ecrire Nº 2.212 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR DE PERSONNEL

44 ans : Formation Universitaire France et U.S.A. Expérience diversifiée de la fonction en usine, siège et état-major européens sociétés multinationales U.S.
Bilingue français/anglais, espagnol courant. Actuellement en activité. Etudierait toute proposition de poste similaire ou consultant haut niveau.

Ecrire sous le nº 3.198 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
cherche emplois pour AIDES-COMPTABLES (H. et F.)
connaissant dactylo.
Disponibles immédiatement Tél. à 547-18-30 (poste 82).

H. 31 a. PSYCHOLOGUE-MORPHOPSYCHO.-GRAPHOLOGUE, 8 ans d'exp. recrutement dont 4 en cabinet, connais. droit du travail et relations humaines, stage IFOCOP 9 mois en fonct. personnel. Etud. ttes proposit. Ecr. nº 5.950 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Officier marine marchande trentaine, étudierait toutes propositions lui permettant essentiellement de se perfectionner en anglais, en espagnol, principalement à l'étranger. Ecrire HAVAS Marseille 96498.

CADRE supérieur, contacts export, haut niveau recherche Poste DIRECTION CCIALE accessoires coutures hauts de gamme. Ecrire SIPEP/218 3, r. Choiseul, Paris-2e qui tr.

J. H. 28 a., form. philosophique culture, érudition, intér. par librairie, edit. Etud. ttes propos. TEL. : 259-26-34.

H. jeune, 33 a., doctorat d'Etat, en Sc. Eco., spécialiste questions monétaires, donnerait cours d'économie rentrée 1980 dans enseign. privé ou format. contin. Ecr. nº T 019.301 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre féminin responsable administration des ventes, 10 ans d'expérience, dynamique, bons contacts, salaire annuel : 85.000 F. Etudie toutes propos. sérieuses. Téléphone 237-53-40.

J. F. 26 ans, maîtrise de droit angl., espagnol, expér. 1 an 1/2 en entreprise. Etudie ttes propositions. France et étranger. Ecr. nº T 019.529 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Juriste allemand, diplômé en R.F.A. (ASSESSOR) et en France (DEA droit des affaires doctorat droit fiscal internat.) exp. cab. Paris, angl., compt. Ecr. nº T 019.545 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre commercial, 55 ans, en chômage économique, expér. chef de magasin de gros et demi-gros, prospecteur et animateur de vente, inspecteur cciai ds le bâtiment, négociat. immo. avec connaissances administrative et cciale, parlant espagnol et notions anglais. Ecrire à : REGIE-PRESSE, nº T 019 548 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

29 ANS formation socio-psycho + MARKETING, expérience PEDAGOGIQUE. Etudie propositions détaillées. Ecr. nº T 019.547 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR AUTODIDACTE 59 a., gde expér. installations usines de mécanique, ch. poste respons. Paris proche banlieue. Ecr. nº 2.211 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Autodidacte, 41 ans, père de famille, Algérien, 18 ans expér. gestion magasin pièces de rechange, souhaite emploi Moyen-Orient INSPECTEUR ITINERANT ou sur place Maîtrise langues arabe et français. Ecrire : JD/406 - HAVAS (B.P. 907) 76023 ROUEN

GRAPHOLOGUE
341-24-15 (LE MATIN)

TOURISME
H. 36 a., angl. cour., 10 a. étr. dont 7 comme secrétaire gén. organisme touristique internat. Etud. ttes prop. relt. pub., cons., assist. direct. gle, prof. du tour. Ecr. nº 2.201 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE URBANISTE et ENVIRONNEMENTALISTE
J.F. 28 a., maîtrise + DESS + dipl. pluridiscipl. sur les POLLUTIONS et NUISANCES. Connaiss. hab. ancien, collect. locales, construction, gestion... 32 ans d'études et contentieux. Angl., espagn., allem. courant. Et. ttes propositions Fr. et étr., secteurs publ., parapbc et privé. Ecr. A. Elbet, 8, rue Bouchaud, 44100 NANTES. T. (40) 73-72-27.

EXPORT MOYEN-ORIENT
CADRE BATIMENT
CNAM + ISA introduit milieu haut niveau PAYS ARABES. Rompu transactions cciales, finance et droit international. Expérience acquise sur le tas. Cherche POSTE MOTIVANT de hautes responsabilités. Ecr. nº T 19.551 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FUTURS EXPORTATEURS
du Nord de la France. Je suis multilingue, âgé de 28 a., 6 ans d'expérience, sans emploi, stagiaire en technique export. Vous propose de créer votre
SERVICE EXPORT
Ecr. nº 8.090 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE de GESTION et d'EXPLOITATION
Libre rapidement, 49 ans, homme de terrain, connaissant la vie des affaires et la réalité de l'entreprise recherche poste actif :
- Comptabilité et bilan.
- Finance contrôle gestion.
- Administration, exploitation.
- Organisation et développement de l'entreprise.

Parlant anglais, espagnol. Ecr. à Rég.-Presse nº 019.544 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe des EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spéciale MONDEMPLOIS (Serv. M 4), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Europe), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon - Paris (9e)

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

Je dactylographie sur I.B M vos manuscrits, travail de mise en pages - Téléph. : 587-37-64.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'Etat. Devis grat. - Tél. : 368-47-84. 893-30-02.

automobiles

8 à 11 C.V.

AUDI 80 GLY 1977 vert clair métal, Etat exceptionnel. - 535-98-69

divers

104 - 305 - 504 - 505 export 90 peu roulé garanties Auto Paris XV. - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

traductions

Demande

TRADUCTEUR
Multilingue, 6 ans exp., propose ses services aux entreprises du Nord de la France. Ecr. nº 8091 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris ced. 09.

capitaux ou proposit. com.

Vends Majorité Sté Industrielle Nice
Chiffre d'affaires 12 millions de F hors taxes. Produit réputé pour le bâtiment : marché international nécessaire disposer 500.000 F comptant et 1 million de F dans les 6 mois. Ecr. Havas 06011, NICE CEDEX. Réf. 0223.

animaux

200 chiens arrivage le 28 mini maxi garanti vaccinés. 184, avenue d'Italie - 588-76-99

bureaux — bureaux

A EVRY CENTRE VILLE
BUREAUX DE 100 A 2000 M²
aménagés ou bruts
libres de suite.
Elio Boulakia
Etablissement Public d'Aménagement d'Evry
077.82.00

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +.

Propriétaire vend ou loue 1.400 m2 récent, PARIS 13e, stand. Libre suite. - 766-49-94.

A VENDRE PARIS-XVe (métro Convention)
BUREAUX NEUFS
1.118 m2 en REZ-DE-CH. entièrement installés 12 PARK., 16 LIGNES TEL. Livrables fin mai 1980
S A F 622-10-10 Mme MERLHES

RUE ROYALE Beaux BUREAUX 170 ou 340 m2 à louer sans pas-de-porte. Ecrire à nº 70.001, I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e)

A LOUER CLICHY PÉRIPHÉRIQUE
BUREAUX, 481 M2
entièrement installés au rez-de-chauss. cloisonnés et climatisés. 6 lignes tél., parkings restaurant d'entreprise. charges basses.
S A F 622-10-10 Mme Merlhes

MONTEZ VOTRE PROPRE **ENTREPRISE**
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches, domiciliation de v/siège social ou Location. Bureau meublé av. Téléphone Telex Secrétariat. ORGAGESCO, 21 bd, St-Martin 75003 Paris - Tél. 272-67-30

locaux commerciaux

BASTILLE 3.000 F le m2 Atelier profess. ou commercial 142 m2. Immeuble rénové - 272-40-19.

ASNIÈRES
65, AVENUE DE LA MARNE A LOUER :
450 M2 BOUTIQUES
divisibles à partir de 150 m2. RENSEIGNEMENTS : 227-04-30 790-26-94

A VENDRE Salon de Coiffure Dame BANDOL, plein centre. Chiffre d'affaires intéressant Cause départ. Ecr. : Havas Toulon 56415

AUX PORTES DE PARIS - A vdre Gd Garage-Parkg, tour béton armé, rampes s/5 pal. + 2 s/sol 340 places. Fonds et Murs. Bonne affaire. Cession parts : 1.200.000 F - RV au 985-40-24.

fonds de commerce

Recherche murs (restaurant, bar), PARIS, rapport 10 % Maximum : 500.000 F. Ec. Nº T 019.561 M, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Vends banlieue Marseille magasin de chaussures, avec ou sans murs, Affaire saine. Bon chiffre. Tél. 16 (91) 60-97-60.

7e LIBRAIRIE - PAPETERIE - JOUNAUX. C.A. : 580.000 F Avec 130.000 F. - Tél. 328-73-37.

MÉTRO BAC
Libre restaurant avec murs, gd sous-sol + appart. de 2 pièces. Prix : 850.000 F. Tél. 566-00-75.

MONTEZ VOTRE PROPRE **ENTREPRISE**
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les Démarches, Domiciliation de votre siège social ou Location Bureau Meublé av. Téléphone Télex Secrétariat. ORGAGESCO, 21 bd St-Martin, 75003 Paris - Tél. : 272-67-30.

Boutiques

MAIRIE 14e - Boutique 44 m2 Libre en toutes propriétés.

PLACEMENT 1er ORDRE
RUE SAINT-DENIS MURS DE BOUTIQUE
RAPPORT 162.000 F l'an
Tél. : 325-63-00

hôtels-partic.

NEUILLY, prox. Maillot. HOTEL partic. 9 pces, gar. Tt conf. Impeccable. Prix très étudié. — 296-90-58.

RUE VANEAU (7e)
En COURS de CONSTRUCTION DANS RESIDENCE DE LUXE HOTEL PART. R + 2 225 M2 + Jardin 80 m2
NEVEU ET CIE 743-96-96
De 11 h à 18 h 30 : 550-21-26

viagers

+ Revenus — d'impôts Expertise discrète gratuite. Indexation. - Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58

Livre VALLEE CHEVREUSE pplé 13.000 m2 parc boisé mais. récente + maison 3 p. une tête 74 ans, 400.000 + 4.000 rente. LODEL, 355-00-44.

PARIS-7e, QUAI D'ORSAY. Appart. 200 m2 + gde terrasse. 7e ét., superbe vue sur PARIS. Vente occupé homme 83 ans. 2.800.000 F CPT + 10.000 F mensuel. VIAGERS F. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : NOEL AUFMAN, 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

terrains

PORTE VILLETTE, 50 m périf. terrain industriel libre, 1.572 m2 COS 2. 346-11-76.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. - T. : 285-11-08.

locations non meublées Offre

Paris

PL. MALESHERBES tr. gd stdg 190 m2 récept. 80 m2, 3 chbres, cuis, 2 bains. SERV. REFAIT NEUF 5.500 F - 720-51-08.

BUTTES CHAUMONT, avenue Simon-Bolivar, imm. neuf jamais habité, studio tt confort, grand balcon ; soleil ; 1.100 + charges. Tél. : 874-70-47.

PARC MONCEAU
appt à caractère exceptionnel 3 p. + mezzanine, 150 m2, tt cft. téléphone, possibilité parking. Pour visiter, tél. au 607-33-91.

N.-D.-DES-CHAMPS
STANDG 7 p. + 2 services, 9.000 F net. MEL, 325-32-56.

locations non meublées Demande

Paris

PPTAIRES LOUEZ SOUS 24 H. VOS APPTS SANS FRAIS
261-53-88

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavil., ttes banl. Loyers garantis, 5.000 F max. 283-57-02.

CELLE-ST-CLOUD
SOCIETES D'ASSURANCES loue directement dans immeuble neuf, 4, 5, 6 Pièces, duplex, avec terrasse et jardin. Téléphonez au : 227-18-30, entre 9 et 12 heures, samedi matin.

Immobilier (information)

TRANSACTIONS EN TUNISIE
Société immobilière tunisienne cherche contacts avec propriétaires (immeubles, terrains, etc. en Tunisie) pour toutes transactions immobilières. Pour plus amples renseignem., contacter M. ALI, résid. d'Orsay, tél. 705-05-27, laisser mess. si abs.

locaux indust.

NEUILLY
1.000 M² Rez-de-chaussée seul tenant
275 M² 1er étage BUREAUX
Ensemble ou séparément GARBI - 567-22-88

villas

LYON-CHARBONNIERES villa réc. 195 m2 liv. s. à mang. 4 chbres, 2 bns, cuis., équ., garage 2 voit., jard., libre sept. 730 000 F. Tél. Lyon 887-15-27.

SAINT-TROPEZ EXCLUSIVITÉ Construction de caractère 360 m2 habitables, 3 niveaux sur 7.500 m2 de terrain arboré, grand séjour avec cheminée et poutres, 12 pièces, 3 salles de bains, 4 w.-c., garage pour voit. et bateau. Prix tr. étudié. Cabinet Verdier, 11 bis rue du Maréc.-Joffre, 13100 Aix-en-Prov. Tél. (94) 97-07-10 ou (42) 26-53-31.

ASNIERES Côté gare Courbevoie Neuilly, part. vend belle villa : très beau séjour, gde cuis., 3 chamb., 2 autres possibles, bureau, bains marbre, sous-sol, chenil, garages, jardin 500 m2 arbres, clos murs. Tél. 798-45-17.

10 KM VERSAILLES
Villa récente 200 m2 habitables, séjour 54 m2, cheminée, 5 chb., 2 bains, cuisine équipée, labo photo, chauffage gaz. Garage 2 voitures. Jardin paysagé 950 m2. 830.000 F. - 954-68-00.

PARTICULIER vend ou viager grande villa avec 2 logements + dépendance sur terrain arboré. 2 km. Valbonne. Ecrire : HAVAS, 930, ANTIBES 06600.

VESINET. Partic. vend villa : salon, S. à M., bur., 5 chbres, conft, jard. 1.300 m2, garage. Téléphone : (3) 952-45-55.

A. V., Erquy (22), villa, 500 m. plage, pr. hameau (commerc.), calme, séj., cuis. + chem., 4 ch. + gde loggia + chff., sanit., jard. clos + pet. ruine, 450.000. Me Guillaume : (96) 72-13-50.

RUEIL-MALMAISON
pr. gare, VILLA bien CONSTR. séj., 5 ch., bns, cft, gar., jdin 400 m2, 640.000 F. Exclusivité AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. TEL. 976-05-90.

Sté recherche
GRANDES PROPRIETES EN PROVENCE OU EN CAMARGUE Avec plusieurs bâtiments et grandes surfaces terrains. Faire offre : Société CATRY, sous référence 2051. 43, cours d'Estienne-d'Orves, 13001 Marseille. T. (91) 54-92-93.

COTES-DU-NORD
TREGASTEL (bord de mer) Part. vd villa 80 m2 sur terrain de 400 m2, R.-de-C. : garage, 1 chbre, S. à M., cuis., w.-c., dche ; étage : 3 chb. av. lavab. Prix : 400.000 francs. Téléphoner au : (40) 76-12-80.

ST-RÉMY-LES-CHEVREUSE
sur terrain 1.000 m2, mais. sur s.-sol, séj. 40 m2 + 6 P., tt cft. Prix 1.400.000 F Tél. 907-51-95.

GIF-SUR-YVETTE
Sur 950 m2, terrain orienté Sud, maison sur s/sol, gd séj. 50 m2, 4 ch. Près Mo, écoles, C.E.S. Px : 950.000 F - Tél. 907-51-95.

LE CHESNAY Magnifique VILLA dans parc privé, 325 m2 habit., sur terrain de 2.200 m2. Disponible juin 80, 2 M. 5 F. Tél. 763-24-87

FONTENAY-AUX-ROSES Très belle Maison sur sous-sol. 2 étages (125 m2 chac.) **7 P** terrasse plain-pied, jard arborisé 792 m2 Gar. 3 voit. Interphone + serv., confort. 1.600.000 F. 577-96-85.

pavillons

Palaiseau-Le Pileu, pavillon de 1960, terrain 500 m2 : séjour, 2 chambres + 1 possible, conft moderne, garage sous-sol. Prix 450.000 F (facilités). — Visite, samedi et dimanche, 14 à 18 h., 19, rue de Vauhallan.

CACHAN
(COTEAU) sur beau terrain 720 m2, pavillon 5 Pièces, refait à neuf, confort. Prix : 570.000 F. Téléphone : 665-79-99.

BRUNOY face forêt VILLA stand., gd living, cheminée, 4 chbres, sous-sol, gar., chbre serv. tt cft, 600 m2 terrain paysagé. 800.000 F - MICOT : 344-43-07.

CORBEIL-ESSONNE, spl. PAV. 6 P. construct. traditionnelle 74, gar. 2 voitures. Séj. double. Gd terrain. Balc., terrasse. 730.000. LERMS au 355-58-88

maisons de campagne

40' MER TOURTOUR
MAISON du XVIIIe s.
dans le village, en pierres, sur 3 étag., proche d'un square, av. la possibilité d'aménager une grande terrasse en toiture, vue dégagée, façade principale au Sud, état moyen, très grande possibilité d'aménagement. Village protégé, site exceptionnel. Prix avec 36.000 F cpt le jour de la réservation, 144.000 F le jour de l'acte sur vingt ans après acceptation du dossier de crédit. CATRY, tél. 16 (94) 70-63-38.

30' MER REGUSSE
MAISON du XVIIIe s.
dans un hameau, en pierres, sur 2 niveaux + combles aménageables, toiture en tuiles rondes, murs en pierres, avec de gdes possibilités d'aménagement intérieur. Vue dégagée, sur 1.750 m2 de terrain plat. Eau, électr. Idéal pour résid. second. ou résidence de retraite, dans un cadre agréable, à 8 km du lac de Sainte-Croix. 250.000 F avec 50.000 F compt. 200.000 F sur 2 ans après acceptation du dossier de crédit. CATRY (94) 70-63-38

usines

A VENDRE
MAGNIFIQUE USINE en Z.I.
Près d'une agréable ville du Roussillon, à 3 minutes d'un aéroport et à proximité de voie ferrée et autoroute.
Terrain de 13.700 m2.
Bâtiment 2.000 m2 à vocation stockage ou fabrication, construction récente et qualité exceptionnelle, parfaitement équipé, très fonctionnel, conçu pour extension aisée à 6.000 m2 hauteur libre sous plafond : 5 m.
BUREAUX 800 m2 SUR 2 NIVEAUX dont 500 m2 luxueusement meublés et équipés.
Ecr. 66 HAVAS, B.P. 442, 66004 PERPIGNAN.

propriétés — propriétés

PARTICULIER VEND VILLA NEUVE SITUEE A :
8 KM DE GRENOBLE
720 m ALTITUDE
VUE IMPRENABLE, PROXIMITE STATION DE SKI 8 200 m2 DE TERRAIN
500 m2 habitables, 2 niv. + mezzanine, 8 pièces + grand séjour avec cheminée, 2 salles de bains, terrasses exposées plein Sud, garage 2 voitures, prestations luxueuses, marbres, poutres apparentes.
PRIX : 1.350.000 FRANCS A DEBATTRE
Ecrire à REGIE-PRESSE, sous le nº T 019564 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS

BAS-QUERCY Exceptionnel cause départ 5 mn de Montauban. Sur 4,33 ha Maison de caractère 8 p., chauff. central mazout, pigeonnier, parc, plan d'eau, dépendances, écurie 500 m2. (DIVERSES POSSIBILITES) PRIX 850.000 F.
AG. A.I.C 8, place de la Libération, 82000 Montauban - Tél. (63) 03-35-99

PACY-SUR-EURE
MAGNIFIQUE DEMEURE XIXe SIECLE ENTIEREMENT RESTAUREE Domaine de 8 HECTARES au bord de l'Eure, ancien moulin comprenant 12 pièces principales (642 m2 de surface développée). Six bâtiments annexes dont logement du gardien (77 m2) et remise (169 m2). Eau ville, électricité, téléphone, chauffage central. A 80 km de PARIS par autoroute de l'Ouest PRIX 2.275.000 F Visite samedi, dimanche, 10 à 12 h et 14 à 19 h. Tél. 16 (32) 36-16-48 en semaine téléphoner : (1) 265-85-30

LOUVECIENNES
Belle propriété récente, living, cheminée, gde cuis. équipée + office, bureau, mezzanine, 4 ch., 2 bains, 2 salles d'eau, sous-sol, salle de jeux. Gar. 2 voit. Magnifique jardin de 3.300 m2. 1.800.000 F. - Tél. 954-68-00.

DOURDAN
« Le Rottoir » PROPRIETE S/2.500 m2 clos de murs (beaux arbres)
Maison de caractère comprenant : rez-de-chaussée. Séj. double. S. à manger. 2 ch. cuis. S. de bains, 2 w.c., salle d'eau.
1er ét. : 5 chbres, s. de bains, 5 cabinets de toilette, w.-c.
Piscine - Club Housse avec 2 services et sanitaires
723-86-70

LE VESINET SUR PELOUSE PROPRIETE MANSART sur 3.000 m2 de PARC. Réception 160 m2, 6 chambres, 2 bains. Pavillon gard. Piscine. ETAT EXCEPTION. A.M. : 976-52-52.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

ILE-DE-FRANCE

CARRIERE CONTESTEE EN SEINE-SAINT-DENIS

Le gypse apporte des emplois mais pas forcément le bonheur

ANTONY

Des maires

LE CON FAÇON GU



Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

CARRIÈRE CONTESTÉE EN SEINE-SAINT-DENIS

Le gypse apporte des emplois mais pas forcément le bonheur

Sauvegarder l'emploi au détriment de l'environnement ou privilégier l'écologie au préjudice de l'activité industrielle, tel est le dilemne auquel se trouve aujourd'hui confronté le préfet de Seine-Saint-Denis, M. Jean Amet, qui aura à trancher dans l'affaire des carrières de Vaujours et Coubron.

Sur ces deux communes, à la limite de la Seine-et-Marne, est installée depuis soixante ans la plus grande carrière de gypse d'Europe, exploitée par la SAMC, filiale du groupe Poliet et Chausson. Cette société, qui possède une usine de traitement du gypse à Vaujours, emploie quatre cents travailleurs, dont une petite partie seulement travaillent à l'extraction. Celle-ci depuis 1963 se fait à ciel ouvert, le travail en souterrain, « en cavage », ayant été arrêté pour améliorer la sécurité.

En octobre 1974, après la réforme du code minier, l'autorisation d'exploitation a été renouvelée pour trente ans sur 240 hectares, mais cet arrêté prévoyait une nouvel examen du dossier dès que la carrière atteindrait la partie boisée du gisement, au lieudit du bois de Bernouille.

L'entreprise, qui a pratiquement achevé l'extraction dans le site actuel, vient de déposer officiellement une demande pour exploiter le gisement sous le massif forestier. Le faire à ciel ouvert nécessite le détournement d'une route. Or le conseil général (à majorité communiste) s'est prononcé à l'unanimité, le 22 janvier 1980, contre le déplacement de ce chemin départemental et, par conséquent, contre l'exploitation à ciel ouvert, donnant ainsi satisfaction aux comités de défense de l'environnement.

Cette décision, si elle était maintenue, obligerait l'entreprise à revenir à la méthode d'exploitation en souterrain. Les salariés refusent de l'envisager pour des raisons de sécurité et parce que cette solution réduirait de quinze ans le temps pendant lequel du gypse pourrait être extrait.

Cette décision du conseil gégénéral, affirment les délégués du personnel, est *« purement politique ; elle répond à un souci électoral ». « En sauvegardant ce site*, répliquent les élus, *nous restons fidèles à la ligne politique que nous nous sommes fixée : préserver les espaces verts qui dans ce département font cruellement défaut ». « Notre contribution dans le domaine des espaces verts n'est pas négligeable*, rétorque M. Charvillat, P.-D.G. de l'entreprise, *« puisque nous sommes tenus de procéder à des reboisements après exploitation. C'est ainsi que 35 hectares ont été replantés depuis 1976. »*

Pour l'heure, la balle est dans le camp du préfet, à qui incombe le rôle de concilier ce qui semble inconciliable. Sa décision n'est pas encore prise. *« Je recherche, avec le concours des services techniques compétents et en liaison avec l'entreprise exploitante*, dit-il, *une solution qui permette de concilier les différents impératifs et de tenir ainsi compte des préoccupations qui ont été exprimées au plan local ou départemental. Je pense que nous y parviendrons. »*

Cela ne sera pas très facile, si l'on en juge par ce qui se passe dans le Val-d'Oise. Là aussi une carrière de gypse est exploitée dans la forêt de Montmorency. Bien que le travail s'y fasse en souterrain, les riverains ne sont pas pour autant satisfaits, si l'on en croit du moins M. François Gayet, maire radical de gauche de Saint-Leu-la-Forêt. Il vient d'écrire au président de la République pour l'alerter sur les menaces qui pèsent sur ce massif forestier. Il s'inquiète des conséquences du mode de comblement des galeries souterraines, une fois leur exploitation terminée. Celui « recommandé par l'Etat » se traduirait, d'après M. Gayet, par un affaissement du sol de 3 à 6 mètres. *« Que deviendront les arbres après ce traitement de choc réalisé sur plusieurs centaines d'hectares ? »*, demande-t-il.

KIM LAROUSS.

ZAC IMPOSÉE DANS LE VAL D'OISE

Les abords de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise sont aménagés contre l'avis des élus

Sept mois auront suffi à l'Etat pour imposer, contre le gré des élus locaux, la création d'une zone d'aménagement concerté, appelée ZAC des Toupets, sur deux des quinze communes qui forment le périmètre de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) : Jouy-le-Moutier et Vauréal.

Sept mois entre cette séance du syndicat communautaire d'aménagement du 10 septembre 1979, au cours de laquelle une majorité devait se dégager contre la ZAC des Toupets, et ce 13 avril 1980, date de parution au *Journal officiel* du décret donnant le feu vert à cette opération d'urbanisme.

Entre ces deux dates, que de séances mouvementées à l'hôtel de ville de Pontoise, de pétitions, de lettres ouvertes du Comité de lutte contre l'urbanisation de l'Hautil, de tractations, de faux-semblants pour parvenir à l'adoption par le syndicat communautaire de la ville nouvelle de la convention triennale signée entre l'Etat, la région d'Ile-de-France et la ville nouvelle. Une convention approuvée finalement le 3 mars dernier — c'est la première en Ile-de-France, — et, à ce titre, l'opération sera suivie attentivement dans toutes les autres villes nouvelles, qui contribuera à poursuivre le développement de Cergy-Pontoise.

La ZAC des Toupets devrait rassembler mille huit cents logements (dont trois cents collectifs), édifiés sur le massif de l'Hautil, une zone verte surplombant la boucle de l'Oise. Plusieurs heures de débats toutefois n'ont pas suffi à M. Christian Gourmelen (P.R.), président du syndicat communautaire de Cergy-Pontoise, pour convaincre et rallier une majorité autour du texte de convention. Les deux communes de Jouy-le-Moutier et Boisemont s'étaient opposées, le 10 septembre dernier, a udossier de la zone des Toupets. Elles tenaient, une fois de plus, à le faire savoir. Il fallut de nombreuses suspensions de séances, des tractations multiples, des chassés-croisés de billets en cours de réunions, des pouvoirs de vote des élus absents apportés au milieu de séance ou encore un accusé de réception adressé par la préfecture le jour même du vote, et par porteur spécial, confirmant la démission d'un élu, démission demandée pourtant plus de deux mois auparavant.

En définitive, la convention tripartite a été approuvée par dix-neuf voix pour, seize contre et quatre abstentions, mais ce texte précisait bien que les élus du syndicat communautaire ne prenaient pas l'engagement d'approuver l'opération des Toupets dans les trois ans à venir.

Pourtant, en dépit de ces réserves explicites, le gouvernement vient d'imposer la création de cette ZAC. Sa réalisation paraît désormais inévitable.

Déjà, dans la même ville nouvelle, la ZAC de Jouy-le-Moutier avait été imposée de la même manière par un décret le 12 février 1975, malgré le « non » des élus du syndicat communautaire... Cergy-Pontoise deviendrait-elle la ville nouvelle où l'administration se faire une spécialité de décider à la place et contre l'avis des élus ?

JACQUELINE MEILLON.

DES ÉCARTS DANS LES IMPOTS DE 1 A 350...

Des communes plus riches que les autres et inégalement traitées par le fisc

Le phénomène est bien connu : il suffit d'habiter d'un côté ou de l'autre d'une rue pour payer un impôt local très disparate, alors même que les deux logements et la composition de la famille sont identiques. Chacun, alors, d'accuser les municipalités, rendues responsables de cette inégalité fiscale.

Pourtant les maires n'y peuvent rien. Une étude de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France vient opportunément le démontrer (1).

Cette étude aurait dû être beaucoup plus précise qu'elle n'est. Pour la réaliser, il a fallu en effet disséquer les situations fiscales de chaque commune. Mais publier noir sur blanc les « richesses » des communes nommément désignées a, semble-t-il, été jugé trop « dangereux » par les responsables de l'Institut (son conseil d'administration est présidé par M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France). Dans le document disponible, les noms des communes citées en exemple ont été remplacés par des lettres. Pourtant une véritable réforme communale implique une « révolution » dans la fiscalité locale. Celle-ci ne peut se concevoir que si les données de base sont connues.

Pourtant, en son état, cette étude est déjà riche d'enseignements. Elle repose sur une notion introduite dans le projet de développement des responsabilités locales étudié actuellement par le Parlement.

Première constatation : les communes d'Ile-de-France sont globalement plus riches que les autres. La moyenne du potentiel fiscal régional par habitant est de 1 196 francs, alors qu'il n'est que de 782 francs en moyenne nationale.

Ce chiffre global cache une très grande disparité. La commune la plus pauvre se situe en Seine-et-Marne : elle a entre sept cents et deux mille habitants et un potentiel fiscal, par habitant, de 211 francs. La plus riche est dans le même département, elle est plus petite mais sa « richesse » est trois cent cinquante fois, supérieure ! Et ce n'est pas là une exception. Paris exclu, la moitié de la population d'Ile-de-France « fournit » 68,7 % du potentiel fiscal régional. La capitale pour sa part, avec 1 808 francs par habitant, se situe parmi les mieux « placées », même si elle n'est pas — et de loin — la plus riche.

Comment expliquer ces écarts ? Pas par la taille de la commune, car il n'apparaît pas de relation statistique entre le potentiel fiscal d'une ville et le nombre d'habitants. En fait, c'est l'évolution de la taxe professionnelle (l'un des quatre impôts directs locaux) qui détermine le potentiel fiscal, d'autant qu'en moyenne dans la région l'ancienne patente représente près de 55 % du total.

Or, les entreprises sont réparties de manière tout à fait inégale. *Même en éliminant* les cas les plus extrêmes, l'écart entre les communes disposant de la plus forte base d'imposition par habitant et les plus démunies est de 1 à 16,70 pour la taxe professionnelle et simplement de 1 à 3.80 pour la taxe d'habitation. Résultat, le potentiel fiscal de la commune la plus riche provient à 77,87 % de l'impôt sur les entreprises et de 0,12 % de l'impôt sur les habitants, alors que pour la plus pauvre, les pourcentages sont respectivement de 9,49 % pour la taxe professionnelle et de 47,3 % pour la taxe d'habitation.

Cet écart a de graves conséquences sur les taux d'imposition auxquels sont soumis leurs contribuables. Ainsi, une fois éliminés les cas les plus extrêmes, la taxe d'habitation pour deux contribuables occupant un local dont la valeur locative est identique varie dans une proportion de 1 à 6. Pour la taxe professionnelle, l'écart est de 1 à 10.

Cela s'explique plus par la « richesse » de chaque cité que par la politique suivie par les municipalités. Ainsi l'équipe communiste de Courbevoie disposait en 1977 d'une *base, par habitant*, pour sa taxe professionnelle de 15 241 francs, et un taux de 3,2 % lui permet d'obtenir 488 francs par contribuable ; le taux de sa taxe d'habitation pouvait alors n'être que de 4,36 %. Dans le même temps, en revanche, il est de 11,5 % à Antony, autre municipalité *communiste*. Mais la base de la taxe professionnelle n'est que de 1 268 francs par habitant, et un taux (pourtant fort) de 9,28 % ne permet de recueillir que 118 francs par habitant.

Déséquilibre

L'inégalité des Français devant l'impôt local est d'autant plus grande que cet impôt ne tient pas compte des ressources des ménages. Ainsi, alors que dans les Hauts-de-Seine la contribution des ménages aux dépenses des collectivités locales ne représente que 10 % de l'impôt sur le revenu perçu dans le département, elle est de 25 % en Seine-Saint-Denis.

Plus grave : la richesse attire la richesse. Les communes les mieux dotées peuvent ne pas trop imposer les entreprises qui s'implantent chez elles. Et si l'on regarde les moyennes départementales, faute de disposer de renseignements ville par ville, on constate que, dans les Hauts-de-Seine, il suffit d'un taux de taxe professionnelle de 6,62 %, pour obtenir 390 francs par habitant, alors que, dans le Val-de-Marne, pour recueillir 357 francs, il faut un taux moyen de 11,98 %.

Le maire d'Epinay (Seine-Saint-Denis) se souvient encore de cet industriel qui a renoncé à quitter Levallois (Hauts-de-Seine) pour venir s'installer dans sa commune parce que la taxe professionnelle était quatre fois plus importante à l'est qu'à l'ouest.

L'injustice de l'imposition locale *participe à l'évidence* au déséquilibre interne de la région parisienne.

THIERRY BREHIER.

(1) *Richesse et pression fiscale Ile-de-France en 1977*, I.A.U.R.I.F., 21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cédex 15.

ANTONY, LEVALLOIS-PERRET, SÈVRES

Des maires communistes voient rouge

Les maires communistes des communes de la banlieue parisienne à qui on reconnait volontiers de louables qualités de gestionaire semblent décidés à multiplier les éclats lorsqu'un conflit les oppose à l'administration. Ainsi dans les Hauts-de-Seine plusieurs « affaires » sont actuellement l'occasion de vibrants appels à l' « opinion publique ».

Dernier cas en date : Antony. La municipalité élue en 1977 veut y réaliser cent quatre logements « sociaux » de trois ou quatre étages. Cette opération est en contradiction apparente avec le plan d'occupation des sols (POS) approuvé par la précédente municipalité. En effet il prévoit à l'endroit désigné la réalisation d'un C.E.S. et l'élargissement d'une route. Toutefois, à l'appui de leur demande de permis de construire, les élus s'affirment en conformité avec les principes émis par la direction départementale de l'équipement (D.D.E.) à l'occasion de la révision du POS

Le 13 mars le préfet a tout de même refusé le permis. *« Il est raisonnable d'attendre que l'enquête publique de révision du POS, prévue d'ici à la fin de l'année, soit achevée »*, estime Pierre Pommellet, directeur de la D.D.E. *« Nous avons reçu*, confie-t-il, *quelque cinq cents lettres de protestation des riverains. »*

Pourtant M. André Aubry (P.C.), le maire d'Antony, ne l'entend pas de cette oreille. D'abord il s'appuie sur les deux mille mal-logés qu'il a recensés dans sa ville. Surtout il brandit une lettre pour le moins maladroite adressée le 21 février par le président du conseil général au préfet. *« Mon cher préfet »*, y écrit Jacques Baumel, président du conseil général, député R.P.R., *« il serait peu souhaitable de donner une suite favorable en définitive à ce projet »*. Dans ces conditions, André Aubry a beau jeu de crier à la *« collusion politique »*.

A Levallois-Perret, c'est au nom des sportifs que le maire, M. Jean Vons (P.C.), exprime une franche colère. Le stade de 18 000 mètres carrés, dont la construction a été entreprise grâce à des crédits communaux et départementaux, ne peut être achevé parce que la subvention attendue de l'Etat tarde à venir. Une subvention bel et bien promise, affirme le maire, en décrivant le spectacle absurde des quatre mâts d'éclairage, des clôtures, du haut de tribune et des vestiaires entourant... un vulgaire terrain vague. *« Jamais l'Etat ne s'est formellement engagé »*, réplique Mme Jehanne Arnaud, directrice départementale de la jeunesse et des sports. *Ce stade faisait simplement partie d'un programme prévisionnel de ZAC pour lequel les crédits ont été arrêtés fin 1975. Néanmoins, j'ai proposé moi-même au maire de tenter son opération en deux tranches. C'est ainsi qu'une subvention devrait être inscrite sur les autorisations de programme 1980.* » Une subvention qui n'en sera pas moins inférieure à celle réclamée...

Cette pression des élus locaux pour obtenir davantage de l'Etat a été particulièrement spectaculaire à Sèvres. La municipalité veut terminer à moindre mal une importante opération de rénovation urbaine engagée il y a plus de dix-huit ans et qu'elle traîne comme un boulet. Aussi a-t-elle demandé au Fonds d'aménagement urbain (FAU) de financer à 50 % le déficit, qui devrait être finalement supérieur à 50 millions de francs. Le refus de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, fut sans équivoque. Manifestations et protestations n'y ont toujours rien changé. Dès lors, les élus, même s'ils ne renoncent pas à exprimer leurs récriminations, sont aussi contraints d'assumer leurs responsabilités directes. Et, sans exclure une possible amélioration du marché foncier dont ils pourraient tirer profit, ils vont, ainsi que leur a *proposé l'administration, multiplier* les dossiers de demande de subventions.

STÉPHANE BUGAT.

ENVIRONNEMENT

A PROPOS DE...

LA CRÉATION DU COLINE

Un lobby écologique

M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, a assisté à la première assemblée générale du Comité de liaison pour l'information écologique (COLINE), qu'il a félicité pour son action et avec lequel il souhaite que son administration collabore.

Le COLINE est une association adolescente — elle a été créée en juillet 1979, — mais qui par son originalité et l'intérêt de ses travaux méritait la visite d'un membre du gouvernement. Elle ne compte que quarante-cinq membres et ne souhaite pas en augmenter le nombre. En font partie quinze parlementaires — députés et sénateurs — appartenant aux groupes de la majorité comme de l'opposition. Seuls les communistes ont refusé d'y siéger. Des professeurs, des juristes, des animateurs d'association complètent ce noyau. Tous sont des « connaisseurs » des problèmes écologiques. Leur objectif est de contribuer à une meilleure information des parlementaires en recueillant avis et suggestions des associations. Leur action s'exerce essentiellement lorsque viennent en discussion des projets de loi qui en tout ou en partie peuvent toucher à l'environnement.

« Nous ne défendons pas des intérêts économiques ou financiers », explique M. André Holleaux, qui est à la fois président du COLINE, président de l'Union des associations de défense de la nature de l'Essonne et conseiller d'Etat. *« Mais nous constituons un groupe de pression qui agit pour l'intérêt général et pense au futur. »*

Le COLINE travaille sur les textes législatifs en préparation mais laisse à ses membres parlementaires le soin de traduire le fruit de ses réflexions sous forme d'amendements. Députés et sénateurs préoccupés d'écologie agissent à l'intérieur de leurs groupes respectifs et dans les commissions parlementaires.

« Le COLINE est une bonne formule malheureusement unique, reconnaît M. Alain Richard, son vice-président, député (P.S.) du Val-d'Oise. *Il améliore les conditions du travail parlementaire en nous permettant de recueillir des opinions et des expériences contradictoires et par conséquent d'être mieux informés. »*

Le patrimoine des associations

Ainsi le COLINE est déjà intervenu indirectement sur certains textes de loi. Deux amendements — dont l'un crée un conservatoire des espèces animales et végétales — ont été opportunément ajoutés à la loi d'orientation agricole. Les membres du COLINE vont s'efforcer de réintroduire la procédure des auditions publiques et du référendum communal dans la loi sur la responsabilité des collectivités locales. Ils proposeront des améliorations au texte concernant la décentralisation en matière d'urbanisme. Ils ont sévèrement condamné le projet de loi-cadre sur le bruit que le gouvernement a renoncé à présenter tel quel. Le COLINE rejette également le projet sur le bruit des aeronefs qui selon M. Pierre Bellet, premier président de la cour de cassation, est « un attrape-nigaud ».

Le comité étudiera, avec la même attention sourcilleuse, les projets de loi sur la forêt, sur la récupération de la chaleur et les économies d'énergie, sur l'agence de l'air, etc.

Ce lobby écologique totalement indépendant exerce donc une sorte de vigilance qui vient compenser la pusillanimité ou le laxisme des pouvoirs publics. Composé de personnalités compétentes occupant souvent de hautes fonctions, il ne peut être accusé de céder à la démagogie ou aux foucades. Il s'appuie sur le travail des associations de terrain et à l'occasion de son assemblée générale, il leur a d'ailleurs lancé un appel : « *Les associations ont accumulé une masse d'informations, d'études et d'expériences dont la communication nous serait extrêmement utile. Nous leur demandons de nous contacter* », a dit M. André Holleaux.

Le COLINE constitue donc un nouveau mode de participation des citoyens à l'élaboration de la politique du cadre de vie. Il témoigne de la vitalité et de l'imagination du mouvement associatif face à des partis politiques et à des administrations empêtrés dans leurs lourdes structures.

MARC AMBROISE-RENDU.

★ Coline, 15, rue Monge, 75005 Paris.

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DU RHIN

Paris propose de construire une saline en Alsace

Pour résoudre la question des déchets salés des Mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.), la France propose à ses partenaires européens de construire avec leur participation une saline de 1 million de tonnes près de Mulhouse et de répartir sa production sur les marchés des quatre pays riverains du Rhin. C'est ce qu'a révélé M. André Giraud, ministre de l'industrie, dans une interview que publiait, le dimanche 27 avril, « l'Alsace ».

Une convention signée à Bonn en 1976 entre la France, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse avait prévu que, pour éviter leur déversement dans le Rhin, les saumures des M.D.P.A. seraient injectées en couches profondes dans le sous-sol alsacien. Devant l'opposition des populations et des élus locaux, le gouvernement renonça, en décembre 1979, à présenter cette convention à la ratification de l'Assemblée nationale. Des négociations ont donc repris avec les autres pays riverains du Rhin pour trouver une ou des solutions complètement nouvelles. Une commission formée à la demande du président de la République avait indiqué, le 18 mars dernier, que la réutilisation des saumures alsaciennes passait par la construction d'une saline et d'une usine chimique.

Le gouvernement a écarté le projet d'une usine et va s'efforcer de faire accepter par les anciens signataires de la convention de Bonn l'idée de construire une saline. Resterait à trouver preneur pour un million de tonnes de sel supplémentaires. *«L'écoulement d'un tonnage d'une telle importance poserait des problèmes délicats*, a indiqué M. Giraud. *Aussi est-il envisagé que chaque partenaire participe tant au financement de la saline qu'à l'écoulement du produit sur son territoire, à raison de 340 000 tonnes pour les Pays-Bas, 300 000 pour la France et la République fédérale d'Allemagne et 60 000 pour la Suisse. »*

En Bretagne

LE « TANIO » NE FUIT PLUS

Le *Tanio*, qui repose par 87 mètres de fond dans la Manche, ne laisse plus échapper d'hydrocarbures après le colmatage des deux zones de fuite, a annoncé le vendredi 25 avril la Marine nationale, à Brest. Mais les opérations vont continuer pour renforcer les « rustines » de résine posées par les plongeurs. Ce traitement de l'épave devrait lui permettre d'attendre un « traitement » définitif qui doit intervenir avant la mi-septembre.

● *Les Bretons après la réunion à l'Elysée.* — Réunis en assemblée générale à Pleumeur-Bodou dans les Côtes-du-Nord, les élus du comité de vigilance et de coordination des communes du littoral des Côtes-du-Nord touchées par la marée noire ont dressé le bilan, le 26 avril, de leur récente visite à l'Elysée.

Ils ont notamment reproché à M. Raymond Marcellin, ancien ministre et président du conseil régional, de s'être comporté en porte-parole des élus bretons à l'issue de cette visite, contrairement aux engagements pris auparavant.

Ils ont d'autre part demandé le déblocage immédiat des prêts d'indemnisations et créé une cellule de travail pour étudier les conséquences écologiques de la marée noire.

Dans les Ardennes

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CHOOZ REFUSE D'ORGANISER L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE CENTRALE NUCLÉAIRE

Le projet de construction d'une seconde centrale nucléaire à Chooz (Ardennes) fera l'objet d'une enquête publique, du 6 mai au 17 juin, sur le territoire de quatorze communes.

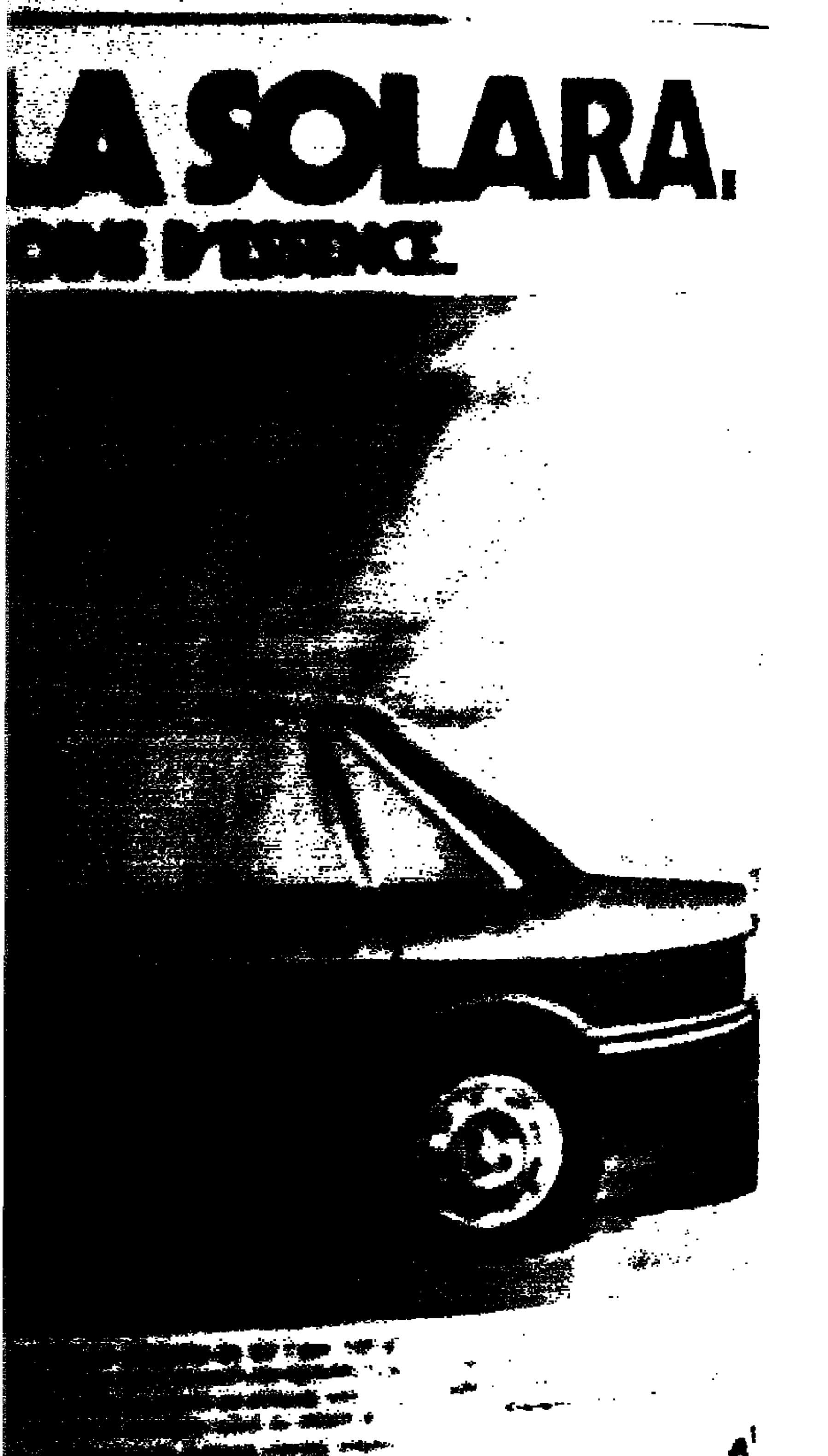
Un premier réacteur d'une puissance de 300 mégawatts avait été mis en service sur ce site en 1967 pour le compte d'une société belge et de l'E.D.F. Cette fois-ci E.D.F. envisage de construire quatre réacteurs de 1300 mégawatts dont les deux premiers seraient mis en route en 1989. La centrale fournirait annuellement 15 milliards de kilowatts-heures alors que les besoins de la région Champagne-Ardennes sont estimés à 11 milliards de kilowatts-heures en 1990.

La population de Chooz est hostile à ce projet. Le 4 mars 1979, à l'occasion d'un référendum organisé par la mairie, elle s'était prononcée contre la centrale par 240 voix contre 133. Le vendredi 25 avril, le conseil municipal par 8 voix pour, 2 contre, et une abstention a demandé le report de l'enquête publique et refusé que celle-ci soit organisée à la mairie. Les conseillers de Chooz estiment que les habitants de la région n'auront pas le temps de *« faire leurs remarques sur des dossiers complexes et importants »* et que les informations nécessaires avant l'ouverture de l'enquête sont *« insuffisantes »*.

● *Pollution dans le Loir-et-Cher : l'usine suspecte fermée.* — Pour la seizième fois, en dix ans la rivière la Braye vient d'être polluée sur 25 kilomètres par un déversement de cyanure entre Sarge et Savigny, à la limite du Loir-et-Cher et de la Sarthe. Le préfet du Loir-et-Cher a décidé la fermeture administrative d'une usine de traitement des métaux située à Cormenon. L'entreprise, qui emploie une centaine de personnes, avait bénéficié l'an dernier de prêts pour construire une station d'épuration destinée à prévenir les pollutions. — *(Corresp.)*

Le Monde

économie



MARCHÉ COMMUN

SOUCIEUX DE PARVENIR A UN ACCORD

Les Neuf se heurtent encore à de nombreux obstacles en ce qui concerne le budget et les prix agricoles

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf ont repris leurs travaux lundi matin 28 avril. Auparavant, Mme Thatcher, MM. Schmidt et Giscard d'Estaing, en compagnie des ministres des affaires étrangères allemand, britannique et français, s'étaient réunis pour un petit déjeuner à l'ambassade de France. Ces entretiens à trois, qui ont duré une heure un quart, ont porté exclusivement sur la situation internationale.

A la reprise des travaux officiels, à midi trente, rien n'était acquis concernant la question centrale du niveau de la contribution britannique au budget européen. En revanche, des progrès sérieux, mais non définitifs, avaient été obtenus pendant la nuit sur les questions agricoles. Un accord à huit était acquis sur les prix agricoles, ainsi que sur l'organisation du marché du mouton.

Les Britanniques ne s'y étaient pas ralliés, mais la plupart des observateurs pensaient qu'il s'agissait là d'une position d'attente. A 14 heures passées, le conseil était toujours réuni, et, d'après les porte-parole, devait se prolonger dans l'après-midi. Le départ de M. Giscard d'Estaing, d'abord prévu avant le déjeuner, a été *reporté au milieu de l'après-midi*, mais il pourrait encore être retardé.

Les travaux préparatoires du groupe de hauts fonctionnaires sur cette contribution, qui se sont déroulés dimanche et dans la nuit de dimanche à lundi, n'ont pas donné, apparemment, de résultats satisfaisants. Bien que les chefs d'Etat aient donné l'impression de souhaiter en finir avec cette affaire de la contribution britannique, aucune conclusion d'aucune sorte n'apparaissait encore au début de l'après-midi.

Luxembourg (Communautés européennes). — Les chefs de gouvernement des pays membres de la C.E.E. n'abordent que ce lundi 28 avril le problème de la contribution britannique au budget européen. Les Français se sont refusés à aborder cette question tant que les résultats des discussions des ministres de l'agriculture des Neuf ne seraient pas connus. Ils subordonnent, en effet, toute décision dans l'affaire britannique à un accord sur la fixation des prix agricoles et sur l'organisation du marché du mouton.

Dimanche, en quelque sorte pour tuer le temps, avant d'en arriver au point central de leur ordre du jour, les chefs de gouvernement ont successivement évoqué, sans apparemment rien dire de très nouveau, la situation économique dans la Communauté, le fonctionnement du système monétaire européen (S.M.E.), la politique énergétique.

Le premier ministre belge, M. Martens, a fait deux propositions afin de renforcer le dispositif monétaire actuel : créer un « indicateur de divergences » pour les taux d'inflation (un pays connaissant un taux supérieur à celui de la moyenne communautaire devrait immédiatement prendre des mesures pour corriger cette situation) ; émettre des obligations libellées en ECU qui seraient proposées en particulier aux pays producteurs de pétrole détenteurs de dollars, en quête de placements. L'idée est de faire participer activement la C.E.E. au recyclage des dollars.

Dans le domaine agricole, après une série d'entretiens bilatéraux, dont l'objectif était d'évaluer sur quelles bases il était possible de parvenir à un compromis, le vice-président de la Commission chargé des affaires agricoles, M. Gundelach, a présenté de nouvelles propositions. Il suggère une augmentation moyenne des prix communs de 5 %, au lieu des 2,4 % proposés initialement. Toutefois, le projet de la Commission ne précise pas l'ampleur des ajustements produit par produit. Dans l'esprit de M. Gundelach, en cas d'accord politique au Conseil européen, *cette question devrait être* traitée lors de la prochaine réunion, le 6 mai, des ministres de l'agriculture. Il est permis de penser cependant que ni la Commission ni le conseil des ministres ne voudront s'écarter sensiblement de la hiérarchie des prix préconisée dans la proposition initiale de la Commission.

Pour stabiliser les dépenses engagées afin de soutenir le marché du lait, la commission propose d'assujettir les producteurs à une taxe de coresponsabilité égale à 2 % du prix indicatif du lait. Les exploitants des régions de montagne en seraient dispensés ; ceux des zones « défavorisées » ne paieraient que 1,5 % pour les 60 000 premiers litres produits. L'effort ainsi demandé aux producteurs est un peu plus important que ce qui était prévu dans le projet initial de la Commission (1,5 % du prix indicatif).

En revanche — et ceci fait beaucoup plus que compenser cela, — la Commission renonce, pour une large part, à son idée de « super-prélèvement », très lourd à appliquer aux laiteries augmentant les quantités de lait traitées. Elle préconise, à la place, l'engagement de l'instaurer en 1981 dans le cas où la production de lait augmenterait de plus de 1,5 % pendant l'année en cours.

La Commission ne propose de réduire les montants compensatoires monétaires (M.C.M.), appliqués par l'Allemagne fédérale, que de 1 %, alors pourtant que l'augmentation de 5 % des prix communs laisserait une marge de manœuvre suffisante pour une normalisation plus sérieuse de la situation agro-monétaire, toujours défavorable aux agriculteurs français.

En ce qui concerne le mouton, la Commission a présenté un projet de règlement largement favorable à ce que souhaitent les Français et incluant la possibilité d'achats publics d'intervention.

Nouvelle approche

« Le succès du Conseil européen est tellement important que la Commission a été amenée à faire des propositions s'éloignant très sensiblement de ce qu'elle croit qu'il faudrait faire, compte tenu de la situation sur les marchés agricoles », a déclaré M. Gundelach en présentant ce projet de compromis. De fait, sous la pression des événements, ces propositions tournent le dos à la politique d'économies que la Commission juge nécessaire de mettre en œuvre.

Cependant, les ministres de l'agriculture, réunis jusqu'à 4 heures du matin ce lundi, se sont séparés sans être parvenus à un accord unanime. Ils ont examiné séparément la question des prix et l'affaire du mouton. Huit délégations se sont déclarées prêtes à accepter les propositions de prix et les mesures d'accompagnement préconisées. Le ministre britannique, M. Walker, s'y est opposé. Rien n'empêche de penser qu'il s'agit d'un refus tactique sur lequel Mme Thatcher pourra revenir si elle estime suffisante la compensation qui lui sera offerte pour réduire la contribution nette de son pays au budget européen. Sur le mouton, les Britanniques demeurent très hostiles au projet de la Commission, qu'ils trouvent trop favorable aux thèses françaises.

Les chefs de gouvernement commencent donc bien tard le débat sur la question budgétaire. *« C'est un mauvais signe »*, a commenté le ministre belge des affaires étrangères, M. Simonet, qui redoutait que, ainsi pris par le temps, ils ne parviennent pas, cette fois encore, à *complètement régler le problème. Dimanche*, on faisait état du côté français d'une *« nouvelle approche »* : la contribution nette britannique serait plafonnée pendant trois ou quatre ans au niveau atteint en 1979, soit, d'après les calculs de la Commission, 850 millions d'ECU. Il s'agirait cependant d'un « plafond adaptable », c'est-à-dire appelé à être réévalué chaque année afin, par exemple, de tenir compte de l'inflation. Les autres Etats membres paieraient à la place du Royaume-Uni la différence entre ce plafond et ce que devrait être la contribution britannique en l'absence de toute compensation.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) 1 ECU = 5,80 F.

AGRICULTURE

LES MANIFESTATIONS PAYSANNES

M. Méhaignerie n'a pu inaugurer la foire forestière d'Épinal

Entamées vendredi, les manifestations agricoles se sont poursuivies pendant le week-end. L'irritation paysanne grandit, en effet, devant le retard apporté à la fixation des prix agricoles par les Neuf. Samedi matin 26 avril, M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, n'a pu inaugurer la quatrième Foire internationale forestière d'Epinal.

Un millier de manifestants, des agriculteurs et des agents techniques de l'Office des forêts l'en ont empêché. Après un dialogue mouvementé avec ceux-ci, il dut s'éclipser par une porte dérobée, nous rapporte notre correspondant à Epinal. M. Michaut, président de la Fédération nationale du bois, a dénoncé *« les irresponsables et agitateurs professionnels »* qui empêchèrent l'inauguration, tandis que M. Blanck, maire (socialiste) d'Epinal, tout en comprenant les inquiétudes des agriculteurs, stigmatisait ceux qui, *« sous prétexte de défendre la forêt, font une espèce de révolution »*.

Bousculé, conspué par la foule, le ministre a répété à plusieurs reprises : *« Il n'y aura pas de sommet européen si les prix agricoles ne sont pas fixés. »* Il a indiqué, par ailleurs, que *« si le niveau des prix européens était insuffisant, des mesures seraient prises au plan national »*.

Samedi après-midi, c'est à Agen (Lot-et-Garonne) que mille cinq cents à deux mille agriculteurs ont interrompu les trafics routier et ferroviaire, à l'aide de bottes de paille et de machines. Ils ont renversé un camion-citerne sur le pont franchissant la Garonne. Quelques heurts se sont produits avec les C.R.S., peu avant la fin de la manifestation. Dans la Vienne, les manifestants ont distribué des tracts aux péages de l'autoroute A-10 sans interrompre la circulation.

Dimanche 27 avril, au Mans (Sarthe) un millier de paysans ont manifesté dans le calme devant l'église et la préfecture, lors de la visite de Mme Giscard d'Estaing, à l'occasion du mille cinq centième anniversaire de la fondation de l'ordre de Saint-Benoît. Ils ont remis leur carte d'électeur en signe de protestation. Enfin, trois cents manifestants, des contrôleurs aériens et des agriculteurs, belges en majorité, ont accueilli avec des sifflets, dimanche après-midi, les chefs d'Etat et de gouvernement à Luxembourg. Les contrôleurs aériens entendent attirer l'attention sur l'organisation européenne de l'espace aérien qui est, selon eux, menacée.

AFFAIRES

DANS UNE INTERVIEW AU « POINT »

Le baron Empain : je reprends mes affaires en main

Le baron Edouard-Jean Empain (quarante-deux ans) ne quittera pas la présidence du groupe Empain-Schneider, dont il détient, avec sa famille, 43 % du capital à travers diverses sociétés holding, comme la rumeur en avait couru avec insistance ces derniers jours.

Il a annoncé sa décision dans une interview accordée à l'hebdomadaire *le Point*, affirmant même sa ferme intention de reprendre ses affaires en main. Les avait-il abandonnées ou seulement suivies de très loin sans vraiment avoir de prises sur leur direction ? On peut se poser la question. En septembre 1978, en effet, lors de son retour à la présidence *(le Monde* du 9 septembre 1978) abandonnée au mois d'avril précédent après son enlèvement spectaculaire, le baron Empain avait déclaré *urbi et orbi : « Comme je reviens, il va bien me falloir me faire une place. Jusqu'à maintenant, je me suis relativement peu accommodé d'une place de conseiller technique, de chrysanthèmes, ce n'est pas tellement mon style... »*

Dès lors aurait-il rencontré sur son chemin des obstacles l'empêchant d'exercer pleinement la direction effective de son groupe ?

Ses déclarations au *Point* inclinent à le penser : *« Je reste... et j'ai certains comptes à régler. Je suis le patron, j'ai les mains libres et je me sens suffisamment soutenu pour le faire »*, affirme-t-il avec force, ajoutant avoir reçu *« des lettres de menace, des coups de téléphone anonymes »* pour le forcer à s'en aller.

Décidément, il se passe des choses étranges à l'intérieur du groupe Empain-Schneider, dont on discerne encore mal les tenants et les aboutissants. Tout dans les propos du baron font planer le mystère ou le doute. *« Je ne peux plus faire confiance à personne, parce que je n'ai jamais réussi à savoir ce qui s'était vraiment passé pendant ma séquestration. J'ai trouvé l'attitude du groupe étrange. »*

Son enlèvement paraît même poser encore de sérieux problèmes au baron. *« Savoir s'il n'y avait personne au-dessus des cerveaux présumés. J'ai toujours pensé que la rançon demandée était exorbitante par rapport aux besoins de ces gens-là. De plus, à certains moments, j'ai eu l'impression qu'ils n'avaient pas le pouvoir de négocier eux-mêmes »*, ajoute-t-il.

Des têtes vont-elles tomber à l'intérieur du groupe Empain-Schneider ? On dit à mi-voix que personne ne le dirige vraiment et qu'il a bien du mal à se redéployer sous la direction de M. René Engen dont les moyens paraissent limités pour lui donner une dimension internationale ?

A moins que la vérité ne soit quelque peu travestie et qu'il ne s'agisse finalement que d'une affaire de gros sous.

Dans son interview, le baron Empain se déclare convaincu que les pouvoirs publics préfèrent l'avoir comme interlocuteur dans le cadre de la restructuration de la sidérurgie française. Secteur dans lequel le groupe est impliqué par Creusot-Loire, société dans laquelle *« nous ne mettrons pas d'argent si nous n'obtenons pas de l'Etat une aide significative »*.

La Vérité, affirme-t-on, sort toute nue du puits. Mais pas apparemment du groupe Empain-Schneider, dont la direction jusqu'à présent se refuse à tout commentaire. — A. D.

Les difficultés du commerce du livre

Le Syndicat des libraires de l'Est, qui regroupe les adhérents de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, a décidé de se « retirer » de la Fédération française des syndicats de libraires (F.F.S.L.).

Dans le communiqué qui annonce cette scission, le syndicat *précise qu'il va « unir ses efforts à ceux des autres organisations professionnelles et groupements en vue d'obtenir l'abrogation du prix net et l'établissement du prix unique par une dérogation à la réglementation des prix »*.

Cette scission intervient peu après la création de l'Union des libraires de France (1), qui s'est constituée en opposition à la F.F.S.L., favorable à la libération des prix des livres, décidée par M. Monory, ministre de l'économie *(le Monde* du 26 mars). Deux dirigeants de la F.F.S.L., MM. Jacques Plaine et Bernard Brunet, respectivement président d'honneur et président en exercice, s'étaient rendus à l'assemblée des libraires de l'Est, qui s'est tenue à Parcey (Jura), le 21 avril. Ils n'ont pas réussi à convaincre les membres de ce syndicat, qui se sont prononcés à une très large majorité pour le retrait. Le Syndicat des libraires de l'Est a pour président M. Louis Cêtre, de Besançon, qui est aussi vice-président de l'Union des libraires de France.

Cette dernière demande, de son côté, dans une lettre et un questionaire adressés à des « éditeurs représentatifs » de leur faire connaître « clairement » leur « position personnelle » sur les différents régimes de prix. L'Union des libraires assortit cette invitation pressante d'une analyse de la politique actuelle des prix dans son domaine. La liberté des prix va conduire les libraires, estime-t-elle, *« d'une part, à retourner le plus rapidement possible à l'éditeur les titres dont la rotation deviendra insuffisante, avec toutes les conséquences que cela risque d'avoir pour une politique de fonds ; d'autre part, à restreindre leurs achats pour les livres dont la vente apparaîtra trop aléatoire, notamment ceux des nouveaux auteurs et des nouvelles collections, avec toutes les conséquences que cela risque d'avoir pour les grilles d'offices »*.

(1) Nouvelle adresse : 40, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris.

AUTOMOBILE

Fléchissement de la production en mars

La production française de voitures a baissé de 0,1 % au cours du premier trimestre 1980, par rapport au trimestre correspondant de l'an passé (874 468 unités contre 875 429). Ce mouvement, imputable surtout au mois de mars (— 6,8 % par rapport à mars 1979), serait dû, selon la Chambre des constructeurs d'automobile, à un tassement du marché, lié au plafonnement du pouvoir d'achat, à la forte hausse des carburants et au coût élevé du crédit.

Ainsi, estime encore la Chambre des constructeurs, se confirment *« les perpectives de l'INSEE qui, dans sa dernière note de conjoncture, constate une réduction sensible de la consommation, les carnets de commande de l'industrie française étant maintenant inférieurs à la normale »*.

Les exportations sont également en baisse, de 1,1 %, par rapport au premier trimestre de 1979, avec 443 153 voitures vendues à l'étranger, contre 448 083. Responsable encore de cette diminution, le mois de mars, avec une chute des exportations de 11,8 % (145 308 unités contre 164 743). Les immatriculations enfin ont baissé de 2,4 % au premier trimestre, et de 6,3 % en mars 1980.

Pour les véhicules industriels, la production est par contre en progrès, avec néanmoins la même tendance au tassement pour le mois de mars. Les véhicules de moins de 6 tonnes et les plus lourds voient leur production trimestrielle augmenter respectivement de 8,9 % et 18,5 %, mais seulement de 4,7 % et 16,6 % en mars. Les exportations des moins de 6 tonnes progressent de 11 % pour ce trimestre, mais diminuent de 5,2 % en mars. Celles des plus de 6 tonnes ont plus de vigueur : + 46,4 % pour le trimestre et + 37,7 % en mars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1970	4,1990	— 155	— 140	— 245	— 220	— 480	— 420
$ can.	3,5475	3,5505	— 125	— 95	— 205	— 170	— 390	— 305
Yen (100)	1,7265	1,7285	— 10	+ 5	— 15	+ 5	+ 65	+ 105
DM	2,3285	2,3310	+ 50	+ 75	+ 120	+ 145	+ 390	+ 445
Florin	2,1105	2,1125	+ 25	+ 40	+ 85	+ 100	+ 265	+ 305
F.B. (100)	14,5880	14,6050	— 740	— 635	1205	— 1020	— 2070	— 1610
F.S.	2,4980	2,5025	+ 130	+ 155	+ 260	+ 290	+ 795	+ 875
L. (1 000)	4,9520	4,9590	— 240	— 165	— 345	— 260	— 970	— 725
£	9,6320	9,6410	— 370	— 310	— 730	— 630	— 1580	— 1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4
$ E.-U.	15 1/8	15 5/8	16 5/8	18	15 1/8	16	14 7/8	15 1/4
Florin	9 7/8	10 5/8	10	10 3/4	10	10 3/4	10 1/8	10 7/8
F.B. (100)	20 1/2	21 1/2	17 1/8	18 1/8	17 1/4	18 1/4	17 1/8	18 1/8
F.S.	1/2	1	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 3/8	6 3/4
L. (1 000)	11	13	15 1/4	16 3/4	16	17 1/2	16 3/4	18 1/4
£	17	17 1/4	16 7/8	17 7/8	16 7/8	17 7/8	16 1/8	17 1/8
Fr. franç.	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 7/8	12 5/8	12 7/8	12 3/4	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Les médecins et l'assurance-maladie

VERS UNE CONVENTION A RETARDEMENT

M. André Bergeron a déclaré, samedi 26 avril, qu'à la fin du mois le projet de nouvelle convention entre les médecins et la Sécurité sociale serait pratiquement rédigé.

« *Mais*, a estimé le secrétaire général de F.O., qui s'adressait au congrès de l'Union des syndicats F.O. du Lot à Cahors, *il est peu vraisemblable que cette convention puisse être signée et appliquée le 1er mai, étant donnés les délais nécessaires pour installer le nouveau système. Durant la période transitoire qui s'écoulera entre le 30 avril et la date d'application de la nouvelle convention, j'ai l'assurance du gouvernement que toutes les dispositions seront prises en vue de garantir les intérêts des assurés sociaux.* »

« *Il faut*, a-t-il ajouté d'autre part, *que les assurés comprennent que, dans cette affaire, la convention entre les organisations de santé et la Sécurité sociale n'est pas une simple querelle avec les médecins. En fait, chacun doit être convaincu qu'il s'agit du devenir d'une institution dont on sait la place qu'elle tient dans la vie ouvrière.* »

PAS DE REMBOURSEMENT DE LA CARTE ORANGE EN CAS DE GRÈVE

Les 3 522 titulaires de la carte orange, qui, assistés par un comité des usagers des transports en commun de l'Ile-de-France, réclamaient à la S.N.C.F. le remboursement partiel de leur titre de transport après les cinq jours de grève sur le réseau banlieue du 14 au 18 janvier dernier, ont été déboutés de leur action le lundi 28 avril par la chambre des urgences du tribunal de Paris présidée par M. Drai. Le procès avait été plaidé le 14 avril.

Le tribunal a donc admis l'argumentation développée par l'avocat de la S.N.C.F., Me Claude Montigny : la grève est un cas de force majeure.

Grève à l'Agence nationale pour l'emploi

Le personnel de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) est appelé à cesser le travail, mardi 29 avril, à l'initiative des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., pour manifester sa solidarité envers M. Ruddy Sanchez, qui est traduit, le même jour, devant le conseil de discipline de l'établissement. Il est reproché à M. Sanchez un « manquement grave aux obligations professionnelles ».

« Pour l'exemple »

L'affaire a pour toile de fond la réforme de l'A.N.P.E., et il apparaît que les syndicats et la direction veulent, pour des raisons évidemment contraires, faire du cas de M. Sanchez « *un exemple* ». D'abord parce que ce militant n'est pas un employé anonyme : il est directeur de l'agence de Stains (Seine-Saint-Denis), secrétaire fédéral du syndicat C.G.T. des affaires sociales et membre du parti communiste. Ensuite, parce que cette affaire révèle un certain climat de tension qui règne au sein de l'A.N.P.E., avant les discussions sur le statut du personnel et la mise en place du conseil d'administration tripartite (gouvernement, patronat, syndicats).

Les faits remontent au 27 novembre 1979. Ce jour-là, le jury de Créteil, présidé par M. Bongrand, secrétaire général de l'A.N.P.E., examine des candidatures, en vue de recruter des cadres, futurs chargés de mission de l'Agence auprès des entreprises. Une trentaine de personnes, dont une dizaine de délégués syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et F.O., pénètrent alors dans la salle de réunion du centre régional d'Ile-de-France-Est et empêchent le déroulement de l'examen, réclamant la titularisation des vacataires de l'A.N.P.E. Que se passe-t-il ensuite ? M. Bongrand ne peut quitter les lieux qu'après « *une lutte brève, mais difficile* », note le rapport de la direction. « *Il n'y a eu aucune violence,* dit M. Sanchez. *Et puis, je mesure 1,55 mètre et M. Bongrand a une stature de rugbyman.* »

Pourquoi M. Sanchez est-il le seul à être traduit devant le conseil de discipline ? M. Jacques Baudouin, directeur de l'A.N.P.E., a considéré que « *la place importante dans la hiérarchie de l'établissement* » occupée par le chef d'agence de Stains a constitué une circonstance aggravante et également que le responsable cégétiste a outrepassé ses droits syndicaux. M. Baudouin s'élève, d'une façon générale, contre les « *occupations répétées* » de locaux de l'A.N.P.E.

« *Une manifestation intersyndicale est assimilée à un acte d'indiscipline grave et sert de prétexte à une répression sélective contre un dirigeant de la C.G.T.* », assure pour sa part le syndicat des affaires sociales, qui dénonce l'« *autoritarisme* » du nouveau directeur de l'A.N.P.E., nommé il y a un an pour appliquer la réforme gouvernementale. M. Sanchez ajoute : « *La direction estime que les cadres ne doivent pas faire grève. Pour elle, c'est une faute professionnelle...* »

Entré à l'A.N.P.E. il y a douze ans, comme auxiliaire de bureau, le chef de l'agence de Stains, qui n'a jamais caché ses appartenances syndicales et politiques, a gravi, depuis, de nombreux échelons, ce qui prouve, disent ses défenseurs, sa valeur professionnelle. Aujourd'hui M. Sanchez combat, avec d'autres, les « *projets de démantèlement et de privatisation de l'A.N.P.E.* », alors que le but officiel de la réforme est de rendre l'organisme d'Issy-les-Moulineaux plus efficace dans ses services de placement des chômeurs.

Devant le conseil de discipline du 29 avril, M. Sanchez, qui a reçu de nombreux témoignages de solidarité — rappelons que F.O. s'est aussi associée à la grève de mardi, — risque une sanction qui peut aller de l'avertissement à la révocation. Une sanction qui pourrait remettre en cause la présence de la C.G.T., voire de la C.F.D.T., au conseil d'administration tripartite de l'A.N.P.E., qui doit être solennellement installé au mois de mai.

M. C.

ÉTRANGER

La Pologne négocie de nouveaux emprunts

Sa balance commerciale a été excédentaire au premier trimestre

Une conférence consacrée à l'examen des possibilités de la Pologne d'honorer son important endettement, estimé à 18,5 milliards de dollars envers les pays occidentaux, s'est ouverte jeudi 24 avril à Varsovie.

A cette réunion participent trente-deux banquiers occidentaux (quinze américains, cinq britanniques, six canadiens, quatre japonais, un allemand de l'Ouest et un hollandais) et, du côté polonais, le vice-ministre des finances, M. Marian Krzak, assisté du président de la banque Handlowy de Varsovie (Banque polonaise d'Etat du commerce), M. Jan Woloszyn.

La conférence a été réunie conformément à une clause contenue dans un accord signé l'année dernière entre la Pologne et un consortium de banques occidentales (Bonk of America, Hannover Bank, Barclays Bank, Lloyds Bank of Montréal et Royal Bank of Canada) qui lui avait consenti une nouvelle tranche de crédits de l'ordre de 550 millions de dollars. Cette clause prévoyait un droit de regard des créanciers sur l'état des finances polonaises.

Selon M. Krzak, les résultats de l'économie polonaise pour le premier trimestre 1980 sont supérieurs à ceux obtenus l'an dernier pendant la même période, ce qui a permis d'augmenter notablement les exportations et d'enregistrer ainsi un excédent commercial de 120 millions de dollars, auxquels il faut ajouter 2 milliards de dollars de « services » réalisés à l'étranger.

M. Krzak a indiqué que, pour la première fois depuis de nombreuses années, le solde du commerce extérieur polonais devrait être excédentaire en 1980 : 8,6 milliards de dollars pour les exportations contre 8,1 milliards de dollars pour les importations (résultats de 1979 : respectivement 6,7 milliards et 8,4 milliards de dollars).

De son côté, M. Woloszyn a indiqué que la Pologne doit rembourser cette année 7,6 milliards de dollars (soit 5,8 milliards de dollars en remboursement de crédit et 1,8 milliard de dollars en intérêts). A partir de 1983, a-t-il ajouté, l'endettement du pays ira en décroissant.

M. Krzak a reconnu que son pays négociait une nouvelle tranche de crédits dont il s'est cependant refusé à préciser le montant. Au cas ou aucun crédit ne lui serait consenti, la Pologne devrait réduire ses importations en provenance des pays occidentaux, a-t-il ajouté.

Le vice-ministre polonais a démenti que les prix du pétrole soviétique au sein du Comecon (Marché commun des pays d'Europe de l'Est) seraient dorénavant fixés tous les trois mois, par référence aux prix mondiaux des trois mois précédents, comme le bruit en avait circulé à l'Ouest. La formule dite de Bucarest, selon laquelle ces prix sont fixés tous les ans par référence au « niveau mondial » du quinquennat précédent, est toujours en vigueur, a-t-il affirmé. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

L'A.I.E. estime que les investissements dans l'industrie du charbon sont insuffisants

Les investissements nécessaires pour tripler la production mondiale de charbon d'ici à l'an 2000 n'ont pas encore été mis en œuvre. Telle est l'une des conclusions du comité consultatif du charbon de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.). Réuni à Paris, les 24 et 25 avril (*le Monde* du 24 avril), le comité a également demandé une « *stabilité accrue des standards de protection de l'environnement* », de la part des gouvernements, les délais d'exploitation des mines étant actuellement trop longs en raison de l'opposition, très forte aux Etats-Unis, des écologistes.

L'A.I.E. estime que la plus grande part de l'augmentation de la production, dans le monde non communiste, viendra des Etats-Unis et de l'Australie. Les Etats-Unis possèdent 30 % des réserves mondiales de charbon. Un doublement de la production (574 millions de tonnes en 1978) nécessiterait des investissements d'un montant de 32 milliards de dollars. L'Australie, de son côté, qui a produit 82 millions de tonnes en 1978, espère atteindre 150 millions de tonnes en 1990 et 285 millions en l'an 2000.

Autre problème à résoudre, selon l'A.I.E., celui du transport. Il n'existe pas, pour l'instant, de navires transporteurs de charbon de capacité supérieure à 150 000 tonnes. D'autre part, les installations de manutention des ports permettent, au mieux, le déchargement de 25 000 tonnes par jour.

MONNAIES

LE DOLLAR AU-DESSOUS DE 4,20 FRANCS

Le dollar a recommencé à baisser ce lundi 28 avril, plusieurs banques centrales, dont la Bundesbank et la Banque nationale suisse, intervenant pour freiner le mouvement. A Francfort, l. devise américaine était cotée, en fin de matinée, 1,7950 DM (contre 1,8126 DM vendredi) et, à Paris, 4,1950 F (au lieu de 4,2250 F). Le dollar baissant plus vite sur les autres places qu'à Paris, il en résultait un certain recul de la monnaie française par rapport aux autres monnaies européennes. Le deutschemark valait 2,3375 F (contre 2,3306 F), un niveau encore nettement au-dessous du taux pivot au sein du serpen. (2,3556 F). La livre sterling restait très ferme à 2,2980 dollars. Les taux d'intérêt sur le dollar (et donc l'eurodollar) ont continué à s'effriter, les dépôts à six mois en eurodollars donnent un intérêt de 15 % à 15,25 %.

Quant à l'or, il se traitait, à Londres, sur la base d'un prix variant entre 533 et 538 dollars l'once de 31,103 grammes, en retrait par rapport au cours élevé de vendredi (551,50 dollars).

Faits et chiffres

Conflits

● *Grève des P.M.U. le 1er mai ?* — Les représentants de la commission intersyndicale des bureaux d'enregistrement du P.M.U., qui se plaignent de l'« augmentation continuelle de leurs charges » et des « agressions répétées dont sont l'objet les titulaires des bureaux d'enregistrement », ont demandé à l'ensemble de leurs adhérents de refuser de prendre les enjeux le 1er mai.

● *A l'usine de la Socai, à Aubazine (Corrèze)*, importante cartoucherie employant cinq cents personnes, des menaces de licenciement planaient depuis plusieurs mois. Vendredi, à la fin de la matinée, la direction, qui avait annoncé trente-cinq licenciements, a reçu l'accord de la direction de la main-d'œuvre et du travail. Aussitôt prévenu, le personnel s'est mis en grève, comme à l'usine La Paumellerie électrique à la Rivière-de-Mansac (Corrèze) et a occupé l'usine. — *(Corr.)*

Étranger

IRAN

● *Le ministre iranien du pétrole reconnaît la baisse des exportations de brut.* — Les exportations iraniennes de pétrole sont tombées à 1,35 million de barils par jour, après l'alignement d'un certain nombre de compagnies pétrolières sur la politique américaine, a reconnu, le 27 avril, M. Moinfar, ministre iranien du pétrole.

UN SONDAGE DE LA

Les Français apprécient l'a
du service public industriel
Mais ils reconnaissent beauc
ses performances écon

Convergences

ENQUÊTE

UN SONDAGE DE LA SOFRES

Les Français apprécient l'action sociale du service public industriel et commercial

Mais ils reconnaissent beaucoup moins ses performances économiques

Le service public industriel et commercial est fort apprécié de l'opinion française pour son action sociale, mais ses performences économiques et financières sont beaucoup moins reconnues. Les usagers voudraient le voir tenir davantage compte des aspirations locales et se prêter plus souvent à la concertation, en particulier avec les élus locaux et les associations de consommateurs, à qui l'opinion fait manifestement confiance. Telles sont les principales indications fournies par le sondage approfondi entrepris par la Sofres en mars-avril auprès de mille huit cents personnes, pour le compte de la Fondation nationale des sciences politiques, à la demande de l'E.D.F., de la S.N.C.F. et du secrétariat d'État aux P. et T.

Cette enquête — la plus vaste jamais menée en France sur le sujet, et dont M. Alain Lancelot, directeur d'études et de recherches à la Fondation, a présenté les résultats ce lundi 28 avril — est destinée à préparer le colloque qu'organisent à Rouen, du 21 au 23 mai, la Fondation des sciences politiques, *le Monde* et l'E.D.F. sur « *Le rôle et l'avenir du service public dans la France d'aujourd'hui* ».

La première caractéristique des réponses données par les Français aux enquêteurs est que, sur un grand nombre de sujets, la distinction traditionnelle entre les « deux France », celle de droite et celle de gauche, apparaît décisive.

Les « deux France »

Le « peuple de gauche » fixe comme premier objectif au service public industriel et commercial d'offrir un grand nombre d'emplois stables ; les personnes interrogées qui déclarent se reconnaître dans la majorité parlementaire préfèrent que le service public contribue d'abord à la croissance du pays. Les Français de gauche jugent normal (à 68 %) qu'une entreprise disposant d'un monopole sur un secteur d'activité devienne publique ; les électeurs de la majorité croient (à 54 %) qu'une telle firme doit au contraire rester privée. Les activités qui doivent être « *assurées sans interruption, comme les services médicaux d'urgence, la distribution de l'électricité ou les taxis* », relèvent logiquement du secteur public pour le premier groupe (55 % des réponses dans ce sens) mais du secteur privé pour le second (à 60 %).

Les citoyens appartenant à la majorité pensent pour la plupart (68 %) que les syndicats « *font la loi dans les grands services publics* » ; les hommes et les femmes de gauche estiment au contraire (à 56 %) qu'ils n'y jouent pas un rôle plus important qu'ailleurs. A gauche, ceux qui pensent que les services publics permettent aux grandes entreprises privées qui leur fournissent du matériel « *de faire d'énormes profits* » sont les plus nombreux. A droite, au contraire, une majorité estime que le contrôle de l'État empêche les firmes privées de faire des profits exagérés comme fournisseurs.

Convergences

Au-delà de ces attitudes assez habituelles, le sondage fait apparaître des convergences intéressantes. A droite comme à gauche, les Français sont largement majoritaires à juger anormal que des activités comme les enterrements, l'enseignement, la distribution de l'eau soient l'occasion de faire des bénéfices. La majorité de chacune des « deux France » trouve en revanche normal que les transports en commun donnent lieu à bénéfices. Mais le désaccord entre les deux camps réapparait s'agissant des soins médicaux, du téléphone et de la distribution de l'électricité, la gauche y proscrivant les bénéfices, mais la droite pas.

Il y a aussi convergence dans la conviction que le service public industriel et commercial dépend directement du gouvernement (et, dans une moindre mesure de l'administration et du Parlement) et qu'il n'a pas la possibilité d'imposer sa propre politique aux pouvoirs publics. Ni la S.N.C.F. ni E.D.F. ne passent pour avoir imposé au gouvernement le train à grande vitesse ou le programme nucléaire ; ceux qui jugent que les entreprises nationales ont simplement exécuté les directives du pouvoir politique sont les plus nombreux : 48 % dans le premier cas (36 % d'avis contraires), 64 % dans le second (24 % d'opinions opposées).

Dans leur grande majorité, les Français pensent aussi que les services publics « *fonctionnent bien ou très bien* » : 93 % pour E.D.F., 80 % pour Gaz de France, 76 % pour la S.N.C.F., 71 % pour les P.T.T. Même la télévision trouve grâce (56 % de satisfaits). Seule la Sécurité sociale est considérée (à 54 %) comme fonctionnant « *mal ou très mal* ». Pour cette dernière, comme pour la télévision, les citoyens pensant que la situation se dégrade sont un peu plus nombreux que les autres. Pour les quatre premières entreprises nationales, l'opinion estimant qu'il y a du mieux est au contraire — et le loin — la plus fréquente.

Doléances

C'est tout spécialement l'attitude sociale du secteur public qui est appréciée : 48 % des Français ont le sentiment que la condition des travailleurs y est meilleure que dans le secteur privé (31 % seulement ont un avis contraire). Fait notable : les salariés du secteur public ne sont que 40 % à être de cet avis, 39 % d'entre eux pensant que la condition des travailleurs est la même partout et 18 % estimant même que la situation des salariés est meilleure dans les entreprises privées. Conséquence de cette admiration pour le secteur public : parmi les Français jugeant que la condition des travailleurs est meilleure dans les entreprises nationales, 68 % pensent qu'il faudrait aligner la situation des salariés du secteur privé sur celle des travailleurs de l'État.

La réussite économique et financière du secteur public est, en revanche, beaucoup moins assurée. A gauche comme à droite, les Français pensent que les tarifs du secteur public sont moins chers que ne le seraient ceux d'entreprises privées de même objet ; car ils pensent que le service public est « *financé principalement* » par les subventions de l'État (38 % des réponses, contre 31 % seulement mettant au premier rang les recettes versées par les usagers).

Les Français de toutes nuances politiques se plaignent aussi que l'entreprise publique « *se préoccupe peu ou pas du tout des problèmes que pose aux usagers* » la suppression ou la réduction d'un service qu'elle juge trop cher. La grande majorité des personnes interrogées estiment aussi que en cas de désaccord avec l'entreprise publique, l'usager est « *traité comme un numéro, sans que l'on s'occupe de son problème personnel* » ; le personnel « *profite trop souvent de son pouvoir pour brimer les usagers* », ou bien « *voudrait bien aider* [ceux-ci] *mais ne peut rien faire à cause du règlement* ». De toute façon, il « *fait attendre inutilement* » le client.

La situation semble, à cet égard, s'être un peu améliorée ces dernières années, si l'on en croit les réponses. Mais, à gauche comme à droite, les usagers ont le sentiment qu'ils « *seraient mieux traités* » si les services publics, comme la poste ou la distribution de l'électricité, relevaient du secteur privé.

Souhaits

Qu'attendent donc les Français du service public industriel et commercial ? Essentiellement trois inflexions, si l'on se fie aux sondages :

1) *Qu'il fasse une plus large place à la concertation.*

C'est d'ailleurs moins la participation directe des citoyens aux discussions avec le service public qui est souhaitée que celle des représentants très proches de l'usager : les associations de consommateurs et les élus locaux. Les associations viennent en tête des réponses quand on interroge les Français sur les moyens de faire « *aller mieux* » le service public : elles devraient être « *représentées à la direction* ». Les élus locaux et les associations arrivent aussi en tête quand il s'agit de savoir qui pourrait « *faire revenir l'entreprise publique sur sa décision... de supprimer un service qui lui coûte cher* ». C'est encore aux associations (et aux scientifiques) que l'opinion « *fait le plus confiance* » pour former son jugement sur l'utilité ou de danger de construction d'une centrale nucléaire ; les écologistes arrivent en troisième position, précédant de peu... le gouvernement.

2) *Qu'il tienne mieux compte des intérêts locaux.*

A gauche comme à droite, on pense que « *cela irait mieux si les principales décisions n'étaient pas prises à Paris* » ; les conseils municipaux et les conseils régionaux devraient « *jouer un rôle plus important* » dans les grands choix du service public (le Parlement arrive en troisième position et le gouvernement en quatrième).

Une majorité (54 %), faite surtout de femmes (60 % d'entre elles), de jeunes (77 %) et d'électeurs de gauche (54 % au P.S., 71 % au P.C.) vont même jusqu'à souhaiter « *laisser aux habitants la possibilité de refuser un grand projet d'intérêt général (lignes à haute tension, voies ferrées), s'ils risquent d'en subir des inconvénients particuliers* ».

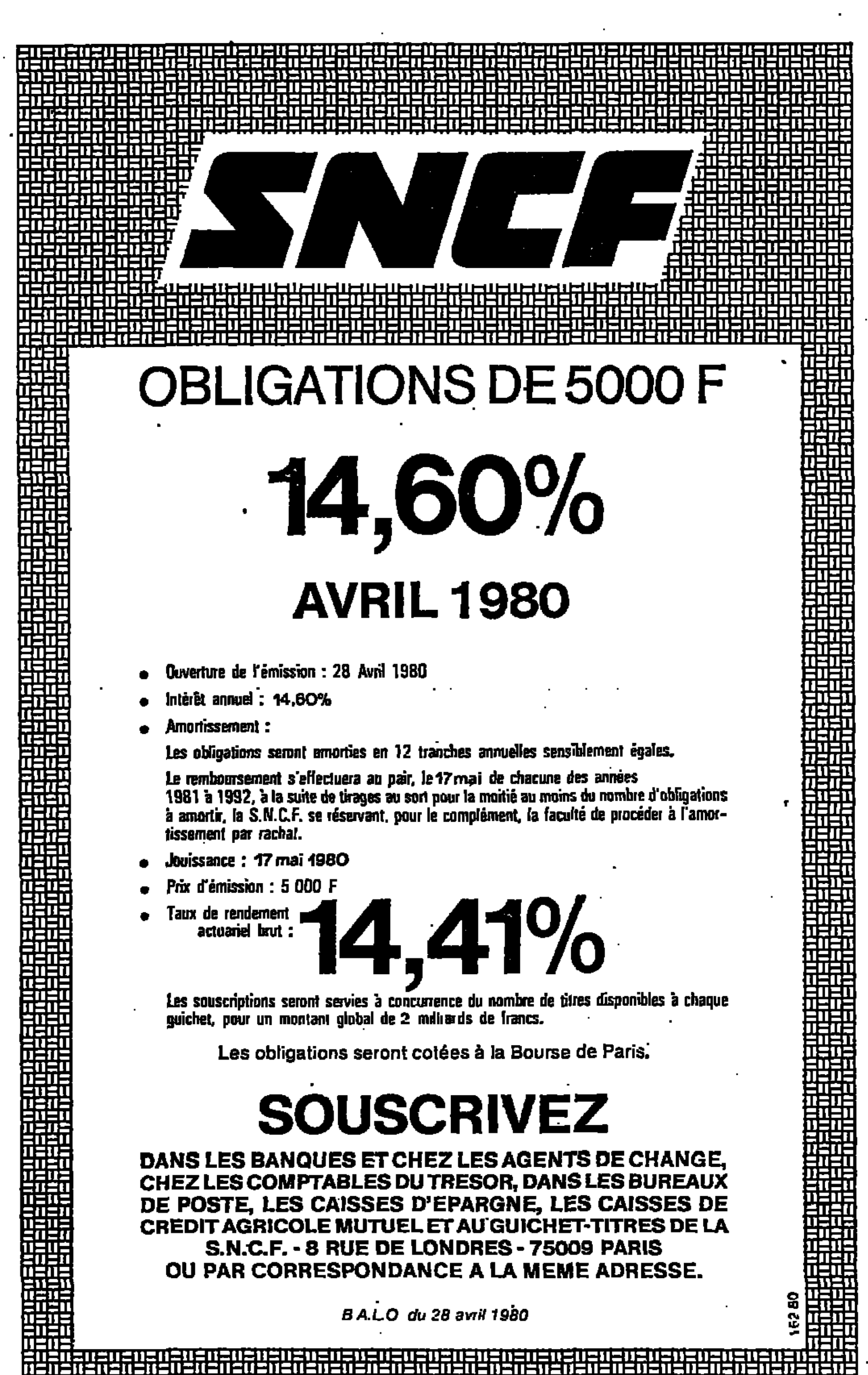
3) *Qu'il concilie mieux ses diverses fonctions.*

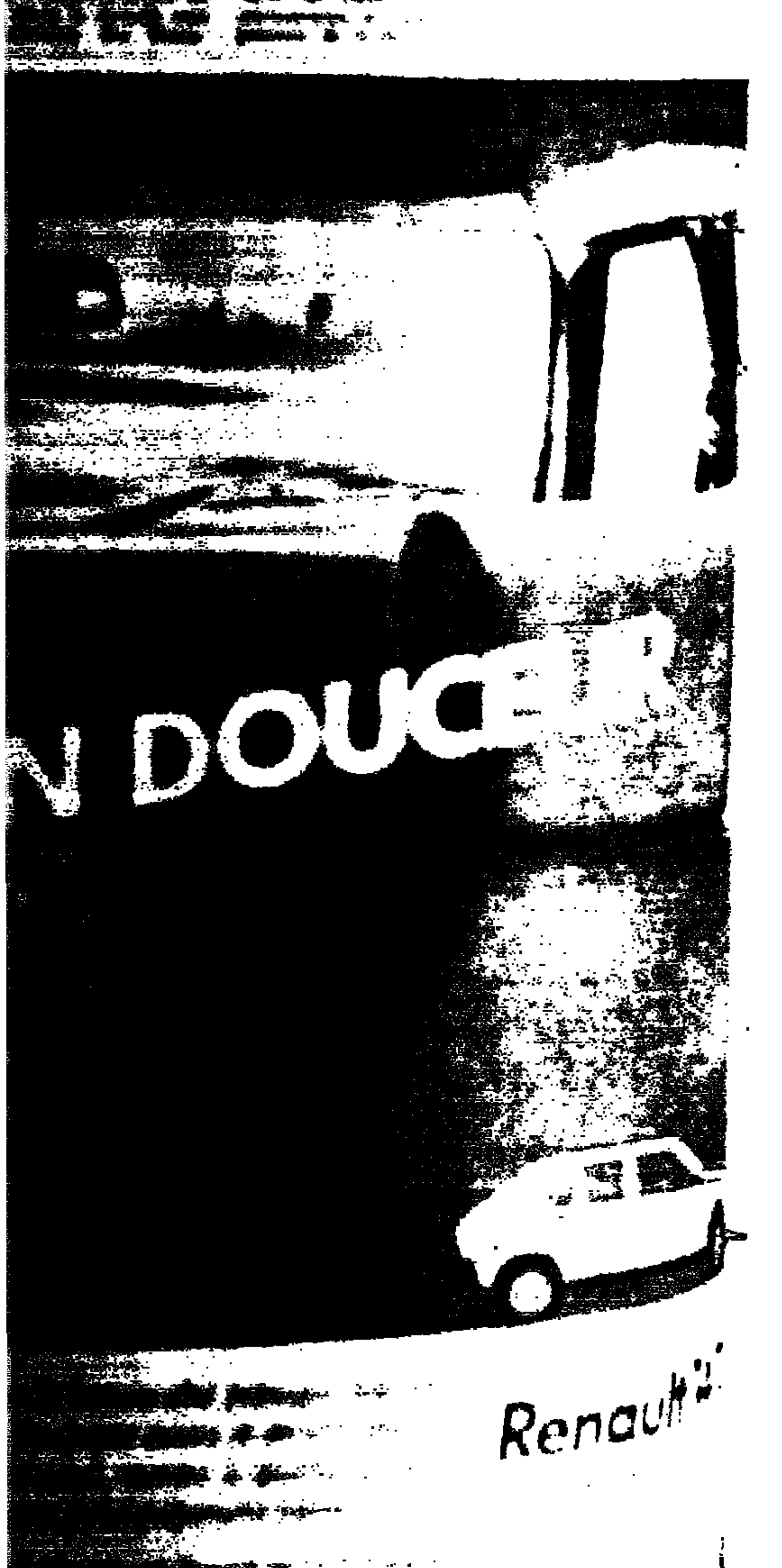
Le public n'admet pas que la rentabilité du service public (il doit normalement vivre de ses recettes) puisse être opposée à sa mission d'intérêt général (en matière sociale notamment). Par exemple, la gauche pense massivement qu'une ligne de chemin de fer qui coûte cher parce qu'elle n'a plus beaucoup de voyageurs doit être maintenue ; à droite, les Français du même avis sont également les plus nombreux (mais d'une courte tête).

Et pourtant, l'opinion des deux camps se dit convaincue que la concurrence privée pratiquerait des prix moins chers qu'un service public unique et assurerait des prestations de meilleure qualité. De même, des entreprises privées connaîtraient moins de grèves.

A l'évidence, « *la contradiction du service public industriel et commercial, pris entre les exigences opposées de la logique politico-sociale et de la logique économique et financière, n'a pas été réduite au cours des années récentes*, a conclu M. Lancelot. *Il serait vain de s'en plaindre ou de s'en réjouir : cette contradiction parait consubstantielle à la notion même de service public industriel et commercial. Aux utilisateurs du sondage d'en faire une tension féconde et non une source d'affrontements* ».







AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Le conseil d'administration de la B.N.P., réuni le 25 avril 1980 sous la présidence de M. Jacques Calvet, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Les résultats d'exploitation avant amortissements et provisions s'établissent à 1 923 millions de francs, en progression de 33 %. L'impôt sur les sociétés s'élève à 295 millions de francs contre 203 millions de francs. Le bénéfice net après impôt est de 402 millions de francs, en augmentation de 20 %.

Le total du bilan de la Banque s'élève à 375 milliards de francs, en progression de 69 milliards de francs sur le bilan de fin 1978. Les dépôts clientèle sont en augmentation de 18 % et les concours clientèle de 12 %.

Le conseil a examiné les comptes consolidés du groupe. Le bénéfice du groupe, comprenant les bénéfices des filiales consolidées à plus de 50 %, s'élève à 584 millions de francs contre 528 millions de francs pour l'exercice précédent. Il est rappelé que les plus importantes filiales incorporées dans la consolidation sont contrôlées avec un pourcentage variant de 80 à 100 %.

Le bilan consolidé au 31 décembre 1979 totalise 397 milliards de francs, en progression de 71 milliards de francs, soit 21,8 %, par rapport au bilan consolidé de 1978.

Les fonds propres du groupe — inclus les intérêts hors groupe et la provision pour investissement — atteignent 5 934 millions de francs contre 5 470 millions de francs à la clôture de l'exercice 1978.

Le conseil d'administration a décidé de proposer au Collège :

— l'incorporation partielle de l'écart de réévaluation, réalisée par l'élévation du nominal de l'action de 100 F à 200 F, jouissance au 1er janvier 1979 ;

— la répartition aux actionnaires de 113 millions de francs, grâce à une augmentation de capital par incorporation de réserves, à raison de quatre actions nouvelles pour quarante-neuf actions anciennes.

A l'issue de ces opérations, le capital s'élèverait à 1 507 millions de francs.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 avril 1980 pour arrêter les comptes de la société pour l'exercice 1979 qui, après dotation de 9,8 millions de francs au compte d'amortissements, font ressortir un bénéfice net de 18,4 millions de francs. Compte tenu du caractère « holding » de C.M.P., ce résultat provient essentiellement de dividendes versés au cours de l'année par les différentes sociétés du groupe.

L'activité a progressé tout au long de 1979 et le chiffre d'affaires consolidé a atteint 1 810 millions de francs contre 1 512 millions de francs en 1978.

Les actions de diversification entreprises depuis deux années se poursuivent dans des conditions satisfaisantes, aussi bien au niveau des marchés ou produits nouveaux que des implantations à l'étranger. Les nouvelles filiales ainsi créées ont enregistré des succès importants dont les résultats se feront sentir en 1981.

La filiale C.M.P. Entreprise Industrie, dont l'activité en 1979 a représenté les deux tiers de celle du groupe, a dû faire face à des difficultés dans la réalisation de chantiers en Afrique. Cette société a rencontré également, au début de 1980, des problèmes dans l'exécution d'un important contrat en Irak qui doit se terminer à la fin de l'année. Dans ces conditions, le conseil a été amené à faire une provision pour risque de 33 millions de francs au bilan de C.M.P.-E.I. De ce fait, après dotation de 32,5 millions de francs au compte d'amortissements, le résultat de la filiale présente une perte de 12,6 millions de francs qui ne pourra pas encore être totalement compensée par les résultats des autres filiales.

Compte tenu de ces résultats et des perspectives relatives à l'année en cours, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée qui se réunira le 24 juin la distribution d'un dividende de 5 F par action, soit un revenu gibal de 7,50 F, avoir fiscal compris.

POUR SES CINQUANTE ANS POCLAIN A TENU SES PROMESSES

Le conseil d'administration de Poclain s'est réuni au Plessis-Belleville le 15 avril et a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui seront présentés à l'approbation de l'assemblée générale le 26 juin prochain.

Résultats en millions de francs	POCLAIN S.A. 1978	POCLAIN S.A. 1979	POCLAIN GROUPE 1978	POCLAIN GROUPE 1979
Chiffre d'affaires net	1 738	1 985	2 155	2 408
Bénéfice d'exploitation	1,3	80,2	15,5	100,8
Amortissements	22,9	21,1	34,3	45,5
Provisions réglementées	— 2,7	5,5	— 1,3	7,0
Marge brute d'autofinancement	— 2,4	89,1	39,5	133,2
Résultats nets	— 22,6	62,5	— 13,5	80,7

Ces résultats s'expliquent par la conjonction de raisons internes et de l'évolution du marché international. Dans la société, les efforts entrepris pour améliorer et rationaliser la production ont continué à porter leurs fruits : les prix de revient ont progressé moins vite que l'inflation, et la rotation des stocks s'est améliorée.

Le marché mondial des engins de travaux publics a été favorable en 1979, et Poclain a obtenu des résultats particulièrement bons en France, en Italie, en Grande-Bretagne, au Mexique et au Moyen-Orient. L'année a également été marquée par les succès remportés au niveau de la commercialisation des composants hydrauliques hors du groupe, qui représente maintenant 31 % du chiffres d'affaires de la filiale Poclain Hydraulica.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1980 s'élève à 623 millions de francs environ et présente une augmentation de 15,5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les commandes et les facturations continuent à se situer à un niveau satisfaisant. Par contre, la conjoncture mondiale dans notre métier n'est que moyenne en partie parce que le loyer de l'argent, qui gêne autant les clients que la société, contribue largement à freiner le développement des ventes.

« En 1979, Poclain a tenu ses promesses et nous avons bon espoir que 1980, qui marque le cinquantième anniversaire de la société, permettra de confirmer cette situation », devait déclarer M. Pierre Bataille à sa sortie du conseil.





SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET VARIN-BERNIER

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue à Nancy, le 25 avril 1980, sous la présidence de M. Michel Varin-Bernier ; elle a approuvé les résolutions qui lui étaient proposées.

L'exercice 1979 de la Société nancéienne de crédit industriel et Varin-Bernier a été satisfaisant, en dépit d'un environnement économique difficile et des contraintes propres à la profession bancaire.

Le total du bilan s'est accru de 12,21 % par rapport à 1978, les crédits à la clientèle progressant à fin décembre de 13,5 % par rapport au même mois de l'exercice précédent, tandis que les ressources collectées auprès de la clientèle sont en augmentation de 8,25 % par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice net de l'exercice, après déduction des impôts, charges et constitution de toutes provisions jugées nécessaires, s'élève à 23 millions 583 223,50 F contre 18 millions 377 216,05 F et traduit une progression de 28,3 %.

Il permet une affectation aux réserves de 12 millions de francs et l'élévation du dividende unitaire de 13 F à 15 F, assorti d'un avoir fiscal de 7,50 F (impôt déjà versé au Trésor). Ce dividende sera mis en paiement à compter du 5 mai 1980.

L'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à procéder à une augmentation de capital réservée au personnel de la société, dans le cadre de la loi du 27 décembre 1973. Cette souscription interviendra ultérieurement et portera sur un montant nominal maximum de 1 518 000 F.

PUBLICIS S.A.

Le conseil d'administration de PUBLICIS S.A., réuni le 24 avril 1980 sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 2 783 840 000 F — en accroissement de 17,4 % par rapport à l'année précédente — le bénéfice consolidé après impôt de l'ensemble des filiales et participations françaises et étrangères du groupe PUBLICIS s'établit à 44 377 000 F contre 35 millions 347 000 F, et la marge brute d'autofinancement consolidée atteint 62 648 000 F contre 52 576 000 F.

La part du groupe s'inscrit dans le bénéfice net consolidé pour 38 756 000 F (soit 73,12 F par action) contre 30 146 000 F.

Les branches principales ont toutes concouru à l'expansion de l'activité du groupe au cours de l'exercice.

Dans le domaine des agences de publicité, PUBLICIS-CONSEIL et ses filiales ont réalisé ensemble un chiffre d'affaires de 689 195 000 F, en accroissement de 23,3 %, et dégagé un bénéfice consolidé après impôt de 12 150 000 F.

De leur côté, les agences du réseau international INTERMARCO-FARNER ont traité un chiffre d'affaires de 1 213 465 000 F, en augmentation de 15,4 %, et présentent un bénéfice consolidé après impôt de 15 millions 887 000 F.

Considérée globalment, l'activité des diverses sociétés de medias (presse, affichage, cinéma, radio, télévision) a représenté un chiffre d'affaires de 766 519 000 F (+ 14,8 %) et le bénéfice consolidé après impôt atteint 12 240 000 F.

Dans le domaine de la distribution, les DRUGSTORES PUBLICIS, en progression de 8,7 %, ont réalisé un chiffre d'affaires de 123 445 000 F et un bénéfice après impôt de 1 827 000 F.

Pour ce qui concerne la société mère du groupe PUBLICIS S.A., les revenus de l'année 1979 se sont élevés à 15 134 552,07 F contre 10 millions 126 356,17 F, en augmentation de près de 50 %, et le bénéfice net s'est établi à 13 195 456,04 F contre 9 089 287,23 F.

Le conseil d'administration a constaté d'autre part l'orientation satisfaisante des activités du groupe au cours des premiers mois de l'année en cours.

Dans ces conditions, il a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 24 juin 1980 à 11 heures, la mise en distribution d'un dividende de 15 F par action contre 10 F pour l'année 1978, ce qui représente avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal 7,50 F) un revenu global de 22,50 F par action (contre 15 F).

SIMCO

Le conseil d'administration de SIMCO s'est réuni le 24 avril 1980, sous la présidence de M. Maurice Gontier.

M. Lucien Guérin, administrateur et ancien président de la société, a demandé à être dégagé de son mandat d'administrateur. Le conseil a nommé M. Lucien Guérin président d'honneur. M. Eric Dufoix a été coopté par le conseil comme administrateur en remplacement de M. Lucien Guérin ; cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le conseil a pris connaissance de l'activité de la société et a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Les comptes de l'exercice 1979 font apparaître, après dotation aux amortissements et provisions de 8 034 555,50 F, un bénéfice de 82 864 250,18 F (dont 3 754 634,45 F de plus-values nettes sur ventes d'appartements) contre, en 1978, 79 303 334,21 F (dont 3 912 039,01 F de plus-values).

Après affectation aux réserves, le bénéfice s'établit à 78 721 037,67 F, soit 13,78 F par action : il sera proposé à l'assemblée générale, prévue le 9 juin, de distribuer un dividende de 13,50 F par action contre 12,50 F au titre de l'exercice précédent et d'affecter 0,29 F par action au report à nouveau.

La société poursuit le développement et le rajeunissement de son patrimoine :

— elle a achevé, au mois de mars 1979, la construction d'un immeuble de cinquante-sept appartements rue de Bagnolet à Paris-20e ;

— elle achève actuellement la construction d'une importante opération de deux cent huit appartements rue Championnet à Paris-18e, dont la première tranche a été mise en location avec succès dès le 1er mars 1980, et la deuxième tranche, en cours de livraison, fait d'ores et déjà l'objet de nombreuses réservations ;

— elle a enfin acquis un terrain de 5 000 m2 dans le parc d'activités tertiaires de Saint-Quentin-en-Yvelines, où les travaux de construction d'un immeuble de bureaux de 3 110 m2 viennent de débuter ;

— les ventes d'immeubles, qui étaient en cours au début de l'exercice, sont pratiquement achevées et la société a lancé la vente d'un immeuble de trois cent trente-neuf appartements à Vitry-sur-Seine.

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a rendu un arrêt favorable à la SIMCO, condamnant les hommes de l'art à rembourser à la société les sommes versées par elle au titre du sinistre du Manoir à Nice. La cour a ordonné le versement immédiat d'une somme provisionnelle de 3 000 000 de francs.

GROUPE FIVES-LILLE

Compagnie de Fives-Lille

(précédemment Compagnie industrielle et financière BABCOCK-FIVES)

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 avril 1980 sous la présidence de M. Jacques Joly a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent par un bénéfice net de 30 144 062 francs. Elle a décidé la distribution d'un dividende de 26 432 640 francs à raison de 9,75 francs par action au nominal de 50 francs soit, avec l'avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor), un revenu global de 14,63 francs par action. L'an dernier, la somme distribuée avait été de 23 857 152 francs au total, soit, par action, un dividende de 8,80 francs et un revenu global de 13,20 francs. Le dividende sera mis en paiement à partir du 12 mai 1980.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie à l'issue de l'assemblée ordinaire, a changé la dénomination sociale qui, de « Compagnie industrielle et financière Babcock-Fives » est devenue « Compagnie de Fives-Lille ».

Le conseil d'administration, qui s'est tenu après les assemblées, a renouvelé le mandat du président de M. Jacques Joly. Il a nommé vice-président M. Raymond Fauvart.

Fives-Cail Babcock

Le conseil d'administration, dans sa séance du 24 avril 1980, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Après une dotation de 27 671 000 francs aux amortissements (non compris la dotation supplémentaire de 4 419 000 francs résultant de la réévaluation du bilan) et après un impôt de 56 893 000 francs, le bénéfice s'établit à 35 161 000 francs : la progression, par rapport au bénéfice courant de 30 308 000 francs dégagé pour l'exercice précédent dans des conditions comparables (après déduction des plus-values à long terme qui constituaient pour 6 672 000 francs le résultat comparable de 36 980 000 francs de cet exercice), ressort ainsi à 16 %.

Un dividende de 24,50 francs par action, soit 36,75 francs avec l'avoir fiscal, sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 1980, ce qui entraînera une distribution de 29 473 500 francs, alors qu'au titre de l'exercice précédent, le dividende par action avait été de 21,50 francs et la distribution totale de 25 864 500 francs.

CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration s'est réuni le 23 avril 1980 sous la présidence de M. Alain de Gunzburg pour approuver le bilan et les comptes de G. H. Mumm & Cie de l'exercice clos le 31 décembre 1979 qui seront soumis à l'assemblée générale annuelle convoquée pour le mercredi 18 juin 1980, à 11 heures, au siège social, 36, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, à Paris (75008).

Le chiffre d'affaires total, hors droits et hors taxes, réalisé par G. H. Mumm & Cie en 1979 s'est élevé à 349 774 941 F contre 287 093 236 F en 1978, soit une augmentation de 21,83 %. Le chiffre d'affaires « champagne » a augmenté pour sa part de 21,63 %, passant de 222 387 435 F en 1978 à 270 486 711 F en 1979, et le chiffre d'affaires « produits importés » de 22,54 %, avec un montant de 79 288 230 F en 1979 contre 64 705 801 F l'année précédente.

Le bénéfice d'exploitation de G.H. Mumm & Cie de l'exercice 1979 s'établit à 53 118 903 F contre 38 277 598 F pour l'exercice 1978.

Après constitution notamment d'une provision pour hausse des prix de 39 815 700 F, sans réintégration de provision de même nature, et paiement de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 6 302 018 F, le bénéfice net de l'exercice 1979 ressort à 9 861 483 F au lieu de 13 795 110 F pour l'exercice précédent qui tenait compte d'une provision nette pour hausse des prix de 11 824 800 F.

De son côté, la société filiale Champagne Perrier-Jouët fait apparaître un bénéfice d'exploitation pour 1979 de 15 647 371 F contre 7 137 439 F en 1978. Le bénéfice de l'exercice 1979, après impôt et après notamment constitution d'une provision pour hausse des prix nette de 4 417 971 F, s'établit à 5 438 086 F.

Par ailleurs, la Société filiale Champagne Heidsieck & Co. Monopole a enregistré au terme de l'exercice 1979 un bénéfice d'exploitation de 6 467 584 F contre 1 062 060 F en 1978. Après constitution d'une provision pour hausse des prix de 6 225 459 F, le bénéfice de l'exercice 1979 est de 508 037 F.

Le conseil d'administration de G. H. Mumm & Cie proposera à l'assemblée générale la mise en paiement d'un dividende global de 16,50 F par action, comprenant l'impôt déjà versé au Trésor, contre un dividende de 13,50 F au titre de l'exercice 1978, soit une augmentation de plus de 22 %.

Le chiffre d'affaires global hors droits et taxes réalisé par G. H. Mumm & Cie au premier trimestre 1980 s'est élevé à 89 987 069 F contre 71 049 519 F au premier trimestre 1979, soit une augmentation de 22,65 %.

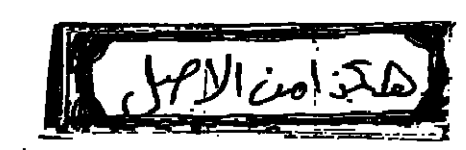
Il convient toutefois de préciser que ce résultat a été obtenu à la suite notamment de l'annonce au cours du premier trimestre 1980 d'augmentations de tarifs tant sur le champagne que sur les produits importés.

LES MARCHÉS FI…

PARIS — LONDRES

NOUVELLES DES SOCIÉ…

BOURSE DE PARIS - 28 AV…



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 AVRIL

Calme et soutenu

La première séance de la semaine n'a pas donné lieu à une très grande activité à la Bourse de Paris.

Cependant, malgré la relative maigreur des transactions, la tendance s'est révélée plutôt soutenue et, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait un léger gain de 0,4 % environ.

De fait, dans presque tous les compartiments, les hausses ont été plus nombreuses que les baisses, et leur ampleur aussi a été plus importante. Parmi les meilleurs scores réalisés durant la séance, relevons ceux de Vallourec (+ 4,3 %), Olida (+ 4,2 %), Sefimeg (+ 3,8 %), Esso (+ 3,7 %) et Dollfus-Mieg (+ 3 %). A l'inverse, les plus fortes pertes ont été subies par Chiers (— 6,3 %) et C.E.M. (— 5,5 %). Après quoi, l'on trouve Eurafrance (— 2,5 %), Crédit industriel de l'Ouest (— 2 %) et Générale d'entreprises (— 1,9 %).

Hausse de misère ? A dire vrai, les professionnels se battaient les flancs, faisant remarquer que la bonne tenue relative du marché provenait essentiellement de l'absence à peu près totale d'initiative tant du côté acheteurs que du côté vendeurs.

Le raid manqué des Américains en Iran ne semble pas avoir soulevé un très grand intérêt, les opérateurs paraissant en avoir surtout retenu que, pour l'instant du moins, il n'avait pas trop soulevé de vagues.

Sans pour autant se dissimuler la gravité d'une situation, dont nul il est vrai ne voit très bien sur quoi elle va déboucher, ce qui implique de leur part une très grande prudence.

Sur les indications de l'étranger, l'or a baissé. Le lingot a perdu 2 255 F à 74 995 F, ce qui a fait ressortir le prix du métal jaune à 555,87 dollars l'once, contre 567,34 dollars. Le napoléon, en revanche, a encore monté, progressant de 1,10 F à 695 F.

LONDRES

D'abord très stable, le marché tend à se redresser en cours de séance. Les pétroles sont très fermes et les fonds d'Etat progressent. Seules les industrielles ne varient guère. Vif recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 535 25 contre 561 50

VALEURS	CLOTURE 25/4	COURS 28/4
Beecham	115 ..	115 ...
British Petroleum	322 ...	334 ...
Courtaulds	65 ..	66 ...
*De Beers	9 05	8 85
Imperial Chemical	354 ..	358 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	370 ..	363 ...
Shell	332 ...	344 ...
Vickers	118 .	120 ...
War Loan 3 1/2 %	29 5/8	30 5/8
*West Driefontein	75 1/2	72 3/4
*Western Holdings	69 1 4	68 1/2

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.N.C.F. — Emission pour un montant de 2 milliards de francs, d'obligations de 5 000 F, portant intérêt de 14,60 % et amortissables en douze ans.

C.F.A.O. — Bénéfice consolidé pour 1979 : 142 millions de francs. Ce résultat comprend une plus-value de 14,5 millions et la reprise de diverses provisions pour 29 millions. Pour 1978, le bénéfice consolidé avait été de 79,6 millions (dont 4,4 millions de plus-value). Compte tenu de ces divers éléments, la progression d'une année sur l'autre est de 30,1 %. Le dividende global est fixé à 28,50 F contre 25,875 F (+ 10,1 %).

MUMM. — Dividende global pour 1979 : 16,50 F (+ 22 %).

PRICEL. — Bénéfice net pour 1979 : 26,8 millions de francs contre 20 millions de francs. Dividende global : 14,25 F contre 12 F.

S.A.T. — Résultat net avant distribution pour 1979 : 44,30 millions de francs contre 48,34 millions de francs. Dividende global inchangé : 29,25 F.

GENERALE DES EAUX. — Bénéfice net pour 1979 : 149,9 millions de francs (+ 16 %). Dividende global : 31,50 F contre 26,25 F.

CARNAUD. — Dividende global pour 1979 : 10,50 F contre 8,70 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 28-4 ...... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/4	28/4
1 dollar (en yens)	245 90	243 20

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	18 avril	25 avril
Indice général	124,9	124,4
Assurances	221,6	223,7
Banq. et sociétés financ.	88,7	89,4
Sociétés foncières	143,9	142,6
Sociétés investiss. portef.	123,5	122,2
Agriculture	135,3	132,6
Aliment., brasseries, distill.	127,3	128,6
Autom., cycles et l. équip.	76	73,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	147,3	147,5
Caoutchouc (ind. et comm.)	56,1	57,3
Carrières salines, charbon.	120,5	121,4
Constr. mécan. et navales.	129,7	126,2
Hôtels, casinos, thermal.	155,7	149,6
Imprimeries, pap. cartons.	96,9	94
Magas., compt. d'exportat.	95,2	94,8
Matériel électrique	133,7	133,8
Métall., com. des pr. métal.	45,9	45,4
Mines métalliques	155,7	161
Pétroles et carburants	167,3	165,4
Prod. chimiq. et él.-métal.	162,6	158,1
Services publics et transp.	98,5	97,9
Textiles	123,7	124
Divers	144,2	144,2
Valeurs étrangères	142,4	142,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	170,9	173,6
Rentes perpétuelles	40,2	40,3
Rentes amort., fonds gar.	376,1	336,7
Sect. indust. publ. à r. fixe.	87,7	87,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	455,2	460,1
Secteur libre	96	96,2

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	280,4	304,1
Val. franç. à rev. variable	856,6	862,1
Valeurs étrangères	1 052,5	1 054

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	103,8	103,2
Produits de base	97,8	96,8
Construction	135,3	135,5
Biens d'équipement	107,5	106
Biens de consom. durables.	81	80,2
Biens de cons. non durabl.	78,8	78,4
Biens de consom. aliment.	101,2	101,5
Services	152,6	152
Sociétés financières	107,5	107,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	201,3	200,9
Valeurs industrielles	96,4	95,5

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	125,8	127,1

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	24 avr.	28 avr.
Valeurs françaises	102,1	101,4
Valeurs étrangères	100,8	100,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	97,4	103,2

BOURSE DE PARIS - 28 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 10	1 730
5 %	48 10	1 202
3 % amort. 45-54	71 .	1 608

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	208 ..	196 ..
U.A.P.	556 ..	556 ..
Alsacien. Banque	363	365
Locabail Immob.	323 50	326
Loca-Expansion	139 ..	134
Locafinancière	179 ..	179
Imminvest	158 ..	158
Cie Lyon. Imm.	133	133 10
UFIMEG	112	112 50
Ch. France 3 %	185 ..	183 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	750 ..	750 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2800 ..	2800 ..
Concorde	361 ..	375 ..
Epargne France	301	301 ..
Financ. Victoire	325 ..	325 .
France I.A.R.D.	180 ..	185 20
Gan (Sté) Centr.	747 ..	748 ..
Eurobail	135 .	135
Financière Sofal.	311	312 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	123 80	120 .
France-Bail	325 .	... ..
Hydro-Energie	18 10	18 .
Immobail B.I.P.	188 50	190
Immobanque	383 ..	383 20
Immofice	260 ..	260 ..
Interbail	215 ..	210 ..
— (obl. conv.)	218 ..	218 .
Laffitte-Bail	174	175 ..
Lochaire	266 ..	259 20
Métal Déployé	334 ..	335 .
Fergus Strasbourg	108 80	110 .
(LI) F.B.M. ch. fer	76 ..	..
Frankel	704 ..	676 ..
Huard-U.C.F.	118 ..	119
Jaeger	247 50	247 50
Jaz	186 ..	182 60
(LI) Baignol-Farj.	44 75	
Blanzy-Ouest	247	240 .
La Brosse	117 20	121 60
Degremont	121 10	120 80
Duquesnes-Purina	270 ..	270 .
Ferrailles C.F.F.	281 ..	281 10
Havas	495	486 ..
Locatel	395	.
Lyon-Alemand	139 20	141 80
Valorem	194 75	185 92
Vernes Investiss.	303 72	289 95

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1896	4,5 % 1973	2005	1998	1980	1981
3825	C.N.E. 3 %	4295	4208	4210	4180
355	Afrique Occ.	352	356	358 80	356
505	Air Liquide	508	508	508	518
96	Als. Part. Ind	94 50	93 50	93 50	93
455	Als. Superm.	455	455	455	450
55	Alsthom-Atl.	54 70	54 50	54 50	54 10
1230	Elf-Aquitaine	1226	1260		
235	— (certific.)	237	240		
240	E. J. Lefebvre	242	244		
124	E. Sau.-Duval	115	115		
810	Essilor	815	814		
278	Esso S.A.F.	267 10	278		
320	Eurafrance	321	312		
778	Tél. Electr.	802	795	795	788
120	— (obl.)	122	120	120	120
185	Thomson-Br.	181 5	193	192	159 20
218	— (obl.)	216	217	217	219 50
300	U.I.S.	309	307	307	313
161	U.C.B.	170	173	173	170
161	Un. F. Banques	164 50	164	164	164
169	Gen. Motors	173 10	178	178	177
45	Goldfields	47 20	45 80	45 80	45
81	Harmony	89 10	85 20	86	85 10
4 15	Hitachi	4 43	4 34	4 34	4 25
270	Hoechst Akti	265	265	265	265
35	Imp. Chem.	33 9	33 90	33 90	33 30
91	Inco Limited	94 50	95 60	95 70	95 30
38	De Beers	40	39 60	39 60	40
575	Deuts Bank	582	584	584	580
245	Dome Mines	282	265	263 50	267
149	DuPontNem.	160	155 50	154 60	152 40
200	East Kodak	204	208 50	208 50	207 10
104	East Rand	115 50	112 20	111 60	110 10
92	Ericsson	93	92	93	91 10
245	Exxon Corp.	243 50	250	249	247
94	Ford Motor	101 50	102 80	102 80	102
220	Free State	232 50	228 20	228	228
194	Gen. Electr.	199 50	198 5	199	196 60
34	Shell Fr.	32 40	33 25	33 50	33 10
590	Siemens A G	599	605	608	600
34	Sony	34 30	34 10	34 30	34
240	Unilever	232	239	238	
53	Union Corp.	55 80	54	54	53 10
105	U. Min. 1/10	111 50	111	109 50	108
166	Unit. Techn.	174 30	176 50	176 30	175 40
2:5	West Drief.	315 30	318	305	305
148	West Deep.	154 50	148 50	147 50	149 50
285	West Hold.	297 50	291	288 50	290
215	Xerox Corp.	221 50	224 50	224	223 10
2 50	Zambia Corp.	2 64	2 67	2 67	2 62

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 4	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 228	4 195	4 100	4 310
Allemagne (100 DM)	233 069	233 558	226	238
Belgique (100 F)	14 577	14 587	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	211 330	211 490	205	216
Danemark (100 krd)	74 540	74 620	71	76
Norvège (100 k)	85 250	84 970	83	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 680	9 627	9 360	9 850
Italie (1 000 lires)	4 977	4 968	4 760	5 100
Suisse (100 fr.)	249 620	251 080	243	255
Suède (100 krs)	99 060	98 980	96 500	102
Autriche (100 sch.)	32 670	32 785	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	5 982	5 954	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 510	8 525	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 595	3 545	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 728	1 733	1 630	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/4
Or fin (kilo en barre)	76300	74500 .
Or fin (en lingot)	77250	74995 ..
Pièce française (20 fr.)	693 90	695 .
Pièce française (10 fr.)	400	399 ..
Pièce suisse (20 fr.)	537 ..	539 ..
Pièce latine (20 fr.)	526	510 ..
Souverain	699 50	685 50
Pièce de 20 dollars	2920 .	2919 ..
Pièce de 10 dollars	1370 .	1389 ..
Pièce de 5 dollars	-	... ..
Pièce de 50 pesos	3232	3190 ..
Pièce de 10 florins	549 90	548 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Le rapport Giraudet sur l'aménagement de la durée du travail est publié

Des concessions aux syndicats, beaucoup de souplesse offerte au patronat

Les syndicats et le C.N.P.F. ont reçu, lundi matin 28 avril, le rapport de M. Pierre Giraudet, P.-D.G. de la compagnie Air France, sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Trois mois après sa désignation par M. Barre, M. Giraudet a rédigé un rapport d'une trentaine de pages, qui constitue en fait un constat de médiation, permettant une reprise rapide des négociations entre les syndicats et le patronat. La date de la première réunion devait rapidement être fixée.

Le constat de médiation, fruit de multiples va-et-vient de M. Giraudet entre les cinq confédérations représentatives et le C.N.P.F., donne un peu satisfaction à tout le monde (*le Monde* du 24 avril), mais maintient l'objectif principal du patronat et du gouvernement : introduire davantage de souplesse dans l'aménagement du temps de travail.

F.O. obtient 40 heures de réduction soit l'équivalent de la cinquième semaine de congés payés, sans condition d'absentéisme limité ; la C.G.C. et d'autres syndicats prennent acte de propositions ramenant la durée annuelle de 1 920 heures à 1 816 heures et l'enveloppe des heures supplémentaires de 330 heures à 140 ; la C.F.D.T. note avec satisfaction qu'une réduction supplémentaire est envisagée pour les travaux pénibles (1). D'autre part, le C.N.P.F. se voit concéder sur le plan des principes et des faits un atout important : la souplesse.

En effet, le patronat reçoit le droit de faire moduler ces enveloppes horaires au gré des impératifs industriels et commerciaux. Plusieurs propositions de M. Giraudet vont dans ce sens : les quarante heures de réduction d'horaire seraient accordées en dehors des quatre semaines de congé et seraient réparties en journées de repos et non pas regroupées autour d'une cinquième semaine de détente ; le congé hebdomadaire de deux jours serait modulé du samedi au lundi ; la récupération des ponts chômés pourrait se faire *a priori* et non non plus *a posteriori* ; l'enveloppe des heures supplémentaires serait répartie sur l'initiative du chef d'entreprise, sans avoir à demander l'autorisation de l'inspection du travail et obtenir l'accord du comité d'entreprise, sinon sur simple consultation. Au total, même si ces mesures sont consignées dans un accord, que certaines fédérations patronales pourraient refuser de parapher, il faudrait encore que le Parlement modifie les textes législatifs sur la durée du travail.

Aussi proche et rapide soit-elle, la négociation, qui doit reprendre en mai, se fera dans une ambiance nettement positive, mais la définition concrète des réformes envisagées ne manquera pas de poser d'épineux problèmes, notamment pour ce qui a trait à la définition des travaux pénibles. Une réduction d'horaires est prévue pour le travail posté en continu, mais le C.N.P.F. ne veut pas étendre cette mesure au travail à la chaîne, et les employeurs du bâtiment semblent opposés à toute diminution importante.

Les principales propositions

Après avoir décrit la « *situation présente* » en matière de législation et de pratiques des horaires de travail, puis les évolutions récentes et les rigidités en la matière, M. Giraudet analyse « *les orientations possibles* », puis présente « *l'esquisse d'un dispositif de réaménagement et de réduction du temps de travail* ». Il s'agit, écrit le chargé de mission, d' « *une base possible de reprise des négociations* ».

Voici les principales « *orientations* » proposées « *à l'horizon de 1983* ».

● *Congés et jours fériés* : « *maintien des quatre semaines, abandon du principe de récupération des jours fériés : au total, les congés et jours fériés représenteraient donc 5,6 semaines et l'année travaillée 46,4 semaines* ».

● *Durée annuelle du travail effectif* : « *1 816 heures (au lieu de 1 920), équivalant à 40 heures par semaine, moins 40 heures de repos payés supplémentaires* ». Pour les travaux pénibles (chantiers extérieurs, travail posté de nuit) : « *1 770 heures équivalant à 39 heures par semaine, moins 4 0heures...* ».

● *Les « 40 heures de repos »* seraient accordés « *sous forme de jours de congés qui ne pourraient être accolés au congé principal (...) ou de réductions d'horaires modulables dans l'année... Le choix serait fait par l'entreprise après délibération du C.E.* ».

● *Durée maximale* : 48 heures au lieu de 50 et 60 heures « *dans des circonstances exceptionnelles* » par semaine ; 46 heures en moyenne sur 12 semaines et sur 24 pour les entreprises « *impliquées dans la concurrence internationale* ».

● *Amélioration de l'utilisation des équipements* : possibilité réduite du travail de nuit des femmes ; repos hebdomadaire le lundi ou le samedi ; autorisation des équipes chevauchantes.

● *Heures supplémentaires* : soit 116 heures non récupérables, soit 140 dont 47 récupérables ; « *heures exceptionnelles* » : 93.

M. Giraudet propose des dérogations pour certaines entreprises (délai d'application prolongé de deux ans pour les entreprises de moins de 11 salariés) et le vote d'une loi modifiant les règles fixées en 1936.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Dans un communiqué publié ce lundi, la C.F.D.T. « considère les éléments contenus dans le rapport Giraudet comme une base permettant la reprise de la négociation avec le C.N.P.F. Si celle-ci s'engage, elle doit trouver une conclusion avant les vacances. »

● *Accident d'avion en Thaïlande : quarante morts.* — Quarante personnes sont mortes et onze autres ont été grièvement blessées lors de l'accident d'un avion de la compagnie intérieure thaïlandaise Thaï Airways qui s'est écrasé, le dimanche après-midi 27 avril, dans une rizière près de l'aéroport de Bangkok, alors qu'il s'apprêtait à atterrir par temps orageux. — (*A.F.P.*)

Scènes de désolation et d'exode au Kurdistan

Baneh (Kurdistan iranien). (*A.F.P.*). — A Baneh, un enfant gît devant une maison éventrée. Des peshmargas (combattants autonomistes kurdes) s'approchent et l'emportent pendant que d'autres retirent quatre corps de la maison : ses parents et ses deux frères. Dans cette ville d'environ trente mille habitants, on ne se bat pas à l'arme légère, mais au canon.

Tout a commencé, dans cette agglomération proche de la frontière irakienne, jeudi après-midi. « *Les gens étaient dans les rues, quand deux hélicoptères ont mitraillé la ville. Ce fut un massacre. Des corps jonchaient la chaussée, on courait dans tous les sens à la recherche d'un abri* », raconte un habitant qui a pu s'échapper de ce qu'il appelle « *l'enfer* ». Mais d'abri, il n'y en avait pas à Baneh. « *Des collines surplombant la ville et de la caserne située sur la hauteur,* poursuit-il, *l'armée a commencé à tirer au canon, transformant Baneh en ruines. Nous étions pris au piège.* »

L'exode a commencé dans la nuit. Vers 2 heures du matin, profitant d'une accalmie, des femmes, des enfants, des vieillards ont pris la route, encadrés par des peshmergas, et se sont réfugiés dans les villages environnants.

Les combattants autonomistes kurdes ont attaqué les collines, délogeant les soldats. De là, les peshmergas ont bombardé sans interruption la garnison alors que les soldats tiraient au mortier sur la ville. Vers 6 heures du matin, vendredi, les premiers Phantom ont commencé à lâcher leurs roquettes sur les positions tenues par les peshmergas alors que les hélicoptères continuaient à mitrailler la ville. A Baneh, les habitants qui ont décidé de rester se sont réfugiés dans le sous-sol de leur maison.

Des quartiers entiers de la ville ont disparu. A l'hôpital, le service d'urgence a été détruit par une bombe. Les salles regorgent de blessés et les opérations ont cessé, faute de médicaments. Si Baneh est une ville en ruines, Saqqez (sud de la province du Kurdistan) est une cité « fantôme ». Toute la population a quitté la ville à la suite des bombardements par l'armée. Dans les rues désertes de cette cité qui abritait quelque quarante mille personnes, les peshmergas patrouillent alors que par intermittence on entend le bruit des armes automatiques.

Tout dénote le départ précipité des habitants. Les portes des maisons n'ont pas été verrouillées et à l'intérieur rien n'a été emporté. Les commerçants ont fui sans même rentrer leurs étalages.

Le numéro du « Monde » daté 27-28 avril 1980 a été tiré à 535 440 exemplaires.

A Rome

M. JACQUES CHIRAC A PRÉPARÉ LA PROCHAINE VISITE DU PAPE A PARIS

M. Jacques Chirac a été reçu, en audience privée, le samedi 26 avril, en fin de matinée, par le pape Jean-Paul II (*le Monde* daté 27-28 avril). Le maire de Paris s'était déjà rendu au Vatican, en 1978, pour y rencontrer Paul VI.

Dans l'après-midi, le maire de Paris a rencontré différents cardinaux pour parler de la prochaine venue dans la capitale française (du vendredi 30 mai au lundi 2 juin) du souverain pontife. Le programme n'en est pas encore définitivement fixé, mais pourrait comporter une messe à Notre-Dame, une descente de la Seine en bateau, une messe solennelle pour laquelle plusieurs emplacements ont été envisagés (le dernier en date est l'aéroport du Bourget), une manifestation spécialement réservée aux jeunes et une messe dans un « quartier populaire ».

Répondant à l'invitation des maires communistes de Rome et de Naples, M. Chirac était arrivé le 25 avril au matin dans la capitale italienne, où il a été accueilli à sa descente d'avion par M. Luigi Petroselli, maire de Rome, et par les ambassadeurs de France en Italie et auprès du Saint-Siège.

A Saint-Louis-des-Français, il a annoncé que désormais la Ville de Paris financerait certains travaux de restauration de cette église rendus nécessaires par la forte humidité qui s'y développe.

En fin de journée, M. Chirac a eu un entretien particulier avec le maire de Rome.

La visite de M. Chirac coïncidait avec la fête nationale italienne, qui vide Rome de ses habitants de toutes nationalités. C'est ce qui explique que le maire de Paris n'a pu rencontrer, comme il l'avait souhaité, des représentants de la communauté française.

M. Chirac a terminé son séjour italien, le dimanche 27 avril, en se rendant à Naples, où il a rencontré M. Mauricio Valenzi, le maire de cette cité.

LA FUTURE « MAISON DE LA RADIO » FORTEMENT ENDOMMAGÉE A AJACCIO

Un attentat a causé, dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 avril, des dégâts importants au bâtiment qui devait abriter, dans les prochains mois, les installations de la direction régionale de FR 3, à Ajaccio. Trois hommes armés et masqués ont pénétré dans les locaux et ont maîtrisé le gardien. Les agresseurs ont ensuite disposé trois puissantes charges explosives reliées à une bouteille de gaz de 25 kilos. L'explosion a été extrêmement violente. La construction a été détruite à 80 %.

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) avait revendiqué les deux précédents sabotages dont la future « *maison de la radio* » avait fait l'objet en 1978, le 25 avril et le 28 septembre.

